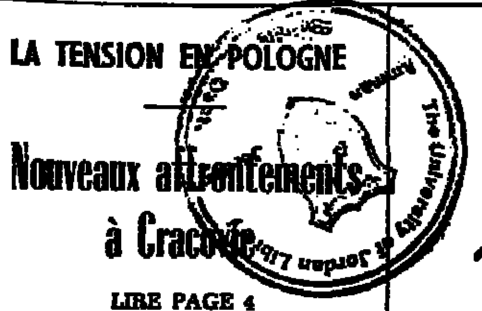
TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11731 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 16 OCTOBRE 1982

LA TENSION EN POLOGNE

Nouveaux affrontements à Cracovie

LIRE PAGE 4



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
TÉL. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers un règlement en Namibie ?

Par sa complexité autant que par les intérêts en jeu, la négociation du conflit namibien est sans doute d'une des plus frustrantes pour le nombre incalculable de gouvernements, de mouvements et d'organisations qui y sont associés. On peut néanmoins se demander, avec toutes les réserves d'usage, si elle ne vient pas de franchir un nouveau pas, l'Angola ayant fait savoir, jeudi 14 octobre, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris, qu'il acceptait de « *faire un geste* » en ce qui concerne le retrait des troupes cubaines de son territoire.

Bien entendu, la prudence exige de souligner l'importance des conditions dont cette proposition est assortie : que Pretoria cesse d'intervenir militairement sur le territoire angolais et mette un terme « à toute aide militaire, logistique, aérienne et terrestre aux bandes armées qui, de la Namibie, s'infiltrent en Angola » (autrement dit, aux partisans armés de l'UNITA de M. Savimbi) ; que l'Afrique du Sud, en outre, accepte de signer un cessez-le-feu en Namibie et d'en retirer ses troupes, conformément aux résolutions des Nations unies, pour faire place à des « casques bleus ».

A cette série de conditions s'ajoutent les reproches adressés aux Etats-Unis, seul négociateur occidental, a dit l'ambassadeur d'Angola, M. de Almeida, « obsédé par le problème des Cubains » et qui continue de « lier le retrait cubain (d'Angola) au processus d'indépendance de la Namibie ». Il n'en reste pas moins que, pour la première fois, Luanda reconnaît la réalité et le parallélisme de la double négociation engagée par l'administration Reagan alors que les grandes lignes d'un règlement en Namibie sont acquise — ainsi que l'a rappelé, le week-end dernier, à Dar-Es-Salaam, M. Cheysson, en déclarant que le « groupe de contact » (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Canada et Grande-Bretagne) avait accompli sa tâche, l'application de ce plan butait, et bute peut-être encore, sur les discussions engagées parallèlement entre Washington et Luanda sur la présence militaire cubaine en Angola.

M. de Almeida a eu beau démentir, encore une fois, le lien entre les deux, il n'en a pas moins répété que en cas de règlement namibien, Cuba et l'Angola analyseront « la reprise de l'exécution du programme de retrait graduel des forces cubaines dans une période de temps décidée par les deux gouvernements ».

Tout optimisme doit être tempéré, quoi qu'il advienne, par l'ampleur de la tâche qui attend encore les négociateurs pour que le gouvernement angolais soit assuré de ne pas se retrouver sans défense le jour où ses alliés cubains amorceront leur retrait. A ce sujet, la France a probablement un rôle de « garant » à jouer. On ne peut sous-estimer, en effet, le craintes d'un régime affaibli par des années de guerre et qui hérite d'une économie en ruine.

Comme on a toutes les raisons de croire que M. de Almeida s'est exprimé avec l'accord de son gouvernement, il reste que l'Angola vient, en quelque sorte, de faire son entrée dans la négociation américaine. L'extrême prudence des premières réactions sud-africaines — Pretoria s'est refusé, dans un premier temps, à tout commentaire officiel sur le « geste » angolais — laisse d'ailleurs penser que, ce faisant, Luanda a relancé la balle dans le camp sud-africain. Le « geste » angolais pourrait faire date.

La lutte contre le terrorisme

L'existence d'un soutien de Palestiniens à Action directe n'est pas encore établie

Après l'opération lancée en début de semaine contre Action directe, Frédéric Oriach, l'un des animateurs de l'ultra-gauche en France, a été incarcéré jeudi 14 et inculpé de complicité d'assassinats notamment. Christian Gauzens, arrêté peu après, devait être inculpé lui aussi ce vendredi.

En dépit des déclarations de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, affirmant qu'il existe des liens entre Action directe et le terrorisme international, la réalité de ces liens n'est pas encore prouvée.

La contrefaçon d'un modèle proche-oriental

Negligeant le style retenu adopté par ses policiers, M. Franceschi affiche une certitude très tranchée. Que dit-il ? « *J'ai la preuve qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et propalestiniennes* ».

Voilà une déclaration propre à satisfaire tous ceux qui juraient que la France ne pouvait être cette « *plaque tournante* » souvent décrite sans une complicité intérieure que le monstre protéiforme du terrorisme avait au moins, avec Action directe, un bras français. L'ennui, c'est que les informations divulguées depuis mercredi, comme les analyses des enquêteurs sur ce milieu activiste, donnent au contraire l'impression que cette part « *internationale* » reste la moins établie.

La mouvance d'Action directe s'est distinguée, depuis trois ans, par un certain isolement et une mauvaise réputation au sein des organisations clandestines. A en croire des confessions de « brigadistes » italiens ou de militants allemands, les Français ont toujours été qualifiés d'amateurs, même si des liens politiques réels existent, notamment avec certains milieux autonomes italiens et anarchistes espagnols.

Même si, jusqu'en 1980, il est arrivé aux militants français des anciens NAPAP d'aider l'un ou l'autre européen en fuite, de prêter assistance ou d'échanger armes et explosifs.

Mais M. Franceschi ne fait pas allusion au terrorisme d'Europe occidentale. Son affirmation vise le Proche-Orient et la partie orientale de l'Europe, carrefour véritable du terrorisme international. Or, sur ce point, les certitudes apparemment restent bien vagues.

Les intuitions, terme mieux approprié, reposent essentiellement sur l'émergence d'un sigle, les FRAL (Fractions révolutionnaire armées libanaises), une organisation inconnue à Beyrouth, responsable à Paris des attentats de l'Américain Charles Ray et de l'Israélien Yakov Barsimentov, et de deux attentats ceux de l'avenue de La Bourdonnais et de la rue Cardinet.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 12.)

La politique charbonnière

• La relance sera très limitée
• Des puits seront fermés dès 1983

Les parlementaires communistes qui rencontraient, le 14 octobre, les ministres du gouvernement se sont réjouis de l'annonce par M. Mauroy que les Charbonnages de France allaient maîtriser, outre l'ensemble de la production nationale, les importations de charbon.

La politique gouvernementale continue cependant d'être ambiguë. Des réunions interministérielles tenues ces dernières semaines, il ressort, en effet, que les pouvoirs publics tablent sur une production de 15 millions de tonnes en 1990, alors que M. Valbon, président des Charbonnages de France et membre du P.C.F., parle toujours de 30 millions de tonnes.

D'autre part, M. Chevènement a dit, le 14 octobre, son opposition à un ralentissement du programme nucléaire.

Pour avoir trop longtemps conjuré les réalités économiques par le verbe — ou la politique — les pouvoirs publics ont beaucoup de mal à se dépêtrer du dossier charbonnier. La négociation d'un contrat de programme, engagée depuis plusieurs mois avec les Charbonnages de France, traîne en longueur. A tel point qu'on peut se demander si contrat il y aura. Le gouvernement reproche aux Charbonnages de ne pas chiffrer clairement les différentes options de l'avenir, quand les dirigeants de l'entreprise publique semblent regretter à demi-mot que les ministres concernés ne prennent pas leurs responsabilités.

Le gouvernement a pourtant pris une décision : la subvention aux Charbonnages telle qu'elle est prévue dans le projet de budget de 1983 comporte en elle-même des conséquences. Et d'abord la fermeture de certains puits : Ladrecht — pourtant un haut lieu de la résistance au déclin du charbon — la Loire, et Barrois-Déjardin, dans le Nord-Pas-de-Calais, devraient être les premiers visés. Dans ce dernier puits — situé entre Douai et Valenciennes — l'extraction a baissé de près de 20 % au premier semestre 1982, et la subvention au charbon national devrait atteindre 3,8 centimes la thermie (contre 2,5 centimes actuellement) pour équilibrer les comptes.

Mais l'annonce de telles fermetures — pratiquement décidées — fait peur aux Charbonnages, qui ne s'estiment pas responsables de la « faiblesse » de la dotation budgétaire, et où le président communiste M. Valbon, doit mal accepter de jouer le rôle assez proche de celui de ses prédécesseurs. Elle est crainte aussi du pouvoir politique, qui soulignait naguère l'avenir de la production nationale. On la retardera donc peut-être jusqu'aux municipales.

Si 1981 avait été une année d'espoir — avec pour la première fois en deux décennies une relance de l'extraction — 1982 sera une nouvelle année de régression, avec au minimum 700 000 tonnes de moins que l'an passé. On retombera donc en dessous des 20 millions de tonnes. Il est vrai qu'avec l'abaissement du temps de travail et la cinquième semaine de congés payés, le nombre de jours travaillés dans les houillères est tombé de deux cent quarante à deux cent vingt jours par an.

Comme on a embauché huit mille personnes en 1982 pour permettre cette percée sociale et participer à la relance, la productivité en a été fortement affectée et les résultats de l'entreprise aussi. Après subventions, la perte approchera 2 milliards de francs (y compris CdF-Chimie).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 31.)

Le remboursement de l'avortement

Un texte serait discuté lors du débat budgétaire

Après deux mois d'hésitations et d'incertitudes, le gouvernement accélère la mise à l'étude du remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale. Les protestations des associations et organisations de gauche, ainsi que le résultat d'un sondage d'opinion, ont conduit le chef de l'Etat à souhaiter que le problème soit réglé plus rapidement que prévu, par un texte annexé à la loi de finances pour 1983.

Accélération

Il y a peu de temps encore l'étude d'un projet de loi sur le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse semblait retardée, au moins jusqu'au printemps. La grande activité qui règne depuis quelques jours au ministère des affaires sociales ne laisse plus de doute : le sujet est redevenu de première importance et même urgent. M. Mitterrand est, en effet, intervenu personnellement pour demander qu'une solution soit trouvée rapidement, qui pourrait être examinée au prochain conseil des ministres. Il ne serait plus question de remboursement sur les fonds de la caisse d'assurance-maladie de la Sécurité sociale, mais on s'orienterait vers un budget à part, dont on étudie le financement et qui serait présenté lors de l'examen de la loi de finances pour 1983.

Pourquoi ce revirement, cette brusque accélération ? Il y a eu, bien sûr, les multiples interventions du ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, pour que soient respectées les promesses, notamment celle du premier ministre formulée lors de la Journée internationale des femmes le 8 mars. M. Mauroy n'avait-il pas annoncé des mesures « *pour compléter les lois sur l'interruption de grossesse en autorisant son remboursement par la Sécurité sociale* » ? Il y a eu aussi la pression des parlementaires socialistes et les nombreux entretiens que des féministes et organisations de gauche ont eus avec le président de la République au sujet de cette revendication.

Des manifestations sont d'ailleurs prévues pour le samedi 23 octobre (pour Paris à 14 h 30 à Montparnasse) Mais il y a eu aussi un sondage d'opinion commandé par les services du premier ministre montrant l'importance du remboursement de l'I.V.G. pour les Français. Ce sondage montre en effet que près de 60 % des Français sont favorables au remboursement et que 66 % ne « *comprendraient pas* » que le gouvernement de gauche ne tienne pas ses promesses à ce sujet

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Couleur

Des chercheurs américains ont obtenu, par manipulation génétique, la transformation de la couleur des yeux des mouches qui leur étaient confiées. Nées de parents aux yeux ternes et marron, elles sont parties gaiement avec des yeux rouges, couleur qu'elles transmettront à leurs descendants.

Le procédé appliqué à l'espèce humaine ouvrirait un vaste champ à ses dirigeants. Si un généticien découvre le moyen de nous faire voir la vie avec des yeux roses, c'est le socialisme jusqu'à la fin des temps.

BRUNO FRAPPAT.

La conquête des nouveaux marchés de la communication

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, inaugurera officiellement, le samedi 16 octobre, le VIIe Vidcom (Marché international de la vidéo-communication), qui se tient à Cannes jusqu'au 19 octobre, et auquel est consacrée l'étude de Jean-François Lacan (lire page 27).

Ce salon traditionnel s'ouvre alors que l'on assiste depuis un an à une très forte progression des ventes de magnétoscopes et de vidéo-cassettes. L'industrie japonaise est en passe d'acquérir une situation de quasi-monopole sur ces nouveaux matériels.

I. — L'empire japonais

De notre envoyé spécial JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Yokohama. — Une étiquette d'instructions en allemand, une étiquette en français, une étiquette en anglais. Au bout de l'une des vingt chaînes de montage, l'ouvrière met la touche finale au processus de production. Dûment étiqueté, le magnétoscope va passer ensuite les contrôles de qualité, avant d'être emballé. Dans l'un des hangars de ce qui est sans doute la plus grande unité de production de magnétoscopes du monde, les cartons s'empilent. Chacun porte l'estampille de son destinataire. Les multiples filiales de Victor Japan Company (J.V.C.), mais aussi Telefunken, Nordmende, Thorn-EMI, Thomson. De là partent chaque mois, vers les quatre coins du monde, quelque deux cent mille appareils. De là, partent les deux tiers des appareils vendus en France.

Gadget réservé à quelques « *happy few* » jusqu'en 1980, le magnétoscope est en passe de devenir un produit de grande consommation. Au même titre que la télévision en couleur. Commencée sur des bases industrielles en 1977, la production a pratiquement doublé chaque année 1,5 million en 1978 ; 2,2 millions en 1979 ; 4,4 millions en 1980 ; 9,5 l'an dernier et, cette année, on devrait atteindre le chiffre de 13 millions. Circonscrites d'abord aux Etats-Unis et au Japon, où elles ont détrôné dès 1981, en valeur, celles des magnétophones et des télévisions en couleur, les ventes de magnétoscopes ont gagné le Vieux Continent. La Grande-Bretagne d'abord (1,4 million d'exemplaires en 1981 et 2,8 millions en 1982), la R.F.A. et la France plus récemment.

Il se sera vendu cette année en France quelque cinq cent cinquante mille magnétoscopes (1) Autant que pendant les quatre dernières années. Revers de la médaille : s'il fait les beaux jours des détaillants et des boutiques vidéo qui prolifèrent, sans parler des producteurs d'Hollywood ou ceux de films « *spéciaux* », ce « *boom* » va creuser un peu plus le déficit commercial français de 2 milliards de francs environ cette année.

(Lire la suite page 32.)

(1) Thomson assure près de 50 % des ventes de magnétoscopes en France, J.V.C., 13 %, Hitachi, National, Akai autant à eux trois, Sony et Philips-Grundig un peu plus de 10 % chacun.

M. JACQUES CHIRAC INVITÉ DU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R., sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-« le Monde » qui sera diffusée dimanche 17 octobre, de 18 h. 15 à 19 h. 30.

M. Jacques Chirac sera interrogé par les journalistes de la station et du quotidien.

« LA BONNE AME DU SE-TCHOUAN » par le Piccolo Teatro

Comme une espérance

Le Piccolo Teatro de Milan présente à Paris, jusqu'au 17 octobre, *la Bonne Ame du Se-Tchouan*, de Brecht, mise en scène par Giorgio Strehler.

Le « traitement-Strehler », appliqué à quelque œuvre que ce soit, est si actif, si remarquable, si omniprésent, qu'il est naturel de rendre compte moins de l'œuvre jouée, d'une nouvelle réanimation de l'œuvre, que du spectacle en soi.

Un spectacle de Giorgio Strehler est un charme, un enchantement. Dans son genre, quelque chose de parfait.

Concourent à cet enchantement des qualités précieuses : une liberté de l'espace, une pureté de l'air, une fraîcheur de la lumière, une simplicité et une jeunesse du dessin, un bonheur des mouvements, un accord fraternel des teintes, une gaieté de certains hasards, une retenue brève de quelques touches du cœur, une élégance d'esprit, un calme de respiration.

Ces composantes du théâtre de Strehler ne se développent pas sur scène, là-devant, comme des choses à percevoir, à atteindre ; elles sont un tout, une substance vivante que le spectateur partage, elles agissent un peu, sur la conscience et sur le corps, comme une espérance.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 23.)

idées

Culture

La culture, qui se croit neutre parce qu'étrangère au politique n'est peut-être en fait qu'étrangère à la morale, estime Christian Zimmer. Pour Guy Durand, le concept est si riche qu'il faut faire attention à ne pas l'édulcorer, d'autant plus que les échanges et contacts sont gages de perpétuelles fécondations. Que la culture cesse en tout cas de se concevoir comme une symbolique de la virilité, demande Michelle Coquillat. Pour Gabriel Matzneff, la source de toute culture, c'est la mémoire, la barbarie, c'est l'oubli.

Une défaite absolue

par CHRISTIAN ZIMMER

IL faut vraiment beaucoup de légèreté pour soutenir qu'il n'y a pas de rapports entre culture et politique. D'abord, parce qu'on n'a jamais vu un pouvoir indifférent à la culture et ne tentant pas de la récupérer à son profit. Même épargnée par les déformations de la propagande, peut-être même surtout en ce cas-là, elle apparaît comme le reflet de l'ordre social existant, elle est l'image de marque d'un régime : culture conditionnée par le politique, le contraire pouvant également avoir lieu, comme le montre, trop bien, Hans Jürgen Syberberg dans ses films (le nazisme s'enracinant dans le fonds culturel germanique). Ensuite, parce que, si l'on en croit le témoignage de l'histoire, la culture fut bien souvent une arme, efficace quoique pacifique, qu'elle ait été au service de la résistance à l'oppression ou de la lutte pour la conquête de l'indépendance. Ce ne sont ni les Québécois, ni les Tchèques, ni les Italiens, pour lesquels la musique de Verdi a encore des accents d'hymne national, ni les Latino-Américains, adeptes du « tropicalisme », ni les Africains, défenseurs de la « négritude », qui nous démentiront.

Mais sans doute ces liens entre politique et culture sont-ils surtout sensibles dans les périodes tragiques, de tension ou d'affrontement. Sans doute, celle-ci ne devient-elle une arme que lorsqu'elle est menacée, lorsqu'elle est en danger de mort. Lorsque apparaît son caractère minoritaire, donc plus ou moins « illégal ». Tant qu'elle est seulement l'expression d'une majorité au pouvoir, et qui ne subit pas la contestation, elle n'a pas d'autre visage que celui du consensus, de la normalité. Le conflit lui-même entre culture élitaire et culture de masse est gommé : elles se partagent un territoire commun, selon un pacte tacite qui rencontre l'adhésion unanime.

A tout cela cependant, les tenants de la culture traditionnelle, la seule qui, à leurs yeux, mérite le nom de culture, opposeront cette affirmation : vous ne parlez pas de la culture, vous parlez de l'idéologie. La culture, la vraie, n'a affaire qu'à l'individu. Qu'elle soit porteuse de valeurs partageables, qu'elle soit un facteur de cohésion du groupe, de la communauté, ne modifie en rien son « essence » : elle est, fondamentalement, liée à la subjectivité, à l'intimité la plus profonde du moi (le « jardin secret », la richesse inaliénable), elle est un des éléments essentiels de la constitution de l'identité individuelle, de ce qu'on appelle la personne.

Comme on le voit, ce ne sont plus seulement ici deux conceptions de la culture qui s'affrontent, mais deux philosophies. La seconde, celle que nous oserons nommer « individualiste », ou « solipsiste », n'est en rien universelle : elle est purement occidentale, propre à la civilisation des pays industrialisés, développés, et il n'échappera à personne qu'elle est en harmonie avec la structure économique et l'idéal de vie qui y prédominent, à savoir : le règne de la propriété privée, l'incitation constante à thésauriser, à accumuler les biens matériels. D'où une idée quantitative de la culture, quoi qu'on en pense (le fameux : *« La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. »* Mais sans doute faut-il avoir beaucoup à oublier, c'est-à-dire avoir acquis beaucoup, pour que ce « reste » vaille tout de même quelque chose...), idée égoïste aussi, certainement.

Le refus du politique

Droits de l'individu, en somme, contre droits de la collectivité. Vieux débat. Mais également très contemporain. Refus du politique au nom des intérêts, du bonheur individuels (les « politiques » reposant sur la mystique du chef ayant échoué à assurer ce bonheur). Mais refus à bien courte vue, car ce qui se cache derrière lui, c'est tout simplement le refus de l'autre, l'autre dont je suis fait, l'autre sans lequel je n'existerais pas. C'est peut-être là une définition – élémentaire – du politique : le rapport à l'autre. Et peut-être aussi une définition – extensive – de la culture. Allons plus loin : qu'elle soit individuelle ou collective, la culture, n'est-ce, pas tout simplement, l'autre ? L'autre en moi ? C'est-à-dire la *différence* ? Allons plus loin encore : peut-on aujourd'hui concevoir la culture comme circonscrite au microcosme du moi, comme un *choix personnel*, alors que cette notion même du moi est devenue problématique, que l'existence de celui-ci apparaît de plus en plus comme envisageable seulement sur le mode de *l'éclatement*, et que la culture a accédé à la dimension planétaire, qu'elle est vécue essentiellement par l'individu commme immergence (rôle des médias) ?

Quoi qu'il en soit, cette culture qui se croit neutre, innocente, parce qu'étrangère au politique, n'est peut-être en fait qu'étrangère à la morale. Et c'est ce qui la condamne.

Le clerc qui se ferme les yeux, se bouche les oreilles et n'entend plus exister autrement que par la contemplation intérieure des idées pures, de la beauté, a cessé d'apparaître comme un saint : il est devenu un complice. Et, demain, le commandant du camp d'extermination qui, sa journée finie, se mettra au piano pour s'enivrer de la musique de Schubert ou de Schumann n'aura peut-être plus tout à fait la conscience aussi tranquille. Nous sommes entrés dans l'ère de ce que Georges Steiner appelle l'*« après-culture »* (1). Après-culture, c'est-à-dire période de confusion, d'incertitude, de pure négativité, qui suit l'écroulement d'une culture que l'on croyait éternelle, universelle, que l'on considérait comme la vérité même.

Si la culture occidentale et ses assises hellénico-judaïques ont pu longtemps préserver tant bien que mal leur solidité, grâce au respect de ce principe érigé en règle fondamentale qu'est la séparation rigoureuse entre la culture, d'une part, le social et le politique, de l'autre – c'est là l'idée que développe Steiner, – il est arrivé un moment, dans l'histoire, où cette séparation est devenue impossible : l'horreur et la terreur politiques telles qu'elles se sont manifestées dans la première moitié du vingtième siècle, la monstruosité *numérique* des massacres qui ont marqué les deux dernières guerres, ont signé l'arrêt de mort de cette culture, non pas tant par suite de ce que cette horreur, cette terreur et cette monstruosité avaient d'impensable, d'insupportable à la raison, que, au contraire, par suite de la docilité avec laquelle elles furent assimilées, acceptées par cette culture qui se voulait éminemment raisonnable. Comme le dit Steiner, *« notre familiarité avec l'horreur représente pour l'humanité une défaite absolue »*.

CHRISTIAN ZIMMER.

(1) Voir *la Culture contre l'homme*, éditions du Seuil, 1973.

Quelle symbolique pour les femmes ?

par MICHELLE COQUILLAT (*)

LA culture est une représentation symbolique, c'est-à-dire transformée, de la réalité vécue. Elle donne au fait, à l'objet qu'elle modifie, une signification enrichie, métaphorique, qui lui ôte sa neutralité de fait ou d'objet, l'entourant, par une véritable superposition de strates culturelles, d'une sorte de mystère. La culture apparaît alors comme une succession de références insondables que seuls quelques initiés peuvent déchiffrer ou définir.

En écho du mot culture, on finit par entendre celui de « culte », avec tout son cortège de rituels religieux incompris du profane. Incompris ? Jusqu'à ce que le féminisme vienne donner à ce code un nom maintenant assez répandu : celui de « phallocratie ». La culture serait, dans nos civilisations, le mole de transmission le plus clair du culte de la suprématie virile.

Or peu d'objets, peu d'événements de notre vie, sont neutres. Presque tout ce qui nous entoure est chargé d'une puissance symbolique. Ceux, et surtout celles, qui regardent le Tour de France comme le déroulement purement mécanique d'une cinquantaine d'hommes qui pédalent sur des routes, en trouvent l'exercice ennuyeux. Les fanatiques qui se pressent pour le regarder passer y voient tout autre chose : un symbole, l'image, dérisoire, de la condition humaine, la rage de vaincre, de dominer les autres. Dans leurs cris d'encouragement à leur héros, il y a une image qui les hante et qu'il représente.

Si le football bouleverse ainsi les foules, c'est parce qu'elles y retrouvent la symbolique de la lutte tribale, de la guerre de clan. Si l'équipe nationale ne joue pas, on choisit son camp, pour des raisons politiques, sociales, personnelles... culturelles.

Lorsqu'on s'ennuie, face à un objet, un texte, une expérience, c'est que la transformation qui permet une représentation symbolique manque à se faire. Le fait culturel ne représente rien pour celui qui le regarde, n'a pour lui aucune valeur autre que ce qu'il est, conserve une totale neutralité.

L'ennui est le révélateur le plus sûr de l'absence d'élément de transformation symbolique, et il n'est guère étonnant que les femmes s'ennuient beaucoup dans la culture française qui véhicule des représentations qui les rejettent et les excluent, en tant que femmes, puisqu'elles sont fondées, ces représentations, sur une adulation de la virilité triomphante. Cette adulation, en vérité, ne serait pas gênante, si elle n'impliquait comme corollaire une infériorisation et un mépris des images et des représentations féminines qui, subtilement présentées, mettent les femmes en état d'intérioriser leur caractère second. Voir les livres scolaires.

Un état de choc permanent

Lorsque les femmes réclament alors de ne plus être interdites de création, c'est parce qu'il est indispensable qu'elles se « créent » un réseau cohérent de représentations symboliques qui cesse de les aliéner. Cette sorte d'apathie qui prend tant d'entre elles devant la vie vient d'un tel manque, leur tendance dépressive résulte du terrible sentiment de solitude qui prend quiconque est dépourvu de représentations symboliques. Quand on se trouve confronté à une civilisation différente, on appelle cela subir un « choc culturel ». Les femmes sont en permanent état de choc culturel.

Voilà pourquoi la culture créée par les mouvements de femmes est capitale, mais paraît aussi aliénante pour les hommes et pour les femmes qui ont intériorisé les représentations masculines (et elles sont évidemment nombreuses, car plus elles sont éduquées, plus elles sont perméables et, paradoxalement, soumises à la culture ambiante). Or si elle est aliénante, cette contre-culture féministe, c'est bien parce qu'elle se constitue comme s'est constituée la culture masculine, c'est-à-dire *contre* l'autre et non pas *avec* l'autre. Ainsi nous faut-il imaginer la création d'un système de représentations symboliques désexualisées qui cesse de magnifier le mâle au détriment du femelle.

On dira qu'il n'est guère possible d'infléchir ainsi, sur quelques générations, un système fondé sur des siècles de pratiques. Mais la culture nous est imposée. La première de nos représentations symboliques, la langage, nous est transmise dès le berceau avec son réseau d'images qui nous marquent de façon indélébile. Quand on dit que notre culture affirme par ses représentations la primauté créatrice de l'homme sur la femme, et que cette vérité culturelle est confirmée par la prééminence que l'Etat accorde aux hommes dans tous les domaines de la création et des responsabilités culturelles, demander qu'il y ait des femmes dans ces instances n'est pas faire de la revendication stérile, mais vouloir créer par-là même, avec des modèles nouveaux, des représentations symboliques qui englobent les femmes, en modifiant tout d'abord ce premier signe culturel tangible qui est le langage. Il faut bien créer des mots féminins pour des fonctions qui deviennent féminines et qui, jusqu'à ce jour, n'avaient aucune représentation linguistique.

Au reste, l'objet culturel, il faut bien le comprendre, a une valeur qui est fonction de sa puissance représentative. On peut donc aller jusqu'à dire que, dans la culture phallocratique qui est la nôtre, plus un objet est représentatif du culte de la virilité, plus on lui accorde de crédit, plus on le juge supérieur. Plus, par la même occasion, il est aliénant pour les femmes. Se pose alors le problème des critères culturels. Masculins, fondés sur une différenciation inégale entre les sexes et composés d'estimations masculines, par définition, ils n'englobent pas les femmes. A moins de s'être culturellement masculinisées (ce qui est bien entendu presque toujours le cas) les femmes ne peuvent répondre à ces critères.

Une difficulté de dialogue

Par ailleurs, à partir du moment ou une femme a intériorisé le modèle culturel masculin, ce qui la fait l'aimer et l'admirer, elle a intériorisé du même coup sa propre impuissance culturelle, que le modèle masculin véhicule. Elle est donc, par rapport à la culture masculine, soit a-culturée, et par conséquent loin des critères d'excellence, ceci lorsqu'elle a refusé d'admettre son infériorité sexuelle naturelle que les habitudes de langage et des siècles de littérature et autres images lui assènent, soit impuissante à créer, lorsque trop docile à la dictature des schémas. Alternative d'autant moins réjouissante que la puissance créatrice correspond, on l'a bien compris, à la volonté et à la capacité d'exercer le pouvoir. Tous les pouvoirs.

De toute façon, qu'elle soit inculte ou non créatrice, il y a justification claire à laisser la malheureuse femme de côté, et il faut donc, pour que cesse cette injustice, adopter enfin des critères de valeur culturelle neufs aptes à susciter une dynamique puissante de la création féminine.

Mais il n'y a pas de création, pas de culture sans technique. Sans cette maîtrise du langage, de l'expression, de la matière qu'il faut transformer, il y a reproduction des modèles anciens et non pas création de symboliques nouvelles. Or, on a trop tendance à dénier aux femmes la possibilité d'acquérir cette technicité sans laquelle il n'y a pas d'alchimie culturelle, parce qu'on leur dénie, sans le leur dire, le pouvoir créateur. Il faut, au contraire, maintenant, que tout soit mis en œuvre pour qu'elles atteignent la perfection, qui est l'art, perfection à laquelle elles ont droit. Nous savons en effet que la puissance représentative culturelle, quelle qu'elle soit, est fonction d'une technique, et que plus elle est élaborée, plus la représentation est multiple, plus elle transcende le temps, plus elle servira de base à d'autres représentations, à d'autres transformations.

Ainsi donc, demander des critères culturels neufs, ce n'est pas revendiquer l'amateurisme, ce que l'on a trop longtemps feint de croire, mais que les références, moins sexualisées ou plus ouvertes sur des représentations féminines, cessent de se concevoir exclusivement comme une symbolique de la virilité. Or, si nous voulons nous entendre, il nous faut nous créer des représentations symboliques communes.

Depuis quelque temps, une façon justifiée, nouvelle et puissante qu'ont les féministes d'auréoler l'objet culturel de leurs propres représentations, crée avec les hommes une certaine difficulté de dialogue. La culture ne permet-elle pas de s'entendre sur les représentations, de se retrouver, par le biais de l'histoire, de l'éducation, des images, des stéréotypes, dans une identité totalement appréhendée, se situant bien au-delà de toute dialectique, de toute analyse ?

C'est un double regard qu'il faut maintenant acquérir, à la fois décapant et créateur, capable de vider toutes les formes d'expression culturelle de leur contenu nocif en le mettant à nu, capable aussi d'admettre des métaphores nouvelles, capable enfin de créer sans détruire.

(*) Chargée de mission auprès du ministre des droits de la femme.

Comme un voleur dans la nuit

par GABRIEL MATZNEFF

SUZANNE Guichard est morte avec une soudaineté tragique qui nous a frappés de stupeur. Une mort accidentelle est toujours absurde, c'est-à-dire, au sens étymologique de l'absurdité, discordante. Un accident mortel rompt l'harmonie d'une vie avec une brutalité sans remède qui nous laisse abasourdis. Nous savons que nous sommes mortels, mais nous ne voulons pas y croire. Nous savons la nature fragile, volage, du souffle qui nous anime, mais nous n'imaginons pas, lorsque nous cueillons des mûres, au cours d'une paisible journée d'automne, qu'une guêpe va nous piquer à la gorge, et que nous allons en un instant basculer dans la mort. L'apôtre Paul nous a pourtant prévenus : « Le jour du Seigneur vient comme un voleur dans la nuit. »

Notre seule arme contre la mort, c'est la mémoire. Lorsque nous nous ensevelissons dans la poussière du néant, nous n'existons plus que dans le cœur de nos amis et dans les œuvres que nous avons accomplies sur cette terre.

Cette mémoire est le fondement du christianisme, et la messe est d'abord un mémorial durant lequel est récapitulée toute la vie du Christ ; mais cette mémoire est aussi la source de toute culture, profane ou sacrée. La barbarie, c'est l'oubli et la volonté d'oubli. Le fameux mot nazi : *« Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver »*, exprime avec force ce désir grossier, vulgaire, de nier le passé, de repartir de zéro, l'hystérie amnésique qui parfois saisit les êtres et les peuples.

Suzanne Guichard restera vivante dans le cœur de ceux qui l'ont aimée ; elle demeurera également présente dans ses œuvres. Je n'en évoquerai qu'une, à laquelle j'ai eu le privilège d'être, pour une modeste part, mêlé. Voilà une dizaine d'années, toute une proche banlieue de Paris était vouée à la destruction. Les habitants, les commerçants, étaient déjà partis, cédant la place aux promoteurs immobiliers et à leurs projets futuristes. Seule résistait une petite église orthodoxe dédiée au Saint-Esprit, et défendue par un admirable recteur, une poignée de jeunes moines et un groupe de fidèles amoureux de leur paroisse.

Cependant, cette église allait disparaître. Chaque matin, nous attendions l'arrivée des bulldozers. Encore si cette chapelle avait été un monument ancien ! Mais ce n'était qu'un pavillon de banlieue, et les seuls arguments pour sa sauvegarde étaient d'ordre spirituel et mystique, un ordre auquel les promoteurs immobiliers sont rarement sensibles. Ce fut alors que Suzanne Guichard, alertée par des amis, intercéda, accomplit un pas qui la mit au cœur de la situation.

Le combat fut long, incertain, mais Suzanne Guichard s'opiniâtra, et l'église, en définitive, fut sauvée. Aujourd'hui, Suzanne Guichard est morte, mais, perdue parmi les masses de béton, l'église du Saint-Esprit projette alentour sa lumière tendre, telle la flamme d'un cierge trouant l'opacité de la nuit.

Propos sur un terme usagé

par GUY DURAND (*)

N'EST-IL pas surprenant de constater à quel point le mot « culture » est doué du pouvoir de déclencher une abondante incontinence d'écrits et de paroles, aussi bien parmi une classe qui se désigne comme intellectuelle que parmi des individualités diverses d'une inculture manifeste. Question logique : à laquelle de ces sources attribuer la présente notule ? Autre question : à quelle filiation se rattache une incontinence sans but précis ni valeur réelle ?

Il importe peu. La difficulté majeure étant de définir le périmètre de compréhension ou de sensibilité d'un terme particulièrement riche en clivages, ambiguïtés et colorations affectives.

La « culture », c'est ce tuf de traditions, de coutumes, de motivations, repérables ou inconscientes, qui assurent la cohésion plus ou moins forte d'un groupe ou de plusieurs groupes, en situation d'interéchanges évolutifs dans le périmètre d'un territoire délimité. Mais c'est également, au-delà des limites physiques et géographiques de ce territoire, et comme un surplomb aérien, tout un jeu de rapports, de reconnaissances et de connaissances, jetant les bases d'une autre culture, sans particularismes ni particularités spécifiques et que l'on qualifiera volontiers d'*universelle*.

Et c'est encore toute une mouvance d'interactions entre particularismes et universalismes qui tendent à définir l'homme dans ses différentes spécificités, ainsi que dans sa généralité d'espèce, en tant que « roseau pensant », comme l'a qualifié le philosophe.

La « culture » enfin, en tant qu'opposée à l'ignorance, voudrait définir une somme de connaissances s'extériorisant en comportements et attitudes. D'où une certaine valorisation positive du terme, qui fait que nul ne se reconnaîtra volontiers comme « inculte », mais se définira en revanche, avec une certaine fierté, comme un produit d'un certain type de culture, aussi vague qu'impossible à délimiter : la culture corse, la culture occitane, la culture, etc. Ah ! ulture, culture humaniste ou humanisante, que d'abus d'inculture se commettent en ton nom !

Mais, sous-jacentes au terme, émergent et se répandent également les œuvres, qui sont à la fois produits de culture et ses plus efficaces instruments ; étant donné que l'objectif d'une culture ne saurait être que la vivante évolution de l'homme, de ses groupements, de ses personnalités.

Or dès qu'on entend, envisager ou examiner les œuvres se posent les inévitables problèmes de l'influence sur les mentalités et de la qualité. Une certaine culture régionalisée s'élève et se rehausse par les œuvres, ou encore se dégrade. De là les recherches parallèles et complémentaires de la qualité et du rayonnement.

Mais, dans la pratique, quels seront les critères qui pourront permettre de déceler la qualité ? On pénètre là dans la broussaille des interférences, des influences et des malentendus. Chacun – individu ou groupe – entende définir « sa » qualité. D'où de perpétuels affrontements et contestations, où l'éclectisme trouve parfois son compte ; mais par lesquels se propagent de fâcheux effets de désintégration.

Reste que, dans une perspective d'échanges, de perpétuelles fécondations, le monolithisme et le confinement culturels apparaissent comme les pires des maux et les signes certains d'une dégénérescence par limitation mentale.

Échanges et contacts, beaucoup plus que soutien des différences et de particularismes assez authentiques et résistants pour se soutenir d'eux-mêmes, telle se développe à l'évidence la perspective enrichissante d'une acculturation généralisée. En dehors ou en surplomp de tout horizon politique, aux plus consciemment incultes, il est encore permis d'en rêver !

(*) Enseignant.

● PRÉCISION. – M. Gabriel Gosselin a écrit l'article « Informer, expliquer » (*le Monde* du 15 octobre page « Idées ») alors qu'il était délégué de la fédération du Nord du parti socialiste, mais il n'a plus actuellement de responsabilités politiques.

Le Monde

étranger

La crise du Proche-Orient et ses répercussions

Présidé par le roi Hassan II, le comité des Sept (Maroc, Arabie Saoudite, Algérie, Tunisie, Syrie, Jordanie et O.L.P.), auquel le sommet de Fès avait donné mandat d'informer du « plan arabe de paix » les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, tient sa première réunion ce vendredi 15 octobre à Fès. Le comité se scindera en deux groupes, l'un (Maroc, Syrie, Tunisie et Arabie Saoudite) se rendant à Washington et Londres, l'autre à Paris, Moscou et Pékin. Ryad et Rabat ont fait récemment des démarches à Washington pour que M. Reagan, le 22 octobre, reçoive un membre de l'O.L.P. au sein de cette délégation. Toutefois, la liste publiée lundi à Washington n'inclut pas l'Organisation palestinienne.

Quittant Tunis jeudi après-midi pour Rabat, où il doit s'entretenir avec Hassan II, M. Arafat a confirmé qu'il ne participerait pas personnellement à la réunion du comité des Sept mais que, n'ayant pas connaissance d'un « plan Reagan » (« il s'agit seulement d'un discours »), il soutenait le « plan arabe de paix » et les « autres propositions de règlement » dont celles de M. Brejnev et de la France. M. Arafat s'est dit « pessimiste » quant aux chances d'une reconnaissance de l'O.L.P. par les Etats-Unis.

Le Conseil de sécurité se réunit ce vendredi pour examiner la prorogation éventuelle du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), qui expire le 19 octobre. M. Amine Gemayel, attendu à Washington à cette date, assistera lundi 18 à une séance publique du Conseil consacrée au même problème et prononcera une allocution devant l'Assemblée générale de l'ONU. Le président de la République libanaise est attendu mercredi 20 à Paris, où il s'entretiendra avec M. Mitterrand.

A Paris, devant l'académie diplomatique internationale, l'ambassadeur d'Israël, M. Meir Rosenne, s'est déclaré jeudi 14 « profondément déçu » par la rencontre, l'avant-veille à Tunis, de MM. Cheysson et Arafat, assurant que « des contacts avec une organisation dont le but avoué est la destruction de l'Etat d'Israël et dont nous ne croyons pas qu'elle puisse avoir le droit de cité ne font pas progresser la cause de la paix ». Pour sa part, Renouveau juif condamne, dans un communiqué, les « démonstrations d'amitié intempestives qui contribuent à légitimer l'O.L.P. sans contrepartie ». A Strasbourg, l'Assemblée des Communautés a adopté, vendredi, une résolution préconisant « l'octroi d'une patrie au peuple palestinien » présentée par les groupes socialiste, conservateur et libéral ainsi que par des parlementaires démocrates chrétiens et des communistes italiens et grecs. Ce texte exprime la « solidarité (de l'Assemblée) envers le peuple palestinien dans l'épreuve » et souhaite la « reconnaissance politique de tous les Etats de la région ».

DANS LES CAMPS PALESTINIENS AU LIBAN

Quand l'armée israélienne rassure ceux qu'effraient ses « supplétifs »...

Poursuivant sa « campagne de nettoyage et de désarmement », le gouvernement *libanais a commencé à déployer*, jeudi après-midi 14 octobre, un millier de soldats dans la banlieue sud-est de Beyrouth. Dans une conférence de presse, le ministre libanais de la justice et de l'information, M. Chikhani, a assuré que le « nettoyage » en cours « se déroule dans le cadre de la loi » — notamment à Beyrouth-Ouest.

***Le procureur militaire libanais a précisé*, pour sa part que 1441 personnes ont été appréhendées et 469 d'entre elles libérées. Parmi ceux qui demeurent détenus, 166 étaient repris de justice, 252 recherchés et 554 en situation irrégulière, dont 208 Palestiniens, 138 Turcs, 40 Egyptiens et 71 Syriens.**

Par ailleurs les combats — qui auraient fait douze tués en trois jours — ont *repris jeudi dans la région du Chouf*, au sud-est de la capitale, entre militants du parti socialiste progressiste et des Phalanges, en dépit de l'interposition d'unités israéliennes. Jérusalem signale que deux de ses soldats ont été blessés le même jour par des francs-tireurs dans l'est du pays.

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Noirs ici, blancs là, ils flottent au hasard des ruines. *Derniers drapeaux d'un* peuple en détresse, hissés pour dire le deuil et clamer l'impuissance. Des pentes désolées de Rachidyeh, tout au sud, jusqu'aux ruines étouffantes de Borj-Brajneh, aux portes de la capitale, des dizaines de milliers de Palestiniens attendent, meurtris et résignés, qu'on leur dessine les lendemains d'une trop longue errance. Et que se fixe enfin un sort qu'ils n'osent plus croire meilleur.

Ils ont échappé au pire, ce massacre qui, jour et nuit, les hante. Ils ne rêvent que de fuite, mais ne peuvent faire deux pas hors de ces camps devenus ghettos. Ils ont peur : une peur que rien ne masque, ni fausse honte ni vaine pudeur.

Par trois fois en quelques jours, *femmes, vieillards et enfants ont* défilé des hauteurs d'Aïn-Heloué vers le sérail (1) de Saïda, où les Israéliens ont installé leur quartier général. Quelques rafales avaient suffi : ils ont fui le « *massacre* » et cherché refuge à l'ombre de cette armée qui voilà peu rasait leur camp et leurs seuls biens... Qui mieux que ce vieux notable, tapi dans l'obscurité d'une maison basse, saurait dire les hantises qui parcourent les détails de « *Borj* » ? « *Une semaine encore*, souffle-t-il, les yeux mi-clos, *et il suffira d'amener juste assez d'autobus pour vider le camp — Pour aller où ? — N'importe où mais ailleurs. Loin...* »

Et qu'est-ce donc, sinon la peur, qui fait détaler ces dix adolescents de Rachidyeh, soudain saisis *comme d'un remords* après quelques instants de demi-confidences. « *Attention ce soir !* crie à la ronde le plus âgé. « *Ils* » *nous ont sûrement vu parler et vont venir nous ramasser...* »

« Je les ai suppliés de venir... »

Les bourreaux de Chatila n'ont pas manqué leur but. Il n'est plus un Palestinien, de Tyr à Beyrouth, qui ne songe à partir, qui ne tremble de n'être pas encore « *ailleurs* ». « *J'irai à Abou-Dhabi* », lance, le regard allumé, ce gosse collé aux basques de son grand-père. Il ne rêve ni de sable ni d'or, seulement de vivre. Loin des hommes en armes qui se promènent aux lisières du camp. Loin de Chatila et de ses suppliciés. Loin des ruines...

Tous pourtant savent que la fuite n'est aujourd'hui qu'une illusion. Ils veulent s'en aller, mais se savent assiégés. « *On* » voudrait les chasser, mais on les tient en laisse et ils ne peuvent s'en aller. « On » ne sait pas comment s'en débarrasser. « *On* » ? Cet « *ennemi* » multiforme changeant d'un jour à l'autre du sud au nord au gré des uniformes. Lequel craindre le plus ? Le milicien du commandant Haddad, menaçant supplétif d'Israël à Tyr ou à Saïda ? Le phalangiste qui rôde aussi autour de Saïda et plus loin vers Beyrouth ? Ou encore le soldat libanais qui « *ratisse* », méticuleux et inlassable, les banlieues populeuses de la capitale ?

L'Israélien semble presque « *oublié* », lui qui est venu « *briser l'infrastructure terroriste* », a investi et détruit tous ces camps que des années de guerre, et plus encore d'une « *résistance* », peu soucieuse de distinguer le civil du militaire, avait transformés en arsenaux et fortins. Et voilà Israël, au terme de sa « *conquête* » devenu protecteur !

Ses patrouilles dans les chemins d'ornières et de gravats ne soulèvent certes pas les « *chalom* » entendus ailleurs, mais désormais, elles rassurent plus qu'elles n'inquiètent. A Rachidyeh, les Israéliens n'ont pas hésité à installer une position fixe au beau milieu du camp. Deux blindés légers et une quinzaine d'hommes veillent nuit et jour aux carrefours sans susciter apparemment la moindre humeur contraire. « *Nous n'avons fait que répondre à la demande pressante des gens* », affirme le lieutenant-colonel Aaron Gonen, porte-parole israélien pour le Sud-Liban.

« *C'est vrai, je suis même allé les supplier de venir* », jure d'un ton assuré un vieux qui fait, d'un simple mot, le silence autour de lui. La barbe drue et l'œil méfiant, il se présente, très solennel, comme le *moukhtar* (maire) du camp « *nommé par le peuple palestinien et le gouvernement d'Israël* », avant de se perdre dans les méandres d'une biographie plutôt encombrée.

« *J'ai contacté les juifs quand ils sont arrivés, parce que je parle hébreu*, raconte-t-il d'emblée. *Ils ont vu que je travaillais pour la cause de mon peuple, et ils m'ont fait confiance. Je m'occupe de tout le monde ici, j'ai fait venir la Croix-Rouge, fait libérer des prisonniers... Demandez donc, vous verrez...* » Maudit soit le soupçonneux qui ferait la fine bouche devant tant de dévouement. « *Au début*, précise le vieil homme, *quand les Israéliens cherchaient quelqu'un, ils enfonçaient les portes et effrayaient tout le monde. Maintenant ils viennent me voir et je vais le chercher moi-même. C'est bien plus simple...* »

« *Nous n'importunons personne et ne recherchons ni collabos ni traîtres*, affirme le lieutenant-colonel Gonen. *Les gens qui parlent hébreu peuvent faciliter les choses, c'est tout...* »

Ce sont des barrages « *mixtes* » — miliciens de Haddad et soldats israéliens mêlés — que l'on trouve aux entrées et sorties de Saïda. « *Simple contrôle*, explique le porte-parole. *Nous devons arrêter le maximum de terroristes. Les gens de Haddad savent mieux que nous reconnaître les Palestiniens d'un seul coup d'œil...*

— Aucun Palestinien ne peut donc sortir ?

— *Nous ne les empêchons pas. Ce sont les Libanais qui le leur interdisent.*

— Quel Libanais ?

— *Ceux qui sont en contact avec nous.*

— Les gens de Saad Haddad ?

— *Si vous voulez...* »

Un « libanisme » ombrageux

La « *sécurité renforcée* » des Israéliens s'accommode en fait fort bien sur le terrain de la présence de tous ces miliciens qui, depuis le massacre de Chatila, font trembler les camps. « *C'est un dosage subtil* », explique un médecin de Saïda. « *Israël partage les tâches militaires, contrôle tout : ses alliés sèment la panique et ses soldats sont là pour rassurer... La ficelle est peut-être un peu grosse, mais ça marche...* »

Les retrouvailles libanaises, après sept ans de déchirements, sont certes encore bien fragiles. Mais elles se cimentent d'un « *libanisme* » contagieux et parfois ombrageux. La mainmise des fedayin sur des régions entières, leurs désordres et leurs excès valent aux Palestiniens une place « *privilégiée* » au banc des accusés.

« *On ne peut plus sortir sans subir au moins des chapelets d'insultes*, raconte un jeune d'Aïn-Heloué. *Nos anciens patrons ne veulent plus nous faire travailler, ou alors ils nous paient quatre fois — qu'avant* » ; « *Souvent les taxis nous fuient dès qu'ils entendent notre accent...* »

L'armée libanaise n'est pas la dernière à prendre sa « *revanche* ». Ne s'est-elle pas, des années durant, sentie méprisée, humiliée, bafouée, dans son propre pays ? Elle n'en est que plus pressée de redorer son blason... aux moindres frais. Sabra, Chatila, et surtout Borj-Brajneh sont passés au peigne fin, bouclés à l'aube, ratissés en matinée et parfois « *visités* » la nuit. « *Le camp est psychologiquement brisé*, explique un étudiant. *Le moindre incident, aussitôt rapporté, sème un peu plus de peur. La plupart des gens ne dorment plus chez eux pour échapper aux rafles...* »

La première descente de l'armée, le 27 septembre — le jour même de la grande fête de l'Adha, — a entraîné près de six cents arrestations. Plusieurs dizaines de personnes ont été relâchées, les autres sont encore détenues, mais on ne sait trop où. Les femmes n'osent plus aller aux nouvelles. Une fois, deux fois, on les a vertement rabrouées. « *Et tout près de la Sûreté, il y a des Kataeb ...* », assure une mère dont les deux fils ont été appréhendés. « *Ils n'ont rien fait*, dit-elle, *ils étaient venus d'Allemagne, où ils travaillent, pour la fête* ». Elle montre leurs passeports, ceux-là mêmes que l'Etat libanais délivre aux réfugiés de 1948. Elle ferme les yeux et elle se tait.

Officiellement les « *opérations de nettoyage* » ne visent que les « *étrangers en situation irrégulière* ». Mais à Borj-Brajneh on a déjà dressé une première liste de quatre-vingt-quatre hommes détenus depuis bientôt trois semaines, bien que « *réfugiés légaux* ». Les bavures ne manquent pas, qui ont déjà amené les ambassadeurs de trois pays de la force multinationale (France, Italie, Etats-Unis) à intervenir en haut lieu. Les rafles se sont faites moins larges, moins systématiques, mais le « *climat* » est bel et bien créé.

Insécurité et incertitude

L'insécurité se nourrit de tant d'incertitudes. Pour demain, pour l'hiver, et pour plus tard. Les premières pluies d'orage ont transformé les ruelles en cloaques. Borj-Brajneh reste sans eau ni électricité, quand tous les quartiers avoisinants ont depuis longtemps retrouvé l'une et l'autre. On y peine à évacuer les gravats entassés pêle-mêle dans des ruelles trop étroites.

L'UNRWA (Office des Nations unies pour les secours et les travaux auprès des réfugiés) « *s'est contenté de recenser les maisons détruites. Et depuis plus rien*, maugrée un vieux notable de Borj-Brajneh. *Combien de temps va-t-on nous laisser vivre dans un tel bourbier* » ?

L'Office, il est vrai, pêche par quelques lenteurs. Mais il ne peut rien faire sans l'aval des autorités légales. Or, d'évidence, nul n'est pressé de reconstruire les camps. Et chacun en sourdine d'accuser l'autre : Israël ne veut plus de Palestiniens au sud, affirment les Libanais ; « *le nouveau régime installé à Beyrouth entend régler à chaud la question des camps* », rétorquent les occupants israéliens à Saïda... L'UNRWA, pris entre deux feux, a juste été prié de niveler le terrain pour installer des tentes. Il en viendra treize mille, les trois quarts pour le Sud. Mais les retards sont déjà pris, et à Aïn-Héloué on ne voit pas comment tout pourrait être prêt ... avant fin décembre !

Israéliens et Libanais s'accordent en fait sur un point essentiel : les camps sont désormais détruits. Dont acte. Il serait « *inhumain* »... et inconséquent de relever leurs ruines. D'ailleurs, écrit *l'Orient-le Jour*, « *c'est comme pour une désinfection. Il faut nettoyer autour de la plaie.* »

Un plan de réduction massive ?

Des cénacles et des antichambres les plus proches du pouvoir, affluent maintenant des plans apparemment fort avancés, qui visent à aménager et surtout à réduire massivement la présence palestinienne au Liban. Il s'agirait tout d'abord de transférer les camps vers le nord et l'est du pays, en prenant bien garde de les situer hors des grandes agglomérations. Dans un second temps, les camps eux-mêmes seraient supprimés, et leur statut spécial n'aurait plus de raison d'être. Soumis à des conditions draconiennes pour l'obtention de permis de séjour et de travail, les Palestiniens « *verraient rapidement leur nombre décroître jusqu'à moins de trois cent mille* ». Il resterait alors, concluent les « *experts* », à répartir les trois quarts du « *reliquat* » dans d'autres pays arabes...

Abondamment commenté, jamais démenti, un tel « *plan* » peut sembler illusoire : qui donc imposerait une « *répartition* » dont nul voisin ne paraît disposer à faire demain les frais ?... Mais, à *Beyrouth*, la question est *déjà* tout bonnement incongrue. Dans les ruines boueuses d'Aïn-Héloué, on ne regarde pas si loin. On se prépare seulement à vivre sous la tente le temps d'un hiver. « *Comme en 1948*, marmonne une femme. *J'y ai appris à lire. Mes enfants feront pareil. Mes petits-enfants ? Inch'Allah !* »

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Nom donné au Liban au siège de l'autorité.

La répression des manifestations en Cisjordanie

Huit militaires israéliens comparaîtront devant une cour martiale

De notre correspondant

Jérusalem. — Deux officiers supérieurs de l'administration militaire de Cisjordanie en poste dans la région d'Hébron viennent d'être mutés. D'autre part, sept soldats et un officier israéliens ont été inculpés de violences et d'usage illégal de leurs armes. Ils comparaîtront prochainement devant une cour martiale. Ces mesures ont été annoncées le 14 octobre par le porte-parole de l'armée, qui, cependant, s'est abstenu de révéler les identités de ces militaires et de préciser la nature des faits qui leur sont reprochés.

On sait seulement que ces sanctions et ces inculpations sont le résultat d'une enquête menée depuis plusieurs mois à la suite d'une plainte déposée le 10 mai dernier par trois officiers de réserve rappelés dans leur unité au moment où l'armée réprimait sévèrement la vague d'agitation provoquée dans les territoires occupés par la destitution, fin mars, de quatre maires de Cisjordanie. Durant les derniers jours de mars et en avril, intervenant contre de multiples manifestations — parmi les plus graves *depuis le début de l'occupation*, — les soldats israéliens avaient ouvert le feu à de nombreuses reprises et tué dix Palestiniens, en blessant plus d'une centaine d'autres.

Par ailleurs, quatre colons de Kyriat-Arba, la plus grande implantation israélienne en Cisjordanie, située aux portes d'Hébron, ont été arrêtés au début de la semaine pour détention d'explosifs. Ils ont depuis été libérés sous caution. Aucune autre indication n'a été fournie officiellement mais, selon des informations publiées dans la presse israélienne, ces arrestations pourraient être liées à l'enquête menée après les attentats commis le 2 juin 1980 contre les maires de Naplouse et de Ramallah, MM. Bassam Chakaa et Karim Khalaf (qui ont été destitués cette année). Malgré les soupçons qui désignaient les milieux extrémistes israéliens, cette enquête n'a pas abouti jusqu'à maintenant.

FRANCIS CORNU.

● *M. Teddy Kollek*, maire israélien de Jérusalem, a annoncé qu'il a refusé d'assister à la messe qui sera célébrée le vendredi 22 octobre en la basilique du Saint-Sépulcre pour l'anniversaire de l'intronisation de *Jean-Paul II. Il entend* ainsi protester contre l'audience accordée récemment par le pape à M. Yasser Arafat. — *(A.P.)*

L'ENTRETIEN DE M. SHULTZ ET DE M. SHAMIR

« La reprise d'un dialogue amical »

De notre correspondant

Washington. — Les relations entre Israël et les Etats-Unis sont nettement moins tendues qu'il y a un mois, même si un fond d'amertume et une méfiance réciproque demeurent des deux côtés. On en a eu une double illustration le jeudi 14 octobre, avec l'annonce d'une coopération militaire bilatérale et la visite à Washington du ministre israélien des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, venu discuter avec les dirigeants américains de l'évacuation du Liban.

Le Pentagone a confirmé jeudi que ses experts avaient été invités à se rendre en Israël pour examiner le matériel saisi par Tsahal pendant les récents combats. C'est le *ministre de la défense*, M. Ariel Sharon, qui l'a écrit, « *il y a deux ou trois jours* », à son homologue américain, M. Caspar Weinberger. « *Nous avons déjà reçu une bonne part d'informations* », s'est empressé d'ajouter le porte-parole du Pentagone, comme pour démentir les réticences d'Israël à partager son butin au cours des derniers mois. « *Nous étions sûrs, dès le début* [de l'invasion du Liban] *que notre coopération se poursuivrait.* » Une coopération qui avait *été* plus aisée, à vrai dire, après les guerres israélo-arabes de 1967 et 1973.

Le long entretien que M. Shamir a eu jeudi avec le secrétaire d'Etat, M. Shultz, devait être décrit du côté israélien comme « *la reprise d'un dialogue amical* » entre les deux pays. Washington et Jérusalem affirment que leurs plans respectifs d'évacuation des troupes étrangères du Liban sont conciliables. Un groupe de travail mixte a été constitué dans l'après-midi et s'est mis aussitôt à la tâche. Mais quatre heures de discussions n'étaient guère suffisantes pour aplanir des divergences substantielles. Rien ne pouvait d'ailleurs être décidé avant la visite à Washington du président libanais, M. Amine Gemayel, le 19 octobre prochain.

M. Shamir a expliqué au secrétaire d'Etat — et il devait le répéter le lendemain au vice-président Bush et au secrétaire à la défense, M. Weinberger — qu'Israël réclame une « *zone de sécurité* », large d'une quarantaine de kilomètres, le long de sa frontière avec le Liban. Il n'est pas question d'en confier la *surveillance à une force de* l'ONU. *Ce* sont les Libanais, selon Jérusalem, qui doivent faire en sorte que leur territoire ne serve plus de sanctuaire à des attaques contre l'Etat hébreu.

Quels Libanais ?, a demandé M. Shultz. Il est clair que l'armée libanaise, à peine reconstituée, ne serait pas en mesure de remplir une telle tâche avant longtemps. Est-ce aux troupes du major Haddad que pensent les Israéliens ? Dans ce cas, la réponse est non. Un non formel, venant aussi bien de Washington que de Beyrouth...

Les Etats-Unis se rendent bien compte qu'ils pourraient être entraînés à envoyer eux-mêmes des soldats au Sud-Liban, dans le cadre d'une nouvelle force multinationale. *Cette hypothèse* ne les enchante nullement, mais elle n'est pas exclue. Ce serait le dernier recours de M. Reagan pour faire quitter le Liban à « *toutes les forces étrangères* ». Dans ce cas, le président devrait vaincre une double opposition : celle du Pentagone, puis celle du Congrès.

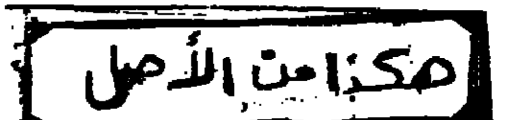
Déjà, la présence de douze cents « marines » à Beyrouth tourmente les experts militaires et les élus américains. Ils s'aperçoivent que ce contingent risque de rester sur place bien plus longtemps que prévu. Au moins jusqu'au « *départ de toutes les troupes étrangères* », mais peut-être au-delà. Les Etats-Unis sont conscients de jouer un nouveau rôle au Liban : ils ont remplacé Israël comme soutien des maronites. *C'est vers eux, en effet*, que se tourne entièrement M. Gemayel. Une telle position n'est pas pour leur déplaire, mais elle peut aussi leur causer bien des ennuis.

Washington se trouve dans une bien meilleure position qu'il y a quelque temps : ses relations avec Israël se sont un peu apaisées, les pays arabes ne le harcèlent plus, la Jordanie semble s'approcher de la table de négociations, la Syrie elle-même se montre désireuse d'améliorer ses relations. Tout cela favorise une relance du « plan Reagan » sur l'avenir des territoires occupés. Mais une telle relance est impossible tant que les troupes israéliennes et syriennes n'auront pas quitté le Liban. Washington évite de souligner la relation entre ces deux facteurs pour ne pas braquer les Israéliens. Sa diplomatie tranquille cache néanmoins une grande impatience.

ROBERT SOLÉ.

Iran

● *L'imam de la prière du vendredi* de la ville de Bakhtaran (*ouest de l'Iran*), l'ayatollah Achrafi Esphahani, a été tué le 15 octobre en fin de matinée par un « hypocrite » (appellation officielle des Moudjahidine Khalq), qui a fait exploser une grenade, a annoncé Radio-Téhéran. L'auteur de l'attentat a été lui-même tué par l'explosion, et quelques personnes ont été blessées, a indiqué la radio iranienne qui n'a pas donné plus de détails sur les circonstances de l'attentat. — *(A.F.P.)*



EUROPE

Pologne

LA TENSION RESTE VIVE EN SILÉSIE ET SUR LA COTE DE LA BALTIQUE

Nouveaux affrontements à Cracovie

Un calme apparent est revenu en Pologne après les manifestations du début de la semaine, mais la tension paraît très vive, notamment à Cracovie, sur la côte de la Baltique et en Silésie. La situation a d'ailleurs *été au centre* d'une réunion, jeudi *14 octobre* à Varsovie, des membres *du secrétariat* du POUP et des secrétaires *départementaux* du parti. Le *comité central est convoqué les 21 et 22 octobre* prochains.

La *mort, mercredi*, à Cracovie d'un manifestant *tué par* balle a suscité dans cette ville de nouveaux affrontements dans la nuit de jeudi à vendredi.

Après *que* le bureau politique eut, durant les trois premiers jours de la semaine, siégé presque sans interruption, le général Jaruzelski a présidé, jeudi *14 octobre*, à Varsovie, une réunion des membres du secrétariat du comité central et des quarante-neuf premiers secrétaires régionaux du parti. L'organisation d'une telle réunion, *habituel reflet* d'une situation de crise, dit bien l'inquiétude que ressent le pouvoir devant les réactions suscitées par la mise hors la loi de Solidarité.

On sait maintenant, en *effet*, que la police a *dû* tirer, *blessant mortellement* un manifestant, mercredi, à Cracovie, et que la militarisation des chantiers de Gdansk avait surtout pour objectif d'empêcher que *n'éclatent* d'autres grèves *qui* se dessinaient *dans* le reste du pays.

Mercredi, jour de la militarisation des chantiers Lénine, et jeudi, des tracts, appelant à manifester et à boycotter la mise en place des nouveaux syndicats, *ont* été *distribués en* Silésie, la grande région minière qui assure l'essentiel des rentrées de devises en Pologne. Des *« inscriptions anti-Etat »* étaient également apparues sur les murs, *tandis que de « fausses rumeurs »* étaient répandues sur des grèves de mineurs. L'agence officieuse Interpress a ainsi fait état d'une *« tentative »* à la mine de Jankowice, près de Rybnik, *où* l'équipe du matin aurait *« temporairement »* refusé de descendre au fond mercredi. Ce seraient la direction et les membres du parti qui seraient parvenus à faire reprendre le travail.

En Silésie *toujours*, un *ouvrier* de Sosnowice aurait essayé de *« faire sauter des installations minières »*, parce qu'il souffrait, selon l'agence, de *« troubles mentaux »*. Ces *« désordres psychiques » expliqueraient* aussi le suicide d'un employé des fonderies de Katowice, qui s'est donné la mort en se jetant, badge de Solidarité sur la poitrine, dans une cuve d'acier *en fusion*.

A *Wroclaw* en Basse-Silésie, les premières équipes de deux usines (construction aéronautique et réparation de chemins de fer) ont aussi *« tenté » de se mettre en grève*. Le parquet militaire a ouvert une enquête pour retrouver les organisateurs du mouvement, et cent soixante-quatorze personnes ont été interpellées à *la suite de la manifestation de mercredi* dans *cette ville*. Deux grèves au moins ont eu lieu, mardi, dans la région de Poznan, où règne une certaine effervescence, et des débrayages se *seraient* produits, à *plusieurs* reprises, depuis le début de la semaine, aux grandes usines d'Ursus, dans la banlieue de Varsovie. Un appel, signé du principal dirigeant clandestin du syndicat, M. Bujak, *circulait* enfin depuis mercredi dans la capitale, demandant aux ouvriers d'observer chaque jour, comme à Gdansk, une grève sur le tas de huit heures.

C'est donc à une course de vitesse entre le pouvoir et le monde ouvrier qu'on a assisté cette semaine. Les autorités en sont pour l'instant sorties *vainqueurs*, mais la mobilisation de ces derniers jours — dont rien ne dit qu'elle ne puisse redémarrer bientôt — annonce sans doute des mouvements d'ampleur pour le *10 novembre*, *date* fixée par la direction clandestine de Solidarité pour une grève nationale de quatre heures.

Le travail a repris à Gdansk

En attendant, les mots d'ordre de boycottage des nouveaux syndicats *que la junte* essaye de mettre en place paraissent, eux, être très suivis. Interviewé à la télévision, un membre des comités fondateurs de ces nouvelles organisations déclarait *ainsi* que leur *« tâche principale »* était de *« recruter davantage d'adhérents »* et qu'il ne s'était pas trouvé dans sa propre entreprise, l'imprimerie Révolution d'octobre de Varsovie, plus de *onze* volontaires. Les chiffres cités par l'agence officielle PAP sont tout aussi éloquents : quatre-vingt-dix personnes à l'usine Ursus *(tracteurs)* de *Gorzow*, trente-trois à l'usine F.S.C. (camions) de Lublin, vingt à l'usine W.S.K. (constructions aéronautiques) de Swidnik. Le nombre le plus élevé d'adhésions (223) a été enregistré dans une fabrique de vêtements de Pila. Aux aciéries de Nowa-Huta, à Cracovie, le comité fondateur n'a recruté que treize membres parmi les quarante mille ouvriers de l'entreprise, mais dispose en *revanche* déjà d'un bureau, de l'accès à la radio intérieure de l'aciérie, et de *« moyens de communications »*.

A *Gdansk*, dont les *liaisons téléphoniques* ont été rétablies jeudi après-midi, le travail a maintenant repris. Un impressionnant dispositif policier est toujours *déployé dans la ville*, et le *prêtre de la paroisse* dont dépend le chantier a fait état dans un sermon des mesures de licenciements qui auraient été prises.

On a par *ailleurs* appris que *l'annonce* de l'attribution du prix Nobel de la paix à d'autres qu'à M. Walesa a été immédiatement faite mercredi par les autorités sur la radio intérieure du chantier. *Cette nouvelle, ont affirmé des ouvriers*, aurait porté *« le coup de grâce »* à la grève. A Cracovie enfin, les affrontements au cours desquels un jeune homme de vingt ans, Bogdan Wlosik, a *été mortellement blessé par* balles, ont fait quatre-vingt-quatorze blessés et duré plus de quinze heures. De nouveaux affrontements se sont produits *dans la nuit de jeudi à vendredi* dans cette ville, où des rassemblements avaient recommencé à se former vendredi matin.

Danemark

LE GOUVERNEMENT AURA RECOURS A DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES SI SON PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ EST REPOUSSÉ

(De notre correspondante.)

Copenhague. — *Onze* des quinze *projets* de loi constituant le premier volet du plan de redressement du gouvernement centre-droite de M. Schlüter ont été repoussés jeudi 14 octobre par le *Parlement en seconde* lecture. Le premier ministre, a annoncé que, s'ils étaient rejetés une troisième fois, il aurait recours à des élections anticipées. Celles-ci pourraient avoir lieu vers la mi-novembre.

L'obstacle principal vient du Parti du progrès qui refuse d'approuver la suspension de l'application automatique de *l'échelle mobile* si *les allégements* d'impôts qu'il a réussi à arracher depuis lundi ne sont pas plus conséquents.

D'autre part, les manifestations contre la *politique du gouvernement* Schlüter continuent. Mercredi, cent mille fonctionnaires et employés des services publics ont débrayé. Jeudi, plus de soixante mille personnes (ouvriers des chantiers *navals*, employés de la *compagnie aérienne*) leur ont succédé.

La police monte la garde devant la plupart des supermarchés de la capitale : des jeunes gens ont *menacé de venir* s'y servir gratuitement *comme* ils l'avaient déjà fait ces derniers temps *« pour ne pas mourir de faim »*.

Le rapport des trois « sages » recommandant une dévaluation de 20 %, diffusé mercredi, et les *menaces qui pèsent sur le cabinet* Schlüter ont entraîné un nouveau fléchissement important de la couronne. — C. O.

Italie

La responsable des Brigades rouges à Naples a été arrêtée à Turin

Correspondance

Rome. — Les forces de l'ordre italiennes ont remporté un important succès dans la lutte contre les Brigades rouges en arrêtant, le 14 octobre à la gare de *Turin*, *Natalia Ligas*, *vingt-huit* ans, considérée comme le chef de la « colonne » napolitaine du groupe terroriste.

Un petit groupe de policiers *s'est saisi* de Natalia *Ligas* avant qu'elle ait eu le temps de faire usage de son arme. Les personnes qui l'accompagnaient ont pu prendre la fuite.

La rançon retrouvée

Natalia Ligas avait réussi, il y a quinze jours, à échapper au vaste coup de filet qui avait permis de démanteler l'organisation napolitaine des Brigades rouges, jusqu'ici *presque* intacte. La police avait, à cette occasion, découvert cinq caches, arrêté plus d'une quinzaine de personnes *et retrouvé* une partie de la rançon de 1,5 milliard de lires versée pour l'assesseur démocrate-chrétien Ciro Cirillo, enlevé en avril 1981. Elle avait également récupéré *la plupart des* armes de guerre volées par les Brigades rouges au mois d'août au cours de l'attaque d'une caserne et d'un train.

Natalia Ligas était l'une des animatrices, sinon le principal « organisateur militaire », de l'aile « mouvementiste » des Brigades rouges, qui se reconnaissait dans la ligne du Parti de la guérilla animé par le criminologue Giovanni Senzani avant son arrestation. Elle avait joué un rôle essentiel pendant l'enlèvement du magistrat D'Urso, à Rome, en décembre 1980, et dans l'assassinat, la même année, le soir du 24 décembre, du général des carabiniers Calvaligi. Elle organisa à Naples l'enlèvement de M. Ciro Cirillo puis l'assassinat d'un autre *représentant* de la démocratie-chrétienne, Mario Del Cogliano : elle est aussi considérée comme le maître d'œuvre de l'assassinat, à Naples, en juin, du chef de la brigade *mobile*, Ammaturo, opération menée au nom de la Camorra, la mafia napolitaine.

MARC SEMO.

● *Un mandat d'arrêt international* aurait été lancé *par le* parquet de *Venise contre* M. Yasser Arafat dans le cadre d'une instruction sur une fourniture d'armes par l'O.L.P. aux Brigades rouges en 1979. Cette information largement diffusée par la presse italienne, n'a reçu *aucune confirmation* officielle. Elle coïncide avec les polémiques persistantes sur la réception, à Rome, du leader palestinien. *(Corresp.)*

● *Le complice d'Ali Agca extradé de Suisse.* — La Suisse a extradé Omer Bagci, le ressortissant turc de trente-six ans, qui avait *fourni à son* compatriote Mehmet Ali Agca l'arme avec laquelle ce dernier blessa grièvement le pape Jean-Paul II, le 13 mai 1981, place Saint-Pierre à Rome. Le tribunal fédéral de Lausanne *avait décidé*, le 12 octobre, de l'extrader sur requête du gouvernement italien. Bagci avait été arrêté le 3 juin dernier, à Soleure, sur indication d'Interpol. — *(A.F.P.)*

R. D. A.

LES AUTORITÉS CRITIQUENT VIVEMENT LE CHANCELIER KOHL

Rompant avec la *discrétion observée jusqu'à présent* à propos du changement de gouvernement à Bonn, les autorités est-allemandes, qui s'étaient bornées jusque-là à saluer les déclarations de M. Helmut Kohl en *faveur* de la continuité, ont vivement réagi le jeudi 14 octobre au discours prononcé la veille par le nouveau chancelier fédéral devant le Bundestag.

Faisant allusion aux passages de ce discours consacrés à la division de l'Allemagne, le chef de l'Etat et du parti est-allemands, M. Honecker, a *rappelé* que le Reich avait disparu et estimé que la situation née de la seconde guerre mondiale n'avait rien à voir avec *« les dangereux rêves de Bonn »*. *« Il n'y a pas d'Allemagne divisée »*, a ajouté M. Honecker, mais deux États souverains sur le sol allemand : *« Dans l'intérêt de la paix les deux Etats allemands, et pas la seule République démocratique, doivent partir de cette réalité »*.

M. Paul Verner, membre du bureau politique du S.E.D., a pour *sa part* dénoncé à Dresde le changement de ton des derniers propos du chancelier Kohl par rapport à ses précédentes déclarations sur la continuité de la *politique étrangère ouest-allemande*. Le chancelier Kohl a déclaré que la décision de l'OTAN sur l'installation de nouveaux missiles serait appliquée en tout *état de cause*, a *rappelé* M. Verner. Il a estimé que M. Kohl avait trouvé pour parler des rapports avec la R.D.A. des *« accents nationalistes »* qui rappellent le temp de la *guerre froide*.

Enfin, le quotidien du parti, *Neues Deutschland*, a, dans son *édition de jeudi, sèchement mis* en garde le nouveau gouvernement de Bonn contre un retour en arrière dans les relations inter-allemandes. Les déclarations de *M. Kohl, écrit le journal*, permettent de douter de la façon dont le « traité fondamental » entre les deux Allemagnes sera respecté et de se demander si la République fédérale n'est pas en *train de s'orienter vers une « fidélité à responsabilité limitée »* par rapport à ce traité. L'allusion de M. Kohl à une « véritable » politique de détente reflète l'intention de modifier la politique jusqu'alors *suivie* en *matière de relations* Est-Ouest, *affirme* le journal, qui souligne la *« pleine adhésion »* du nouveau chancelier fédéral à la ligne Reagan.

Le quotidien ouest-allemand Die Welt note pour sa part que la diffusion par la télévision est-allemande du match de football Ecosse-R.D.A. a été interrompue jeudi pour retransmettre un reportage de Bonn, pratique tout à fait *exceptionnelle* et qui traduit l'importance qu'attachait Berlin-Est à une réponse aux déclarations de M. Kohl.

Espagne

S'ILS GAGNENT LES ÉLECTIONS DU 28 OCTOBRE

Les socialistes auront peut-être du mal à dégager une majorité stable

A l'approche du scrutin du 28 octobre, trois généraux ont réaffirmé la fidélité des forces armées aux institutions du pays. Le capitaine général basé à Burgos, le général Ruiz de Oha, celui de Galice, le général Fermin Casada, et le nouveau président du conseil suprême de justice militaire, le général Esquivias, ont déclaré, le jeudi 14 octobre, dans des circonstances différentes, que l'armée respecterait la Constitution. D'autre part, dans un communiqué publié par le quotidien Egin, de Saint-Sébastien, l'ETA-militaire a revendiqué plusieurs attentats commis ces derniers jours contre la garde civile, notamment l'assassinat d'un capitaine en retraite. Le même communiqué indique que les quelque deux cents détenus appartenant à cette organisation sont en grève de la faim dans leurs prisons respectives depuis le 25 septembre.

De notre correspondant

Madrid. — Les élections législatives du 28 octobre permettront-elles de dégager une majorité stable capable de *donner* naissance à un gouvernement solide ? Telle est la question que l'on se pose à Madrid, après une semaine de campagne électorale. Depuis la découverte d'une nouvelle tentative *de coup d'Etat militaire*, chacun est conscient qu'il ne faut pas donner aux sympathisants des putschistes le prétexte d'un apparent « vide du pouvoir » et que le nouveau gouvernement devra être *formé très rapidement* après la consultation.

Au vu des derniers sondages, l'hypothèse d'une « majorité introuvable » est toutefois plausible. Il *n'est certes pas exclu que* le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), grand favori, emporte la majorité absolue des sièges au Congrès des députés, comme il l'avait déjà fait aux élections régionales d'Andalousie, le 23 mai. *La* loi électorale, qui *favorise* les grandes formations, lui permet d'espérer un tel résultat avec 40 % des voix seulement. Dans le cas contraire, la recherche d'un allié s'annonce difficile.

Les socialistes ont déjà *fait* savoir qu'ils n'entendaient pas gouverner avec les communistes. C'est une résolution que les événements de ces derniers jours n'ont fait que renforcer. Un pacte formel de législature semble également exclu : le P.S.O.E. ne veut pas, dans les circonstances actuelles, présenter au Parlement des projets de loi négociés avec le P.C. D'ailleurs, ce dernier risque *d'être victime* de ses luttes internes, ainsi que de l'aspiration de l'électorat à voter « utile ». Il ne peut donc prétendre qu'à un faible pourcentage de voix.

C'est sur sa *droite* que le P.S.O.E. devra donc rechercher des appuis. Celui du C.D.S. (Centre démocratique et social), le parti de « centre progressiste » fondé en juillet par l'ancien président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, lui paraît acquis. Sera-t-il suffisant ? Le C.D.S., qui vient à peine de tenir son congrès constitutif, n'a pas eu le temps de mettre sur pied une *infrastructure solide*. Les sondages ne lui accordent qu'un nombre réduit de voix lors de ces élections qui, pour lui, viennent trop tôt.

Le parti conservateur *Alliance* populaire, qui *devrait* arriver en deuxième position, ne peut pas espérer, lui non plus, former facilement une coalition majoritaire. Malgré la bipolarisation de l'électorat, *c'est donc le* centre qui *pourrait faire* la *décision*. Les dirigeants de la formation gouvernementale U.C.D. (Union du Centre démocrate), qui a déjà perdu plusieurs dizaines de députés *sur la gauche comme sur* sa droite, se sont bien gardés de préciser quelle sera leur politique d'alliance après les élections. La plupart d'entre eux penchent sans *doute pour un rapprochement* avec l'Alliance populaire. Mais il est peu probable que ces deux partis atteignent à eux seuls la majorité des sièges au *Congrès*.

La présence des formations nationalistes complique encore le panorama. Les Basques et les Catalans manifestent des réticences tant à l'égard du P.S.O.E. que de l'Alliance populaire. Au premier, ils reprochent d'être le principal auteur d'une loi d'« harmonisation des autonomies » récemment votée par le Congrès qui modifie, de manière restrictive à *leur avis*, la *politique régionale*. Ils critiquent chez les conservateurs une visionn « simpliste » de l'Etat et chez leur président, M. Manuel Fraga, une conception uniquement répressive du problème *basque*.

Seule une « grande coalition » entre le P.S.O.E. et le parti centriste permettrait de sortir d'une éventuelle impasse. Elle faciliterait alors l'alternance sans traumatisme. *Mais les formations* concernées feront-elles passer l'intérêt national avant les considérations de parti ?

THIERRY MALINIAK.

LE LIEUTENANT-COLONEL TEJERO EST DÉCLARÉ ÉLIGIBLE

Madrid. — Le lieutenant-colonel Tejero, l'un des principaux *protagonistes du putsch militaire* manqué du 23 février 1981, sera finalement autorisé à se présenter aux élections. Un tribunal de Madrid a annulé, le jeudi 14 octobre, l'interdiction que lui avait signifiée l'organisme chargé de valider les candidatures. Les juges ont estimé que l'officier de la garde civile était éligible puisque la sentence prononcée *contre lui n'était pas encore* ferme (condamné à trente ans de prison pour sa participation au putsch manqué, il a, en effet, fait appel). En outre, selon le *tribunal*, il n'est pas touché par l'interdiction faite aux militaires d'active de se porter candidat, puisqu'il a demandé à se retirer de la garde civile.

***Le** lieutenant-colonel* **Tejero sera tête de liste pour la province de Madrid d'un nouveau parti, Solidarité espagnole, fondé par les milieux d'extrême droite. La perspective de voir prendre place au Congrès des députés celui qui, il y a vingt mois, y avait fait irruption, pistolet au poing, a soulevé un tollé dans les milieux politiques. — Th. M.**

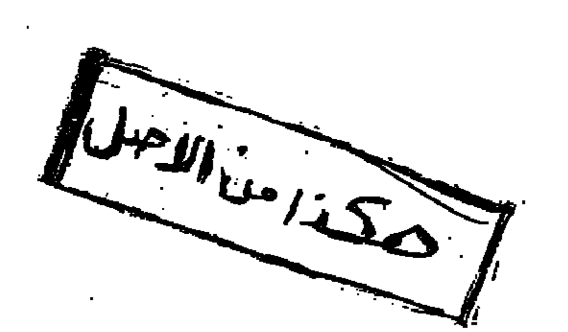
République d'Irlande

LE PREMIER MINISTRE EST MENACÉ PAR UNE OPPOSITION A L'INTÉRIEUR DE SON PARTI

(De notre correspondant.)

Dublin. — En dépit du vote de confiance en faveur du premier ministre, M. Charles Haughey (58 voix pour, 22 contre) lors de la réunion des députés de son parti, le Fianna Fail (*le Monde* du 7 octobre), il est de plus en plus évident que ses *difficultés* ne sont pas résolues. Le Parlement se réunira le [illegible] octobre, et le gouvernement devra affronter l'opposition menée par M. Garret Fitzgerald après avoir perdu deux *ministres*, MM. Desmond O'Malley (commerce et tourisme) et Martin O'Donoghue (éducation nationale), qui ont donné leur démission afin de pouvoir s'exprimer librement contre M. Haughey.

Le premier ministre a pris temporairement le portefeuille de l'éducation nationale, et le ministre de l'industrie et de l'énergie, M. Reynolds, s'occupe du département de M. O'Malley. Mais il est désormais évident que la principale formation politique du pays, est scindée en deux camps, pour et contre M. Charles Haughey. Si ce dernier continue en *fait* à mener le Fianna Fail, le danger existe que cette formation populiste sorte de cette crise affaiblie, voire endommagée irrémédiablement. — J. M.


مكذا من الاصل

AMÉRIQUES

Il y a vingt ans, la crise des fusées à Cuba

I. — Au bord du gouffre

par MICHEL TATU

Vingt ans après les faits, il n'y a plus beaucoup de mystère sur le déroulement de la crise : du moins du côté américain, car, chez les Soviétiques, il faut toujours s'en remettre à ce que Khrouchtchev et la presse soviétique en ont dit à l'époque. On ne peut donc encore aujourd'hui que spéculer sur les motifs profonds qui amenèrent le dirigeant soviétique, dans le courant de l'été 1962, à installer chez son nouvel allié Fidel Castro environ quarante missiles nucléaires à moyenne portée (les fameux SS-4 et 5, dont quelque trois cents restent encore aujourd'hui braqués sur l'Europe en attendant l'achèvement de leur remplacement par les non moins fameux SS-20), puis à les retirer sous la pression de Kennedy, à la fin d'octobre.

L'intention initiale n'en était pas moins relativement claire. L'U.R.S.S., malgré les inquiétudes américaines sur un prétendu *« missile gap »* (déficit en fusées), était en fait très en retard sur les États-Unis dans la course aux armements stratégiques : en 1962, selon l'Institut des études stratégiques de Londres, Moscou disposait de 75 missiles intercontinentaux basés à terre (I.C.B.M.) et n'en fabriquait péniblement que 25 par an. Encore ces engins étaient-ils si imprécis et si peu sûrs que, indique une récente étude (1), *« on ne pouvait déterminer avec certitude qui ils menaçaient en réalité »*. Les États-Unis, eux, avaient déjà 294 I.C.B.M., et leur programme de construction, avec 100 engins par an, était quatre fois plus important. Leur parc allait passer de 63 en 1961 à 424 en 1963, à 834 en 1964, enfin à 1 054 en 1967, date de l'arrêt *« quantitatif »* du programme.

La situation du Kremlin était pire encore dans le domaine des missiles sous-marins (S.L.B.M.). L'U.R.S.S. n'en possédait alors pratiquement aucun, alors que les États-Unis étaient, là aussi, au beau milieu d'un effort intensif avec le programme Polaris : 96 engins de ce type étaient opérationnels en 1961, 144 en 1962, 416 en 1964, pour s'arrêter à 656 en 1967, à bord de 41 sous-marins.

Si l'on ajoute que Washington disposait encore, en 1962, de 2 000 bombardiers intercontinentaux B-47 (hérités des années 40) et B-52, contre moins de 150 appareils soviétiques équivalents, la supériorité de John Kennedy était écrasante. Or, Khrouchtchev, pris au piège de ses propres vantardises, avait décidé de ne pas s'en accommoder. L'envoi de ses engins à moyenne portée à Cuba était en fait ce que les Américains appellent un *« quick fix »*, un palliatif peut-être provisoire, mais qui, ajouté au prestige que donne un coup de poker réussi, aurait pu apporter des bénéfices à court terme : par exemple une attitude plus conciliante de Kennedy dans la question de Berlin, où, si le mur avait été construit, l'intention soviétique de transférer la souveraineté au régime est-allemand avait été mise en échec.

Malheureusement pour Khrouchtchev, la suite fut différente. Le 22 octobre, Kennedy, alerté huit jours plus tôt par des photographies aériennes montrant de manière indiscutable l'installation de fusées à Cuba, décrète une « quarantaine » (en fait un blocus) de l'île : tous les navires acheminant vers Cuba du matériel militaire seront refoulés. En même temps, le président américain appuie sa demande de retrait des fusées par des pressions militaires de plus en plus visibles, avec la menace très claire de leur destruction par l'aviation, ou d'un débarquement, s'il n'obtient pas satisfaction.

Après une semaine de tension croissante, marquée par les tractations privées et les passes d'armes publiques (notamment par de mémorables discours de Stevenson, ambassadeur des États-Unis à l'ONU, brandissant des photos des sites de lancement sous le nez de son collègue soviétique Zorine, qui s'obstinait à nier l'évidence), Khrouchtchev finit par céder : le 28 octobre, en échange d'une promesse de Kennedy de ne pas envahir Cuba, il s'engageait à rapatrier ses missiles, ainsi que les bombardiers IL-28, jugés également « offensifs » ; ces armements retraversèrent l'Atlantique, non sans se soumettre à une humiliante inspection de la marine américaine. Le monde entier se remit à respirer.

Cette crise devait rester unique dans la mesure où aucune partie menée *« au bord du gouffre »* entre les deux grands, tant avant qu'après 1962, n'a jamais impliqué à ce point les armements nucléaires. Les conséquences en furent aussitôt tirées par les Chinois, qui accusèrent Khrouchtchev d'avoir péché *« par aventurisme d'abord, par capitulationnisme ensuite »*. Le dirigeant soviétique ne devait jamais se remettre tout à fait de l'humiliation ressentie, ce que ses pairs confirmèrent en l'expulsant du pouvoir deux ans plus tard.

La « relecture » de M. McNamara

A l'Ouest, Kennedy ne survécut pas plus de treize mois à son triomphe, et son témoignage personnel direct nous manque sur cette page exemplaire. On le regrettera d'autant plus que plusieurs de ses collaborateurs de l'époque en font aujourd'hui une « relecture » un peu trop conforme au goût du jour pour emporter complètement la conviction. Six d'entre eux, dont MM. Rusk, secrétaire d'État, et McNamara, ministre de la défense à l'époque, viennent de publier à ce sujet une *« déclaration commune »* (2).

On y trouve, pour commencer, une information nouvelle : Kennedy avait promis à Khrouchtchev, afin de faciliter un règlement, de démanteler les bases de missiles à moyenne portée (Thor et Jupiter), que les États-Unis maintenaient en Turquie. Cette assurance fut donnée en privé à l'ambassadeur soviétique, M. Dobrynine, par le frère du président, Robert Kennedy, au soir du 27 octobre, peu après que Khrouchtchev, dans un message public, eut précisément proposé l'échange des fusées de Cuba contre celles de Turquie. Simplement, Washington insista pour que cette promesse ne fût pas considérée comme un élément de marchandage et restât par conséquent secrète, faute de quoi, selon les Six, *« elle perdrait sa valeur »*. On redoutait en effet qu'elle apparût *« comme une concession forcée accordée sous l'effet de la peur et aux dépens d'un allié »*, ce qui aurait eu *« des effets explosifs et destructeurs sur la sécurité des États-Unis et de leurs alliés »*. Il reste que tous les témoins américains de la crise avaient farouchement nié, jusqu'à présent, que Washington ait donné satisfaction à la demande de Khrouchtchev sur ce point.

En fait, rappellent à bon droit les auteurs, Kennedy était décidé, depuis l'année précédente déjà, à démanteler les missiles démodés et vulnérables installés non seulement en Turquie, mais aussi en Italie et en Grande-Bretagne quelques années plus tôt : les Polaris en voie de déploiement dans les océans les remplaçaient très avantageusement. Le retrait de Turquie commença en effet dès le début de 1963.

Discrétion à l'égard des alliés

La précision des Six rappelle en tout cas une prémisse passablement oubliée de la « bataille des euromissiles » en cours aujourd'hui : ces premiers euromissiles américains (au nombre d'une centaine au total) avaient été installés pour faire pièce aux SS-4 et aux SS-5 que Khrouchtchev, à la fin des années 50, fabriquait, selon son expression, *« comme de la saucisse »* et mettait en place à un rythme accéléré contre l'Europe occidentale : sept cents de ces engins furent déployés en U.R.S.S. dans les années 60.

Bien que l'Amérique disposât alors, comme nous l'avons vu, d'une supériorité écrasante en matière d'armements stratégiques intercontinentaux, elle avait éprouvé le besoin de rassurer de la sorte ses alliés européens, lesquels ne s'étaient guère fait prier pour accepter ces nouveaux engins. Et la discrétion que s'était imposée Kennedy dans ses tractations avec Khrouchtchev confirme en effet quels étaient les susceptibilités des alliés à l'époque : un retrait marchandé aurait pu être interprété chez eux comme un « lâchage ».

Aujourd'hui, M. Reagan n'aurait pas besoin de telles précautions : si jamais il estimait possible de se passer des nouveaux euromissiles qu'il propose à ses alliés, il s'empresserait au contraire de claironner la bonne nouvelle. Pourtant, les Soviétiques n'ont pas « renvoyé l'ascenseur » en liquidant leurs euromissiles des années 60. Ils les remplacent au contraire par le SS-20, plus performant et plus crédible, qui ajoute des centaines d'ogives nucléaires à celles qui menaçaient les Européens il y a vingt ans.

En bonne logique, l'accession de l'U.R.S.S. à la parité stratégique avec les États-Unis aurait dû conduire les Européens à redouter encore plus un « lâchage » américain. Mais, aujourd'hui, l'ombre portée de l'armement soviétique est devenue telle qu'elle fait passer l'armement de l'allié comme une cible ou comme une provocation inutile : on s'en méfie davantage que de celui auquel il fait pièce.

M. McNamara et ses amis tombent dans ce piège en brûlant ce qu'ils avaient adoré vingt ans plus tôt en matière de dissuasion nucléaire.

---

(1) A. Cordesman, « Deterrence in the 1980's », Part 1. *Adelphi Papers*, n° 175, Institut d'études stratégiques de Londres, 1982.

(2) *Time*, 27 septembre 1982. Les autres signataires sont MM. George Ball, sous-secrétaire d'État ; Roswell Gilpatric, secrétaire adjoint à la défense, Theodore Sorensen, conseiller spécial du président et auteur d'un livre, *Kennedy*, relatant ses souvenirs et notamment les péripéties de la crise de Cuba ; enfin, McGeorge Bundy, assistant spécial du président pour les affaires de sécurité nationale.

Prochain article :

LE NUCLÉAIRE A-T-IL ÉTÉ « INSIGNIFIANT » ?

L'arsenal américain des années 60 : plus de bombes qu'aujourd'hui

Des chiffres jusqu'alors tenus secrets ont été récemment « déclassifiés », encore que devant un public restreint (1). Il en ressort que les sommets de la course aux armements du côté américain ont été atteints dans plusieurs domaines cruciaux en 1960 et en 1967, deux années qui correspondent, soit dit en passant, au début et à la fin du règne de M. McNamara sur le Pentagone.

C'est en 1960 que la puissance destructrice de l'arsenal américain, exprimée en mégatonnes (2) a atteint son maximum historique avec un total non précisé, mais que l'on dit quatre fois supérieur à celui de l'arsenal américain d'aujourd'hui. 1967 a marqué le sommet de la courbe du nombre des charges nucléaires disponibles, que celles-ci soient stratégiques ou tactiques, montées sur un vecteur ou stockées en magasin. Depuis lors, ce nombre a diminué de 25 %. Enfin, toujours depuis 1967, les États-Unis ont ramené le nombre de leurs vecteurs stratégiques, c'est-à-dire intercontinentaux, de 3 000 à moins de 2 000.

Les recoupements rendus possibles par ces précisions permettent d'estimer à 32 000 le nombre des armes nucléaires à la disposition des États-Unis en 1967, contre 24 000 aujourd'hui. Dans ce dernier chiffre, un peu moins de 10 000 ogives relèvent de l'arsenal stratégique, 6 000 sont des armes tactiques entreposées en Europe ; le reste, soit 8 000 charges, est constitué vraisemblablement par d'autres armes tactiques à bord de navires ou destinées à d'autres « théâtres ».

L'arsenal américain a en tout cas été réduit de 8 000 armes depuis 1967, alors que, selon M. Richard Perle, secrétaire adjoint au Pentagone, l'arsenal soviétique se serait accru de 6 000 unités au cours de la même période (*New York Times* du 7 septembre). En admettant que les deux puissances sont à peu près à égalité aujourd'hui, on parvient au total approximatif de 50 000 armes nucléaires actuellement opérationnelles chez les Deux Grands, ce qui correspond au chiffre le plus souvent avancé dans les publications de tous bords.

C'est énorme, mais certains n'en seront pas moins étonnés d'apprendre que la course aux armements qu'ils dénoncent, notamment du côté américain, s'est traduite depuis quinze ans par une réduction des arsenaux. Même ceux qui constatent la réduction du mégatonnage, due à la miniaturisation des charges et à la précision plus grande des vecteurs, ont du mal à admettre que l'*overkill*, la capacité de « surtuer », sévissait bien davantage il y a vingt ans qu'aujourd'hui. La guerre nucléaire qui fait si peur en 1982 serait bien évidemment une catastrophe, mais tout de même une catastrophe moindre que l'avalanche de mégatonnes « sales », imprécises et « antidémographiques » à laquelle aurait donné lieu un conflit à propos de Cuba en 1962, ou encore en 1970.

Quant à la réduction du nombre de charges, elle est paradoxale si l'on songe que deux innovations particulièrement « proliférantes » (la fusée à ogives multiples et le missile stratégique de croisière) sont à l'œuvre depuis 1967. En fait, cet accroissement n'a pas compensé la destruction des énormes stocks constitués à l'usage des 2 000 bombardiers des années 50, ainsi que des milliers d'autres charges destinées alors à des usages qui paraissent aberrants aujourd'hui : engins atomiques anti-aériens notamment.

Notons enfin que le programme en cours aux États-Unis, avec la multiplication des missiles de croisière et la fabrication de la bombe à neutrons, devrait logiquement faire repartir vers le haut la coube du nombre des armes. A moins que M. Reagan mette au rancart un nombre supérieur d'armes démodées, ou, mieux encore, que les Deux Grands s'entendent, comme ils le promettent, sur une réduction « drastique » de leurs arsenaux.

M.T.

---

(1) A l'occasion d'un colloque tenu en septembre à Saint-Paul de Vence sous les auspices de l'Institut euro-américain de recherche sur la sécurité, basé en Californie.

(2) 1 mégatonne = 1 million de tonnes d'explosif classique T.N.T.

AMÉRIQUES

RONALD REAGAN JUNIOR CHOMEUR

(De notre correspondant.)

Washington. — Dans son discours télévisé du mercredi 14 octobre, consacré en grande partie au chômage, M. Ronald Reagan avait raconté aux Américains que son père fut privé d'emploi pendant la grande dépression, et que lui-même était à la recherche d'un travail en 1932. Il aurait pu ajouter que son fils, Ronald Junior, faisait la queue dans un bureau de chômage new-yorkais quelques heures avant le discours présidentiel. L'information a été donnée par la presse et confirmée par la Maison Blanche.

M. Ronald Prescott Reagan, âgé de vingt-trois ans, habite avec son épouse dans un petit appartement de Greenwich Village. Danseur professionnel, il appartenait au Joffrey Ballet Company jusqu'au 1er octobre dernier, date à laquelle tous les membres de la troupe furent mis pour un mois en congé forcé.

Mercredi, le fils du président a attendu sagement son tour, pendant vingt minutes, dans un bureau de chômage de Manhattan, à l'angle de la Sixième Avenue et de la Vingtième Rue. Ce n'était pas la première fois qu'il encaissait un chèque de 125 dollars (880 F), montant de l'allocation hebdomadaire des personnes sans emploi.

Ronald Junior n'aurait-il pas pu s'adresser à ses parents, qui déclaraient l'an dernier près d'un demi-million de dollars de revenus ? Selon le porte-parole de la Maison Blanche, « les Reagan ont proposé leur aide, mais ils respectent le droit de leur fils d'être indépendant ». — R. S.

États-Unis

LES ÉLECTIONS DU 2 NOVEMBRE

La principale organisation féminine fait campagne contre l'administration Reagan

De notre correspondante

New-York. — Réunies à Indianapolis pour leur quinzième congrès annuel, deux mille déléguées de la National Organisation for Women (NOW), la principale organisation féminine américaine, ont choisi pour nouvelle présidente Mme Judy Goldsmith. Vice-présidente du mouvement, ancienne professeur de littérature, Mme Goldsmith a été préférée à une autre candidate, Mme Sonia Johnson, qui, il y a deux ans, avait été excommuniée par l'Eglise mormone en raison de son activité fémininiste.

Les débats du congrès ont porté essentiellement sur le rôle politique que veut jouer l'organisation, particulièrement à l'approche des élections du 2 novembre.

Fondée en 1966 par un groupe d'activistes, dont l'une, Mme Betty Friedan, est devenue célèbre dans le monde entier après la publication de son livre *la Femme mystifiée (The Feminine Mystified)*, la NOW a aujourd'hui des « chapitres » très actifs dans toutes les villes américaines, gère un budget annuel de 13 millions de dollars et compte deux cent vingt mille adhérentes.

En juin dernier, NOW avait subi une défaite dans la bataille pour l'Equal Right Amendment, un amendement à la Constitution qui devait affirmer l'égalité des sexes devant la loi. Mais le mouvement a été conforté par les sondages, qui indiquent une poussée féminine vers les démocrates.

Dès son arrivée à la Maison Blanche, le président Reagan a eu des difficultés avec l'électorat féminin. La tendance n'a fait que se confirmer depuis deux ans, sans doute en grande partie à cause de la récession économique. En août dernier, 49 % des hommes mais seulement 36 % des femmes considéraient que M. Reagan était « un bon président ».

La campagne des éléments les plus conservateurs de l'administration Reagan contre l'avortement, pour un retour aux activités féminines traditionnelles au foyer et dans la société, l'incapacité des républicains à donner des fonctions officielles importantes à des femmes (à part un poste de juge à la Cour suprême pour Mme Sandra O'Connor), ont indisposé de nombreuses électrices.

L'électorat féminin s'est aussi révélé particulièrement actif dans la campagne anti-nucléaire, contre la réduction des programmes sociaux et l'abandon de certaines mesures de protection de l'environnement décidées par l'administration Reagan.

Les analystes imputent cette réaction à l'évolution de la société américaine : jamais autant de femmes n'ont travaillé (53 % contre 41 % en 1970) et nombre d'entre elles ont pris conscience de discriminations sexuelles dans la vie professionnelle. En raison de l'instabilité des mariages, le nombre des familles dont le chef est une femme est en augmentation constante : ce sont aussi ces familles qui souffrent le plus de l'accroissement du chômage et de la réduction des prestations sociales.

Jouer un rôle accru sur le plan national

Les Amérisaines, qui avaient déjà joué un rôle important dans la bataille pour les droits civiques tout au long des années 60-70, ont acquis une conscience nouvelle de la spécificité de certaines de leurs options. Si leurs activités politiques restent encore, pour l'essentiel, confinées aux affaires locales (il n'y a actuellement que deux femmes sénateurs à Washington), elles sont encouragées, par des organisations comme la NOW, à jouer un rôle accru sur la scène nationale. Les Américains semblent d'ailleurs admettre cette éventualité : un sondage récent indiquait que 42 % des hommes et 40 % des femmes se disaient prêts à élire, dans les dix ans qui viennent une femme comme président des Etats-Unis...

Aux derniers sondages, 52 % des femmes et 45 % des hommes interrogés ont déclaré vouloir voter pour les démocrates.

Un choix qui ne se révèle pas toujours simple : dans le New-Jersey, la candidate républicaine au Sénat est Mme Millicent Fenwick, une pittoresque vieille dame qui fume la pipe et professe un féminisme intrépide. Le président Reagan la soutient du bout des lèvres. Son adversaire démocrate est M. Frank Lautenberg, que la défense des intérêts des femmes ne semble pas passionner. déléguées de la NOW étaient partagées...

Quoi qu'il en soit, le « vote des femmes » est désormais un facteur important de la vie politique américaine, au même titre que le « vote noir » ou le « vote juif ».

NICOLE BERNHEIM.

ASIE

Chine

EN DÉPIT DES DIVERGENCES RECONNUES

Les entretiens entre communistes français et chinois ont lieu dans un climat de confiante cordialité

De notre correspondant

Pékin. — Tirant un trait sur près de vingt ans d'animosité entre leurs partis respectifs, le secrétaire général du P.C chinois, M. Hu Yaobang, a exprimé, jeudi soir 14 octobre, sa « *grande joie* » d'accueillir M. Georges Marchais. S'exprimant très chaleureusement à l'occasion du banquet offert en l'honneur de la délégation du P.C.F., il a dit « *les sentiments d'amitié révolutionnaire et la profonde admiration* » que nourrissent les communistes chinois à l'égard de leurs homologues français.

Ne voulant pas être en reste, le secrétaire général du P.C.F. a souligné « *les succès importants que le peuple chinois a remportés (depuis 1949) grâce à la voie originale de développement socialiste qu'il s'est choisie* ».

L'évocation du passé révolutionnaire des deux peuples — de la Commune de Paris et de la Résistance antifasciste par M. Hu Yaobang, de la révolution chinoise par M. Marchais — ainsi que le rappel du séjour en France dans les années 20 de quelques grandes figures du P.C. chinois, Zhou Enlai notamment, ont contribué à créer un climat de confiante cordialité.

Dans un tel contexte, les deux décennies d'incompréhension, voire d'hostilité ouverte, entre les deux partis ne pouvaient pas ne pas être reléguées, purement et simplement, au rayon des mauvais souvenirs. « *Une ombre qui appartient au passé* », a dit M. Hu Yaobang, avant d'ajouter : « *Il faut maintenant regarder vers l'avenir, la main dans la main.* » M. Marchais, quant à lui, a préféré observer, sur cette période, un silence prudent, se contentant de noter « *les erreurs et les drames* » qu'a connus l'histoire de l'édification de la nouvelle société chinoise.

Aucune indication n'a encore filtré à propos du premier entretien que les deux délégations ont eu jeudi, sinon qu'il a duré une heure et demie de plus que prévu. Deux autres séances de travail sont inscrites au programme, l'une ce vendredi, la seconde dimanche. Une entrevue avec M. Deng Xiaoping est envisagée pour le lundi 25 octobre après le retour de la délégation française d'une tournée en province, qui la conduira à Xian, au barrage de Gezhouba sur le Yangtze, à Suzhou et à Shanghaï, où M. Marchais prononcera un discours à l'université de Fudan. C'est dans cette même université que M. Giscard d'Estaing avait fait un exposé, lors de sa visite en Chine en 1980.

S'ils ont jeté un voile pudique sur le passé, MM. Marchais et Hu Yaobang ont, en revanche, assez clairement défini le cadre de leurs nouvelles relations. Il n'est nullement question pour chacun des deux partis de dissimuler les sujets de désaccord qui les séparent encore et dont il serait surprenant qu'ils disparaissent après ces retrouvailles. C'est ce que le dirigeant chinois, cité par l'agence Xinhua, a déclaré à son interlocuteur, dès leur premier contact, avant même que ne commencent les entretiens formels : « *Nous considérons comme un phénomène normal pour deux partis d'être en désaccord sur certains problèmes. Cela est dû au fait que ces deux partis vivent dans des environnements différents. Mais les désaccords ne doivent pas les empêcher d'échanger des vues dans un esprit de camaraderie ni de coopérer l'un avec l'autre.* » M. Marchais s'était exprimé en termes voisins dès son arrivée dans une déclaration lue à sa descente d'avion (*le Monde* du 15 octobre).

Les sujets de divergence n'ont pas été, sur le moment, davantage précisés. Mais ils sont parfaitement connus, le plus important étant, sans aucun doute, l'attitude par rapport à l'Union soviétique. Il en découle des positions différentes sur des questions telles que l'Afghanistan et le Cambodge — que Pékin place au premier plan de ses préoccupations — voire sur l'unification de l'Europe et sur le désarmement.

Reconnues, acceptées de part et d'autre, ces divergences, qui ne sont pas minces, ne doivent pas cacher toutefois ce qui a permis la reprise de contacts à laquelle on assiste aujourd'hui. Le principal facteur ayant créé les conditions de cette convergence a été la reconnaissance par les deux partis de ce que M. Marchais a appelé « *la diversité de plus en plus marquée des expériences d'édification du socialisme* ». M. Hu Yaobang n'a pas insisté particulièrement sur ce point, mais le secrétaire général du P.C.F. s'y est au contraire longuement attardé. « *Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir, de « modèle » tout fait du socialisme sur lequel les peuples n'auraient plus qu'à copier* », a-t-il déclaré, avant de brosser à grands traits la perspective d'une « *société socialiste à la française, conçue à partir des réalités de notre pays, des aspirations et des goûts de notre peuple* ». L'une des caractéristiques de cette voie « *inédite* », a dit M. Marchais, est « *le respect à chaque moment de la volonté majoritaire qui s'exprime, dans la clarté des objectifs et des enjeux, par le suffrage universel* ». C'est aussi, a-t-il indiqué, « *la voie de l'union et de la lutte du mouvement populaire* ». L'originalité dans sa stratégie, l'indépendance et la liberté d'action que revendique le P.C.F. ne sont pas contradictoires, selon M. Marchais, avec la « *solidarité active* » qu'il apporte « *à tous les partis communistes au pouvoir* », par conséquent au chinois comme au soviétique, au cubain comme au vietnamien. *Une position que Pékin ne peut prendre à son compte, mais qu'il s'abstient désormais de combattre.*

MANUEL LUCBERT.

Thaïlande

APRÈS SON IVe CONGRÈS

L'existence du P.C.T. (clandestin) est menacée par la rivalité entre pro-Chinois et nationalistes

Au fur et à mesure que filtrent les informations sur le IVe congrès du P.C. thaïlandais (1), réuni en mars-avril dernier, il apparaît que ce mouvement révolutionnaire clandestin — qui, il y a cinq ans, menaçait le pouvoir de Bangkok — se trouve en pleine déconfiture. En témoigne la reddition au début du mois de septembre de M. Udom Sisuwan, un des sept membres du bureau politique, ancien secrétaire général intérimaire et chef du Comité de coordination des forces patriotiques et démocratiques (C.C.P.D.F.), au terme d'une hémorragie de militants qui se poursuit depuis 1980. Mais ces défections ne sont que la partie visible d'un malaise qui risque de remettre en cause l'existence même du P.C.T.

Selon des sources proches de délégués au congrès, la situation militaire est devenue catastrophique avec la perte de presque toutes les bases traditionnelles du parti. Au Nord, seule celle de Nan résiste encore ; au Nord-Est, celles où les étudiants avaient joué un grand rôle après 1976 se sont effondrées et les unités constituées ont dû se scinder en guérillas pour tenter de reprendre l'offensive ; au Sud, si d'importantes bases sont tombées, le P.C.T. conserve encore un certain appui populaire.

L'absence de base jugée sûre explique la difficulté qu'a eue le parti à réunir son congrès. Celui-ci a donc eu lieu simultanément en trois zones, le contact ayant été maintenu par radio : au Nord-Est (vingt-cinq délégués), au Sud (douze délégués) et au Nord (vingt-cinq délégués) y compris ceux de la plaine du nord, de Bangkok, de Pékin et du comité central). Une majorité d'une à deux voix s'est dégagée autour des nationalistes représentés par le Nord-Est, Bangkok et la plaine du nord, pour désavouer la ligne « maoïste », incarnée par M. Virat Angkhatavorn. M. Virat est l'homme fort de l'appareil, surtout depuis la mort, en janvier à Pékin, du secrétaire général, Charoen Wan Ngarm, alias Mit Samanant, et la capture en 1981 de M. Damri Ruangsutham, qui aspirait à la direction du P.C.T. (2).

Ce désaveu a porté sur trois dogmes de la doctrine maoïste : d'abord, sur la société thaïlandaise qui n'est plus jugée « semi-féodale, semi-coloniale », mais « semi-capitaliste ». Ensuite, sur la stratégie d'« encerclement des villes par les campagnes » et de la primauté du politique sur le militaire : villes et campagnes, politique et militaire, sont désormais placés sur le même plan, position plus proche des doctrines de Hanoï que de celles de Pékin. Enfin, Mao Zedong n'est plus, aux côtés de Marx et de Lénine, une des références universelles du marxisme ; il devient une référence utile en fonction des circonstances, et le mot « révisionnisme » disparaît.

Abandonnant un alignement sur la Chine, qui a jusqu'à présent été la caractéristique des P.C. d'Asie du Sud-Est, les délégués ont souhaité une ligne plus neutre et une réduction des tensions avec Hanoï. Il faut dire que les communistes thaïlandais de régions comme le Nord-Est ont le couteau sous la gorge face aux offensives gouvernementales et pensent que la seule solution pour survivre est de renouer avec le Laos pro-vietnamien. Ce même Laos où a vu le jour, en 1981, un P.C. pro-Hanoï, le Pak Mai (ou nouveau parti), encore embryonnaire.

Confusion

Le congrès s'est terminé dans la confusion. Les délégués ont chargé le comité central de préparer un nouveau congrès pour 1984-1985. Mais il semble que les « durs », regroupés autour de M. Virat, soient parvenus à conserver le contrôle du sommet de l'appareil, bien qu'ils aient perdu la majorité au comité central, ce qui aurait entraîné le départ de M. Udom. On ne connaît toujours pas l'identité du nouveau secrétaire général. Plusieurs noms sont cités à Bangkok, dont celui de M. Prasit Taphianthong, mais également celui de M. Thong Chaemsri, d'origine vietnamienne, chef militaire du P.C.T. et qui serait un proche parent du numéro deux du P.C. vietnamien, M. Truong Chinh.

Si les décisions du IVe congrès — le premier depuis 1961 — restaient lettre morte, le P.C.T., déjà divisé, éclaterait. Certains, en particulier au Nord-Est, pourraient se rapprocher tactiquement du Pak Mai. Bangkok et d'autres secteurs pourraient se tourner vers un mouvement « oppositionnel », l'Organisation de la révolution démocratique du peuple thaïlandais. En tout cas, le principal perdant serait Pékin, et les grands bénéficiaires de cet effondrement politique, idéologique et militaire, à la fois les autorités de Bangkok et celles de Hanoï.

PATRICE DE BEER.

(1) Voir le Monde du 24 août.

(2) Selon certaines informations, M. Damri, que l'on dit proche des positions de M. Deng Xiaoping, aurait pu être « écarté » aux autorités par M. Virat qui le considérait comme son principal rival.

DIPLOMATIE

Remise de lettres de créance à l'Élysée

Le président de la République a reçu jeudi 14 octobre les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de Haïti, de Tchécoslovaquie, de Grèce, du Rwanda et de Guinée-Bissau.

HAITI : pour un épanouissement des libertés

A M. Emmanuel Guerrier, ambassadeur de Haïti, M. Mitterrand a déclaré : « *Les besoins des pays en voie de développement sont énormes et, en plus de la France, la communauté internationale doit vous aider à faire face à ce défi de la fin du siècle. Pour ce faire, votre pays gagnerait certainement à ce que son image de marque se modifie dans le monde. En effet, aucune aide économique efficace ni progrès économique sensible ne peut avoir lieu sans épanouissement des libertés publiques.* »

[Né en 1923, M. Emmanuel Guerrier a fait ses études en Haïti et à Paris. M. Guerrier est licencié en droit et licencié ès-lettres. Il a été enseignant, puis fonctionnaire de l'Agence de coopération culturelle et technique. Il a été délégué adjoint (1979-1981), puis ambassadeur à l'UNESCO.]

TCHÉCOSLOVAQUIE : un rappel de l'Acte d'Helsinki

Recevant l'ambassadeur de Tchécoslovaquie, M. Mecislav Jablonsky, M. Mitterrand a constaté « *une certaine langueur* » dans les relations entre les deux pays, tout en soulignant que ces rapports « *ne sont obérés par aucun contentieux d'envergure* ». « *Nous pensons donc avec vous*, a-t-il dit, *que le moment est venu de travailler ensemble à l'instauration d'une meilleure connaissance mutuelle de nos deux peuples, dans l'esprit de l'Acte final de la conférence d'Helsinki* » (qui souligne que « *le respect des droits de l'homme est un facteur essentiel de la paix* »).

[M. Mecislav Jablonsky, né en 1925, a fait ses études à l'université de Prague. Entré aux affaires étrangères en 1949, il a été en poste à l'administration centrale, à Pékin (1951-1955), et, comme ambassadeur à Téhéran (1959-1962), au Caire (1964-1968), à Londres (1974-1977). Depuis 1977, il était vice-ministre des affaires étrangères.]

GRÈCE : faire preuve d'exigence

A M. Christos Rokofyllos, ambassadeur de Grèce, M. Mitterrand a déclaré : « *L'ambition de la France et de la Grèce de faire entendre leurs voix les conduit à faire preuve d'exigence dans la conduite de leurs propres affaires et du changement que leurs peuples ont souhaité.* »

[M. Christos Rokofyllos, né en 1931 est avocat et homme politique. L'ambassade de Paris est son premier poste diplomatique. Diplômé de sciences pénales de l'Institut de criminologie et docteur en droit de l'université de Paris, il est inscrit au barreau d'Athènes depuis 1956. Assistant en sciences pénales de la faculté de droit d'Athènes, il est révoqué en 1969 par la junte militaire. Avocat de la défense dans de nombreux procès politiques, il est un des militants du mouvement de résistance Défense démocratique qui sera, après le rétablissement de la démocratie, intégré au Pasok, parti du premier ministre, M. Papandreou. Député de 1977 à 1981, il était depuis cette date gouverneur de la Banque agricole.]

RWANDA : la justice contre l'égoïsme

A M. Bonaventure Ubalijoro, ambassadeur du Rwanda, le président a rappelé que « *les principes de la justice internationale doivent prévaloir sur les intérêts économiques égoïstes et qu'il ne saurait y avoir de véritable communauté internationale tant que les deux tiers de la planète continueront à vivre dans la pauvreté en subissant les effets des graves désordres économiques et financiers internationaux* ».

[M. Bonaventure Ubalijoro, né en 1938, a fait des études supérieures aux Etats-Unis (université de Virginie). Il est entré dans l'administration en 1961 au ministère de l'intérieur et des affaires judiciaires, puis il a été directeur de la Caisse d'épargne du Rwanda et administrateur de l'Institut de médecine tropicale de Kigali avant de devenir ambassadeur en Ouganda (1973) et aux Etats-Unis (1976).]

GUINÉE-BISSAU : le nouvel ordre économique

M. Mitterrand a plaidé en faveur d'un « *ordre économique mondial plus juste* » en recevant l'ambassadeur de Guinée-Bissau, M. Mario Cabral. « *La France*, a-t-il déclaré, *répond, dans la mesure de ses moyens, aux aspirations légitimes des pays en voie de développement, et plus particulièrement des pays les moins avancés* ».

● *M. Gilles Curien*, ancien ambassadeur de France à Berne, dirigera la délégation française à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui doit reprendre le 9 novembre à Madrid, a-t-on indiqué mercredi 6 octobre au Quai d'Orsay. La conférence de Madrid, qui réunit les trente-cinq pays signataires de l'Acte d'Helsinki, s'était ouverte le 11 novembre 1980, elle est suspendue depuis le 12 mars.

A travers le monde

Inde

● LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES, M. Francis Gutmann, venant du Pakistan, est arrivé, jeudi 14 octobre, à New-Delhi, pour une visite de quatre jours au cours de laquelle il devait s'entretenir avec les responsables de la diplomatie indienne des relations bilatérales franco-indienne et prendre connaissance des préparatifs de la visite officielle de M. Mitterrand en Inde à la fin du mois prochain. — *(A.F.P.)*

Turquie

● M. ECEVIT LIBÉRÉ DE PRISON. — La peine de prison que purge actuellement l'ancien premier ministre, M. Bulent Ecevit a été réduite des cinquante-quatre jours restant à courir par la Cour de cassation militaire. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● LES REFUGIES D'OUGANDA. — Le gouvernement rwandais s'est réuni, jeudi 14 octobre à Kigali, pour étudier les moyens de faire face à l'afflux de réfugiés rwandais en provenance du sud de l'Ouganda (*le Monde* du 14 octobre). La plupart d'entre eux — entre 20 000 et 25 000 personnes, — sont sans abri. Il s'agit d'enfants, de femmes et de vieillards démunis et contraints, par les autorités ougandaises, d'évacuer leurs habitations pour rejoindre des camps déjà surpeuplés du H.C.R. (Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies). Des contacts ont été établis entre Kigali et Kampala. — *(Reuter.)*

● LES DEPOUILLES DE CINQ MILITAIRES AMERICAINS disparus au combat ont été remises le jeudi 14 octobre à Hanoï à des représentants du gouvernement américain, apprend-on de source officielle vietnamienne. Ni l'identité, présumée ou vérifiée, des militaires disparus, ni le nom des envoyés du gouvernement de Washington n'ont été révélés. — *(A.F.P.)*

LA RENCONTRE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES

M. Mauroy insiste sur la nécessaire union de la majorité

M. Pierre Mauroy s'est adressé aux députés et aux sénateurs communistes, jeudi 14 octobre, à l'Assemblée nationale, à la fin d'une journée de travail, au cours de laquelle les élus du P.C.F. avaient dialogué avec MM. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, Jean Auroux (travail), Laurent Fabius (budget), Jean-Pierre Chevènement (recherche et industrie), Pierre Bérégovoy (affaires sociales), Jean Le Garrec (emploi) et Marcel Rigout (formation professionnelle). MM. Alain Savary (éducation) et Anicet Le Pors (fonction publique), également présents, n'ont pu, faute de temps, prendre la parole ; une autre rencontre est prévue avec ces deux ministres.

Les thèmes abordés successivement au cours de la réunion ont donné lieu, de la part des parlementaires communistes, à des propositions et à des critiques, sans que ces dernières, a indiqué M. Mauroy, détériorent le climat. M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a souligné, pour sa part, la volonté des élus communistes de contribuer de façon positive et constructive à résoudre les difficultés auxquelles se heurte l'action du gouvernement. Les propos tenus par MM. Mauroy et Lajoinie après la réunion font apparaître, comme les échanges de la journée, que, dans l'action commune, se dessinent, de part et d'autre, des perspectives différentes à moyen terme. Le premier ministre recherche l'unité de sa majorité sur sa politique, à l'approche de l'épreuve des élections municipales. Le P.C.F. entend affirmer sa personnalité, en vue de la même échéance.

Décidés à assurer l'union de la gauche pour ces élections, afin de mobiliser l'électorat, les responsables socialistes du gouvernement ont pu vérifier leur hypothèse, selon laquelle le comportement critique du P.C.F. vise à appuyer les conditions qu'il met à cette union et sa revendication d'y prendre toute sa place, en particulier dans les villes où il dirige cette union. La journée de jeudi, au cours de laquelle il n'a pas été question de ces élections, aura cependant servi, aussi, à fixer le cadre politique dans lequel doivent reprendre, prochainement, les négociations entre les deux partis sur la composition des listes. Il semble que l'on aille, sur cette question, vers des concessions mutuelles, les socialistes acceptant de reconduire, en tête de liste, certains maires communistes, dont le parti était devenu minoritaire, à gauche, l'an dernier, et les communistes acceptant, de leur côté, de ne pas avoir la majorité des sièges sur ces listes.

PATRICK JARREAU.

Intervenant le dernier, devant les élus du P.C., M. Mauroy a souhaité que les partis de la majorité œuvrent ensemble dans le même esprit qu'après la Libération et il a rappelé, à ce propos, les appels à l'effort collectif lancés en 1946 par Maurice Thorez. Le contexte politique, économique et social est aujourd'hui différent, mais, selon le premier ministre, les formations de gauche doivent exprimer, à présent, la même détermination à assurer le redressement du pays.

M. Mauroy a notamment déclaré : *« Je crois indispensable de ne pas renouer avec des débats qui, dans le passé, ont miné la gauche. Certes, il est vrai que l'histoire n'est pas faite seulement des conflits des hommes. Elle est façonnée aussi par leurs rêves et par leur utopie. Et la gauche doit toujours être porteuse d'espoir.*

» Mais il ne faut pas confondre rêve et illusions. Et, à ceux qui seraient tentés de reprendre à leur compte le « tout est possible » *lancé en 1936, je voudrais répondre :* « Non, tout n'est pas possible tout de suite. » *Gouverner, c'est faire des choix, arrêter des priorités, respecter un calendrier. »*

Mettant dans son propos beaucoup de formes afin de ne pas froisser son auditoire, le premier ministre a ensuite invité les communistes à veiller à ce que leurs éventuelles critiques, dont il ne conteste pas la légitimité, n'ébranlent pas trop dangereusement la solidarité majoritaire : *« J'admets tout à fait que des décisions puissent déplaire et être critiquées,* a-t-il souligné, *mais ne nous leurrons pas, il ne peut y avoir d'action gouvernementale qui soit, sur tous les points, populaire. Nous avons été amenés à prendre, et nous serons certainement, dans l'avenir, conduits à arrêter des mesures impopulaires. Nul ne peut accepter les aspects positifs et rejeter les aspects négatifs. La majorité doit être solidaire, ce qui ne veut pas dire qu'elle doit automatiquement approuver le gouvernement. »*

Trois impératifs

M. Mauroy a rappelé les principaux objectifs de la politique gouvernementale, dont la réussite implique, dit-il, trois impératifs : *« justice, rigueur et responsabilité »*.

Cet exposé introductif du premier ministre a suscité peu d'interventions. Trois parlementaires seulement ont pris la parole. L'essentiel avait déjà été dit au cours des échanges de vues avec les différents ministres invités.

Chacun s'accorde à dire, de part et d'autre, que les échanges de vues ont été fructueux. Sur le sujet le plus controversé par les communistes, depuis plusieurs jours, celui du financement de la Sécurité sociale, le gouvernement s'est montré ouvert à quelques compromis. Les parlementaires du P.C. acceptent le postulat de M. Mauroy selon lequel l'objectif du gouvernement doit être de combler définitivement le déficit de la Sécurité sociale, ce qui signifie que, si telle ou telle mesure préconisée par le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale est jugée mauvaise, il convient d' *« en trouver une autre qui soit équivalente ». « Je dois dire que ceux qui m'ont interrogé ont tout à fait approuvé cette façon de voir »,* indiquait le premier ministre à l'issue de la rencontre.

Dans le détail des discussions, M. Bérégovoy a fait comprendre à ses interlocuteurs qu'il ne s'accrochera pas à la proposition gouvernementale visant à soumettre les préretraités à une cotisation similaire à celle des salariés. Cette mesure, d'ailleurs, est également contestée par les députés socialistes. M. Mauroy a confirmé que le gouvernement est disposé à étudier toute solution de rechange — car il s'agit, de toute façon, de récupérer environ 2 milliards de francs — et qu'il l'est d'autant plus que les départs en préretraite constituent un des piliers du système des contrats de solidarité que M. Le Garrec souhaite développer.

Les élus communistes ont proposé que les préretraités soient tous exemptés de cotisation ou, au moins, que le champ de l'exonération déjà prévue pour les « petits et moyens » retraités soit élargi. Le projet de loi prévoit que seront exonérés les préretraités dont le revenu de remplacement est inférieur au SMIC. M. Lajoinie a proposé que l'exonération soit étendue aux revenus inférieurs à deux fois le SMIC. Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a estimé, à ce sujet, qu'un financement compensateur pourrait être assuré en augmentant les pénalités infligées aux patrons qui n'acquittent pas leurs dettes à l'égard de la Sécurité sociale.

Les échanges de vues sur l'opportunité de procéder à une déconnexion des taux d'intérêt pour favoriser le développement de l'appareil productif (*le Monde* du 15 octobre) ont confirmé les convergences déjà soulignées par M. Mauroy. *« Nous sommes entendus du gouvernement »,* a indiqué M. Lajoinie. Les élus du P.C. demandent, toutefois, que l'octroi de crédits publics à bas taux d'intérêt soit soumis à des critères *« très rigoureux »* afin que ces crédits *« ne fassent pas la part aux gaspillages »*.

Le premier ministre a, d'autre part, donné une satisfaction aux élus du P.C. dans le domaine de la politique charbonnière, en indiquant que les Charbonnages de France pourront à l'avenir maîtriser complètement le marché français du charbon en prenant le contrôle des importations. Il a souhaité que les Charbonnages de France, dont la présidence est assurée par un dirigeant communiste, M. Georges Valbon, tiennent compte de cette nouvelle donnée dans la définition de leur politique (lire page 31), M. Lajoinie a constaté qu'il y a là « déblocage » et il s'en est réjoui.

Sur d'autres points, en revanche, les débats n'ont pas rapproché les thèses en présence. En ce qui concerne la « reconquête du marché intérieur », thème sur lequel le P.C. mène campagne, M. Delors n'a pas exclu de retenir, à l'avenir, certains critères de sélectivité du crédit pour accorder un « bonus » aux entreprises qui feraient, dans ce domaine, des efforts particuliers, mais on indiquait, jeudi soir à l'hôtel Matignon, que s'il est possible de concevoir que le gouvernement fasse, sur ce terrain, *« un bout de chemin »* avec les communistes, il serait sans doute difficile d'aller « très loin », les points de vue étant *« difficilement conciliables »*.

En ce qui concerne l'instauration d'un forfait hospitalier de 20 F par jour — toujours pour contribuer à l'équilibre de la Sécurité sociale, — chacun est resté sur sa position. A ce sujet M. Lajoinie a indiqué que les élus du P.C. n'ont pour le moment aucune contre-proposition à présenter à M. Bérégovoy.

De même, les divergences relatives à une éventuelle revalorisation des bas salaires — à la sortie de la période de blocage — et à la poursuite de la politique de réduction de la durée du travail n'ont pas été atténuées.

M. LAJOINIE : ne pas farder la réalité

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré que l'échange de vues avait été *« franc et positif »*. Les parlementaires communistes, a dit M. Lajoinie, ont fait écho aux réactions qu'ils enregistrent dans le pays, *« sans farder la réalité, y compris quand il s'agissait d'exprimer une insatisfaction et même un mécontentement »*. M. Lajoinie a précisé qu'il ne s'agit pas, pour les parlementaires communistes, de *« prendre en compte ce qui est positif dans l'action gouvernementale et laisser le négatif à d'autres »*.

Les parlementaires communistes ont *« souligné les freins, les difficultés »*, qui entravent le *« renouveau économique national »*, a dit M. Lajoinie. Le président du groupe communiste de l'Assemblée a cité *« les difficultés qui résultent de l'héritage »* et celles qui tiennent au comportement *« des forces de la droite et du capital »*, voire à celui *« de certaines forces économiques, y compris dans les entreprises nationalisées »*.

« Nous avons souligné auprès du gouvernement que, à notre avis, il est totalement indissociable de rechercher le relèvement du pouvoir d'achat, notamment des travailleurs, des petits et moyens salariés, en veillant à leur protection sociale, (...) et d'aller vers le redressement économique national », a indiqué M. Lajoinie. Les travailleurs, a-t-il ajouté, doivent *« trouver leur compte »* à ce redressement. M. Lajoinie a souligné la nécessité de mesures de justice sociale et fiscale, notamment dans le budget de 1983, et de mesures de *« lutte contre le chômage, pour l'emploi »*.

A l'hôtel Matignon on constate, que la « modération » et la « volonté de construire » ont prévalu, tout au long de cette journée, et on estime que le bilan de cette rencontre apparaît donc globalement positif, ce qui constitue pour le premier ministre un sujet de satisfaction d'autant plus apprécié que, jusqu'au dernier moment, il avait quelque peu craint qu'il n'en fût autrement.

ALAIN ROLLAT.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Henri Malberg, chef de file des communistes parisiens

Les communistes parisiens préciseront lundi 18 octobre leur attitude en ce qui concerne les élections municipales au cours d'une conférence de presse que donneront MM. Henri Meillat, président du groupe communiste au Conseil de Paris, et Henri Malberg, secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F. C'est ce dernier qui sera chef de file des candidats communistes dans la capitale pour les élections municipales de mars 1983.

La campagne parisienne du parti communiste sera tout d'abord présentée comme un enjeu national afin d' *« accentuer le renouveau de la gauche »*. Les communistes affirment que la capitale offre une *« image inversée »* de la réalité française puisque l'action de la Vᵉ République a eu pour effet d'évincer les jeunes et les ouvriers et de ne laisser subsister que *« les activités du secteur tertiaire, les bourgeois et les personnes âgées »*. Les communistes proposent donc dans leur programme d'inverser cette tendance.

Les négociations en vue de la constitution de listes d'union de la gauche ne commenceront qu'à partir du 21 octobre, lorsque le P.S. aura désigné ses propres candidats. Les communistes qui affirment qu'ils n'ont pas de volonté *« dominatrice »*, attendent qu'il en soit de même de la part de leurs alliés.

Un problème ne manquera pas de se poser : celui du sort de M. Henri Fiszbin. Tête de file des communistes en 1977, alors secrétaire de la fédération de Paris du P.C., élu conseiller de Paris dans le XIXᵉ arrondissement. M. Fiszbin est considéré par ses pairs comme s'étant mis de lui-même hors du parti pour avoir créé en mai 1981 une structure réputée contestataire. Rencontres communistes. Bien qu'exclu du groupe communiste de l'Hôtel de Ville (il figure désormais avec trois autres élus communistes parmi les non-inscrits), M. Fiszbin a demandé à figurer sur les futures listes d'union de la gauche.

Les socialistes y semblent, pour le moment, plutôt favorables, mais les communistes ont une attitude tout à fait restrictive. Au secrétariat de la fédération de Paris on affirme même que *« le simple fait de poser cette question hypothéquerait lourdement les chances de la gauche à Paris »*. On précise que le fait de proposer que M. Fiszbin figure sur des listes d'union de la gauche *« serait ressenti comme une opération dirigée contre le parti communiste »*.

Les sections et les cellules du P.C. parisien sont actuellement saisies des propositions de candidatures émanant de leur direction fédérale et notamment de celle de M. Henri Malberg, secrétaire de la fédération de Paris, qui sera le chef de file des communistes dans la capitale et qui se présentera dans un arrondissement de l'est, le dix-neuvième ou le vingtième.

Les communistes, qui avaient eu en 1977 vingt-deux élus (dont M. Fiszbin) contre vingt en 1971, distançaient alors le P.S. qui n'avait emporté que quatorze sièges. Les listes d'union de la gauche avaient recueilli au premier tour des dernières élections municipales 32,09 % des voix dans Paris contre 28,75 % en 1971. La gauche depuis cinq ans occupe six secteurs : celui constitué par les deuxième et troisième arrondissements et ceux qui correspondent au onzième arrondissement, au treizième, au dix-huitième, au dix-neuvième et au vingtième.

Dans tous, sauf le premier de ceux-ci, les élus communistes sont plus nombreux que leurs alliés (*le Monde* du 23 septembre 1982). Pourront-ils conserver dans les secteurs forts de la gauche les premières places sur les listes comme ils l'avaient fait en 1971 et en 1977 ne laissant alors aux socialistes la tête de liste que dans les autres secteurs qui sont des bastions de la droite ? Ce sera là aussi un des sujets essentiels de la négociation. Les communistes assimileront-ils leurs têtes de liste élues en 1977 à des maires sortants et demanderont-ils comme l'a fait maintes fois M. Marchais que l'union se fasse autour d'eux ?

Les socialistes se référeront-ils aux scrutins les plus récents (législatives de 1978 et 1981, et présidentielle de 1981) pour faire valoir que leur audience est beaucoup plus importante que celle des communistes ? Souligneront-ils qu'au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981, M. Marchais n'a recueilli que 9,18 % des voix alors que M. Mitterrand en obtenait 24,58 % dans la capitale ?

A la fédération départementale du P.C., on nie que le parti soit en crise à Paris et on affirme que le seul souci *« des travailleurs est que le cap à gauche soit bien maintenu »* On préfère expliquer qu'après des années de réflexion et de discussions sur la stratégie politique, les communistes sont maintenant à pied d'œuvre pour mettre en application les orientations du vingt-quatrième congrès.

Les communistes parisiens considèrent que leur fédération se porte bien. Ils revendiquent officiellement quelque vingt-six mille adhérents et ils estiment que depuis 1970 ils sont passés de vingt mille à vingt-neuf mille pour se retrouver au chiffre d'aujourd'hui. La fédération de Paris se trouverait donc parmi les cinq premières du parti. La baisse enregistrée ne doit pas être, selon eux, considérée comme un recul. Ils expliquent que la baisse de la population parisienne, qui a surtout affecté les jeunes et les ouvriers, a touché les catégories dans lesquelles le P.C. recrute le plus et qu'il a, en définitive, bien résisté à ce mouvement.

A. P.

M. CHEVÈNEMENT SE PRONONCE EN FAVEUR DE M. SARRE

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a indiqué, jeudi 14 octobre, à Antenne 2, qu'il est *« plutôt pour M. Georges Sarre »* dans la compétition qui oppose ce dernier à M. Paul Quilès pour l'investiture de la fédération de Paris du P. S. aux élections municipales.

Le ministre d'Etat, qui avait fondé le CERES, en compagnie de M. Sarre, a estimé que le P.S. devait en partie à son ami l'implantation des socialistes dans le monde du travail (M. Sarre a créé les premières sections d'entreprises du nouveau P.S.). *« C'est aussi un bon connaisseur des choses de Paris »,* a ajouté M. Chevènement, qui considère M. Quilès comme un *« homme de qualité ». « Mais je ne pense pas qu'il faille sortir de Polytechnique pour porter haut les idéaux du socialisme »,* a-t-il (M. Quilès est polytechnicien).

M. Sarre, qui n'a aucunement l'intention de retirer sa candidature avant le vote des militants, le jeudi 21 octobre, a estimé, mercredi 13 octobre, au cours d'une conférence de presse que *« les primaires sont une bonne chose »*. Il a également déclaré, faisant référence au congrès constitutif de l'actuel parti socialiste, en 1971, à Epinay : *« M. Quilès a dit que beaucoup de militants socialistes sont mitterrandistes. Moi, je peux dire que je l'étais en 1971. »* M. Sarre voulait sans doute rappeler, sans le dire, que M. Quilès n'a adhéré au parti socialiste qu'en 1972.

POLITIQUE

LES PARTIS ET LA POLOGNE

LA POSITION DES MINISTRES COMMUNISTES

L'Humanité évoque, vendredi 15 octobre, l'article du *Monde*, daté du même jour, *sur le « tour de table »* auquel avait donné lieu, le 13 *octobre*, au conseil des ministres, la situation en Pologne. Le quotidien du P.C.F. ne dément pas la version que nous avons donnée de la déclaration faite, au nom des ministres communistes, par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, qui avait souligné que les solutions aux problèmes posés à la Pologne doivent partir des « acquis » d'août 1980.

L'Humanité affirme, en revanche, que le ministre n'a fait aucune déclaration à la sortie du conseil des ministres. Nous sommes au regret de devoir démentir à notre tour ce démenti, en confirmant que M. Rigout avait bien exprimé à l'auteur de l'article, *mercredi* 13 *octobre*, dans la cour de l'Elysée, son accord avec la déclaration faite par le président de la République, devant le gouvernement, sur la situation en Pologne.

L'U.D.F. RENOUVELLE SON APPEL AUX MAIRES

L'U.D.F. a renouvelé jeudi matin 14 octobre, son « *appel aux maires de France pour encourager la solidarité entre les peuples de France et de Pologne, à la suite de la mise hors-la-loi du syndicat Solidarité.* »

M. Jean-Pierre Soisson, député (U.D.F.-P.R.), maire d'Auxerre a formulé un certain nombre de propositions concrètes pour « *accueillir, loger et trouver un emploi aux familles et aux étudiants polonais expulsés au réfugiés en France* » et pour « *intensifier l'aide humanitaire au peuple polonais par l'intermédiaire de l'Eglise de Pologne* », « *seule force* » capable désormais, selon lui, d'acheminer cette aide sans qu'elle soit détournée. M. Soisson a souhaité que de nouveaux comités d'aide à la Pologne soient créés dans toutes les villes de France en liaison avec l'épiscopat de Pologne (1).

(1) Bureau français de coordination avec l'épiscopat de Pologne : 39, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 634-34-58.

M. MITTERRAND VEUT-IL MODIFIER LE ROLE DE LA COUR DES COMPTES ?

M. Mitterrand, lors du dernier conseil des ministres (*le Monde du 14 octobre*), a demandé à la Cour des comptes de « *rassembler des informations précises sur les hautes rémunérations, les privilèges et les avantages injustifiés dont bénéficient certaines catégories* ».

Deux députés R.P.R., M. Michel Barnier (Savoie), et Philippe Séguin (Vosges), ce dernier étant lui-même ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, demandent au premier ministre comment il convient d'interpréter cette déclaration.

Ils demandent aussi au premier ministre « *de préciser à quelle catégorie de citoyens ces propos font allusion et s'il s'agissait, par exemple, de personnes privées n'appartenant pas à la fonction publique, de quels moyens, notamment juridiques, la Cour des comptes dispose pour s'acquitter de cette tâche nouvelle* ».

M. JOSPIN : il faut admettre les erreurs et les replis provisoires

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a continué, jeudi 14 octobre à Paris, sa campagne de mobilisation des militants devant les représentants des groupes et sections socialistes d'entreprises de la région parisienne.

Le premier secrétaire a souligné que « *la situation fondamentale* » de la France — celle d'une société capitaliste — « *ne sera pas modifiée en un an ni même en dix ans* ». « *Elle ne changera fondamentalement*, a-t-il dit, *qu'au terme d'un long processus, conquis accepté, sanctionné par le suffrage universel, ménageant les libertés.* »

Evoquant les récentes manifestations des « *classes moyennes* », M. Jospin a déclaré : « *Ce n'est pas la rue qui va nous émouvoir. Nous y sommes allés plus souvent qu'à notre tour, dans la rue !* ». Selon lui, « *la droite escamote le passé, occulte l'avenir, mais hurle au présent. Elle cherche sur le terrain économique et social à alimenter les réactions corporatistes et catégorielles.* » « *Nous ne cédons pas aux pressions de la droite* », a-t-il dit en faisant référence aux déclarations de M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui pense, à propos du gouvernement, le contraire.

« *Nous avons choisi la démocratie*, a-t-il ajouté. *Donc nous devons convaincre. Dans les systèmes totalitaires, on peut avoir tort et gagner. En démocratie, on peut avoir raison et perdre si on ne sait pas convaincre, entraîner. Cela suppose, parfois, de passer des compromis. Il faut donc aller sur le terrain, parler aux gens, expliquer, montrer les progrès, montrer les contraintes, admettre les erreurs et les replis provisoires. Ne mentons pas sur ce que nous faisons. Les gens veulent la vérité.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La gestion de la S.N.C.F.

L'Assemblée nationale a poursuivi, jeudi 14 octobre, la discussion des articles du projet de loi d'orientation des transports intérieurs.

L'article 21 fixe la composition du conseil d'administration de la S.N.C.F. à compter du 1er janvier 1983 et le mode de désignation de son président. Le conseil d'administration sera composé, comme à l'heure actuelle, de dix-huit membres : sept représentants de l'Etat, cinq personnalités et six membres — dont un cadre — élus par les salariés de la S.N.C.F. et de ses filiales. L'Assemblée a adopté un amendement de la commission de la production précisant que parmi le personnalités choisies figure au moins un représentant des usagers.

L'article 22 donne la possibilité aux régions d'instituer, auprès de chacune des vingt-cinq directions régionales de la S.N.C.F., une commission consultative chargée d'évaluer les conséquences des activités de la société nationale sur la vie économique et sociale locale. L'Assemblée, suivant l'avis de la commission, a renvoyé à un décret en Conseil d'Etat le soin de préciser la composition des commissions consultatives ainsi que leurs attributions.

L'article 34 pose le principe de l'autonomie de gestion de la S.N.C.F. et définit les rapports entre le futur établissement public et l'Etat, rapports qui seront précisés dans le cahier des charges et un contrat de plan.

M. Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, considère qu'il faut « *dénoncer l'illusion selon laquelle la S.N.C.F. pourrait rétablir son équilibre financier sans concours extérieur* ». Cependant, a-t-il ajouté, l'aide de l'Etat ne doit pas se comprendre comme « *un bouche-trou* », mais comme « *une contribution dynamique à la réussite des missions de l'entreprise* ». Aussi, sur proposition du gouvernement, l'Assemblée a précisé que le concours de l'Etat à la S.N.C.F. tient compte « *des objectifs d'assainissement progressif de sa situation financière. Il l'incite à développer ses activités ainsi qu'à améliorer sa gestion, sa productivité et ses résultats financiers.* »

Les articles 27 et 28 traitent des périmètres de transports urbains qui favorisent le développement des moyens par regroupement de communes, et des plans de déplacements urbains, qui élargissent la notion de plans de circulation en s'appliquant à toutes les formes de transports.

Selon un amendement de la commission de la production adopté par l'Assemblée, le plan de déplacements urbains « *a comme objectif une utilisation plus rationnelle de la voiture et assure la bonne insertion des piétons, des deux-roues et des transports en commun* ».

La suite du débat est renvoyée à vendredi 15 octobre. — P. V.

MÉCONTENTEMENT DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

Plusieurs centaines d'attachés d'administration centrale et de secrétaires adjoints des affaires étrangères ont manifesté dans la rue à Paris, jeudi 14 octobre, à l'appel de leurs associations (*le Monde* du 14 octobre). Le cabinet du premier ministre a refusé de recevoir leur délégation, mais une audience leur sera accordée prochainement.

Dans un communiqué, les associations estiment que « *l'attitude de la fonction publique à leur égard est inadmissible et incompréhensible.* »

INCIDENTS AU SÉNAT A PROPOS DE PÉTITIONS SUR LES DOM

Un très vif débat s'est engagé, jeudi 14 *octobre*, en séance de nuit, au sujet de deux pétitions de conseillers généraux de la Réunion et de la Martinique hostiles à la réforme du régime électoral des conseils généraux des DOM proposée par le gouvernement. Ces conseillers estiment qu'en dotant les DOM d'une assemblée locale unique élue au scrutin proportionnel on porte atteinte à la Constitution en rompant avec le principe de l'égalité des Français devant le suffrage universel.

Rapporteur de la commission des lois, M. Virapoullé (Un. centr., la Réunion), favorable à ces pétitions, s'en prend avec une telle violence aux auteurs du projet gouvernemental que le président de séance doit lui demander de modérer ses propos.

Le rapporteur qualifie le projet d'« *escroquerie politique* (...). « *Tout cela*, conclut-il, *est abominable. Ce que le général Jaruzelski fait en Pologne n'est pas différent...* »

Ces propos provoquent de très vives réactions : « *Vous insultez le gouvernement* », proclame M. Gargar (appar. P.C., Guadeloupe). M. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône) : « *C'est scandaleux ! Je quitte la séance !* » M. Dagonia (P.S., Guadeloupe) estime qu'il serait « *inopportun d'examiner les pétitions ce soir* ». M. Gargar, lui, demande qu'elles soient « *classées sans suite* ».

Le gouvernement, absent du débat, a jugé qu'il n'avait pas à être représenté dans une « *affaire interne au Sénat* ».

En définitive, à la demande du groupe centriste, les deux pétitions sont renvoyées devant la commission (solution intermédiaire), par 196 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.).

« *Manœuvre dilatoire. Nous sommes contre cette comédie* », proteste M. Gargar. — A. G.

Le droit local alsacien et mosellan

M. BOCKEL (P.S.) A PRÉSENTÉ SON RAPPORT A M. DEFFERRE

De notre correspondant.

Mulhouse. — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, s'est rendu jeudi 14 octobre à la préfecture de Colmar pour assister à la présentation du rapport de M. Jean-Marie Bockel, député P.S., sur « *les conditions dans lesquelles est actuellement réalisée l'harmonisation du droit national et du droit local alsacien et mosellan* ». Ce rapport, rédigé au terme d'une mission parlementaire confiée au député du Haut-Rhin par le premier ministre en mars dernier, comporte trois parties : l'enracinement historique du droit local, les éléments du droit local et les propositions pour un mécanisme d'harmonisation.

Dans sa conclusion, M. Bockel propose la création d'une commission permanente ouverte aux usagers du droit local, aux élus et à des représentants de l'administration et qui siégerait à Strasbourg. Le rôle de cette commission serait, « *sur saisine du secrétariat général du gouvernement, de réunir tous les éléments d'information susceptibles de renseigner le gouvernement en matière de droit local* ».

Les études de la Ville de Paris

UNE LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OCRA

M. Jacques Deleplanque, gérant, directeur général de l'OCRA, nous a adressé la lettre suivante par laquelle il use de son droit de réponse :

Mis en cause dans votre article concernant les études de la Ville de Paris (*le Monde* du 11 octobre), tant sur le plan personnel, qu'en celui de gérant de l'OCRA, je vous demande, en vertu du droit de réponse, de bien vouloir publier cette lettre au même emplacement que l'article cité en référence :

1) La société OCRA n'a jamais réalisé d'études d'O.P.A.H. pour le compte de la Ville de Paris ou de ses mandants ; quand elle a été créée, ces études étaient déjà en cours de réalisation ; l'activité de l'OCRA est tout autre, puisqu'elle réhabilite ponctuellement des bâtiments anciens. Elle n'a jamais compté parmi ses clients ni la Ville de Paris ni aucune des sociétés dont vous faites état dans votre article ;

2) Le siège de la société OCRA a été très *régulièrement* transféré au 8, boulevard Pasteur, à Paris (15e), comme en fait foi la photocopie de K BIS jointe à cette lettre. Vos propos faisant état d'un départ sans laisser d'adresse du 153 *bis*, rue Beillard sont inexacts ;

3) Je vous précise, en outre, que je n'ai jamais appartenu au CRESPU à quelque titre que ce soit et *a fortiori* comme directeur général. Vous vous êtes livré à un amalgame avec l'organigramme d'un G.I.E. (Groupement d'intérêt économique) auquel l'OCRA appartient au *même titre que* le CRESPU.

Je me réserve le droit de tirer toute conséquence de ces inexactitudes.

Publications judiciaires

Par arrêt en date du 8 juillet 1982, la 9e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné :

— DISCEPOLO Jacques, né le 18 octobre 1921 à Marseille, demeurant 8, avenue des Camoins, Le Chesnay (78), à trois ans d'emprisonnement dont deux ans avec sursis pour infraction sur les changes et les douanes ;

— FUMI Lucie, née le 14 mars 1941 à Trieste (Italie), demeurant chalet Marie-José, 3780 Gstaad (Suisse), à deux ans d'emprisonnement, *dont quatorze mois avec sursis pour infraction à la réglementation des changes des douanes.*

Par arrêt en date du 18 novembre 1981, la 9e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné LEANDRI Etienne, né le 7 mai 1916 à Gap (05), demeurant 16, rue Picot, Paris-16e, à seize mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale, omission volontaire de passation d'écritures.

Par arrêt en date du 29 mai 1981, la 9e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné HAGUET Gérard, né le 29 mai 1936 à Paris-11e, demeurant 14, rue Boussois, Epinay-sur-Seine (93), à huit mois d'emprisonnement avec sursis pour complicité d'omission de passation d'écritures, complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 18 mai 1982, la 11e chambre de la cour d'appel de Paris a condamné NOUAR MOHAMED, né le 30 janvier 1938 à Oran (Algérie), demeurant 3, rue des Dix-Arpents-Mauves, 95610 Eragny-sur-Oise, à trois amendes de 1 000 F pour infraction au code du travail.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris
CONDAMNATION PENALE

Par jugement (contradictoire) en date du 25 mai 1982, la 31e chambre, 1re section du tribunal correctionnel de *Paris a condamné pour non-respect des* dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail — le sieur SECHOY pour avoir courant 1976 et courant 1977, et notamment avant le 17 mars 1977, étant président-directeur général de la société anonyme *SOPREL* soumise *aux dispositions du code du travail* relatives à la *sécurité*, enfreint par une faute personnelle les dispositions de l'article 31 A du décret du 23 août 1947 en ayant omis de faire examiner à fond à douze mois d'intervalle au plus un matériel de levage palonnier et son anneau de fixation *et ce, avant* sa mise en service par la société L'Hirondelle en mai 1977.

Le sieur DAUXERRE — pour avoir à Paris, courant mai 1977, étant responsable par délégation du chef d'entreprise de l'entretien général et de répartition du matériel sur un chantier soumis aux dispositions du livre *II*, titre *III* du code du travail et à *celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute* personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, et plus spécialement les mesures particulières de protection applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en omettant de faire examiner le matériel de levage, un palonnier et son anneau de raccordement au crochet de la grue avant sa mise en service *en* vue de s'assurer qu'ils étaient conformes aux prescriptions réglementaires — art. 22 et 24 du décret du 8 janvier 1965 — le sieur SECHOY Raymond Paul, né le 17 février 1931 à Athis-Mons, Essonne, président-directeur général de société — demeurant 66, rue de Ponthieu à Paris 8e — à la peine de 4 amendes de 800 F chacune.

Le sieur DAUXERRE Claude André Alexis, né le 27 avril 1940 à Saint-Aubin-de-Locquenay, arrondissement du Mans, Sarthe, chef de chantier, demeurant 15, av. Benjamin-Franklin à Tremblay-lès-Gonesse, Seine-Saint-Denis, à la peine de quatre amendes de 800 F chacune.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *LE MONDE.*

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement (contradictoire) en date du 12 mai 1982, la 11e chambre 1re section du tribunal correctionnel de *Paris a condamné pour fraude fiscale le sieur* BAHAR *Nafpo dit Jean, né le* 2 mars 1918 à Skopje — Yougoslavie — demeurant 27, rue Lamarck, Paris-18e, à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis ;

La dame BAHAR née EIERWEYS Renée, née le 28 juin 1926 à Paris-11e, à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis ;

Le sieur CICHERO Émilio Stéphano, né le 1er avril 1920 à Modane — Savoie — négociant en vins — demeurant 36, rue des Grands-Champs, à Paris-20e, à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis ;

Le sieur PEDICINI Serge, né le 1er mars 1937 à Paris-19e, importateur *en vins*, demeurant 10, rue Daubigny à Anvers-sur-Oise — Val-d'Oise — à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait au *JOURNAL OFFICIEL* ainsi que dans les journaux *LE MONDE* et *LE FIGARO.*

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris :
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) en date du 19 mai 1982, la 31e chambre, première section du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail, pour avoir, à Paris, le 10 septembre 1980, étant gérant de la société à responsabilité limitée Imprimerie Marsoulan, établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, en laissant travailler vingt-deux salariés en leur fournissant des locaux servant de vestiaires et de lavabos *démunis d'aération*, et ce, *malgré une mise en demeure en* date du 1er avril 1980, et en laissant travailler vingt-deux salariés dans des locaux dont l'installation électrique n'avait pas été vérifiée par un vérificateur agréé, et ce, malgré une mise en demeure en date du 1er avril 1981, à la peine de vingt-deux amendes de 500 F chacune (22 × 500 F), *la dame* HOUSSAIS *Patricia, Simone*, née le 17 juillet 1957 à l'Hay-les-Roses, arrondissement de Créteil (Val-de-Marne), gérante de société, demeurant route de la Touche, à Bruyères (Essonne).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *LE MONDE.*

Pour *extrait conforme* délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris :
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) en date du 12 mai 1982, la 31e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour non-respect des dispositions de l'hygiène et à la sécurité du travail, pour avoir, à Paris, *le 14 février 1980*, étant responsable *d'un chantier soumis aux dispositions* du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements *dont le personnel exécute des travaux* du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler deux ouvriers sur le plancher d'un immeuble en construction au niveau du plan de travail et sans les dispositifs de protection collective dont la mise en place était *obligatoire*, à *la peine de deux amendes* de 500 F (2 × 500 F) le sieur MASSON Bernard, né le 8 juin 1929, à Myennes, arrondissement de Nevers (Nièvre), ingénieur, demeurant 179, bd Voltaire, Paris (11e).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce *jugement* par extrait dans le journal *LE MONDE.*

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire) rendu le 6 mai 1982, la *31e chambre*, deuxième section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail — blessures involontaires — pour avoir, à Paris, le 27 août 1980, étant responsable en sa qualité de président-directeur *général* de la société anonyme Sare *Bowe d'un chantier soumis* aux dispositions du *Livre II*, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel *exécute* des travaux du *bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux* concernant les immeubles *en* laissant travailler treize ouvriers sur un chantier ne comportant aucun dispositif de protection collective au bord d'un vide de plus de trois mètres, occasionné des blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) à la peine de treize amendes de 500 F chacune — (13 × 500 F) pour infraction au code du travail — et à 3.000 F d'amende pour le délit de blessures involontaires le sieur GARCIA Raoul, né le 16 janvier 1941 à Casablanca, Maroc, — président-directeur général de société, demeurant 62, avenue Henri-Martin Paris-16e.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *LE MONDE.*

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Nanterre.

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre en date du 15 avril 1982.

A la requête de Monsieur le Procureur de la République, le nommé COMITI Eugène, *né le 1er septembre 1943 à AJACCIO (20) demeurant 140, route de la Reine*, Boulogne-Billancourt, *a été* condamné à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis.

Pour s'être, à Boulogne-Billancourt, courant 1977, 1978 et 1979, en tout cas sur le territoire national, depuis temps non prescrit, frauduleusement soustrait, à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu, omettant volontairement de faire sa déclaration *dans* les délais prescrits.

Le tribunal a ordonné la publication par extraits du présent jugement dans le *JOURNAL OFFICIEL de la République Française* et dans *LE MONDE* et l'affichage pendant trois mois sur les panneaux réservés à l'affichage publications officielles à Boulogne-Billancourt et sur la porte extérieure de l'établissement professionnel de COMITI, à ses frais.

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

Extrait des minutes du secrétariat-greffe de la cour d'appel de Versailles

Par arrêt du 27 mai 1982, la cour d'appel de Versailles, a condamné *M. DES GEORGES* Marie, Raymond, *président-directeur général de la société* anonyme Frank Arthur, déclarée civilement responsable dont le siège est à Paris-8e, 134, boulevard Haussmann, demeurant à Paris-7e, 201, bd Saint-Germain, à la peine de 30.000 F d'amende pour publicité mensongère, *délit commis en avril 1978* à Versailles.

A ordonné la publication dudit *arrêt*, par extraits, dans le journal *LE MONDE.*

Extrait des minutes du greffe du tribunal de grande instance de Paris.
CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement (contradictoire), rendu pour fraude fiscale le 29 avril 1982, la 11e chambre, deuxième section du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour fraude fiscale — à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et à 20.000 F d'amende — le sieur GALARD *Lucien, Léon*, Narcisse, né le 3 *juillet* 1923 à *Vallet* — *arrondissement de Nantes — Loire-Atlantique* — demeurant à Osmoy (Yvelines). Le *tribunal* a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *JOURNAL OFFICIEL* et dans *LE MONDE* et *LE FIGARO.*

Pour extrait conforme délivré par nous, secrétaire-greffier soussigné, à *Monsieur le Procureur de la République*, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
ET COUR D'APPEL DE PARIS

Jugement du 11 juillet 1980
et arrêt du 4 mars 1982, entre :

— le SYNDICAT NATIONAL DES PILOTES DE LIGNE, assisté de Me Henri ADER ;

— et la revue « L'AVANT-SCÈNE », assistée de Me Jean-Yves DUPEUX.

La revue « ICARE », éditée par le SYNDICAT NATIONAL DES PILOTES DE LIGNE, a consacré, en 1974, 1975 et 1976, cinq de ses numéros à SAINT-EXUPÉRY. Or, dans le no 625 de la revue « L'AVANT-SCÈNE », a paru, en 1978, le texte d'une pièce de théâtre intitulée « Du Roi Soleil au Seigneur des sables », ayant pour thème la vie de SAINT-EXUPÉRY, *qui reproduit sans autorisation de nombreux passages des textes publiés dans « ICARE », et notamment dans son tome I.*

La couverture et des pages de « L'AVANT-SCÈNE » reproduisaient de même un portrait de SAINT-EXUPÉRY fait pour « ICARE » par Laurent ISRAËL, et des photographies qui illustraient les textes publiés par « ICARE ».

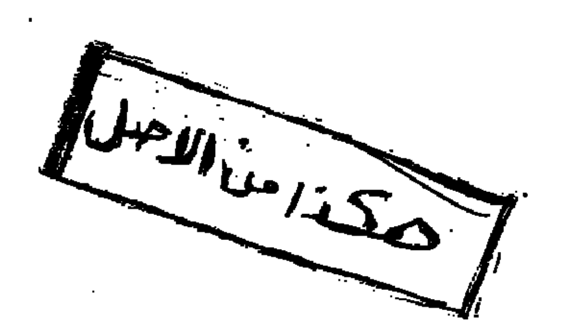
Le tribunal puis la cour ont jugé que cette publication faite par « L'AVANT-SCÈNE » *constituait une contrefaçon.*

Ils ont ordonné la confiscation et la destruction de tous les exemplaires du no 625 de « L'AVANT-SCÈNE » restant en sa possession. « L'AVANT-SCÈNE » a été condamnée à payer 60 000 F de dommages-intérêts au SYNDICAT NATIONAL DES PILOTES DE LIGNE et à supporter le coût de publications judiciaires dans *trois journaux ainsi que dans ses propres pages.*

Extraits de l'arrêt rendu par la 1re chambre de la cour d'appel de Nancy, le 1er avril 1982, condamnant M. J.-P. FERRY et l'UNION DÉPARTEMENTALE C.G.T. à 10 000 F de dommages-intérêts.

« Attendu que la SOCIÉTÉ VOSGIENNE DE PROFILAGE, la SOCIÉTÉ LE PROFIL et M. ROUBACH qualifient les écrits de l'U.D.-C.G.T. d'injurieux et de diffamatoires ; attendu que FERRY et l'U.D.-C.G.T. qui, comme il a *été dit ci-dessus*, ne contestent pas avoir écrit des propos diffamatoires sur le compte des sociétés du groupe PROFIL et de leurs dirigeants, prétendent pouvoir administrer la preuve de la véracité de leurs propos ; mais attendu qu'en réalité ils se contentent de procéder par affirmations et que la cour *chercherait en vain*, dans leur dossier, la preuve *de ce qu'ils ont écrit* ; que seule la preuve contraire s'y trouve parfois ; attendu qu'en l'espèce, le préjudice moral, causé par la publication du communiqué litigieux à des employeurs confrontés à de sérieuses difficultés économiques, est indiscutable et important...

« Condamne en conséquence FERRY et *l'U.D.-C.G.T. in solidum* à payer à la S.A. VOSGIENNE DE PROFILAGE, à la S.A. LE PROFIL et à M. Jean-Jacques ROUBACH la somme de 10 000 F à titre de dommages-intérêts, ainsi que celle de 1 000 F, en application des dispositions de l'article 700 du N.P.C.C... »


هكذا من الأصل

Le Monde

société

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. Franceschi affirme qu'« Action directe » est soutenue par des groupes palestiniens

Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, l'un des animateurs de l'ultra-gauche française, a été incarcéré, jeudi 14 octobre, et inculpé d'association de malfaiteurs, en vue de préparer ou commettre un ou plusieurs crimes par Mme Martine Anzani, premier juge d'instruction à Paris. Frédéric Oriach, qui a choisi pour défenseurs Mes Jacques Vergès et Nadine Chauvet, a également été inculpé de complicité d'assassinats et tentatives, de complicité d'attentats contre la paix intérieure, etc. Son camarade Christian Gauzens, vingt-cinq ans, doit être inculpé ce vendredi 15 octobre.

Il est encore difficile d'établir avec certitude, au regard des informations recueillies, un lien réel avec le terrorisme international. M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, a cependant déclaré jeudi à la Pierre-Saint-Martin (Pyrénées-Atlantiques) qu'il avait ***« la preuve personnelle »*** **d'une telle connexion.** ***« Jusqu'ici, on divisait le terrorisme en deux : le terrorisme interne et le terrorisme externe, même si l'on subodorait qu'il existait des liens entre eux. Aujourd'hui, j'ai la preuve qu'Action directe est soutenue par des organisations antisionistes et pro-palestiniennes. »*** **Ces appréciations ne semblent pas partagées par tous les spécialistes de la lutte contre le terrorisme.**

Le grignotage

L'étau se resserre – lentement – autour des membres du groupe Action directe. Comme si la police opérait par petites touches, méthodiques et patientes, pour mettre hors d'état de nuire une organisation aux marges mouvantes. Depuis des mois, les renseignements généraux (R.G.), la brigade anti-gang (B.R.I.) et la brigade criminelle de Paris « travaillent » ce groupe dissous, le 18 août, par le gouvernement.

Cette longue traque de la police a en fait commencé dès la fin de 1981, alors que les membres d'Action directe emprisonnés ont *tous retrouvé la liberté – soit du fait de l'amnistie, soit par le jeu de mesures de libération individuelle* – (voir encadré). L'amnistie proposée par le gouvernement et votée par le Parlement fut en effet ressentie par les policiers comme un camouflet et comme une sorte d'inconscience. En outre, au mois de mars, un informateur des renseignements généraux, Gabriel Chahine – qui avait permis l'arrestation de deux membres d'Action directe en 1980, – fut tué de deux coups de fusil de chasse... *De ce jour, les policiers se sont promis de contrer Action directe. Le hasard les servira.*

Au début du mois d'avril, une bande de jeunes pénètrent en effet dans un bar du quartier Latin. Prévenue, la police les interpelle. La vérification de leurs identités et leur fouille permet de relever l'adresse d'un parking dans un agenda. Un rien. Pourtant, le flair permet aux policiers de comprendre l'intérêt de cette information. Quelques jours plus tard, les enquêteurs arrêtent Joëlle Aubron, vingt-trois ans, et Mohand Hamani, vingt-sept ans, devant ce box, bourré d'armes, rue du Borrégo, à Paris. Le 30 juin, c'est encore le hasard qui joue. Un jeune qui gravite autour d'Action directe est arrêté dans le train Paris-Amsterdam. Il s'agit d'Eric Waucquier, vingt et un ans, porteur de faux chèques de voyage qu'il entend échanger contre des dollars. *En quelques mois, ce sont donc trois arrestations qui ont lieu, trois avertissements. Pour rien.*

Car dès cette époque, tout s'accélère. Le rythme des attentats revendiqués par Action directe s'accroît. Au mois de juillet et au mois d'août, à Paris, les attentats antisionistes et antisémites s'ajoutent à ceux visant des intérêts américains. Le gouvernement met alors en place un dispositif anti-terroriste. Les Rrenseignements généraux et la brigade antigang observent et suivent certains membres de ce groupe dissous. *La traque s'appuie maintenant sur le renseignement. En septembre,* trois hommes, *dont* Michel Camilleri, trente ans, *sont interpellés. Avec eux, ce sont deux caches d'armes et d'explosifs* qui sont mises au jour. Aujourd'hui, c'est au tour de Frédéric Oriach, vingt-neuf ans, d'être emprisonné sur la foi de documents saisis dans une consigne de la gare du Nord.

La technique retenue par les policiers est celle du « grignotage ». Action directe est attaquée comme l'on défait les pièces d'un puzzle. Bref, la méthode policière semble exclure le « coup de filet » spectaculaire. L'une des principales raisons de cette tactique est simple : les policiers savent, ou pressentent, *beaucoup de choses,* mais n'en ont *pas souvent* la preuve irréfutable. *D'où la nécessité d'être patient. D'où le choix résolu en faveur de l'arrestation en flagrant délit : tel homme* sortant d'une cache d'armes, tel autre allant chercher des documents dans une consigne, etc. Une deuxième raison explique cette tactique : la filature d'un seul membre d'Action directe nécessite le travail d'une vingtaine d'enquêteurs faisant les trois-huit, une mobilisation considérable de personnels entraînés.

Cette méthode semble efficace. Les fiches et le mémoire saisis après l'*arrestation* de F. Oriach revendiquent, *selon la police,* plusieurs attentats. Ces textes sont apparemment difficiles à interpréter. Parfois constat. Parfois autocritique. Frédéric Oriach aurait cependant écrit de sa main : *« Notre groupe a participé aux actions rue de la Baume* [une blessée grave, *contre* Minute, *avenue de La Bourdonnais* [deux morts *et près du lycée Carnot »* [trois blessés graves, plusieurs dizaines d'élèves blessés légèrement.

Le mémoire rédigé par F. Oriach ne s'arrête pas là et apporte d'autres précisions. Bourré de citations, certaines de Nietzsche, il s'en prend à la police, à *la presse, notamment* au quotidien *Libération,*et au *président de la République. Selon le secrétaire d'État à la sécurité publique, il se termine par la phrase suivante : « La Palestine vaincra, Palestine j'écrirai ton nom. »*

LAURENT GREILSAMER.

Amnistiés et libérés

M. Frédéric Oriach, qui a été inculpé jeudi, est un des bénéficiaires de l'amnistie décidée après la victoire de M. Mitterrand. Comme deux autres militants des anciens NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), MM. Michel Lapeyre et Jean-Paul Gérard, il était détenu à l'époque pour sa participation à un attentat commis en juillet 1980 contre les bureaux parisiens des chemins de fer ouest-allemands. C'est la chambre d'accusation de Paris qui a décidé en septembre 1981 que MM. Oriach, Lapeyre et Gérard pouvaient bénéficier de la loi d'amnistie, cela conformément aux réquisitions du ministère public.

Parmi les bénéficiaires de la clémence de cette époque figuraient d'autres militants d'Action directe : Nathalie Ménigon, libérée également en septembre 1981, après une grève de la faim, sur ordonnance de M. Guy Joly, juge d'instruction à Paris, et qui avait tiré sur des policiers lors de son arrestation ; son compagnon, Jean-Marc Rouillan, aujourd'hui recherché par la justice, qui avait été amnistié après le changement de majorité et libéré en août ; et Mohand Hamami, libéré par la justice en octobre 1981 après quarante jours de grève de la faim. M. Hamami, qui avait lui aussi bénéficié de l'amnistie pour certains faits qui lui étaient reprochés, a été à nouveau arrêté à Paris, en avril dernier, après la découverte d'un important stock d'armes d'Action directe dans un parking de la rue du Borrégo (vingtième arrondissement).

Au moment de la victoire de M. Mitterrand, quatorze autres militants présumés d'Action directe étaient détenus. Six devaient être libérés en juin 1981 sur instruction du garde des sceaux de l'époque, M. Maurice Faure. Les huit autres ont été libérés au mois d'août en application de la loi d'amnistie.

La contrefaçon d'un modèle proche-oriental

(Suite de la première page.)

L'assassinat du diplomate israélien, le 3 avril, avait été revendiqué en même temps à Beyrouth et à Paris, dans le second cas au moyen de tracts tirés par des militants proches d'Action directe. Les policiers de la brigade criminelle, à cette occasion, avaient aussi soupçonné les milieux turcs d'extrême gauche liés aux « squats » parisiens du mouvement français.

Le soupçon d'« internationalisation » du terrorisme français a pris corps ainsi, *mais aucun élément matériel n'est venu jusqu'à présent confirmer* la thèse d'un lien organique avec ces organisations proche-orientales ou palestiniennes. Les enquêtes sur les clandestins turcs de Paris sont en cours, encore sans résultat. Un inconnu, d'origine arabe, participait bien à la réunion de « scission » d'Action directe le 1er août, et une autre rencontre avec des Palestiniens extrémistes a bien eu lieu ces dernières semaines en province. Frédéric Oriach appelle bien de ses vœux une victoire de l'O.L.P. *Mais que prouver, que dire de plus ?*

L'histoire récente de la mouvance d'Action directe, l'étrange introduction des FRAL dans le champ miné du terrorisme en France, semblent plutôt montrer que les militants français ont rêvé, rêvent encore, rêvent peut-être plus que jamais, d'associer leur sort à celui des combattants étrangers de *« l'anti-impérialisme et de l'antisionisme »*. Mais ils ne seraient pas encore parvenus à faire de ces rêves une réalité. Les FRAL, au stade actuel des enquêtes, restent peut-être une création des amis d'Oriach, copie voulue conforme des organisations extrémistes palestiniennes ou du terrorisme de certains Etats proche-orientaux. Un parallèle volontariste, allant crescendo à mesure que les attentats sont plus meurtriers, pour prouver sa compétence et sa solidarité. Les policiers estiment que les actions des FRAL sont, sans doute, l'œuvre de Français seuls qui chercheraient, par ailleurs, à entretenir des liens avec ceux au nom de qui ils s'imaginent combattre.

C'est peut-être ce que M. Franceschi a voulu dire. Dans six mois, sans les arrestations survenues cette semaine, le lien avec le terrorisme international serait peut-être devenu vérifiable. La tentation est grande, en effet, pour des mouvements ou des Etats de se saisir d'une main aussi obligeamment tendue. A force de frapper aux portes, la mouvance d'Action directe pourrait, sans doute, s'en voir ouvrir une.

PHILIPPE BOGGIO.

Accélération

(Suite de la première page.)

Ce sondage, rapproché d'autres montrant que ce sont surtout les femmes qui sont déçues par le pouvoir actuel, ont, on le comprend, influé sur la présidence et le gouvernement.

Du coup, ce qu'il ne paraissait pas nécessaire de faire avant les élections municipales devient urgence. Que l'on ne s'y trompe pas, le président comme certains ministres, principalement M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, ne se sont pas transformés du jour au lendemain en partisans sans nuances du remboursement de l'avortement.

Leurs réserves, pour des raisons diverses – morales ou financières – demeurent. Un budget spécial I.V.G. présenté avec la loi de finances permettrait de ménager les sensibilités. On rejoint ainsi ceux qui, comme Mmes Veil ou Monique Pelletier, estiment *que l'avortement n'est pas un acte médical comme les* autres, puisque son financement ne serait pas pris en charge par la caisse d'assurance maladie.

Plusieurs points restent à éclaircir, notamment la procédure du remboursement. *Sera-t-il automatique ou bien faudra-t-il, comme on le laisse entendre,* faire une demande spéciale ? Si, avec son projet, le gouvernement espère éviter un grand débat au Parlement, il y a fort à parier qu'il n'empêchera pas une mobilisation des organisations de gauche et des féministes. Celles-ci, en effet, non seulement considèrent l'avortement comme un acte médical comme les autres mais en réclament la gratuité. Le remboursement automatique par la Sécurité sociale représente à leurs yeux une étape très importante qui permet à la fois de « déculpabiliser » celles qui y ont recours et de mettre toutes les femmes sur un pied d'égalité, quelles que soient leurs ressources.

Un remboursement non automatique et nécessitant une demande spéciale compromettrait, selon les « maximalistes », tous les effets escomptés de la dédramatisation de l'acte. *D'autant plus que cette demande s'ajouterait à celle que l'on doit déjà formuler pour avoir recours à l'I.V.G.* Il aboutirait aussi à un remboursement différé. Or, selon le ministère des droits de la femme, environ 35 % des femmes qui souhaitent une interruption volontaire de grossesse ont du mal à rassembler les fonds nécessaires.

Après avoir réclamé l'adoption rapide d'un projet de loi pour le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale, certains craignent, aujourd'hui, un excès de précipitation qui retarderait de plusieurs années la reconnaissance de l'avortement comme un acte médical.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

DÉFENSE

La visite de M. Mitterrand au camp militaire de Canjuers

« L'armée de terre participe à la dissuasion »

déclare le général Delaunay

De notre envoyé spécial

Canjuers. – Reçu par un comité militaire restreint d'officiers généraux de la 1re armée (Strasbourg), et de la Ve région militaire (Lyon), le président de la République a assisté, ce matin 15 octobre, au camp militaire de Canjuers, à une série d'exercices de l'armée de terre, dont le chef d'état-major, le général Jean Delaunay, a dit qu'ils étaient *« volontairement simples »* et *« organisés en accéléré »* pour faire gagner du temps à M. François Mitterrand qui, en fin de démonstration, a pu donner l'ordre de tir à une roquette d'exercice simulant le départ d'un missile nucléaire Pluton.

Entouré notamment de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, et Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense, M. Mitterrand s'est fait présenter les élus locaux, parmi lesquels M. François Léotard, député du Var, secrétaire général du parti républicain et maire de Fréjus, où stationne normalement le 21e régiment d'infanterie de marine engagé pour ces exercices à Canjuers. *« Les parachutistes des forces d'assistance rapides,* a expliqué le général Delaunay, *ont été mis à l'honneur par l'actualité libanaise. Mais je voulais vous montrer, M. le président de la République, que les autres composantes de l'armée de terre, et notamment les blindés et l'artillerie de la 1re armée, sont aussi capables de remplir leur mission. L'armée de terre participe à la dissuasion et, de ce point de vue, elle est une. Il n'y a pas de différence entre les appelés et les engagés. L'armée de terre est certes différenciée pour faire face à des menaces variées, mais elle est polyvalente. Traditionnellement gardienne du sol de la patrie, elle s'entraîne à faire la guerre pour que cette guerre précisément n'arrive jamais, tout en se tenant prête à réagir à l'inattendu et à accomplir toutes les missions que vous lui confierez. »* M. Mitterrand s'est entretenu, lors d'une séance confidentielle de vingt minutes, avec des officiers généraux de la 1re armée et de la Ve région militaire. Au cours de cette séance, le général Jacques de Barry, commandant la 1re armée française, a présenté au chef de l'Etat les missions et l'organisation de cette grande unité de deux cent mille hommes stationnés de part et d'autre du Rhin. Il a cité à cette occasion, des écrits antimunichois de M. François Mitterrand, en 1938, et il a évoqué le passé militaire du président de la République.

JACQUES ISNARD.

JUSTICE

AUX ASSISES DE LA CHARENTE

Les ravisseurs de M. Maury-Laribière sont condamnés à vingt ans et sept ans de réclusion criminelle

De notre envoyé spécial

Angoulême. – Au terme d'une délibération de deux heures et dix minutes, la cour d'assises de la Charente a condamné, jeudi 4 octobre, Jacques Hyver à vingt ans de réclusion criminelle et Dominique Wernert à sept ans de la même peine, en les déclarant l'un et l'autre coupables de l'arrestation illégale et de la séquestration avec menaces de mort et demande de rançon de M. Michel Maury-Laribière.

Si les deux *condamnés* ont bénéficié de circonstances atténuantes, puisqu'ils encouraient la réclusion criminelle à perpétuité, il n'en reste pas moins que la peine de vingt ans prononcée contre Jacques Hyver est la plus forte, à ce jour, dans des affaires comparables. Les accusés les plus lourdement frappés l'avaient été de condamnations allant de douze ans dans l'affaire Pitoan, jugée à Nice, à dix-huit ans pour l'affaire Thodoroff, aux assises de Paris.

C'est en vain que la défense, par la voix de Mes François Gibault et Françoise Davideau pour Jacques Hyver, et de Pierre Blady et Jean-Louis Pelletier pour Dominique Wernert, avait invoqué ces précédents en insistant aussi sur le caractère propre de l'affaire Maury-Laribière, menée par deux isolés et non point par un groupe *organisé* de truands *chevronnés*.

C'est *sans plus de résultats qu*'ils cherchèrent à tirer argument de la déposition qu'avait faite la veille le P.D.G. de Confolens, qui, dans le récit qu'il livra de son arrestation et de sa détention , avait montré une grande hauteur de vue, relatant aussi bien la dure réalité de l'épreuve qu'il eut à subir et qui lui fit croire constamment à l'imminence de sa mort, que les menus gestes d'attention dont il devait bénéficier aussi durant les douze jours de sa séquestration, entre le 28 juin et le 9 juillet 1980.

Au reste, M. Maury-Laribière et les membres de sa *famille ont* paru eux *aussi surpris* par la rigueur de cet arrêt, *surtout* en ce qui concerne Dominique Wernert, jeune femme complice certes, mais pâle comparse dans une entreprise à laquelle elle n'adhéra qu'en raison de sa passion pour Jacques Hyver, seul véritable maître d'œuvre d'une opération finalement manquée.

La longueur de la délibération semble montrer que la cour et le jury ont dû être partagés sur la peine à infliger à la jeune femme. Mais finalement ils ont presque suivi les réquisitions de l'avocat général, M. Roger Hauret, qui avait réclamé vingt ans contre Jacques Hyver et dix ans contre sa compagne.

Ont-ils pour autant rendu l'arrêt qu'attendait ce département tranquille dont ils étaient les représentants ? L'expérience montre, il est vrai, que souvent les jurys de départements comme celui-là se comportent plus rigoureusement que ceux des grandes métropoles ou de Paris où furent jugées d'autres affaires. L'enlèvement de M. Maury-Laribière était celui d'une personnalité locale importante. Il était, en outre, le fait d'un couple venu de la région parisienne, ce qui, souvent dans la campagne, n'est *pas fait* pour arranger les choses.

En ce sens, la réaction du *jury* est une de ces *réactions* de *ce qu'il* est convenu d'appeler la *« France profonde »*. *Pourtant,* le public qui s'entassait dans la salle en a été surpris et même choqué, surtout en raison de la peine infligée à Dominique Wernert et dont cette salle aurait tout à fait consenti à l'épilogue que proposait Me Jean-Louis Pelletier, c'est-à-dire une peine de prison permettant une libération immédiate après vingt-sept mois de détention.

Dominique Wernert a-t-elle été victime du silence de son co-accusé, en dépit de deux brèves interventions faites chaque fois pour décharger son amie et dire qu'elle n'avait fait qu'obéir à ses ordres ? Ce silence faisait, malgré tout, supporter à la jeune femme sinon tout le poids du procès, du moins la plus grande part. C'est à elle que furent posées toutes les questions. Son incapacité à y répondre, due autant au trac qu'à l'ignorance des vrais desseins de son ami, l'amenait même à nier maladroitement *certains faits minimes qu'elle avait reconnus* à l'instruction.

Quant à Jacques Hyver, entre « le malfaisant, l'irrécupérable » présenté par le réquisitoire de M. Hauret, *et « le garçon qui a choisi le silence par crainte de montrer sa vraie nature et sa sensibilité profonde, refusant de faire venir des témoins qui auraient pu en donner un portrait tout différent »* proposé par Me Gibault, les jurés, dans leur majorité, n'ont pas balancé.

En Charente les P.D.G. ne sont pas faits pour être séquestrés et même si leurs ravisseurs se soucient de leur procurer les médicaments dont ils ont besoin et même de leur proposer, le dimanche, un wisky, un enlèvement demeure un enlèvement, et une demande de rançon, même non satisfaite, ne saurait faire oublier le scandale qu'elle constituait.

J.-M. THÉOLLEYRE.

M. Hamza Boubakeur condamné

La treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Ferré, a condamné, le jeudi 14 octobre, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, M. Hamza Boubakeur, *ancien recteur de la mosquée de* Paris (1), qui devra, en outre, verser 10 000 francs de dommages-intérêts à M. Abdelkader Farfour, employé à la mosquée en qualité d'imam auxiliaire chargé des inhumations (*le Monde* du 29 mai).

Congédié par M. Boubakeur en janvier 1979, M. Farfour avait engagé une action *prud'homale le 27 avril suivant, devant le tribunal* d'instance du cinquième arrondissement. M. Boubakeur avait fait parvenir au tribunal d'instance, le 5 octobre suivant, un extrait d'un procès-verbal de l'assemblée générale des imams, de la Société des habous et lieux saints de l'islam, daté du 20 août, qui aurait prononcé l'excommunication de M. Farfour (*tabria*).

Mais ce document, revêtu de vingt signatures d'imams, fut dénoncé par M. Farfour comme étant un faux. En effet, sept imams devaient déclarer qu'ils n'y avaient pas apposé leur signature, les treize autres faisant savoir qu'ils n'avaient pas pu prononcer une *sentence que la religion musulmane* réprouve totalement.

Dans ses attendus, le tribunal a conclu que les faits qui sont reprochés à M. Boubakeur *« sont graves, dans la mesure où il n'est pas admissible que le chef d'une communauté religieuse importante se laisse aller à commettre un faux en écritures pour justifier le licenciement de l'un de ses collaborateurs... »*. Le jugement note enfin que *« si le prévenu a fait prévaloir l'état maladif dont il se prétend atteint pour justifier ses agissements, le contenu de ses correspondances et leur style ne confirment nullement la dégradation mentale dont il pourrait souffrir au point d'avoir émoussé gravement son sens moral... »*

(1) M. Boubakeur, qui est âgé de soixante et onze ans et occupait sa fonction depuis 1957, avait annoncé son départ à la retraite au début du mois de septembre (*le Monde* du 16 septembre).

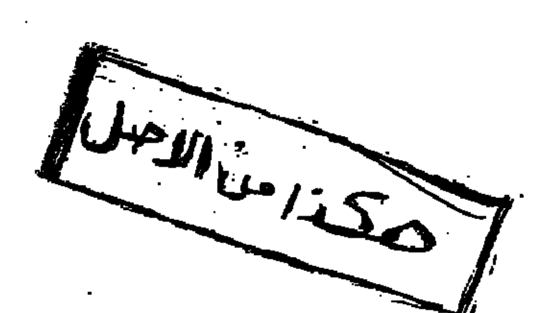
Sept personnes ont été inculpées après les attentats anti-maghrébins perpétrés en Corse

Correspondance

Bastia. – Le coup de filet visant les auteurs d'attentats contre des Maghrébins s'est soldé, jeudi 14 octobre, par sept inculpations. Après celles prononcées en début de matinée contre MM. François Napoli, vingt ans, et Salvatore Chessa (et non Salvador Sessa comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 15 octobre), trente et un ans, tous deux sans profession (*le Monde* du 15 octobre), cinq autres personnes étaient écrouées en fin de soirée sur instruction de M. Antoine Pancrazi, juge d'instruction. Il s'agit de MM. René Bladi, vingt ans, Daniel Bertolucci, vingt-trois ans, Auguste Gianoli, vingt-deux ans, tous trois sans profession, ainsi que de MM. Roger Gambotti, vingt-huit ans, chauffeur de poids lourd, et Antoine Vincensini, vingt-trois ans, cheminot à Bastia. Tous ont avoué leur participation à plusieurs plasticages contre les travailleurs nord-africains.

Une perquisition au domicile de M. Vincensini a permis de découvrir du matériel explosif (douze bâtons de dynamite, du cordon détonant, plusieurs mètres de mèche lente). On ne sait cependant pas encore avec précision combien, sur les vingt-quatre attentats anti-Maghrébins perpétrés depuis le mois de juin en Corse, sont à mettre à l'actif des sept inculpés qui, selon les enquêteurs, paraissent former deux bandes distinctes : le « duo Napoli-Chessa », d'une part, et « l'équipe des cinq », d'autre part.

DOMINIQUE ANTONI.



ÉDUCATION

Une rentrée universitaire sans enthousiasme

La réduction des heures complémentaires mécontente une partie des enseignants

Les circulaires envoyées par le ministère de l'éducation nationale aux présidents d'université pendant les mois d'été provoquent, dans de nombreux établissements, le mécontentement des enseignants. Ces textes rappelaient aux universitaires les obligations de services auxquelles ils sont soumis (*le Monde* du 25 septembre). Ils annonçaient aussi une modification du mode de calcul des heures d'enseignement utilisé pour déterminer le potentiel d'encadrement des établissements. Le ministère, par ce moyen technique, souhaite réduire le nombre d'heures complémentaires nécessaires pour assurer tous les enseignements et éviter ainsi que les nouvelles habilitations à délivrer des diplômes nationaux et la probable augmentation du nombre des étudiants n'aient des répercussions financières.

En fixant la durée nouvelle de l'année universitaire à trente-deux semaines au lieu des vingt-cinq qu'elle comptait auparavant, le texte de la direction générale des enseignements supérieurs propose d'augmenter la durée annuelle des heures d'enseignement. Cette mesure incitative n'impose pas aux établissements, qui sont autonomes, d'obliger les enseignants à assurer plus de cours ou de travaux dirigés. Mais elle a pour but de placer les universitaires qui gèrent les établissements devant leurs responsabilités.

Les dotations en heures complémentaires ayant diminué de 20 à 25 %, à eux d'imaginer des solutions pour pallier ce déficit. Selon un conseiller du ministre, *ils ont la possibilité, si leur budget le permet, de demander à quelques enseignants de faire des heures en plus de leur service, sinon de supprimer, voire de regrouper,* quelques formations qui ne concernent que peu d'étudiants. Mais les universitaires acceptent mal que les situations acquises soient remises en question. Souvent, pour eux, l'autonomie consiste à se retourner vers les pouvoirs publics pour demander, dès qu'une difficulté apparaît, plus de crédits, plus de postes d'enseignants.

Une lettre de M. Jean-Jacques Payan, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche, demande aux universitaires *« un effort supplémentaire à la charge principale des professeurs et des maîtres-assistants »*. Cet appel n'a provoqué que peu de réactions. Les enseignants, face à une perte d'heures complémentaires (payées en heures supplémentaires), protestent et crient à la diminution de leur pouvoir d'achat. La promesse de M. Payan *« de faire valoir cette contribution notable à l'effort de solidarité qu'impose la situation économique du pays »* n'a pas soulevé les enthousiasmes, d'autant que cet allongement de la durée de l'année universitaire augmente les disparités entre les services des professeurs et ceux des maîtres-assistants, les premiers se voyant attribuer un horaire annuel de 96 heures au lieu de 75, les maîtres-assistants de 192 au lieu de 150, les horaires des assistants restant fixés à 150 heures dans les disciplines littéraires et juridiques.

A l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) d'anglais de l'université de Paris IV, la section du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) dénonce *« l'alourdissement des services d'enseignement et la réduction des heures complémentaires »*. Des universitaires de cette U.E.R. annoncent leur intention de *« différer temporairement la communication des résultats des examens d'octobre 1982 »*.

Dans les établissements à dominante juridique, politique et économique, où le potentiel d'heures complémentaires est important, le mécontentement est plus grand encore.

SERGE BOLLOCH.

Début des cours reporté à Nice...

● A NICE, notre correspondant régional nous signale que le conseil de gestion de l'U.E.R. de droit et de sciences économiques a décidé à l'unanimité de différer la date de reprise des cours, prévue pour le 18 octobre. Cette mesure a pour but de faire *« prendre conscience aux pouvoirs publics de la gravité de la situation »*. Les cinq mille huit cents étudiants ont été convoqués pour le 20 octobre afin d'être *« avertis des incertitudes qui pèsent sur l'année universitaire »*.

Selon le doyen de l'U.E.R., M. Jean-Marie Rainaud, les disciplines de droit et de sciences économiques à Nice souffrent d'un sous-encadrement chronique par rapport aux autres enseignements. *« La faculté parvenait à fonctionner*, explique M. Rainaud, *grâce à la part importante de cours magistraux dispensés par les maîtres-assistants et les assistants-docteurs. L'utilisation d'un volant d'heures complémentaires permettait d'assurer le financement de ces cours tout en ouvrant la possibilité de recruter des chargés d'enseignement et des chargés de travaux dirigés, qui se verront désormais attribuer un nombre d'enseignements sensiblement réduits. »*

● A NANCY, le doyen de l'U.E.R. de droit et de sciences économiques, M. Jean-Paul Chagnollaud, précise : *« En cas de non-augmentation substantielle de la dotation en heures supplémentaires, les membres du corps enseignant de la faculté ne manqueraient pas, avec la plus grande fermeté, de mettre le ministère devant ses responsabilités. »*

... et à Grenoble

● A GRENOBLE, écrit notre correspondant Claude Francillon, la rentrée dans les disciplines juridiques prévue pour le lundi 11 octobre a été reportée d'une semaine à la suite d'une décision prise par le conseil de l'U.E.R. de droit réuni en séance extraordinaire. Les deux syndicats (FEN et C.F.D.T.) du supérieur ne se sont pas associés à cette décision, que seul approuve le Syndicat autonome.

Le président de l'université Grenoble-II, M. Michel Rousset, constate, pour sa part, que *« les enseignants paient, en quelque sorte, le déficit en heures complémentaires »* de l'université et que le système mis en place *« impose, malgré les subtilités du langage administratif, une charge supplémentaire aux enseignants, particulièrement lourde pour les maîtres-assistants »*. Mais, surtout, cette décision renforcerait, dit encore M. Rousset, *« les inégalités entre les universités et à l'intérieur de celles-ci entre les disciplines et différentes catégories d'enseignants »*.

C'est ainsi que l'U.E.R. de droit et l'Institut d'études commerciales, qui disposent d'un nombre d'enseignants permanents réduit, sont plus pénalisés alors que l'U.E.R. de sciences économiques, largement pourvue en professeurs et en maîtres-assistants, bénéficie d'un potentiel statutaire d'heures d'enseignement supérieur aux besoins. Dans cette dernière U.E.R., les étudiants sont rentrés normalement lundi 11 octobre.

Le président de l'université Grenoble-II n'hésite pas à qualifier « d'hypocrite et de mesquine » l'attitude du ministère, qui agit comme s'il fallait, dit-il, *« casser l'université »*. *« Curieusement, on a rendu aux universités les habilitations qui leur avaient été retirées, mais sans leur donner les moyens supplémentaires pour fonctionner »*, précise encore M. Rousset.

EN ALGÉRIE

Le fonctionnement de l'Office universitaire et culturel est mis en cause

De notre correspondant

Alger. – Les habituels embouteillages qui marquent le début des cours au lycée français Descartes, sur les hauteurs d'Alger, quand les parents y conduisent les élèves, faute de ramassage organisé, n'ont pas eu lieu mardi 12 octobre. La majorité des professeurs ayant lancé un mot d'ordre de grève, la journée a été consacrée à différentes réunions et à la remise des pétitions aux autorités de l'Office universitaire et culturel français pour l'Algérie, dont dépend l'établissement. La grève a aussi été suivie dans les différentes écoles primaires françaises du Grand Alger.

Le mouvement, consécutif à une rentrée scolaire particulièrement difficile, pose la question du fonctionnement et de la vocation de l'Office universitaire et culturel français pour l'Algérie, par-delà les revendications catégorielles et les rivalités syndicales.

Né des accords d'Evian, l'Office est en charge des différents établissements français en Algérie : trois lycées (Alger, Annaba et Oran), deux collèges et une quarantaine d'écoles primaires, dont certaines situées dans le Sud. Les effectifs de ces établissements, forts de 28 000 élèves en 1963, ont été en chute constante, sauf une légère remontée à la fin des années 70.

La baisse de la fréquentation est allée de pair avec des fermetures d'établissements et une réduction des moyens mis en œuvre. Elle s'accompagne d'une nette modification de la répartition des élèves par nationalité. En 1981, les Français scolarisés étaient 3 257 pour un effectif total de 8 052 sur l'ensemble du territoire. A Alger, la proportion est bien moindre, 15 % dans certaines écoles primaires, moins dans d'autres classes. Toujours en 1981, il y avait 1 588 inscrits étrangers (fils de diplomates et de coopérants de soixante-dix nationalités différentes, les pays de l'Est représentant 37 % de cette catégorie). Il y avait enfin plus de 3 207 élèves algériens ou algériens de mère française. En principe ne sont admis que les Algériens pouvant justifier d'une dérogation du ministère de l'enseignement fondamental. Il s'agit officiellement d'élèves dont les familles ont séjourné ou vont séjourner à l'étranger.

L'Office fonctionne avec une subvention du ministère français des relations extérieures et des droits d'inscription des élèves (moins élevés pour les Français que pour les étrangers). Confrontés à des difficultés matérielles, ses dirigeants ont longtemps colmaté les brèches avec les moyens du bord, notamment en recrutant sur place des contractuels, le plus souvent des épouses de coopérants.

La fermeture inopinée d'une école primaire dans la banlieue d'Alger a mis le feu aux poudres parmi les enseignants. Les différentes associations regroupant les adhérents de la Fédération de l'éducation nationale protestent contre *« l'absence de nomination de nombreux professeurs et la réduction du budget de l'Office en 1983 »* et demandent notamment l'harmonisation des statuts des différents personnels ainsi que la prise en compte des difficultés de logement en Algérie. L'association où se retrouvent les adhérents de la C.F.D.T. s'élève aussi contre le mauvais fonctionnement de l'Office, dont elle demande la « décolonisation », mais n'a pas participé à la grève, considérant que ce serait tomber dans le « piège » tendu par *« les adversaires de la politique du gouvernement »* qui auraient *« désorganisé cette rentrée de façon concertée »*. Pour sa part, l'association des parents d'élèves met l'accent sur les conditions déplorables dans lesquelles l'arabe est enseigné dans les écoles et les lycées français d'Algérie.

Nouvellement nommé, le directeur de l'Office, qui est le conseiller culturel, M. Jean-Claude Barreau, demande un répit et plaide l'apaisement des esprits. Il reste que le temps paraît venu de redéfinir la mission de l'Office, agent de la francophonie, de préférence en concertation avec l'Algérie.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

SOCIALISMES

Un automne en Pologne

QUELLE drôle d'idée que de s'en aller faire du tourisme en Pologne, en ce début du mois d'octobre, à l'heure où la Diète de Varsovie signe l'acte de décès du syndicat Solidarité ! Singulières, ces troisièmes rencontres professionnelles du tourisme franco-polonais organisées par l'agence Orbis et les autorités polonaises à l'intention d'une trentaine de voyagistes et six journalistes français, alors que Simone Signoret et Michel Foucault enquêtent sur l'enfermement de la patrie de Lech Walesa ! Et peut-on aller se divertir sur les bords de la Vistule alors que les camions venus de l'Ouest y apportent vivres et médicaments ?

Il fallait aux autorités polonaises de l'aplomb pour organiser cette redécouverte, qui, même contrôlée, ne pouvait dissimuler les ombres de la situation et les tâtonnements gouvernementaux.

Comme le reste de l'économie le tourisme polonais est à reconstruire. Car, depuis le coup d'État militaire du 13 décembre 1981, cet important pourvoyeur de devises et d'emplois a connu un véritable effondrement. Plus aucun visiteur russe dans les hôtels bon marché et au grand quartier général d'Hitler, à Rastenburg, où les bunkers colossaux éventrés ont pris la teinte et l'allure des rochers de Fontainebleau. Finies les escouades d'Américains d'origine polonaise devant la halle aux draps de Cracovie la toute belle et dans le luxe yankee signé Holiday Inn ou Intercontinental.

Restent pour goûter les danses et les chants folkloriques fripons des étudiants de l'école polytechnique de Varsovie, les Allemands de l'Ouest, les Cubains et les Français. Pour admirer l'obstinée reconstruction de la vieille ville de Varsovie, pour goûter les joies cynégétiques de la Poméranie et des Tatras, il n'est plus que 10 % des visiteurs étrangers enregistrés dans les années fastes de 1978 et 1979.

25 000 voyageurs français

Sous l'effet des fusillades et des internements, et l'état de guerre aidant, le chiffre des touristes français est tombé de 85 000 en 1979 à 25 000 environ cette année. Qui sont ces fidèles entre les fidèles ? Depuis le 1er avril, date de la réouverture de la Pologne aux touristes, d'abord les adhérents de l'association Tourisme et Travail en quête de culture ou de certitudes, puis les visiteurs catholiques venus fleurir la cellule de la faim (bloc 11) du camp d'Auschwitz où Maximilien Kolbe s'offrit en sacrifice et les anciens déportés qui veulent exorciser la bête immonde plus manifeste dans cette mer de cheveux (bloc 4), ces montagnes de chaussures et ces vitrines de prothèses (bloc 5) que dans la gueule du four crématoire.

Les agences de voyages ont dû licencier 15 % de leurs employés saisonniers. Les hôtels du centre des villes voient certains de leurs étages transformés en garnison pour les « Zomos », les membres des unités motorisées de la milice. Certains autocars de tourisme de l'agence Orbis sont utilisés sur le réseau urbain.

Voilà une véritable catastrophe pour un pays qui a inauguré, en 1981, neuf hôtels de classe internationale et qui court après les devises nécessaires pour payer ses dettes et d'abord celles qu'il a contractées auprès des hôteliers américains, français ou suédois l'ayant aidé à développer son hébergement.

Peut-être est-ce l'automne « doré » — nous parlons de la saison — que connaît la Pologne. Peut-être est-ce le spectacle des groupes d'écoliers visitant le château royal de Varsovie. Peut-être est-ce le rythme des charrettes de betteraves que l'on engrange ou ces paniers de pommes vendues sur le bord de la route. Toujours est-il que le drame ne perce nulle part au quotidien.

Les hôtels, les restaurants et les cars fonctionnent. Aucun barrage sur les routes, pas de contrôle policier (hormis vers Gdansk ou Szczecin les jours chauds), aucun couvre-feu (hormis les villes « à problèmes »). Pas de présence pesante des forces de l'ordre. Qui sait que la carte d'identité suffit lorsqu'un visa collectif a été délivré à un groupe ? Qui sait que l'automobiliste étranger recevra la quantité de carburant désirée sans subir l'épreuve de la file d'attente dans les stations-service ?

Le voyageur doit cependant se préparer à faire les frais d'une économie et d'une société désarticulée. Cela commence avec l'absence d'œufs au petit déjeuner du plus grand hôtel de Varsovie, l'Intercontinental-Victoria, tout simplement parce qu'il n'y a, pour l'heure, plus d'œufs dans les circuits de distribution officiels comme il n'y a plus de savons et d'élastiques. Le téléphone et le telex peuvent être coupés sans raison apparente, interdisant des confirmations de réservations.

Certains prix pratiqués semblent calculés par des fonctionnaires ne possédant une idée très précise ni des possibilités financières de la clientèle recherchée ni des offres concurrentes élaborées par les pays frères. Si la descente en kayaks de la rivière Krutynia et des lacs de Piska pendant douze jours paraît intéressante au prix de 1 552 francs proposé aux agences de voyages françaises, le safari écologique de douze ou quatorze jours fabriqué par l'agence P.T.T.K. pour le prix de 5 640 F laisse rêveur. Qui achètera, en France, un circuit qui, le coût de l'avion et les commissions une fois rajoutés, dépassera la bagatelle de 8 000 F ? A ce tarif, Cuba, pourtant en Amérique, n'aura aucune peine à l'emporter !

Touristes et témoins

Et pourtant, comme les Polonais espèrent la venue des touristes ! Et avec une franchise totale. Ainsi M. Jean Cisowski, ministre du tourisme, a-t-il déclaré aux agents de voyages français : « *Personne plus que nous n'est intéressé à ce que la situation soit stable en Pologne. Par leur présence physique, les touristes concrétisent le processus social, économique et politique en cours dans notre pays.* » Et aux journalistes : « *Non, ce ne sont pas nos problèmes politiques qui ont freiné notre tourisme, mais la situation politique internationale qui s'était traduite déjà par le boycottage des Olympiades de Moscou. Il est également impossible de contredire le monde entier, qui prétend s'être fait une opinion sur nous. Je pense que le facteur temps jouera un rôle essentiel dans le redressement de nos affaires. En attendant, nous proposons aux étrangers de rencontrer la Pologne avec ses ombres et ses lumières.* »

Il est des professionnels du tourisme pour ne pas porter le gouvernement du général Jaruzelski dans leur cœur. Eux aussi prient instamment les touristes de revenir : « *Nous avons besoin d'eux parce que nous préférons travailler que de recevoir des colis de l'Occident. Nous avons besoin d'eux parce que nous ne voulons pas émigrer, mais vivre chez nous de nos efforts et de nos talents. Nous avons besoin de ces contacts et de ces dialogues dans un temps difficile. Nous avons aussi besoin de devises pour voyager, à notre tour, à l'étranger.* »

Les opposants, de leur côté, espèrent la venue des visiteurs. Si pressés, si protégés qu'ils soient, ceux-ci ne pourront pas ne pas constater la faillite économique du régime, les magasins vides, les tickets de rationnement qui ne servent pas toujours à grand-chose, les innombrables marchés noirs et le cours officiel du zloty polonais surévalué bientôt de 400 % par rapport au franc ! Et si, d'aventure, un groupe de Tourisme et Travail se fait matraquer par les Zomos comme en mai dernier, sur la place des Victoires à Varsovie, les militants clandestins pensent qu'ils réfléchiront à deux fois avant de vanter les vertus de la « normalisation »...

Alors ? Alors prenez le chemin de la Pologne, si imprévisible soit-il. Et, pour comprendre les épreuves dont ce peuple est recru et son caractère indomptable, gagnez le monastère de Czestochowa. Si vous croyez au ciel, agenouillez-vous. Si vous croyez à la terre, demeurez épaule contre épaule avec la foule de ces paysans et de ces ouvriers au bord des larmes. Contemplez la Vierge noire, un Modigliani d'ébène caparaçonné d'argent, une bouche d'adolescente triste, des yeux gros de pleurs et les deux balafres que le sabre d'un soudard lui infligea à la joue droite.

La Pologne quand même.

ALAIN FAUJAS.

★ Office du tourisme polonais, ORBIS, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, Tél. : 742-07-42.

Bilans yougoslaves

AU dix-neuvième siècle, le tourisme en Yougoslavie se concentrait en quelques stations, comme Opatija (près de Rijeka) ou Vinjacka-Banja, ville thermale de Serbie. Mais ce secteur avait stagné dans la première moitié du vingtième siècle, et il n'avait pas suivi le développement général européen.

Actuellement la zone touristique est d'abord constituée par la côte adriatique, qui totalise 75 % des 1 138 000 lits disponibles.

En 1981, 6 616 000 touristes ont fréquenté la Yougoslavie, représentant 39 695 000 nuités et dépensant dans le pays 1,4 milliard de dollars ; 44 % sont des Allemands, 10,5 % des Autrichiens, 7,2 % des Italiens, 6,7 % des Anglais, 6,5 % des Néerlandais, 3,4 % des Français.

Plusieurs périodes peuvent être distinguées dans la politique touristique yougoslave, qui ne relève pas de la compétence de la Fédération mais de celles des Républiques et des communes. Après 1945, l'accent avait été mis sur le tourisme de masse et la construction de vastes complexes hôteliers, dont le remplissage n'était assuré que pendant quatre mois au maximum. Une certaine désaffection de la clientèle pour ces ensembles de béton se fit jour à partir des années 70. Il était évident que la clientèle nationale voulait retrouver en vacances un cadre différent de celui qu'elle avait quitté en partant de Nouveau-Belgrade...

L'on chercha ensuite à multiplier des installations plus légères, style camps de vacances, où les estivants sont davantage au contact de l'eau, de la nature (bungalow, camps de toile, camps de nudistes, etc.).

Dans la phase présente, les Républiques cherchent à développer le tourisme rural, notamment dans les zones de montagne. Mais ce sont principalement des communes qui veulent encourager la construction de chambres, de studios susceptibles d'être loués à des estivants et de servir aux habitants eux-mêmes en morte saison. Les banques peuvent prêter, en certains cas, à des taux intéressants. Cette politique semble produire peu d'effet actuellement.

Le phénomène « datchas » en zone rurale n'a pas les mêmes caractères qu'ailleurs. Relativement rares sont ceux qui cherchent à restaurer de vieilles maisons. Les Yougoslaves préfèrent bâtir du neuf, notamment ceux qui se sont expatriés et reviennent au village en consacrant une partie de leurs économies à se construire une résidence secondaire.

L'action des Républiques en faveur du tourisme s'est traduite par un très gros effort d'équipement d'aérodromes : Titograd, Tivat, Dubrovnik, Mostar, Sarajevo, Split, Zadar, Rijeka, Pula, Ljubljana. En Macédoine, par exemple, un aéroport a été construit à Ohrid (région de lacs) pour recevoir des charters notamment des Pays-Bas. Il s'est agi le plus souvent d'investissements conjoints Républiques-communes concernées.

Les Jeux de 1984

Un projet a été étudié par les Nations unies pour le Sud adriatique, au sud de Dubrovnik, portant sur la construction de routes, de ports, de marinas, d'hôtels. Mais aucun financement n'est prévu actuellement.

Pour 1985, le Plan prévoit, à raison d'un accroissement de fréquentation de 7 % chaque année, 52 millions de nuitées, et 3,2 milliards de dollars de rentrées de devises, 50.000 lits supplémentaires (de 1981 à 1985) en hôtels et 80.000 lits pour les autres formes d'hébergement.

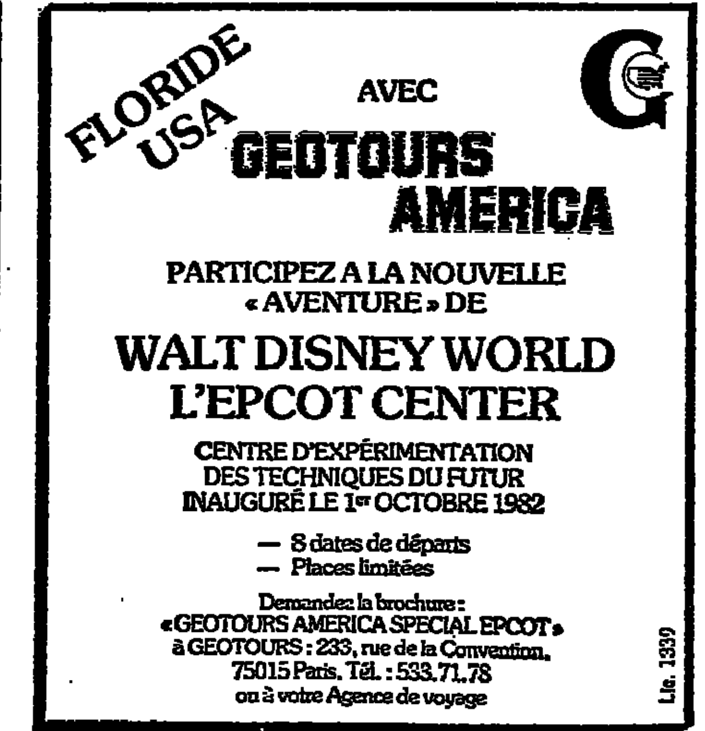
Les Jeux olympiques d'hiver de 1984 auront lieu autour de Sarajevo et Mostar (Jahovina principalement). Cela exige un vigoureux effort d'équipement. Après référendum, les citoyens de Sarajevo ont accepté de payer un impôt supplémentaire de 2 % de leurs revenus. Les sept autres Républiques et provinces aideront la Bosnie, parce que ces Jeux sont une publicité en faveur de l'ensemble de la Yougoslavie, mais surtout en fournissant des experts, des techniciens, en particulier la Slovénie. Toutefois les autorités de chaque République peuvent décider, également sur le plan financier, de participer à cette opération, et elles semblent s'orienter dans cette voie. Elles avaient précédemment refusé leur contribution financière lorsqu'il s'était agi de l'organisation des Jeux méditerranéens à Split, il y a quelques années, mais cette manifestation était loin d'avoir l'ampleur et la répercussion des Jeux olympiques.

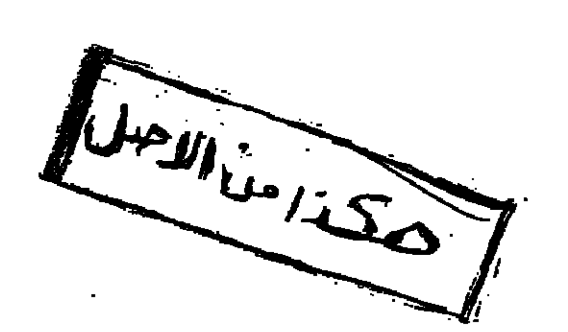
GEORGES FRELASTRE.

Professeur à la Faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.









A SAO-LUIS-DO-MARANHAO

Un carnaval sans samba

AU nord du Brésil, il y a une ville qui ressemble à une île : loin du pouvoir central, sans réelle communication avec le reste du pays. Réputée pour la générosité de ses femmes et la gaieté de ses habitants, Sao-Luis-do-Maranhao est parfois une oasis de fraîcheur et de douceur. Le plus souvent, le décor tourne à l'aigre. La corruption des administrations le dispute à l'effroyable misère des faubourgs. Bientôt, pourtant, la ville va se réconcilier avec elle-même. Ce sera, trois jours et trois nuits, l'union sacrée, la communion d'un peuple qui mettra de côté ses haines, ses frustrations et ses problèmes de survie.

Ce sera le carnaval. Pas celui de Rio — avec ses formidables écoles de samba — ni celui de Salvador-de-Bahia — avec ses camions, équipés d'énormes haut-parleurs, sur lesquels prennent place des violonistes — ni celui de Recife — avec ses sambas très rapides que les danseurs accompagnent, affublés d'immenses et étranges parapluies. Sao-Luis a ses traditions et entend bien les respecter. Son carnaval est unique. D'ailleurs, cette ville aussi est unique.

De toutes les capitales des Etats brésiliens, c'est la seule à n'être pas née portugaise mais française. En 1612, des lieutenants-généraux de Louis XIII débarquèrent au nord d'un territoire encore peu connu : le Brésil. Trois ans plus tard, les soldats français tombaient sous les boulets lusitaniens. De cette époque, il ne reste que le nom donné à la ville et le fort, devenu aujourd'hui le siège du gouvernement régional, aux murs épais et aux barreaux de fer rouillés par l'âge, le sel et le vent de la mer qu'il domine.

Sao-Luis n'en finit plus de se souvenir. Avec ses rues pavées, engourdies par le soleil, où l'on trouverait presque normal de voir surgir un carrosse tiré par des alezans, transportant une *menina* et sa duègne, avec ses habitations recouvertes d'*azulejos* — ces céramiques bleues, vertes, marron, jaunes, roses qui protègent de l'humidité. — Sao-Luis est un refrain à ajouter à la chanson déjà longue des cités coloniales déchues et de leur charme provincial.

Fête nostalgique

Ce sont les grands propriétaires portugais qui ont développé Sao-Luis et exploité les terres d'une province à peine plus petite que la France : le Maranhao. Ils ont intensifié les échanges avec un Portugal dont la capitale, Lisbonne, était bien plus accessible que Rio-de-Janeiro. La canne à sucre, le riz puis le coton, enrichirent Sao-Luis qui devint, au dix-huitième siècle, la capitale de tout le nord du Brésil. Mais l'indépendance et l'abolition de l'esclavage marquèrent irrémédiablement le déclin de la ville.

Est-ce à cause de ce passé que le carnaval est, ici, teinté de nostalgie ? Contrairement au sud du Brésil, les écoles de samba n'ont jamais vraiment été admises. Aux trémoussements frénétiques des corps, on préfère souvent des danses plus lancinantes, sur des rythmes musicaux plus monotones. Avant le déchaînement populaire où chacun fait ce qui lui plaît, et où le modernisme reprend le dessus, les chanteurs sont en tête des défilés. Leurs voix sont seulement accompagnées de percussions.

Dans le cortège surgissent les *maracatus*. Il s'agit de reconstitution de cours royales des siècles passés. Les rôles féminins — la reine, bien sûr, mais aussi les dames de compagnie et les servantes — sont tenus par des hommes travestis. Enfin, autre originalité : les « *chars allégoriques* ». Ce sont des voitures décorées selon des thèmes différents : libération des esclaves, célébration de la farine de manioc, évocation de royaumes fantastiques. Un travail extrêmement minutieux qui a commencé quelques semaines après le carnaval de l'année précédente, au mois de février.

Un an de préparation

C'est en effet à cette époque que la municipalité a lancé un appel d'offres public aux entreprises locales pour la décoration de la ville. Partout, depuis Noël — les fêtes de fin d'année sont « *les premiers cris du carnaval* », dit-on ici, — on installe les illuminations, les statues en carton-pâte, les pancartes et on remplit les stocks de confettis et de serpentins.

Pendant des mois, les radios et les télévisions passent jusqu'à l'excès les chansonnettes qui seront les « tubes » du carnaval : il s'agit de les connaître par cœur au bon moment ! Cette année, par exemple, le grand succès du carnaval fut une chanson de Rita Lee, « *Lança perfume* », déjà connue en France. « *Lança perfume* » fait allusion aux mélanges euphorisants d'éther et de parfum qui seront très recherchés pendant les nuits de délire carnavalesque.

C'est à peine si on distingue, en ce moment, dans les rues de la ville, une secrète excitation. Près du marché, un homme aux muscles vigoureux vend, comme à l'accoutumée, ses crevettes dans de grands paniers en osier vieilli. En face, des pêcheurs dégustent des cafés, conservent longtemps dans la bouche les gorgées de la boisson brûlante. Voici que passe, superbe, une mûlatresse, telle que le grand écrivain Jorge Amado les décrit dans ses romans, « *couleur thé de sureau, avec une croupe de termite, comme une barque qui se balance sur l'eau* ». Elle achète des vêtements faussement chics que son gamin étrennera pendant le carnaval. Dans les vitrines, on a entassé, pêle-mêle, masques, fanfreluches, cotillons, bouteilles de « *lança perfume* », ballons de football, tabac à chiquer, crochets pour suspendre les hamacs.

Alcantara, cité morte

Quand commence le carnaval, sans doute les cris ne parviennent-ils pas à Alcantara, la cité morte. Située en face de Sao-Luis, il faut deux heures de bateau pour atteindre cette presqu'île. Fondée au dix-septième siècle, elle fut, aussitôt, la résidence des aristocrates de l'époque. Plus encore qu'à Sao-Luis, flotte, ici, une odeur de catafalque.

Les rues sont envahies par les herbes. La place centrale est un champ où paissent des vaches maigres. Maria do Livramento Ribeiro Amauri, qui habite une pauvre maison près de l'embarcadère, est à l'image des églises, des portes sculptées, de la prison, du cimetière, des couvents, du pilori : elle s'est presque figée. D'un geste économe, elle attise le charbon de bois, délicatement placé dans le brasero. Depuis toujours, cette vieille femme se nourrit de crevettes et de riz. Ce soir, elle est allé chercher des oranges. Mais elle n'y touchera pas. « *Ne mange pas de trop. Prépare-toi pour le carnaval* », dit-elle, la bouche pleine d'appétit. Le carnaval de Sao-Luis, c'est le seul voyage qu'elle ait entrepris et qu'elle fera jusqu'à la fin. Histoire de se moquer d'Alcantara et de tout ce qui est mort ou trop sage.

CLAUDE CASTERAN.

PARTIR

Déjà le ski

Il n'est jamais trop tôt pour bien faire. L'organisation de vacances scolaires à l'étranger (O.V.S.E.) a déjà la tête dans les sommets alpins. Elle propose trois séjours : Cesana (Italie), du 23 décembre au 1er janvier 1983, réservé aux quatorze-dix-huit ans, pour 2 880 F, forfait Paris-Paris tout compris. Lans-le-Bourg (Savoie) pour les dix-douze ans, du 23 décembre au 3 janvier, forfait Paris-Paris tout compris à 2 890 F. Pour les jeunes de treize à quinze ans, séjour au même endroit, au même prix et aux mêmes dates.

★ Renseignements et inscriptions à partir du lundi 4 octobre, O.V.S.E., 46, avenue des Ternes, 75017 Paris. Tél. : 574-23-23.

BIBLIOGRAPHIE

Paris sur rails

Illustré par des photographies de Pierre Pitrou et Bernard Tardieu, « *le Chemin de fer de petite ceinture de Paris* » contitue une invitation au voyage pleine de charme. Nostalgiques du chemin de fer de l'époque héroïque de la vapeur, passionnés de vieilles pierres, les auteurs ont systématiquement parcouru la voie ferrée qui, sur 35 kilomètres, encercle Paris. Puis, au terme de patientes recherches dans les services de la Bibliothèque nationale, ils ont recueilli de nombreux documents concernant cette ligne aujourd'hui oubliée bien qu'étroitement insérée dans la géographie et dans l'histoire de la capitale.

Il appartenait à Pierre Fanlac, qui, depuis plus de dix ans, exhume les trésors de l'entre-deux-guerres enfouis dans les collections de cartes postales de son Périgord natal, de faire connaître au plus large public ce qui restait, à tort, plaisir réservé à une minorité d'esthètes curieux de tout ce qui rappelle que Paris présente de nombreux aspects provinciaux aussi désuets que séduisants.

Ph. D.

★ Le chemin de fer de petite ceinture de Paris, par Jacques Reda et Marc Soriano. Editions Pierre Fanlac, 150 F. Tél. : (53) 53.11.17.

Parcourir le Pays basque

Pour les amoureux du Pays basque, pour les aficionados de la forêt d'Iraty, les malades du funiculaire de Sare et les petits coquins de la Chambre d'Amour, un seul guide : celui des transports en Pays basque, édité pour la première fois par le comité départemental du tourisme des Pyrénées-Atlantiques.

★ Dépliant gratuit sur demande au comité départemental du tourisme, Parlement de Navarre, rue Henri-IV, 64000 Pau. Tél. : (59) 27-68-53.

A Paris et à cheval

Le centre d'équitation de Vincennes, quarante-cinq chevaux, un poney-club, et l'U.C.P.A., association qui n'est plus à présenter, ont uni leurs efforts pour permettre à tous — et à chacun — de s'abandonner aux plaisirs du cheval. Abonnement trimestriel, une heure par semaine, équitation : 475 F, poney-club : 255 F. Une carte d'extérieur, cinq sorties de deux heures chacune le dimanche après-midi : 400 F, un stage de cinq jours : 550 F.

★ U.C.P.A., 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : (1) 337-53-00.

Méliès, les Strauss et Franz Lehar

Il n'est pas de rentrée artistique réussie sans un petit regard à la brochure automne-hiver de l'association les Nouveaux Week-ends. Toujours de bonnes surprises : le mercredi 17 novembre, de 15 heures à 18 heures, on saura tout sur les effets spéciaux au cinéma, de Méliès à nos jours, en compagnie de Michel François, un spécialiste, à l'aide de nombreuses projections (la Guerre des étoiles, James Bond, Malevil, etc.), *dans son studio à Neuilly. Participation aux frais : 190 F.*

Dimanche 21 novembre, à 15 heures, un petit tour au théâtre du Rond-Point pour assister à un spectacle de Jean-Louis Barrault, les Strauss et en savoir plus sur le paysage humain, social et politique de l'Europe du dix-neuvième siècle à travers l'œuvre des deux Viennois (60 F pour une place d'orchestre).

Pour mieux connaître la valse et en finir avec le dix-neuvième siècle, les Nouveaux Week-ends vous convient à assister au Théâtre musical de Paris, le dimanche 28 novembre, à 14 h 30, à la représentation de la Veuve joyeuse, de Franz Lehar, dans une mise en scène d'Alfredo Arias. A l'issue de ce spectacle, Jean-Claude Hemmerlin, spécialiste de scénographie lyrique racontera autour d'un verre les mérites comparés de l'opérette viennoise et française (prix : 220 F pour une place d'orchestre, première série, la conférence et une boisson).

★ Les Nouveaux Week-ends, 24, rue Nungesser-et-Coli, 75016 Paris. Tél. : 605-21-09.

La C.B. accueille les touristes à Béziers

Le syndicat d'initiative de Béziers s'est doté le 15 juillet dernier d'un service d'informations et d'accueil par C.B. Les touristes motorisés, équipés d'un émetteur-récepteur, peuvent ainsi entrer en communication avec des hôtesses, tous les jours ouvrables de 9 heures à 19 heures, et obtenir des renseignements sur la circulation au centre-ville, les rues à emprunter pour rejoindre leur hôtel, etc. Il suffit pour cela de se brancher sur le canal 35.

RECTIFICATIF. — *Dans nos éditions du samedi 9 octobre, nous annoncions la parution d'une brochure intitulée* l'Automne au cœur du Sud-Ouest, *éditée par la Fédération des comités départementaux du tourisme de l'Aveyron, du Gers, du Lot, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.*

Pour obtenir gratuitement cette brochure, il faut s'adresser à : Au cœur du Sud-Ouest, B. P. 534 — *et non B. P. 354, comme nous l'avons écrit par erreur* — 82005 Montauban, tél. : (63) 63-31-40.

CHEZ LES PROFESSIONNELS

Faire carrière dans le temps libre

S'il est un signe de la vitalité du secteur du temps libre, c'est bien le foisonnement de formations en tout genre qui s'y développement. Comme dans tous les domaines dont l'évolution est galopante, il n'est pas aisé de distinguer les marchands de vent des organisations sérieuses. Il n'est pas facile non plus de trouver le cycle correspondant à ses goûts et à ses possibilités. Professionnels ou « honnêtes hommes », cadres ou cuisiniers trouveront ci-dessous quelques pistes pour faire leur choix.

LA France éprouve des difficultés à mettre sur pied des enseignements de haut niveau dans le domaine des professions touristiques. En matière d'hôtellerie et de restauration, il semble que des progrès soient en cours, mais dans le tourisme pur, c'est le désert !

Aussi vient-il de se créer une sorte de troisième cycle destiné à l'encadrement touristique : l'Institut CERAM-Glion de gestion du tourisme. Ce programme de formation est le fruit d'une collaboration entre le Centre d'enseignement et de recherches appliqués au management (CERAM) créé par la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes, d'une part, et le Centre international de Glion (Suisse), d'autre part, sous le patronage d'Air France.

« Notre élève sera un cadre ayant environ deux ans d'expérience dans un organisme touristique, explique M. Gérard Tocquer, directeur du programme. *Les diplômes importent peu. Ce qui comptera, c'est que ces cadres d'office de tourisme, ces salariés d'agences de voyages, ces gestionnaires de stations de sports d'hiver éprouvent le besoin de prendre du recul par rapport aux problèmes quotidiens et de théoriser. »*

Pour pouvoir être suivis sans difficulté par les professionnels, le cycle de formation est fractionné en trois périodes de deux semaines chacune (du 17 au 28 janvier 1983, du 18 au 29 avril et du 13 au 24 juin). Les cours, séminaires et conférences sont dispensés sur le parc international d'activités de Sophia-Antipolis, situé à 20 kilomètres de Nice et de Cannes.

Les frais de participation s'élèvent à 15 000 F. Ils incluent l'usage de la bibliothèque et des installations sportives du CERAM, mais ils ne comprennent ni l'hébergement ni la restauration. Ils sont déductibles de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle.

Le privé comme le public

L'Institut de gestion du tourisme repose sur trois principes : *« Associer le secteur privé et le secteur public, mêler l'ensemble des professionnels du tourisme et s'appuyer sur les possibilités techniques et pédagogiques de la compagnie Air France. »*

Au programme : les composants du phénomène touristique, l'organisation d'une campagne de communication et la mise en œuvre du plan marketing, la gestion d'une trésorerie, les problèmes stratégiques des compagnies aériennes, le management dans l'industrie hôtelière, la gestion des stations de ski et des congrès, les circuits de distribution des voyages, le management dans le tourisme social, les différents logiciels applicables au tourisme, la gestion des personnels. Soit, au total, treize séminaires utilisant une pédagogie active fondée sur l'analyse de cas concrets d'entreprises. Enfin, la rédaction d'un mémoire à la fin du cycle permet aux participants de mener une réflexion approfondie sur un problème spécifique à leur entreprise.

★ Inscriptions avant le 1er décembre 1982, vingt participants, CERAM, B.P. 20, Sophia-Antipolis, 06561 Valbonne Cedex. Tél. : (93) 33-95-95.

● ***Un stage de créateurs d'entreprise dans l'hôtellerie et la restauration.*** — La chambre de commerce et d'industrie d'Angers et le Centre d'étude du commerce et de la distribution (CECOD) organisent, à partir du 29 novembre, à Angers, un stage destiné aux cuisiniers titulaires d'un B.E.P. ou d'un C.A.P. ayant plusieurs années d'expérience et désirant créer une petite entreprise d'hôtellerie ou de restauration. Ce stage durera quatre mois et demi. Il est conventionné par l'Etat (direction du tourisme).

★ Pour tous renseignements : Centre de formation et promotion professionnelles, chambre de commerce et d'industrie, Rue Francis-Meilland, 49015 Angers Cedex, tél. : (41) 66-89-23.

● ***Formation dans l'hôtellerie et la restauration.*** — L'Union nationale pour la promotion des métiers de l'hôtellerie (Unatech) vient d'éditer une plaquette consacrée à la formation et à la qualification dans l'hôtellerie et la restauration. Celle-ci rassemble toutes les informations dispensées dans ces domaines ainsi que les propositions d'amélioration formulées par l'Unatech.

★ « Questions d'actualité, formation et qualification dans l'hôtellerie-restauration (1982-1983) », 46 pages. Brochure adressée sur demande (6 timbres à 1,80 F). Unatech, 66, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. : 874-31-19.

En toute réflexion

Pour la troisième année consécutive, l'Institut catholique et le service parisien de la pastorale du tourisme organise, du lundi 22 au vendredi 26 novembre un enseignement sur le tourisme qui sera consacré au thème « Tourisme et modernité ».

Moins qu'un savoir, les participants retireront de cette formation un certain regard sur les phénomènes du tourisme, sur ses arrière-plans psychologique et moral, social et économique : que signifient la fascination de l'exotisme et le culte du corps ? A quelles conditions la permissivité des vacances peut-elle être libératrice de la personnalité ? Quel tourisme pour le tiers-monde ?

A partir d'exposés magistraux, de documents écrits et visuels, des ateliers analyseront les mécanismes et les enjeux du tourisme.

Aucun diplôme n'est requis pour participer à ce cycle, mais celui-ci requiert une assiduité totale aux séances de travail qui rassemblent chaque jour, de 9 heures à 17 heures, une trentaine de personnes, dans les locaux de l'Institut catholique. Les frais de participation s'élèveront à 600 F, qui peuvent être remboursés dans le cadre de la formation professionnelle continue.

* Pour tous renseignements, écrire à M. Pierre Talec, P.R.T.L., 22, rue Chanoinesse, 75004 Paris.

Les hôteliers peu à plaindre

OUI, l'hôtellerie et la restauration se portent bien. Oui, les chiffres prouvent que les Français les utilisent chaque année un peu plus. En 1981, on a enregistré, en France, 30,4 millions de séjours d'étrangers, soit 378 000 de plus qu'au cours de la saison 1980.

N'en déplaise aux professionnels qui, cet été, ont crié famine un peu trop vite, ce secteur d'activités continuera à croître. Tout d'abord, parce qu'il y a plus d'hôtels : 7 717 chambres supplémentaires « deux étoiles » au 1er janvier 1982, 579 de plus dans les « trois étoiles » et 246 dans les « quatre étoiles de luxe ». Ensuite, parce qu'une enquête récente du C.E.P.M.E. révèle que l'hôtel apparaît toujours comme le premier des modes d'hébergement à caractère commercial. Enfin, parce que chaque ménage français, soit 2,81 personnes, dépense, chaque année, pour ses repas et consommations pris hors de son domicile la bagatelle de 3 318 F.

Le Salon Equip'hôtel-collectivité international, qui ouvre ses portes le dimanche 17 octobre, à Paris, porte de Versailles, ne sera donc pas placé sous le signe de la morosité, bien au contraire.

Les 720 exposants qui, du congélateur au four à micro-ondes en passant par les pommes de douche, attendront les professionnels de l'hébergement et de la restauration affichent une santé florissante. Car les 76 508 restaurants, les 15 774 cafés-tabacs, les 48 310 hôtels, les foyers de jeunes, les terrains de camping et même les armées, ont besoin de répondre à une demande exigeante en achetant des matériels toujours plus performants.

Sans oublier que ces technologies et ces équipements liés au développement du tourisme valent à la France des exportations qui, toutes branches confondues, ont généré cette année 5 milliards de francs de contrats.

★ Vingt-neuvième Salon Equip'hôtel-collectivité international du 17 au 25 octobre, à Paris, Porte de Versailles, Parc des expositions, de 9 h 30 à 19 heures. Nocturne le vendredi 22 octobre, jusqu'à 22 heures, 10 francs.

Le Touring-Club remonte la pente

LA convalescence du Touring-Club de France se poursuit favorablement, comme vient de le constater le tribunal de grande instance de Paris. En effet, mis en règlement judiciaire en juin 1981, avec un passif de 50 millions de francs, le T.-C.F. est en mesure, aujourd'hui, d'envisager un concordat (le Monde daté 10-11 octobre).

La médication a été dure : 180 licenciements, vente de deux terrains sur la Côte d'Azur, abandon de la gestion de villages de vacances, arrêt de toute activité en tant que voyagiste. Le résultat est là, puisque l'exercice budgétaire clos le 30 septembre s'achève par un bénéfice de 2 millions de francs. Le paiement de 100 % du passif privilégié et de 60 % des créances chirographaires devrait permettre au T.-C.F., en juin 1983, de sortir du règlement judiciaire.

Le Touring se remet à penser à l'avenir. Son équipe dirigeante a décidé de se fixer, pour la première fois depuis des années, un objectif de 10 % de croissance du nombre des sociétaires, qui avoisine actuellement les deux cent mille. Pour ce faire, un budget de 2,9 millions de francs va être affecté à la promotion du T.-C.F. par le truchement d'un concours.

« Mais nous persistons à penser que nos meilleurs agents de publicité restent nos sociétaires, *explique M. Pierre Guédon, directeur général.* Aussi avons-nous décidé de leur offrir de nouveaux services, car on n'adhère pas au Touring seulement pas idéal. » *Premier né, le forfait T.-C.F. qui, pour le prix annuel de 585 F, vaudra à l'adhérent sa carte du Touring, une protection juridique, une assurance individuelle, l'abonnement à la revue, l'assistance et le service de Touring-Secours.*

Le T.-C.F., qui s'est donné un nouvel emblème, va bientôt s'intéresser à ses structures. Car il faut refondre les statuts qui ont, en partie, mené l'association à sa ruine. Il y va de la représentativité de ses organes dirigeants, de sa vitalité et de sa renaissance en tant que groupe de pression. La tâche sera ardue, car il importera de répartir les rôles entre les techniciens salariés et les utilisateurs bénévoles, et de clarifier la vocation de l'association. Rendez-vous à l'automne 1983.

AL. F.

★ T.-C.F., 6-8, rue Firmin-Gillot, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 532.22.15.

La dette des offices de tourisme

C'EST un véritable remaniement de ses organes dirigeants que vient de décider la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI).

M. Pol Caste, président de la Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de Provence, président de l'Union départementale des Bouches-du-Rhône, a été élu président en remplacement de M. André Sauvageot, qui a été amené à présenter sa démission.

La FNOTSI traverse actuellement une crise que reflète ce changement de président. Notamment elle est déficitaire de 1,6 million de francs.

« *Il s'agit d'un dérapage incontrôlé sur quatre ans* », selon M. Pol Caste, qui a pris son bâton de pèlerin pour rencontrer les S.I.O.T. de France. Comme le rapporte notre correspondant à Bordeaux, il a expliqué, le 9 octobre, à Sarlat, devant les membres de l'Union régionale d'Aquitaine que le trou avait été causé notamment par l'opération « *Vivre pour la France* » (770 000 F), l'impression de l'annuaire annuel (150 000 F restaient à payer), d'affiches non utilisées (50 000 F), et par les frais du personnel du siège parisien.

M. Caste entend réduire ces frais et espère d'autre part que les dix-sept cents S.I.O.T. de France participeront au sauvetage. Ceux d'Aquitaine ont donné leur accord. L'Etat, quant à lui, doit fournir 30 000 F de subvention et 250 000 F de prêt.

Philatélie

N° 1761

Les P.T.T. à votre service

Sous ce même titre, nous avons signalé très succinctement les futurs services prévus dès le 1er janvier 1983, par notre administration postale en faveur des collectionneurs.

Actuellement, elle procède à l'expédition d'une documentation complète décrivant les sept catégories d'abonnement possible pour les « produits philatéliques » par correspondance.

A la lecture de cette documentation (1), vous apprendrez de façon détaillée comment obtenir :

— La collection philatélique des P.T.T. de France (timbres-poste accompagnés des notices philatéliques correspondantes). Possibilité d'abonnement.)

— Les pochettes de timbres-poste regroupant soit les timbres-poste d'usage courant du type « Liberté », soit les timbres émis semestriellement ;

— Les notices philatéliques éditées pour les timbres-poste de France et d'Andorre, désormais proposées annuellement, reliées sous couverture illustrée. (Possibilité d'abonnement.)

Signalons qu'outre les guichets philatéliques existants, il sera créé une centaine de « points philatéliques », donc tous les départements en seront dotés. « Point » = à un guichet spécialisé dans la vente des timbres pour collectionneurs (et usagers).

Réservation des timbres.

Egalement à partir du 1er janvier 1983, vous pouvez obtenir, dans un bureau de poste de votre choix, *la réservation des timbres d'usage courant et ceux du programme philatélique annuel.* Il suffit de remplir un bulletin et de le remettre au guichet de votre bureau de poste.

Dans ce cas, vous devez au moins une fois par trimestre aller au bureau et retirer vos timbres réservés. Le bureau de votre choix est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire *à partir de fin octobre.*

Ces changements ouvrent un très large éventail de facilités aux collectionneurs, afin de garantir la continuité sans faille de leurs collections.

(1) Service philatélique P.T.T., 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15. Tél. : 306-19-73.

FRANCE : André Chantemesse

Pour la série des personnages célèbres 1982, le cinquième timbre avec surtaxe représentera le médecin bactériologiste André Chantemesse (1851-1919), qui découvrit le vaccin contre la typhoïde (avec le concours de F. Vidal). Ses travaux ont permis l'assainissement de l'eau de la Seine du bacille d'Eberth. Vente générale le 25 octobre (67e/82).



1,60 F + 0,30 F.
brun violacé, violet et bleu.

Format 36 × 22 mm. Dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Taille-douce de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 23 et 24 octobre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Centre Pierre-Cardinal, rue Jules-Vallès, au Puy (Haute-Loire). — Oblitération « P.J. ».

— Le 23 octobre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste du Puy R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

En bref...

● AUTRICHE. — Les émissions en cours et à venir : 3 s., tennis ; 4 s., 75e anniversaire du service des autocars postaux ; 3 s., analyse appliquée des systèmes ; 4 s., l'art moderne ; 3 s., centenaire de la naissance de l'écrivain Max Mell ; 4 s., centenaire du collège « Saint-Georges » à Istanbul ; 4 s., Noël 1982 ; 6 + 3 s., Journée du timbre.

● CANADA. — « Avions de brousse », quatre sujets divers, 2 × 0,30 cent et 2 × 0,60 cent, par deux valeurs identiques se tenant (feuille de 50) en damier.

● MALAWI. — Coupe du monde du football, 7, 20, 30 t. et un bloc-feuillet de 1 k.

● U.R.S.S. — « Intercosmos URSS-France », trois valeurs, 6, 20, 45 kop. et un bloc (dent.) de 50 kop. « Métiers nationaux », 5 timbres, 6, 10, 15, 20, 32 kop., « 100 ans des communications téléphoniques en Russie », 4 kop., « 150e anniversaire de l'invention du télégraphe électromagnétique en Russie », 6 kop., « la Coupe de l'Intervision », « Gymnastique artistique », 15 kop., « Histoire de l'aviation », 5 timbres, 4, 6, 10, 20, 32 kop. (Emissions entre le 2 juillet et le 20 août.)

RECTIFICATIF : numérotation de nos chroniques du 2 octobre n° 1759 et du 9 octobre n° 1760.

FRANCE : timbres de service UNESCO

Afin d'aligner au tarif actuel les valeurs d'affranchissement de la lettre, les deux nouvelles figurines de service UNESCO représenteront la suite des sites classés et à protéger du patrimoine universel. Vente générale le 25 octobre (68e et 69e/82).

1,80 F, violet, prune, vert ; Hué, Vietnam ;



2,60 F, gris bleu, rouge ; São Miguel, Brésil.

Formats 22 × 36 mm. Dessins de M. Le Noir, gravés par Jean Pheulpin. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 23 octobre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au siège de l'UNESCO, 7, place Fontenoy, Paris-7e. — Oblitération « P.J. » à l'encre bleue.

— Le 23 octobre, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e, et de 10 h à 17 h, au musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● Ces timbres de service sont exclusivement réservés pour affranchir les objets de correspondance déposés dans l'enceinte du siège de l'UNESCO.

● RETRAIT. — Cinq anciennes valeurs seront retirées de la vente, le 19 novembre : 1,20 F, Gorée, La maison des esclaves (Sénégal) ; 1,40 F, Site de Moenjodaro (Pakistan) ; 1,40 F, Fès (Maroc) ; 2,00 F, Palais de Sans Souci (Haïti) ; 2,30 F, Fort Saint Elme (Malte).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75017 Paris (porte de Versailles), du 17 au 25 octobre. — Salon Equip'Hôtel/Collectivité international.

⊙ 13700 Marignane (Salle des fêtes « Saint Exupéry », 53, av. Jean-Mermoz), les 16 et 17 oct. — XXVIe Congrès philatélique régional du groupement Marseille-Provence.

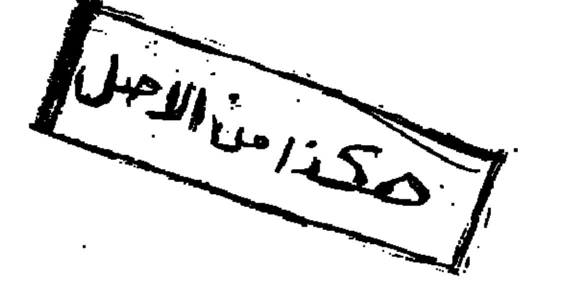
⊙ 06000 Nice (hôtel Hyatt Régency), le 24 oct. — 17e assemblée générale de la Fédération mondiale des anciens combattants.

⊙ 31000 Toulouse (42, rue du Languedoc), le 29 oct. — Journée mondiale de l'épargne.

⊙ 89000 Auxerre (gare d'Auxerre Saint-Gervais), le 25 oct. — 150e anniversaire des chemins de fer français.

ADALBERT VITALYOS.

merci Frantour !!



TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Jardinage

Printemps en automne

FAITES dessiner une fleur printanière à un enfant et il y a huit chances sur dix pour que naisse sous ses doigts la coupe rouge vif d'une tulipe. Pas étonnant puisque 185 millions de bulbes de cette fleur sont plantés chaque année par les jardiniers amateurs ou les horticulteurs de notre pays. Un record qui place la tulipe dans le cœur des Français très loin devant les crocus (41 millions) ou la jacinthe (25 millions), dont le doux parfum a pourtant bien des séductions.

Même si vous désirez faire effort de civisme, il sera bien difficile de planter cet automne des bulbes « nationaux ». Que ce soient les grands classiques ou des espèces plus rares, curieuses, raffinées, nos amis néerlandais demeurent les rois incontestés en ce domaine, et seuls capables de répondre à une demande croissante en quantité comme en diversité. Rares seront donc les tulipes, narcisses, jacinthes, crocus ou muscaris d'une origine autre que les vastes champs des Pays-Bas. L'an passé, ce sont eux qui ont fourni 85 % des 700 millions de bulbes commercialisés.

Foin de chauvinisme, retroussez vos manches, car les prochains week-ends devraient être consacrés à la plantation de ces oignons, tubercules, griffes ou rhizomes, poussés pour la plupart dans les polders, à l'ombre des moulins, et qui viendront fleurir avec luxuriance nos plates-bandes du printemps. Profitez de la chaleur estivale encore retenue dans le sol pour lui confier ces précieux végétaux, qui cachent entre leurs écailles nourricières de délicates ébauches florales. Les pluies d'automne faciliteront un bon enracinement, puis le froid viendra « *lever la dormance* », cette inhibition naturelle qui interdit aux fleurs de se développer pendant la période de repos.

Le matériel à préparer reste sommaire : un transplantoir qui creusera un trou profond de deux à trois fois la propre hauteur du bulbe en moyenne. On peut lui préférer un outil spécial, le plantoir à bulbes, dont il existe des versions astucieuses à mâchoires mobiles (Wolf) ou à long manche évitant la courbure des reins (Mouss). A proscrire, le vrai plantoir, cet ustensile conique qui sert au repiquage des jeunes plants de fleurs et de légumes. Son utilisation laisserait un vide sous le plateau de l'oignon, rendant l'enracinement difficile. En sol lourd, n'oubliez pas une bonne poignée de sable de rivière au fond du trou, car les bulbes supportent mal l'humidité stagnante. Des étiquettes solides et libellées avec une encre spéciale viendront rappeler les noms des variétés et signaleront utilement aux bêches et binettes que le terrain est déjà occupé.

Des tulipes et des crocus

Pelouse en mal de couleurs, rocaille nostalgique après l'hiver, massifs que l'on veut éclatants après la tourmente glacée, mais aussi jolies poteries, vasques ou terrasses peuvent accueillir ces oignons qui « *préparent en secret le printemps* ». Il faut rester convaincu qu'un trésor est caché dans la patte ridée de l'anémone de Caen ou la griffe des renoncules Géante d'Anjou. Faites confiance au bourgeon gonflé du crocus, à la tunique vernissée des narcisses et des tulipes botaniques, aux petits boutons ronds qui deviendront, au cœur de l'hiver, hardies perce-neige, sourires d'éranthes ou pagodes d'érythrones. Jetez par poignées les muscaris aux grappes de clochettes bleutées épanouies début avril, les chionodoxes aux précoces étoiles violacées ou encore les scilles indigènes que l'on nomme à tort jacinthes des bois. Là où les bulbes tombent, plantez, l'effet aura toute l'apparence du naturel.

Si vous recherchez la fleur qui attire le regard, il existe ce qu'il faut de spectaculaire au royaume des bulbes. Avec ses somptueuses hampes florales de 2 mètres garnies d'une myriade de fleurs blanches étoilées, l'eremurus ou lis des steppes a une élégance pleine de panache. Il exige que l'on installe ses racines charnues, en forme d'étoile de mer, dans un lit moelleux de terre légère, riche et bien drainée. Protégez du froid et des oiseaux son bourgeon pointu à l'aide d'un petit monticule de tourbe coiffé d'un pot retourné.

L'ail géant, *Allium giganteum*, ne passera non plus inaperçu quand ses tiges rigides, garnies de grosses inflorescences sphériques lilas-mauve jailliront en juin au-dessus d'un tapis de plantes couvre-sol.

Ce n'est pas uniquement parce que Napoléon l'avait choisie pour emblème que la fritillaire est impériale. Etonnante, cette fleur aux corolles campanulées, orange ou rouges, qui retombent en grosses clochettes sous un toupet de feuilles vertes en avril-mai. Parfois capricieuse, elle rechigne à refleurir d'une année sur l'autre. Essayez une association de cinq à six de ses bulbes avec un tapis de myosotis, de pensées ou de giroflées, et vous obtiendrez un décor ravissant qui durera plus de trois semaines.

Pour les heureux jardiniers des régions clémentes où le gel reste presque inconnu, plusieurs découvertes s'imposent comme la scille du Pérou ou l'opulente ombelle bleu vif en mai, les freesias aux senteurs entêtantes, les petits glaïeuls de printemps (*G. byzantinus*, *G. colvillei*) ou encore l'hermodactylus aux corolles jaune chartreuse à tache noir veloutée que les Britanniques appellent l'« iris à tête de serpent ». Si votre jardin se limite à quelques pots, les bulbes seront encore là pour les garnir. L'amaryllis (hippeastrum est son vrai nom) est devenu un grand habitué des appartements durant les mois d'hiver. Sortez des sentiers battus en essayant de nouvelles variétés aux tons pastel ou subtils comme le splendide Picotee Petticoat blanc pur à fin liséré rouge sur le bord des pétales.

Tulipes hâtives, narcisses ou muscaris acceptent volontiers la culture en pot, en intérieur ou à l'extérieur. Et si vous n'avez pas de terre du tout, un simple bulbe de jacinthe sur vase rempli d'eau — on en trouve de très élégants en verre ou en céramique — ou une douzaine de narcisses Paperwhite ou Grand soleil d'or posés sur un lit de galets humides vous offriront, avec un minimum de soins, une floraison lumineuse au parfum suave.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ *Où trouver des bulbes ?* Un bon choix est proposé dans les magasins des Floréïlites Clause et des catalogues de vente par correspondance comme ceux de Jacques Briant, la Redoute, les Trois Suisses. Pour les espèces moins classiques, rares et curieuses, une seule adresse : F. Despalles, 76, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

AGENDA

● *Royal Gala*

Georges Delbard s'est acquis une *réputation incontestée en matière de création et de sélection de variétés fruitières. Sa dernière nouveauté, Royal Gala, est une pomme rouge tout à fait remarquable.* Sa chair blanc crème, à la fois croquante et juteuse, sucrée et acidulée, conserve ses qualités gustatives même après plusieurs mois au fruitier. A planter dès cet automne.

● *Roses de stars*

Catherine Deneuve est une superbe *fleur rose saumoné d'une grande élégance de forme, Princesse de Monaco donne à profusion de grandes fleurs légèrement blanc crème* bordé de rouge amarante quant à Gilbert Bécaud, c'est une corolle très pleine aux tons jaune ambré bordé de rose carmin. Trois noms célèbres pour trois roses de Meilland parmi les dizaines de variétés qui pourront trouver place dans votre jardin cet automne. Pour les découvrir, un bon catalogue : Meilland-Richardier, 50, rue Dupéret, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.

● « *Les Saisons* », *de Michel le Jardinier*

Par sa gentillesse, son humour et sa simplicité, Michel Lis s'est acquis en quelques années, sous le nom de Michel le Jardinier, les faveurs du public de France-Inter et d'Antenne 2. Il fait aujourd'hui profiter de son savoir et de son expérience les lecteurs jardiniers en proposant une série de guides au fil des saisons. Le premier vient de sortir et vous dira tout ce qu'il faut faire *d'essentiel au jardin et sur le balcon entre octobre et décembre. Les Saisons, de Michel le Jardinier*, 148 p., Editions Génériques. 29 F.

Plaisirs de la table

Escapades

J'IMAGINE que la « ruelle » Copreaux, du nom d'un propriétaire des lieux, était au seizième siècle mieux accessible qu'aujourd'hui, où il la faut prendre par la rue de Vaugirard, à gauche en descendant, au risque de ne pas trouver place pour la voiture. Mais quel plaisir, installé dans ce bouchon, d'y trouver avec un nouveau propriétaire un jeune chef, Jean-Luc Quatreboeufs, qui sait cuisiner civilement et garnir ses assiettes ! C'est *Le Copreaux*.

Délaissant le menu (80 F mais fromage OU dessert), j'ai goûté de la carte des rougets à la nage, un excellent lapin à la moutarde, fromages et mousse aux deux chocolats. Mon compagnon un « pâté » de haddock à la tomate fraîche (excellent mais qui ne devrait pas s'appeler pâté puisque sans pâte), le filet de bœuf Quatreboeufs, également fromages et dessert. Avec une bouteille de crozes-hermitage (55 F) et les cafés l'addition atteignit 400 F. Ce n'est pas donné, mais néanmoins d'un bon rapport qualité-prix et d'excellente cuisine. 15, rue Copreaux, téléphone : 306-83-35.

Les Caves de la Tuilerie (à Noisy-le-Roi, hameau de la Tuilerie, 78590, tél. : 460-90-85) méritent une escapade. Même si curieusement six escargots, la fondue de raie au gruyère et une mousse au chocolat choisis sur la carte ne coûtent que 83 F alors qu'ils forment (où peuvent former) les éléments du menu à 87 F ! Mais à la carte vous trouverez d'autres plats honnêtes et dans un cadre dépaysant à souhait.

L'Hostellerie du Moulin de l'Abbaye (à Brantôme, en Périgord. Tél. : 05-80-22) est un fleuron des Relais et Châteaux. Mais combien la carte de Régis et Catherine Bulot est, à elle seule, une attraction (avec ses menues à 80, 140 et 190 F net) et ses vins (à partir de 50 F). Mais, tout de même, qu'on exige des Relais le mieux en tout, on s'étonnera d'un menu fromage OU dessert !

Francis Garcia (restaurant *Clavel*, 44, rue Ch.-Domercq, à Bordeaux, tél. : 92-91-52) propose, lui, un menu « pour le plaisir des goûts » (185 F) de quatre plats, fromages et grand dessert où figureront peut-être, au gré des harmonies du jour, le bar aux chasselas, le gaspacho de homard, le duo de foie gras maison, le pigeonneau grillé sur sa salade de lentilles, que sais-je ?... Avec *Christian Clément* et quelques autres, Garcia s'impose comme un grand de la capitale des vins.

LA REYNIERE.

A PARIS

Deux anniversaires

1962-1982. C'est le 14 mai 1962 qu'ouvrait, au 8, de la rue des Grands-Augustins, dans une vieille maison historique, le *Relais Louis XIII* (tél. 346-75-96). Cet excellent restaurant fête ses vingt années et, s'il a changé de chef (l'actuel est de qualité), il a su garder Jean Chauché, le premier des premiers sommeliers de France.

1832-1982. A cette époque, les rues de la Grande-Truanderie et de la Petite-Truanderie étaient séparées par une ligne de vieilles maisons, jetées bas en 1919. La rue Rambuteau, voisine, date, elle, de 1838. La famille Pharamond ouvrit, à l'enseigne de *la Petite Normande* une auberge où l'on venait savourer les tripes à la mode de Caen de sa province natale, arrosées d'un cidre de la vallée d'Auge. Jusqu'en 1946, trois générations de Pharamond s'y succédèrent (le dernier du nom devait mourir soudainement dans le métro !). Aujourd'hui, dans la rue piétonne et dégagée, M. Hyvonnet perpétue, à l'enseigne de *Pharamond* (au nº 24, tél. 233-06-72), la tradition des petits réchauds à charbon de bois sur lesquels mitonnent les tripes, la pièce de bœuf et ses pommes soufflées.

Bon anniversaire au *Relais Louis XIII* et à *Pharamond*.

L. R.

Un mini-guide du gourmand

« QUELLE bonne idée que de publier un guide des lecteurs du Monde, *où nous pourrons trouver de bonnes adresses de restaurants, hors des sentiers battus, et des guides pour qui trop souvent chère peut se lire sans le « e » final ! » Cette lettre d'un lecteur résume assez bien l'important courrier reçu depuis mon appel. Mais je voudrais demander à mes correspondants, lorsqu'ils nous communiquent ainsi leur trouvaille, de donner le plus de renseignements possible. Ils seront utiles à tous.*

Voici donc une précieuse liste :

LE TIENNOLET, à *Habère-Poche - Boège (74420). Différents menus dont celui à 55 F (trois plats, plateau de fromages et desserts, service compris). Bonnes spécialités du pays en ce chalet savoyard.*

LE COQ HARDI, à *Saint-Geours-de-Maremne (40230). Dans un menu à 53 F — et un cadre agréable, — ce lecteur a découvert : garbure, rillettes d'oie, truite, fricassée de cailles, salade, fromages et desserts. Avec une bouteille de Madiran (38 F), eau minérale et café, l'addition pour trois fut de 213 F.*

CELTIC HOTEL, à *Tessé-La Madeleine (61140). Pension entre 150 F et 200 F, avec les trois repas-types d'un menu : buffet garni à discrétion (charcuteries et crudités), entrée, plat garni, fromage et dessert.*

LE FAVIERES, à *Saint-Cyr-de-Favières (42132). Très bon dîner, chambre, petit déjeuner et garage, pour une addition de 234 F.*

A LA COURONNE, à *Sentheim (68780). Menu à 40 F service compris (melon au porto, viande accompagnée de légumes du jardin, très beau munster et dessert).*

LA VENERIE, à *Sierck-les-Bains (57480). Un étoilé du Michelin d'excellent rapport qualité-prix.*

CAFE DE L'AUBETTE, à *Manosque (04100). Un petit nouveau. Découvert par un directeur de R.C.A.-France pour qui, la côte de bœuf ayant été loupée, on en recuisit aimablement une autre.*

HOTEL DE FRANCE, à *Ornans (25290). Menus de 50 F à 150 F. A celui de 90 : saumon fumé, escalope aux morilles, fromages régionaux et dessert.*

LE REPAIRE, *route de l'Arène, à Cassis (13260). Une cuisinière mitonnant les pâtes fraîches au pistou, les daubes, le lapin moutarde, les légumes farcis, etc. L'addition ne saurait grimper au-delà de 80 F, ajoute M. Nicolas de Rabaudy, un confrère gourmand qui s'y connaît.*

L'AUBERGE DES QUAIS, à *Verdun-sur-le-Doubs (71350). Bon accueil de Mme Roux, et deux menus (60 F et 75 F), autour de la pochouse du pays. Fromage et dessert.*

LA DEMEURE DU DOURDOU, *à Camarès (12360). Un hôtel de calme, en un parc ombragé, un accueil aimable, les pâtisseries de Mme Guironnet.*

LE PARC, à *Salbris (41300), où le service est impeccable et bonne la cuisine et où, s'enthousiasme un lecteur, on sert les vins frais. M. Cailloux, le patron, y veille thermomètre en main.*

RICORDEAU, *rue de la Libération, à Loué (72540), n'est, évidemment, pas une découverte. Mais M. Claude Koch, fidèle correspondant, me rappelle que, à soixante-quinze ans, le cher M. Ricordeau supervise tout, a l'œil à tout, avec une conscience professionnelle* « qui mérite un coup de chapeau ».

LE CHEVALIER DE L'AUBERLAC'H, à *Plougastel - Daoulas (29213), aux excellents poissons, et qu'un lecteur veut bien comparer aux grandes maisons voisines que sont* les Frères Jacques *(à Brest)* et le Château de Locguénolé.

LE PARLANGE, à *Châteauneuf (85710 La Garnache), à 50 kilomètres de Nantes, la petite maison d'un peintre et amateur d'art, M. Marc Bossis. Un menu* « magnifique » *à 85 F et une cave choisie avec soin.*

DEMORNEX, à *Saint-Jean-de-Gonville (01630). Troisième génération pour cet aimable hôtel aux prix de pension vraiment modestes pour une bonne et honnête cuisine.*

Et en Suisse :

LE PETIT CHAMPIGNON, à *Locarno (via delle Notta, 8). Cuisine de M. Pierre de Lusi,* « aujourd'hui l'une des meilleures du Tessin », *avec un menu à 58 F.S. d'excellent rapport qualité-prix.*

BIBLIOGRAPHIE

Hommage au terroir

PLUTOT que de demander à des chefs de lui donner chacun une bonne recette, Peggy Butet, qui dirige depuis dix ans, après l'avoir créée, la Maison de Normandie à Paris, a eu l'idée de faire avouer à soixante-seize maires normands — dont la seule étiquette, ici, est celle de la gourmandise inconditionnelle — quel plat ils préfèrent à tout autre, avant d'en livrer le mode de préparation.

Ainsi, du lapin au cidre prôné par le maire d'Houlgate aux croquettes de ... camembert, dont le premier élu de Donville-les-Bains fait ses délices, en passant par la tarte aux moules, les cèpes en blanquettes, les maquereaux à l'oseille ou la morue fécampoise et tant d'autres délices, grands « classiques » ou mets inattendus, le recueil est riche d'idées, où chacun(e) trouvera son bonheur.

L'originalité du livre (premier d'une série à laquelle il faut souhaiter longue vie, de province en province) tient dans le fait que, face à chaque recette, l'auteur a eu l'heureuse idée de placer la fiche d'identité, très complète, de la commune représentée, ce qui pourra donner aux gastronomes, une fois repliée leur serviette, l'idée d'aller se dégourdir les jambes au pays des clos à pommiers et des fermes à colombage...

C'est un autre hommage au terroir, charentais celui-là, que signe Andrée Marik. Son *Cognac gastronome* recense des dizaines et des dizaines de recettes (apéritifs, cocktails, poissons, coquillages, viandes, volailles, gibiers, entremets et desserts) où le cognac a toujours son mot, un mot d'esprit à dire avec l'inimitable accent qui est le sien.

Recettes simples, à de rares exceptions près, bien expliquées, mais dont il faut pourtant regretter (et le reproche est également valable pour ce qui concerne les recettes normandes évoquées plus haut) qu'aucune indication du temps nécessaire à leur préparation ne soit mentionnée. Une telle précision est souvent une indication précieuse pour qui n'est pas rompu à l'art de cuisiner...

J.-M. D.-S.

★ *Bon appétit, M. le Maire (Normandie)*, par Peggy Butet. Editions Baron, Paris. Un volume, 52 francs.

★ *Le Cognac gastronome*, par Andrée Marik. Editions Bachelier-Billaud, à 16470 Saint-Michel-d'Angoulême. Un volume, 45 francs.

MIETTES

● Foies gras et confits « à l'artisanale »... M. de Labrousse, cadet de Coutras, comme on eût dit naguère, prépare votre prochain Noël. Tarif sur demande (tél. : 49-00-26 - Bruno de Coulon de Labrousse, au Beaudou, 33230 Coutras).

● Selon la lettre hebdomadaire de la *Revue vinicole internationale* (18, rue Godot-de-Mauroy, tél. : 742-91-34), la consommation des ménages pour les vins d'A.O.C. et de V.D.Q.S. a diminué au cours du premier semestre 1982. A.O.C. rouge : — 4 %, dont — 15 % pour les côtes du Rhône et — 14 % pour les beaujolais ; + 18 % pour les muscadets, mais — 29 % pour les bordeaux blancs. Enfin, si la consommation en région parisienne reste stable, les plus fortes baisses sont dans le Nord (— 14 %) et l'Est (— 20 %).

● Est-ce pour cela que les côteaux du Languedoc se rebiffent ? M. A. Roux, pour son Prieuré de Saint-Jean-de-Bébian (tél. : 98-13-60) à Pézenas, vient de lancer en bouteille bourgogne traditionnelle son millésime 81 avec une étiquette élégante, claire. Tradition et qualité...

Jeux

échecs N° 991

ARABESQUES

(Championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1982)
Blancs : A. Kuzman
Noirs : A. Nenachev
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	
2. ç4	é6	
3. Cf3	b6	
4. a3	Fa6 (a)	
5. Dç2!	Fb7 (b)	
6. Cç3	ç5	
7. d5! (c)	é×d5	
8. ç×d5	C×d5 (d)	
9. Fg5! (é)	f6 (f)	
10. C×d5	F×d5	
11. 0-0-0 (g)	Fé6 (h)	
12. Ff4	Cç6	
13 é3	ç4 (i)	
14. F×ç4! (j)	Cb4	
15. a×b4	F×ç4	
16. Dé4+! (k)	Fé7	
17. T×d7!! (l)	D×d7 (m)	
18. D×a8+	Rf7! (n)	
19. D×h8	Ff8! (o)	
20. D×h7	Fd3! (p)	
21. Dh5+	Fg6 (q)	
22. Cé5+! (r)	f×é5	
23. D×é5	Dd3	
24. Dç3!	Dé4	
25. f3	Db1+	
26. Rd2	D×b1 (s)	
27. Dç4+!! (t)	Rf6 (u)	
28. Dç6+!	Rf7 (v)	
29. Dd5+!	Ré8 (w)	
30. Dé6+!	Rd8	
31. D×g6 (x)	F×b4+	
32. Rç2	Dé1	
33. Dd3+	Rç8	
34. Fg3	Da1	
35. Df5+	Rd8	
36. Dd5+	Rç8	
37. Dç6+	Rd8	
38. Fh4+	abandon. (y)	

NOTES

a) 4..., ç5 peut amener une simple interversion de coups après 5. d5, Fa6 ; 6. Dç2 (cf. n° 989).

b) Ou 5... d5 ; 6. ç×d5, é×d5 ; 7. Cç3, Fé7 ; 8. g3, 0-0 ; 9. Fg2, h6 ; 10. 0-0, Té8 ; 11. Td1, Ff8 ; 12. Ff4, ç6 ; 13. Cé5, Fb7 ; 14. é4 avec avantage aux Blancs (Psahis-Romanischin, 49e championnat d'U.R.S.S.). Ou bien 5.... ç5 ; 6. d5, é×d5 ; 7. ç×d5, Fb7 ; 8. é4, Dé7 ; 9. Fd3, C×d5 ; 10. 0-0, Cç7 ; 11. Cç3, Cé6 ; 12. Fç4, Cç6 ; 13. Fé3, g6 ; 14. b4, ç×b4 ; 15. Cd5, Dd8 ; 16. a×b4, Fg7 ; 17. Ta—d1 avec une claire initiative aux Blancs (Psahis-Agzamov, 49e championnat d'U.R.S.S.).

c) Entrant dans un gambit considéré aujourd'hui comme prometteur pour les Blancs.

d) Et non 8.... F×d5 ? ; 9. C×d5, C×d5 ; 10. Dé4+.

é) Maintenant 9. Dé4+ ne va pas à cause de 9.... Dé7.

f) Et non 9..... Fé7 ? ; 10. Dé4.

g) Après 11. Ff4, Dé7 ; 12. 0-0-0, Dé4 ; 13. T×d5!, D×d5 ; 14. é3, Dé6 ; 15. Fd3 les Blancs, malgré la perte de qualité et d'un pion, l'emportèrent brillamment (Lputan-Parago, Erevan, 1982).

h) 11.... Fb7 est à considérer. Si 11.... F×f3 ; 12. é×f3, f×g5 ? ; 13. Dé4+.

i) Une idée dangereuse qui tente de profiter de l'ouverture de la colonne ç. 13.... Ca5 est plus sage.

j) Qui a raison ?

k) Naturellement si 16. D×ç4 ?, Tç8.

l) La première réfutation est le fait des Blancs.

m) Forcé. Si 17.... R×d7 ; 18. Td1+, Ré8 ; 19. T×d8+, R×d8 ; 20. Dd4+, Ré8 ; 21. D×ç4.

n) Plus fort que 18.... Fd8 ; 19. Td1, Dé7 ; 20. T×d8+, D×d8 ; 21. Dç6+ et 22. D×ç4 et que 18.... Dd8 ; 19. Dç6+.

o) Il faut interdire à la D blanche de revenir en a8 : si 19.... Fd3 ; 20. Da8, Da4 ; 21. Dd5+.

p) Menace mat et la D.

q) Menace 22..., F×h5 et 22... Dd3.

r) La seule défense.

s) Les Noirs ont regagné leur T et restent avec un C de plus pour trois pions.

t) Mais, après ces manœuvres géométriques des D qui, chacune, ont capturé une T en h1 et h8, surgit l'échec le plus précis.

u) Si 27..., Ré7 ; 28. Dg7+, Ré8 ; 29. Dé6+ etc.

v) Si 28..., Rf5 ; 29. g4 mat.

w) Si 29..., Rf8 ; 30. Fg5 mat.

x) Les Noirs sont perdus.

y) Si 38..., Fé7 ; 39. Dd6+ et 40. F×é7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 990
G. KASPARIAN

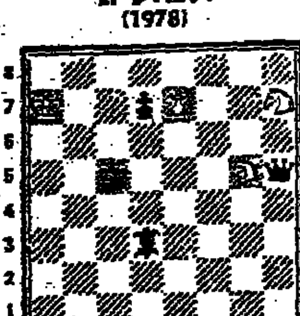
« Italia Scacchistica », 1980.
(Blancs : Rd1, Tç6 et h4, Pa7. Noirs : Ré5, Ta3, Fd7 et é7, Ph2. Nulle.)

Une position dans laquelle les Noirs menacent tout, soit 1.... F×h4 ; soit 1..., F×ç6 ; soit 1.... T×a7.

1. Th5+, Ré4 (si 1..., Rf4 ; 2. Tç4+, Rg3 ; ; 3. Tç3+ !, T×ç3 ; 4. a8=D, Fg4+ ; 5. Rd2, F×h5 ; 6. R×ç3, nulle) ; 2. Tg6 !, T×a7 ; 3. T×h2 !, Ta1+ ; 4. Rç2 !, Ta2+ ; 5. Rç3!, T×h2 ; 6. Té5+, F×é6. Pat.

On bien 1..., Rd4 ; 2. Tg6, T×a7 ; 3. T×h2, Ta1+ ; 4. Ré2 !, Ta2+ ; 5. Rf3, T×h2 ; 6. Td6+!, F×d6. Pat.

ÉTUDE
E. DVIZOV
(1978)



BLANCS (4) : Ra7, Ch7 et g5, Pé7.
NOIRS (4) : Rç5, Dh5, Fd3, Pd7.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 988

LE SILENCE DORÉ

A une des deux tables, les *annonces permirent* au déclarant de trouver la ligne de jeu gagnante.

Nord : ♠ R 8 6 4 — ♥ A R V 10 — ♦ 4 — ♣ R V 10 9
Ouest : ♠ D 10 3 — ♥ 9 7 4 — ♦ 9 — ♣ A D 8 7 4 3
Est : ♠ 9 2 — ♥ D 3 2 — ♦ A D V 7 2 — ♣ 6 5 2
Sud : ♠ A V 7 5 — ♥ 8 6 5 — ♦ R 10 8 6 5 3 — ♣ —

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cohen	Fegervary	Sides	Baze
passe	1 ♣	1 ♦	passe
1 S.A.	contre	passe	4 ♠ —

Ouest a entamé le 9 de carreau pour l'as d'Est, qui a rejoué la dame de carreau. *Comment Baze a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Avec les atouts normalement répartis (3-2), le contrat est assuré en... affranchissant les carreaux. Il faut cependant prendre la précaution de *ne pas couvrir la dame de carreau* car Ouest peut avoir un singleton et couper (*ce qui était le cas*). Après la coupe de la dame de carreau avec le 4 de pique du mort, le déclarant a tiré le roi de pique et l'as de pique, puis il a joué le 10 de carreau, sur lequel il a défaussé un cœur du mort. Est a pris et il a contre-attaqué trèfle. Sud a coupé, puis il a tiré ses carreaux maîtres jusqu'à ce que Ouest coupe...

A l'autre table, l'entame a été la même, le 9 de carreau. Est a pris avec l'as et a rejoué la dame de carreau. Mais, Ouest n'ayant jamais parlé, le déclarant estima qu'il n'avait qu'un seul des honneurs à trèfle. Il décida, par conséquent, d'exploiter *la main de Nord (et non pas celle de Sud) en jouant sur les trèfles.* Il couvrit donc la dame de carreau avec le roi coupé par le 10 de pique et surcoupé par le roi de pique. Le déclarant joua ensuite le roi de trèfle, sur lequel il défaussa un cœur... et il finit par chuter.

« Une dose mortelle »

Cette donne, jouée dans un tournoi à Saumur, illustre un coup rare et spectaculaire.

Nord : ♠ — — ♥ R D V 9 — ♦ A D 9 2 — ♣ A R D 5 2
Ouest : ♠ A V 10 8 7 5 — ♥ A 10 2 — ♦ 6 — ♣ V 10 4
Est : ♠ D 8 2 — ♥ 8 7 6 4 — ♦ R 10 3 — ♣ 9 7 3
Sud : ♠ R 9 4 3 — ♥ 5 3 — ♦ V 8 7 5 4 — ♣ 8 6

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Poupard	Coutaud	Meilh.	Grit
passe	1 ♠	contre	2 ♠
3 ♦	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	6 ♦	passe...

Ouest a entamé l'as de *pique*, le déclarant a coupé avec le 2 de carreau et, n'ayant guère de rentrée dans sa main, il a renoncé à l'impasse et a pris la solution simple de tirer l'as de carreau en espérant que le roi serait sec. Est ayant fourni le 3 et Ouest le 6, *comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARERAU contre *toute défense* ?

Note sur les enchères :

Nord aurait pu déclarer « 2 ♠ » (cue bid) sur « 1 ♠ », mais le contre d'appel est également correct. Le Blackwood est moins explicable, sauf si Nord a cru que Ouest avait fait une *ouverture* psychique, cas peu vraisemblable en raison de la vulnérabilité.

COURRIER DES LECTEURS.

Merveilleuse technique (n° 955).
« *Votre position finale a quatre cartes*, écrit D. Ségard, *ne me paraît pas pouvoir être atteinte normalement...* »

Cette donne est remarquable, car Benamou l'a réussie à la table en jouant chaque carte dans un *ordre logique* : 10 de cœur (entame), as de carreau, valet de cœur (second coup d'atout), 6 de carreau coupé gros (qui dévoile la répartition), as de cœur, roi de carreau (*défausse trèfle*), as de trèfle (pour être en main), roi de cœur (défausse carreau) et roi de pique pour aboutir à un classique double squeeze « *par la coupe* », un coup difficile à réussir à la table.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 148

BRISONS LA GLACE

Il a fallu beaucoup en faire pour gagner le championnat de France 1982 qui s'est joué à Vichy les 18 et 19 septembre. Pour le perdre, il a suffi de ne pas connaître le verbe DÉGLACER.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	AALOORD			
2	—AEGMNTT	ADORA	H 4	14
3	CDEGLS?	MEGOTANT	6 E	64
4	AIIMTU?	DEGLAC (E) S	4 D	72
5	EEEFINP	AMUI (R) AIT	8 H	74
6	EENP+APZ	FIE	9 G	82
7	E+ABNNOO	NAPPIEZ	N 4	46
8	ABO+IOTU	NONE (a)	O 1	18
9	AOU+EIRW	OBIT (b)	10 E	25
10	AEIOR+HS	WU	11 D	25
11	EHIR+ELR	COTAMES	I 4	24
12	EILRR+AC	EH	N 1	22
13	ILR+ELST	REAC	M 2	25
14	EEMSUVY	TRILLES	12 E	61
15	EMUV+KNO	LYSE	H 12	39
16	MUV+ASUU	KENDO	D 1	25
17	AMUU+BJL	VUS	11 K	22
18	BU+EEFNS	JUMELA	2 A	32
19	BN+AILOR	FUSEE	1 F	29
20	DEEIUVX	RABLIONS (c)	14 A	74
21	UX+EHIRT	DEVIRE (d)	A 10	42
22	EHIRT+QR	EUX	J 12	32
23	IQRR	THE	3 I	28
24		XI	14 J	11
25				
	TOTAL			828

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

faire fondre le verglas, *ou, accessoirement,* le jus caramélisé au fond d'une casserole. *De crainte que pareille mésaventure ne vous arrive, nous vous proposons aujourd'hui de trouver des préfixes (ou rajouts initiaux) « plaçables » devant huit verbes météorologiques : GLACER (1 en deux lettres, 1 en trois) - PLEUVOIR (1) - GELER (2 en deux lettres, 2 en trois) - BRUMER (1) - NEIGER (3) - GRELÉ (1) - BRUINÉ - VENTER (1 en une lettre, 1 en deux, 1 en quatre).*

Question subsidiaire : lesquels de ces verbes n'ont pas de participe présent ? (Réponses en fin d'article.)

NOTES

(a) Dans l'antiquité, quatrième partie du jour. (b) messe d'anniversaire d'une mort. (c) éliminons les impuretés d'un bain liquide de verre ; ou BLAIRONS. (d) tourner en sens contraire (marine).

Résultats : 1. Duguet et Del, 826. 3. Raimbault, 821.

Résultats finaux : 1. Duguet. 2. Del. 3. Caro. 4. Bescond et Rimbault. 6. Viseux. 7. Vigroux. 8. Hamuna et Levart. 10. Bégou. 11. Esquerré. 12. Pont. 13. Mme Kay Momal. 14. Delol et Kourotchkine. 16. Epingard. 17. Himber. 18. Brelle. 19. Lupinacci. 20 Mollard.

Solutions : DÉGLACER, VERGLACER, v. impersonnel - REPLEUVOIR, v. imp. - DÉGELER, REGELER, CONGELER, SURGELER - EMBRUMER - DÉNEIGER, ENNEIGER, RENEIGER, v. imp. - ENGRÊLÉ, E - EMBRUINÉ, E - ÉVENTER, INVENTER, RÉINVENTER - Verbes sans participe présent : REPLEUVOIR - BRUMER, NEIGER, RENEIGER, BRUINER, VENTER, VERGLACER, c'est-à-dire tous les verbes uniquement impersonnels.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, P.P.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 219

Horizontalement

I. Travaille pour le consommateur et contre la consommation. — II. César n'a pu l'égaler. Feux. — III. Partie de continent. Elle ne fait pas très sérieux. Craint du G.I. — IV. Signe de gloire ou tache. Vulgairement correct de droite à gauche. — V. Corrigea, s'il le fallait. Pour qui aime le saignant. — VI. Mésaventure. Sur la selle des cowboys. — VII. On leur a donné suite. En points. — VIII. Sauva l'humanité. On est fort si on n'en change pas un. Restai la bouche ouverte. — IX. Préposition. Sicilienne. Destiné à être chargé. — X. Aime bien les animaux, espérons-le pour lui.

Verticalement

1. En face de Tristan. — 2. Donne la solution. Musicien contemporain. — 3. Véritablement rutilant. — 4. Possessif. Va vers la Seine. Conjonction. — 5. N'aide pas le bon pain. — 6. Article à lire de bas en haut. Vieille conséquence. — 7. Métis cul par dessus tête. Un Etat dans les Etats. — 8. Dans l'informatique. Risque. — 9. Ne saluas pas. Démonstratif. — 10. Lentes et néanmoins désordonnées. Cuve. — 11. Symbole. Il fit la D.C. — 12. Bien utile dans la rue. — 13. C'est une formule, heureuse ou non.

Solution du n° 218

Horizontalement

I. Electoraliste. — II. Nageuse. Enivo. — III. Grossier. Scia. — IV. Avis. Election. — V. Gésier. Mail. — VI. Esloc. Oullins. — VII. Enroué. Leac. — VIII. Es. Sibérienne. — IX. Nul. Tus. Renan. — X. Travestissent.

Verticalement

1. Engagement. — 2. Larves. Sûr. — 3. Egoïste. La. — 4. Cessions. — 5. Tus. Ecrite. — 6. Osier. Obus. — 7. Réel. Ouest. — 8. Remuer. — 9. Le. Cal. Irs. — 10. Instillées. — 11. Sicilienne. — 12. Trio. Nanan. — 13. Evanescent.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS® N° 219

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondants au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AACFLMNO. — 2. EHJOPS. — 3. CCEFIOU. — 4. AILNPSUU. — 5. AEILNV (+ 6). — 6. AENNSTUX. — 7. ALLOMS. — 8. ACEEMN. — 9. AEFLNT (+ 2). — 10. ABEEHIMS (+ 1). — 11. AAFOPPTU. — 12. HIOPSX. — 13. DLLOSY. — 14. DEEIRSTU (+ 4). — 15. AEEGILNV (+ 1). — 16. AILOSU (+ 1).

Verticalement

17. AAMNOSTT. — 18. AILNOP. — 19. AACIOPT (+ 1). — 20. AADFILTU. — 21. ABDEPRY. — 22. ACEIILNQU. — 23. HOOSST. — 24. CLOSUU. — 25. AEFINTU (+ 2). — 26. EILJMNS. — 27. AELLMWX. — 28. EEILLOT. — 29. EAPRUY (+ 1). — 30. AEELNPR. — 31. AAIMORSU. — 32. AEEEMSU.

Solution du n° 218

Horizontalement

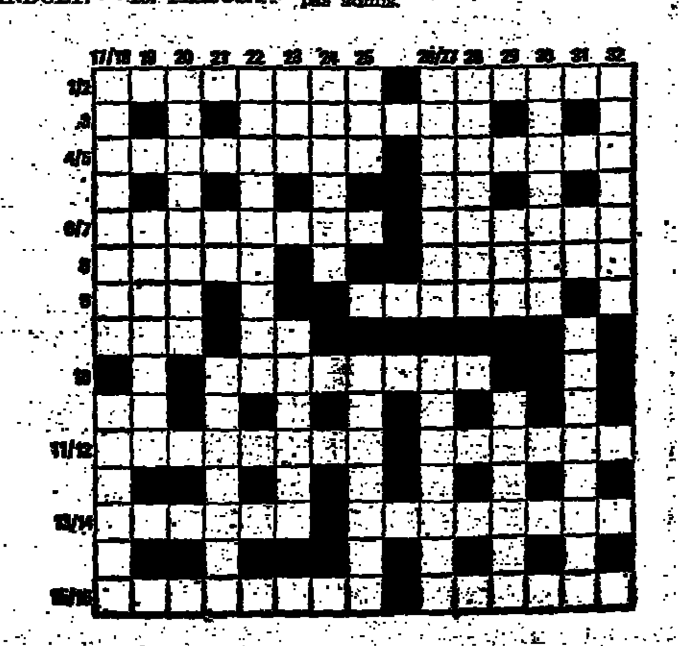
1. RETICENT (CITERENT, RECITENT, RINCETTE, TIERCENT). — 2. MOISIR. — 3. UNICITE. — 4. SURFINE (INFUSER). — 5. LITORNES (LITERONS), grive. — 6. MEGARON (MARENGO), pièce d'habitation dans l'antiqué grecque. — 7. ALIGOTE (GALIOTE, ILOTAGE, LOGEAIT, OTALGIE, TOILAGE). — 8. REDOUTA (DEROUTA, DETOURA, DOUTERA, OUTARDE). — 9. STERILE. — 10. INDIGO. — 11. ATTIEDIR (DETIRAIT). — 12. COLCOTAR, oxyde ferrique. — 13. FORTIORI. — 14. TERPENE (PENETRE, REPENTE). — 15. SPIEGEL, fonte.

Verticalement

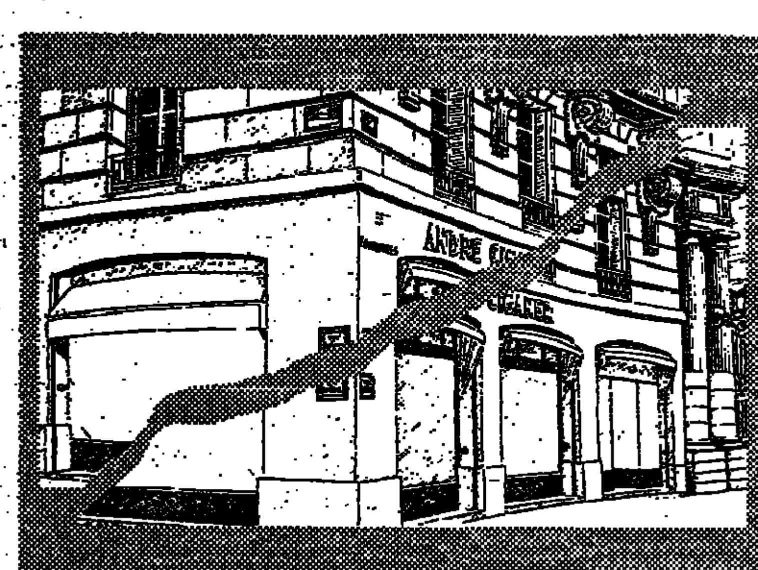
16. RUGOSITE (ROUGITES). — 17. INDULT. — 18. TILBURY. — 19. ARIOSO. — 20. CITHARE (CHARITE, CHATIER). — 21. GUELFE, partisan des papes. — 22. ETOILE (ETIOLE). — 23. ECOINÇON, ouvrage de menuiserie. — 24. NEREIDE. — 25. SEMOULES. — 26. MUSETTE (MUETTES). — 27. GEASTER (AGRESTE, GERATES, GREATES, REGATES), champignon. — 28. HOMICIDE. — 29. INCONEL. — 30. LILIALE. — 31. REANIME (ANEMIER, MANIERE, MENERAI, RANIMEE, MARINER, REMANIE). — 32. ETERNEL.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

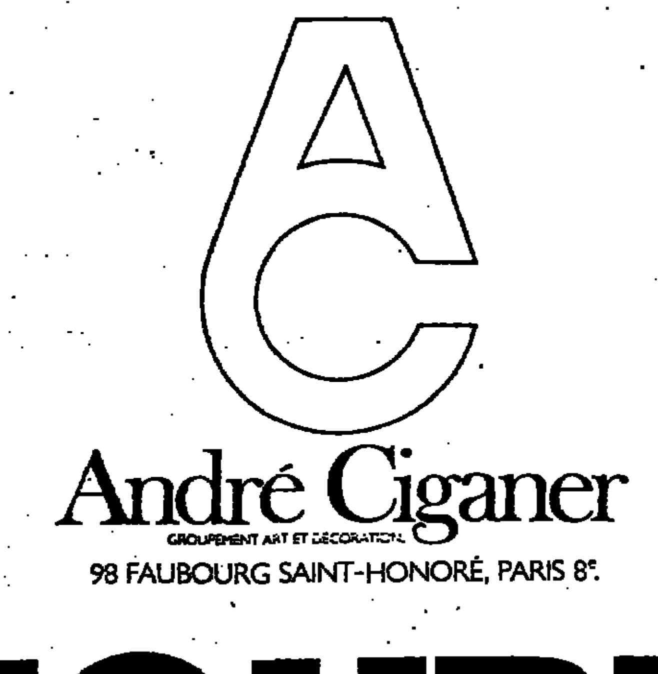
Ana-chroniques. — N° 195 : 20. ESTIVANT *TASTE-VIN* (Gisèle Argaud, Strasbourg) : voire, mais comme au scrabble, les mots composés ne sont pas admis.



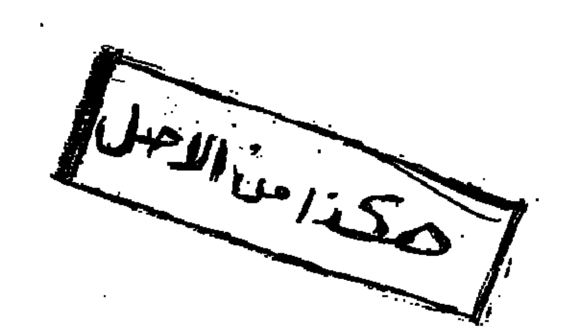
LIQUIDATION



Pour la première fois depuis 30 ans d'existence, le grand fourreur parisien André Ciganer liquide tout son stock avant travaux de rénovation. Les visons à prix liquidation. Les renards à prix liquidation. Les zibelines à prix liquidation. Les lynx à prix liquidation. Les marmottes à prix liquidation. Toutes les plus belles fourrures, à prix liquidation.



FOURRURES



INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Les souvenirs de l'Assistance publique

M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique de Paris, a présidé à l'*inauguration des Journées d'animation du musée de l'Assistance publique qui sont organisées* jusqu'au 17 octobre avec visites, spectacles, conférences et débats.

Le *musée* de l'Assistance publique, *qui, entièrement rénové et réaménagé,* vient de rouvrir ses portes, a été élevé dans la première moitié du dix-septième siècle, 47, quai de la Tournelle, à l'île de la Cité; pour un riche financier, Christophe Martin, qui devait le céder en 1691 à Mme de Miramion. Cette dernière avait *fondé, quelque vingt ans auparavant, une petite congrégation laïque de jeunes filles dévotes* dont le but était de tenir une école pour enfants et de soigner gratuitement les pauvres et qu'on ne tarda pas à appeler les « Miramiones ».

Devenu bien national à la Révolution, le bâtiment fut affecté aux hospices civils de Paris en 1812. La pharmacie centrale des hôpitaux s'y installa. Durant plus de cent cinquante ans, on entreposa, *conditionna et prépara toutes les fournitures, remèdes et autres produits médicamenteux* dans ce très bel édifice du *dix-septième* siècle qui n'avait pas été *prévu* pour cela.

En 1887, on y avait ouvert un fonds d'objets anciens et de belles faïences, provenant des apothicaireries parisiennes, et en 1934 on y installa définitivement le musée de l'Assistance publique avec un apport important de souvenirs du vieil hôpital de la Charité, rue Jacob. En 1969, l'état de l'hôtel de Miramion inspirait les plus vives *inquiétudes,* tant et si *bien qu'on dut fermer* le *musée et qu'on* le *transféra provisoirement* à *l'hôtel* Scipion, dans le treizième arrondissement, et on installa enfin la pharmacie centrale dans des locaux plus appropriés aux travaux de laboratoire et de conditionnement.

Un vaste programme de restauration, qui devait durer jusqu'à l'année dernière, fut alors entrepris et c'est désormais un musée agrandi, transformé, doté d'œuvres d'art jusqu'alors déposées dans les hôpitaux, qui est désormais ouvert au public. C'est toute *l'histoire des hospices, lieux d'accueil et de soins, qui est évoquée dans les salles majestueuses de Miramion,* dont les très belles collections rassemblent près de cinq cents pièces, parmi lesquelles les faïences anciennes, les instruments de chirurgie, les portraits des grands praticiens voisinent avec la reconstruction aussi amusante que fidèle de la salle des gardes, des internes de la Charité décorée entre autres par Gustave Doré et Harpignies. Cette longue et passionnante histoire de la santé de Paris, du Moyen Age *jusqu'à nos* jours, forme *le thème de la semaine d'animation organisée dans ce musée* à l'aide d'œuvres *musicales et de textes d'auteurs célèbres* qui vont de Diderot à Gilbert Cesbron ou de Voltaire à Verlaine.

ANDRÉE JACOB.

★ *Hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle,* 75005 Paris. Tél. : 633-01-43.

EN BREF

FORMATION PERMANENTE

ASSISTANTE IMPORT-EXPORT. – Le centre d'éducation permanente de l'université de Paris-I organise, à l'attention des mères de famille désirant se réinsérer dans la vie professionnelle, un stage gratuit de formation à la fonction d'assistante *import-export, qui se déroulera du 14 novembre* 1982 *au 15 mai* 1983, à *raison* de *trente heures par semaine.* Le niveau *de formation* initiale des stagiaires doit être le baccalauréat plus deux années d'enseignement supérieur. En outre, une connaissance de l'anglais est requise.

★ **Inscriptions avant le 30 octobre au Centre d'éducation permanente, université de Paris-I, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris, tél. : 586-85-78, 584-11-66, poste 303.**

LOISIRS

PARACHUTISME EN VENDÉE. – Le centre-école de parachutisme de l'Ouest organise, du 23 octobre au 1er novembre, un stage de parachutisme sportif pour débutants. Les conditions : être âgé de dix-sept ans au moins et satisfaire à un examen médical par un médecin agréé. *Coût :* 1 047 F *pour les plus de vingt-deux ans,* 987 F *pour les moins de vingt-deux ans.*

★ *Aérodrome Les Ajoncs, 85000 La Roche-sur-Yon. Tél. : (51) 05-36-71.*

RÉTROMANIE

BAISSE CHEZ CHRISTIES – Conséquence de la sévère récession du marché international des objets d'art qui reflète les difficultés de l'économie mondiale, Christies International, la célèbre salle de vente britannique, indique que ses bénéfices ont diminué de près de deux tiers au premier semestre de cette année.

Le président de la compagnie, M. J.A. Floyd, fait remarquer que les grandes œuvres d'art sont toujours aussi recherchées et que de nombreux prix records continuent d'être enregistrés mais que les ventes de collections importantes sont devenues rares. A son avis, *le deuxième semestre de l'année sera aussi difficile que le premier.*

STAGES

LE QUARANTE - TROISIÈME STAGE de perfectionnement *du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes commencera* le 10 *novembre* 1982 *et durera jusqu'au 15 juin* 1983. Les *conférences,* sous forme de « tables rondes » consacrées aux problèmes actuels d'ordre social, politique et économique des pays du tiers-monde, auront lieu un jour par semaine, le mercredi. Ce stage est réservé aux fonctionnaires, aux agents de l'État et aux cadres du secteur privé présentés soit par leur administration soit par leur établissement.

★ **Renseignements auprès du secrétariat du CHEAM, 13, rue du Four – 75006 Paris, tél. : 326-96-90.**

Les mots croisés se trouvent en page 20.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

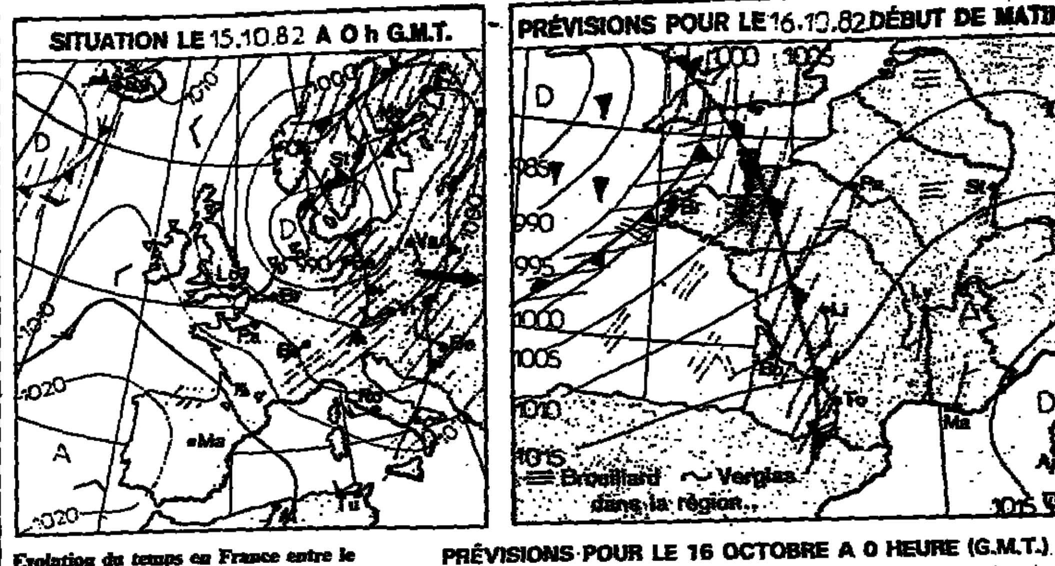
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

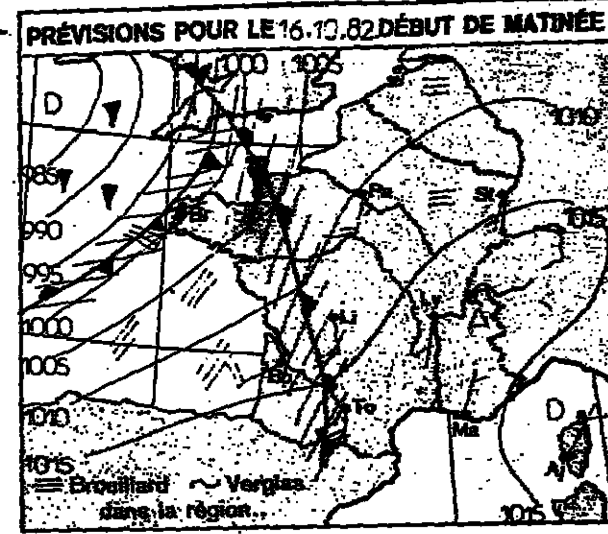
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution du temps en France entre le vendredi 15 octobre à 0 heure et le samedi 16 octobre à minuit :

La France sera toujours sur la trajectoire des perturbations océaniques. Les vents d'ouest pousseront de l'air humide et des nuages instables. *Une zone de pluies assez importante* arrivant sur les côtes atlantiques vendredi soir traversera presque toute la France samedi.

Samedi, dans la matinée, la France sera partagée en deux. Sur la moitié est, du temps variable avec une prédominance d'éclaircies. Au lever du jour, le temps sera *souvent* frais et brumeux. Sur la moitié ouest, la pluie s'installera progressivement, le vent soufflera en bourrasques.

Au cours de la journée, le mauvais temps, avec pluie et vent soufflant en bourrasques, gagnera vers l'est et le sud-est. *Seules la Provence et la Corse resteront à l'écart de cette grisaille et de belles éclaircies sont encore probables.*

Sur les régions en bordure de la Manche, de la Bretagne à la Normandie, à Paris et à la Picardie, l'après-midi sera moins arrosé, le ciel restera malgré tout assez chargé, les éclaircies seront de courte durée et les parapluies *risquent* encore d'être bien utiles.

Les températures seront voisines des moyennes saisonnières, 15 à 16° sur la moitié nord, 18 à 20° sur la moitié sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 15 octobre à 7 heures, de 1 014,3 millibars, soit 760,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 14 octobre* ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15 octobre) : Ajaccio, 22 et 14 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Bourges, 15 et 7 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; *Dijon,* 15 et 8 ; Grenoble, 14 et 9 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 16 et 8 ; Marseille-Marignane, 20 et 14 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 16 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 15 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures *relevées à l'étranger* : Alger, 27 et 12 degrés ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 13 et 8 ; Bruxelles, 13 et 9 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 13 et 10 ; Dakar, 33 et 26 ; Djerba, 31 et 18 ; Genève, 13 et 7 ; Jérusalem, 28 et 22 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 12 et 5 ; Luxembourg, 10 et 7 ; Madrid, 18 et 5 ; Moscou, 8 et 8 ; Nairobi, 26 et 13 ; New-York, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 23 et 9 ; *Rome,* 25 et 17 ; Stockholm, 11 et 7 ; Tozeur, 32 et 18 ; Tunis, 32 et 18.

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

PRÉVISIONS POUR DIMANCHE 17 OCTOBRE

Le matin, temps couvert et pluvieux des Pyrénées aux Alpes et au nord-est. Quelques orages sur les Alpes et le Midi méditerranéen. Dans la journée, ce temps médiocre s'éloignera vers l'est et n'intéressera plus le soir que la Corse et la frontière italienne. Sur l'ensemble du pays on observera alors un temps très variable, des vents de sud-ouest modérés, un ciel souvent couvert avec quelques averses, suivies de larges éclaircies dans l'Ouest et le Sud-Ouest. En mer, les vents resteront assez forts.

Les températures en moyenne se situeront entre 16 et 17° au nord de la Loire, 18 à 20° au sud, dépassant 21° en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

FISCALITÉ

IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES : DÉCLARATION ET PAIEMENT LE 19 OCTOBRE AU PLUS TARD

Les redevables de l'impôt sur les grandes fortunes ont jusqu'au mardi 19 octobre pour déposer leur déclaration ou l'envoyer par la poste (le cachet fera foi) et acquitter le montant de l'impôt dû. Les deux opérations – déclaration et paiement – sont simultanées.

Les formulaires de déclaration, qui sont disponibles dans les hôtels des impôts et dans les directions départementales, doivent être déposés à la recette des impôts du domicile du redevable *au 1er janvier 1982. Le paiement se fait notamment* par chèque bancaire ou postal.

Les personnes imposables au *titre* de 1982 *sont* celles qui possédaient au 1er janvier dernier, un patrimoine sont la valeur était supérieure à 3 millions de francs. Les dettes doivent être soustraites du capital imposable. Ceci pour les biens personnels.

Pour les biens professionnels dont la valeur excède 2 millions (et si le patrimoine total dépasse 5 millions avec les biens personnels), une déclaration devra être souscrite sur le même formulaire mais l'impôt afférent *aux seuls biens professionnels* ne sera payable que le 15 juin 1985, (*le Monde* du 10-6).



TIRAGE N° 41
DU 13 OCTOBRE 1982

24 31 37 38 40 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	7	1 756 223,30 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	20	307 339,00 F
5 BONS NUMEROS	2 694	6 844,90 F
4 BONS NUMEROS	148 878	123,80 F
3 BONS NUMEROS	2 690 797	9,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 20 OCTOBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 19 OCTOBRE APRES-MIDI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 15 octobre 1982 :

DES DÉCRETS

- Portant publication des amendements adoptés le 7 novembre 1951, le 5 avril 1954, le 6 octobre 1964 et le 4 octobre 1978, à la convention créant la commission du Pacifique du Sud, signée à Canberra le 6 février 1947.
- Modifiant le décret du 2 juin 1960 portant harmonisation des circonscriptions administratives au ministère de l'agriculture.

UN ARRÊTÉ

- Fixant le prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 OCTOBRE

« La Comédie-Française », 10 h 30, entrée, place Colette, Mme Lemarchand.

« Le ministère de la marine », 10 h 30, 2, rue Royal, Mme Zujovic.

« Château de Chantilly », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Zujovic.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, M. Guillier.

« Musée Gustave-Moreau », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld, M. Serres.

« L'île Saint-Louis », 16 heures, métro Pont-Marie, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Peintres témoins de leur temps », 10 h 30, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« De Carthage à Kairouan », 11 heures, Petit Palais (Arcus).

« Cimetière Montmartre », 15 h 45, avenue Rachel, entrée principale (Mme Barbier).

« Maison d'éducation de la Légion d'honneur », 15 h 30, 5, rue de la Légion d'honneur à Saint-Denis (Mme Cames).

« Salles du Conseil d'Etat », 15 heures, grille d'honneur, place du Palais-Royal, (Mme Ferrand).

« Hôtel Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Haulier).

« Notre-Dame », 15 heures, Portail central (Histoire et Archéologie).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée, boulevard de Ménilmontant (P.Y. Jaslet).

« La Madeleine », 15 heures, métro Madeleine (Lutèce-Visites).

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« La Tour de Nesle », 15 heures, métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 heures, place des Vosges (Visages de Paris).

LUNDI 18 OCTOBRE

« Automates de Jacques Damiot », 14 h 45, arrêt d'autobus 43, 43, rue du Centre à Neuilly (Mme Legrégeois).

« Madame Elisabeth », 15 heures, devant l'église, rue du Temple, Mme Bouquet des Chaux.

« Place des Victoires », 15 heures, entrée de l'église (Mme Vermeersch).

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, entrée, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« J.-B. Oudry », 14 h 45, Grand Palais (Mme Cameri).

« Le Marais », 15 heures, métro Sully-Morland, côté rue du Petit-Musc (Mme Hager).

« Du bouddhisme lamaïque au bouddhisme tantrique », 15 heures, 6, place d'Iéna (Mme Haulier).

« Les tympans célèbres », 15 heures, Musée des monuments historiques français (Histoire et Archéologie).

« Cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet).

« Le Montmartre d'en-bas », 15 heures, métro Blanche (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, Métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, angle quai de Bourbon, pont Marie (Mme Romanni).

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 OCTOBRE

14 h 45, 9 bis, avenue d'Iéna : « Un très beau voyage en Italie » (projections).

14 h 45, 60, boulevard Latour-Maubourg : « La Suède » (projections).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. J.-L. Bernard ; « La dramaturgie de la mort en Egypte et les momies » ; Natya : « Symbolisme et influence des couleurs ».

15 h 30, 19, rue Frédérick-Lemaître, M. C. Adam : « Lumière : cause première – point – vie » (GRACE).

17 heures, 5, rue Largillière, M. P. Poulain : « Delphes, de F. Schwarz » (Nouvelle Acropole).

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, M. A. Leroy : « La vie parisienne à l'époque de Saint-Louis et de Charles V » (les Artisans de l'esprit).

16 h 45, Notre-Dame de Paris, M. J.-M. Garrigues : « Dieu sans idée du mal ».

17 h 30, 28, avenue George-V : « New-York-Los Angeles » (projection).

LUNDI 18 OCTOBRE

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M. R. Tricot : « L'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisées ».

15 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La jeunesse du roi et le triomphe du Rocaille ».

19 heures, 62, rue Madame : « Grecs, coptes et Arabes en Egypte » (Arcus).

19 h 30, 9 bis, avenue d'Iéna, A. et M. de Cordon : « Voyage en Chine » (Ligue urbaine et rurale).

Le Monde

culture

CINÉMA

« COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ », de Woody Allen

Les surprises d'une partie de campagne

Lorsque les feux de l'amour se mêlent à ceux de la Saint-Jean, lorsque des couples mal assortis folâtrent en ordre dispersé, lorsque les sortilèges de la nature et les incantations magiques gouvernent les passions, lorsque l'aube apporte à ceux et celles qui ont changé de partenaires une promesse de bonheur, cela s'appelle *le Songe d'une nuit d'été*, *Sourires d'une nuit d'été* ou bien encore *Comédie érotique d'une nuit d'été*, titre du nouveau film de Woody Allen.

Shakespeare et Bergman : Woody Allen ne fait pas mystère de ses sources. C'est en musique (Mendelssohn et la célèbre « marche » des noces de Thésée) qu'il annonce ce qu'il doit au premier. Quant au second, qu'il tient pour le « plus grand du cinéma mondial » (et dont l'influence était déjà sensible dans *Intérieurs*), il lui rend ouvertement hommage en multipliant les emprunts à *Sourires d'une nuit d'été*.

Est-il besoin de le dire ? Ni les réminiscences, ni les coups de chapeau n'altèrent le caractère typiquement « allenien » de cette *Comédie érotique*. Immuable Woody. Tel nous l'avions quitté, tel nous le retrouvons, avec ses lunettes de myope, ses rares cheveux toujours en cavale, son teint citron, sa fragilité apparente et son agitation perpétuelle. Avec également ses complexes et ses fantasmes, ses maladresses et ses inextricables problèmes sexuels, sa lucidité et cet humour dont il s'arme face aux catastrophes.

Cependant, depuis *Manhattan* et *Stardust Memories*, les temps et les lieux ont changé. Nous sommes, cette fois, en pleine « belle époque », dans une maison de campagne où Andrew (Woody Allen) et sa femme Adrian (Mary Steenburgen) s'apprêtent à recevoir des amis. Condamné à la chasteté par la mystérieuse allergie qui éloigne Adrian des plaisirs conjugaux, Andrew se distrait en fignolant quelques inventions de son cru : une machine volante, une moulinette à éplucher les pommes, une lanterne capable, assure-t-il, d'explorer le passé et l'avenir.

Là-dessus, les invités arrivent. Ils sont quatre. En tête marche le cousin Léopold (José Ferrer), un sexagénaire déplumé, professeur de son état, dont la fatuité n'a d'égale que la cuistrerie de ses discours. Léopold est accompagné de sa future épouse, la douce Ariel (Mia Farrow), qui, sous une grâce botticellienne, dissimule des ardeurs de bacchante. L'autre couple est composé d'un médecin (Tony Roberts), grand culbuteur de dames, et de sa dernière conquête, une infirmière (July Hagerty) particulièrement bien informée des « mystères de l'organisme ».

En toute liberté

Six personnages en quête d'âmes sœurs. Ce sont leurs chassés-croisés, leurs virevoltes, leurs sautes de tension, leurs bourrasques et embellies sentimentales que raconte le film. Dans les bois et au bord des ruisseaux, à la lueur des bougies et sous l'œil narquois de la lune, Cupidon lance ses flèches et fait mouche. Au fil de ce méli-mélo rustique, Léopold, le barbon, connaît son ultime extase dans les bras de l'infirmière, Adrian avoue le péché qui l'a rendue frigide et cherche à s'en faire absoudre sur les meubles de sa cuisine, et pour les beaux yeux d'Ariel, le médecin volage se métamorphose en amoureux transi. Quant à Andrew, après avoir papillonné du côté de la nymphe nymphomane dont il fut jadis épris, mais qu'un destin funeste l'oblige à respecter, il renoue avec la sérénité des inventeurs comblés et des maris fidèles.

On l'a compris : *Comédie érotique d'une nuit d'été* est avant tout un film drôle, euphorique, bourré de gags et de répliques savoureuses. Un divertissement que voilent par moments quelques touches de gravité, mais d'où ont été bannis les grincements de *Stardust*, la mélancolie de *Manhattan*, l'émotion latente d'*Annie Hall*. Entre Bergman et Shakespeare, mais également entre Feydeau et Marivaux, plus proche du Renoir sensuel d'*Une partie de campagne* que du Renoir caustique de *la Règle du jeu*, Woody Allen gambade, s'ébroue ici en toute liberté. Il est un peu le Puck de ce ballet des rendez-vous manqués et des permutations judicieuses. Ce qui ne l'empêche pas d'énoncer de saines vérités au détour d'un diaglogue. Ni, parce qu'il est poète, de rencontrer, comme par hasard, la poésie.

Le film est joué à la perfection et mis en scène avec cette feinte désinvolture qui faisait déjà le charme de *Manhattan*. Les Américains l'ont, paraît-il, boudé, le jugeant trop « intellectuel » et trop « européen ». Gardons-nous de les imiter. Ce n'est pas tous les jours que les caprices de l'amour inspirent à un cinéaste d'aussi brillantes variations. Tout nous amuse, tout nous ravit (et peu importe les quelques fausses notes) dans ce concert champêtre pour pipeaux et hautbois. Au clair de la lune, l'ami Woody nous prête le meilleur de sa plume, et reste un enchanteur.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« LES TROIS SŒURS », A GRENOBLE

La parole de la beauté

Le Centre dramatique des Alpes ouvre sa saison avec *les Trois sœurs*, dans la grande salle, dont la profondeur est réduite par des rideaux. Toute la largeur est conservée, de même celle de la scène, mais le décor d'Alain Taulé (les murs sombres et nus d'un salon avec une haute cheminée morte, de hautes fenêtres) n'en utilise pas non plus l'entière profondeur.

Alors, on se trouve en intimité avec les personnages de Tchekhov, isolés ensemble dans cette maison faite pour abriter une famille à l'ancienne, pleine d'enfants, de cousins, de domestiques, faite pour recevoir, donner des fêtes, des bals. Et aujourd'hui, dans la maison orpheline, ne font que passer quelques officiers, toujours les mêmes, et s'effilochent des existences déracinées, des amours décevantes. André (le frère) épouse une garce vulgaire, malheureuse dans cette famille dont elle vient déranger les rêves ; Macha méprise son mari et s'amourache d'un officier timoré ; Irina se résigne à épouser un baron qui sera tué dans un duel stupide.

L'extraordinaire des personnages de Tchekhov est qu'ils vivent intensément l'échec. Ils en nourrissent leur énergie, vont jusqu'à l'extrême bord de la névrose, retenus d'y tomber grâce à une sorte de foi enfantine. Quelque chose arrivera qui les sortira de là un beau jour, un miracle annulera le temps. Macha, Olga, Irina, retrouveront leur jeunesse, le Moscou de leurs souvenirs, de leurs jeux insouciants.

A l'intérieur de leur tête, il y a le désir irraisonné de l'impossible retour. Dehors, quand on ouvre les fenêtres, quand on se tient sur la terrasse, il y a la ligne brune des montagnes caucasiennes, comme un appel au voyage et en même temps un obstacle. A Grenoble aussi, les Alpes cognent aux fenêtres.

La mise en scène d'Ariel Garcia-Valdès ne déplace pas pour autant la pièce géographiquement. La pièce reste dans l'« ici et maintenant » du théâtre, elle montre avec pas mal de rudesse des comportements vrais, des gens qui rusent avec leurs contradictions. Ils ne sont pas doués pour l'agressivité – ils n'ont jamais appris – mais se débattent contre l'immobilité du temps, veulent à tout prix échapper à son enlisement. Ils aiment la vie avec générosité et c'est pourquoi on les aime malgré leur vanité, leurs petits ridicules, leur complaisance pour l'oisiveté.

Choisir Tchekhov pour sa première mise en scène est un pari téméraire. Ariel Garcia-Valdès le tient. Il maîtrise la pièce dans son unité et sa complexité, même si dans son milieu le spectacle a encore besoin de trouver son rythme. Il fait confiance aux images, à la parole de la beauté. Dès le lever du rideau, le décor raconte la noblesse et la pauvreté. Et il y a l'élégance désuète des officiers dans leur uniforme blanc, la grâce languide des femmes, dans leurs longues robes souples (les costumes sont de Patrick Cauchetier).

Les femmes : Marie-Paule Trystram (Natacha, la belle-sœur), Annie Perret (Olga), Danita Zarazik (Irina), n'ont pas pris, pas encore peut-être, toute la liberté nécessaire avec leur personnage. Mais Sylvie Milhaud est une Macha vibrante, crispée, tout à fait remarquable, et les hommes donnent parfaitement le mélange d'enfantillage, d'égoïsme, de tendresse, avec juste l'humour qu'il faut : Gabriel Monnet, Gilles Arbona, Jean-Claude Wino, Charles Schmitt, Michel Ferber, Patrick Zimmerman, Marc Betton et Philippe Morier-Genoud, merveilleux Verchiline, séducteur dérisoire et attachant.

COLETTE GODARD.

★ Grenoble, Maison de la culture, 20 h 30.

Le Piccolo Teatro

(Suite de la première page)

Et peut-être que ce qu'il y a de plus frappant, dans ce théâtre, de plus sympathique, est que le travail de Strehler et des acteurs du Piccolo n'est pas renfermé sur lui-même. En cela, il se distingue de beaucoup de théâtres, aujourd'hui en faveur, qui mettent l'accent sur une idée, qui privilégient un projet dramaturgique, et cela oriente et pénètre tout le spectacle, pour le spectateur c'est cela et rien d'autre, c'est à prendre ou à laisser. Rien de ça au Piccolo, qui ne fait pas le méchant : il y a dans son jeu une richesse d'événements, une modestie de conduite, une générosité. Comme si le Piccolo oubliait la grande compagnie qu'il est, pour ne penser qu'aux autres, qui viennent chez lui soir après soir. Ça n'a peut-être l'air de rien, cette façon de faire, quand on l'indique comme ça, mais c'est tout un monde.

Cela dit, cette mise en scène de *la Bonne Ame du Se-Tchouan* de Brecht est bien particulière.

Il y a une donnée fondamentale, cruciale, du théâtre, que personne, mais vraiment personne, ne veut considérer : c'est la durée d'une pièce, le temps réel d'un texte de théâtre.

Il est absolument impossible de jouer *Hamlet*, ou *Macbeth*, ou *la Bonne Ame du Se-Tchouan*, ou même *la Mouette*, et grand nombre d'œuvres essentielles, dans l'espace d'une soirée. Impossible. C'est comme si l'on prenait l'habitude de jouer la *Neuvième Symphonie* en quinze minutes, ou de lire *Madame Bovary* en une demi-heure.

Pour jouer *la Bonne Ame du Se-Tchouan* – et cela quelle qu'ait été la manière du Berliner, – il faut entre cinq et six heures, au moins. Sinon, comme Strehler, on coupe dans le texte à droite à gauche, et l'on expédie à toute vitesse, sans les jouer vraiment, beaucoup de scènes. Comme, en revanche, certaines autres scènes sont données entièrement, et à leur vrai rythme, l'œuvre est entièrement décalée.

Un homme avait bien vu cela, c'est Wagner. Quand on assiste au *Ring*, à Bayreuth, on sait déjà que Wagner est un musicien de génie, mais on constate aussi que Wagner se considérait, lui, comme un grand dramaturge, un grand écrivain de théâtre. Et, là aussi, une pièce de Wagner ne se joue pas en une soirée, ça ne tient pas. Wagner a décidé une fois pour toutes la méthode : on commence dans l'après-midi, on termine vers minuit, il y a deux très longs entractes, deux vraies longues pauses pendant lesquelles le public peut vivre sa vie.

Giorgio Strehler, commme tout un chacun, n'observe pas le temps réel de la pièce de Brecht : il l'expédie.

L'autre défaut de son théâtre, c'est que ses acteurs n'arrivent pas à cacher leur degré de professionnalisme.

Ces acteurs du Piccolo, ça saute aux yeux, savent tout faire. Mimes, danseurs, escrimeurs, chanteurs, etc. Ils sont comme d'étranges créatures à tous usages, qui se prêteraient à une tâche définie, mais tout leur être frémit sans cesse de leurs autres facultés virtuelles. Alors, ils jouent trop, ils bougent trop, et ils donnent trop de la voix. Ils manquent des absences, des silences, des hésitations, sans quoi l'acteur ne peut tenir son rôle.

Enfin, Strehler cède un peu trop à la prédominance des joliesses du décor. Jouer Bertolt Brecht dans un tel carrousel de merveilleux mirages chantants, c'est comme si l'on éditait *Que faire* de Lénine ? sur du papier-dentelle gaufré rose-dragée.

Mais voilà : cette *Bonne Ame du Se-Tchouan* est une soirée magnifique, du très beau théâtre, un travail d'un soin et d'une probité extrêmes, une joie de l'âme.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 heures.

DANSE

A l'Opéra

« LA SYLPHIDE » d'Elisabeth Platel

Un peu trop prodiguée depuis quelque temps, *la Sylphide* trouve un regain d'intérêt au palais Garnier grâce à Elisabeth Platel, qui reprend pour deux soirées le rôle-titre de Ghislaine Thesmar. Elle s'y révèle ineffable, surtout au premier acte, où le pas de trois entre Jammes le rêveur, Effie, sa fiancée bien réelle, et l'impalpable Sylphide s'affirme comme un morceau d'anthologie du style romantique.

Il y a là un langage totalement adéquat. La Sylphide n'est pas, comme Giselle, une jeune morte tourmentée. C'est un esprit de l'air espiègle et curieux. Tombé amoureuse d'un mortel, elle oscille sans cesse entre le rire et la tristesse. Peut-être n'existe-t-elle que dans l'esprit de Jammes.

C'est du moins ce que suggère l'interprétation évanescente d'Elisabeth Platel. Fragile et légère, l'œil tendre et la pointe frémissante, elle voltigeait le 13 octobre autour de Jean-Pierre Franchetti. Elle sera le 16 octobre la partenaire de Michael Denard.

MARCELLE MICHEL.

★ Samedi 16 octobre, à 20 heures.

MUSIQUE

« XERXÈS » A TOURCOING

En fermant les yeux

Créé au King's Theatre de Hay-Market en avril 1738, *Xerxès* de Haendel ne connut que cinq représentations avant de sombrer dans l'oubli pendant deux siècles, à l'exception du larghetto initial qui, sous le titre de *Largo de Haendel*, ajoutait à la solennité des mariages ou des enterrements. Personne n'aurait osé imaginer qu'il s'agissait en réalité d'une tirade sentimentale adressée par le roi de Perse à son platane favori, ni qu'un opéra classique pût en prendre à son aise avec le respect dû à la mémoire des hommes illustres de l'Antiquité.

Quoi qu'il en soit, l'amour contrarié de Xerxès (officiellement fiancé à Amastre) pour Romilda, la bien-aimée de son frère Arsamène, la jalousie d'Atalanta qui se consume en vain pour Arsamène, la truculence de son valet Elviro – créant sans le vouloir un imbroglio inextricable, – le zèle intempestif d'Ariodate convaincu de devancer les vœux de son roi en mariant Romilda et Arsamène, qui n'osaient plus l'espérer, tout cela constitue une intrigue assez bien menée pour donner un semblant de logique dramatique en fournissant des situations variées à cette suite d'airs de caractère différent dont se compose essentiellement l'opéra classique italien.

Le livret original de Nicolo Minato, destiné à Cavalli, datait en effet de 1654 ; il avait été remodelé à l'intention de Bononcini qui le mit à nouveau en musique en 1694, et l'on a découvert récemment que Haendel avait largement puisé dans la participation de son prédécesseur, transformant le plomb en or, ce qui justifie, aux yeux de la postérité, une conception de la composition qui se moque de la paternité artistique.

On avait pu voir, il y a six ans, au théâtre des Amandiers de Nanterre, une production de *Xerxès* venue tant bien que mal de l'Opéra de Leipzig et dont la mise en scène pleine d'inventions, de Joachim Herz, pouvait faire oublier la traduction allemande, l'interprétation résolument « moderne » de la partition et l'amputation de toutes les reprises, qui risquaient de faire longueur. L'œuvre ressemblait davantage, ainsi, à un opéra-bouffe de la fin du dix-huitième siècle (1).

Le grand mérite du travail de l'Atelier lyrique de Tourcoing, présenté l'été dernier à Boulogne-sur-Mer (Festival de la Côte d'Opale) et repris en ouverture de l'Automne culturel de Tourcoing, réside donc dans un retour à l'original. Jean-Claude Malgoire, qui dirige cet atelier depuis sa création, avait déjà donné un avant-goût de sa conception dans l'enregistrement intégral, le premier, paru en 1979 (CBS 79325).

L'Ecurie et la Chambre du Roy était seulement un peu plus « Grande » au disque, tandis que la distribution réunissait des vedettes internationales avec lesquelles les noms des jeunes chanteurs de Tourcoing ne sauraient rivaliser pour l'instant. Il y avait donc moins à découvrir qu'à apprécier ou à comparer, si ce n'est dans le domaine de la mise en scène, dont on pouvait attendre qu'elle corresponde au partipris musical.

Le bon usage

Plaignons Jacky Lautem d'avoir eu à se heurter aux inconvénients d'un théâtre à l'italienne pour mettre en scène un opéra conçu précisément pour une scène de ce type : il aurait préféré tout autre lieu mais estime, dans le programme, que « *de ce combat* (son) *idée est sortie tordue mais vigoureuse* ». Inutile de lui ôter ses illusions.

Il y a cependant mille manières, pour un metteur en scène, de faire preuve d'imagination en respectant les conventions inhérentes à l'ouvrage sur lequel il travaille. La laideur agressive des décors, méchamment stylisés, et des costumes aux couleurs criardes (exception faite du fond de scène présentant une colonnade dans les gris), n'appelle pas de commentaire particulier ; la prédilection de Michel Vandestien pour le nylon, la toile cirée ou la matière plastique semble indiquer qu'il n'a pas une conscience bien nette des exigences physiques des chanteurs.

Heureusement, la qualité de la distribution dans son ensemble permettait de fermer les yeux sur la gaucherie de la réalisation scénique. Le rôle de Xerxès, écrit à l'origine pour un castrat dans le registre du soprano, était tenu ici par Daniel Delarue qui en possède la tessiture et chante avec beaucoup de finesse, mais a le tort de vouloir parfois rivaliser en force avec les possibilités d'une voix féminine : la justesse s'en ressent, le timbre se voile et on se demande combien de temps un gosier peut résister à pareille épreuve.

On n'éprouve aucune crainte, en revanche, pour Henri Ledroit (haute-contre) dans le rôle d'Arsamène, rôle primitivement confié à un contralto féminin en travesti mais plus plausible ainsi. En effet, loin d'outrepasser ses moyens, il conserve toujours assez de réserve pour enfler légèrement sa voix chaque fois que l'expression musicale l'exige et sait aborder prudemment chaque difficulté, donnant même à ses précautions une tournure intéressante. Comme la qualité du timbre vient s'ajouter à l'intelligence de l'interprétation, il n'y a rien à ajouter si l'on veut éviter les lieux communs dithyrambiques.

Pour incarner Romilda on avait choisi une voix très pure et légère, et si Martine Masquelin manque encore de puissance, il faut peut-être l'imputer à sa jeunesse puisqu'elle sort à peine du Conservatoire. Hazel Wood (Atalanta) et Zoïla Munoz (Amastre) ont plus de « métier » ; la première possède une aisance remarquable et un sens du phrasé toujours juste.

Les rôles plus prosaïques d'Elviro, d'Ariodate et de la confidente étaient fort bien tenus également par Luis Masson, André Payol et Roselyne Vanhalst, en sorte que cette nouvelle production de l'Atelier lyrique du Nord vient confirmer que ce ne sont pas les brillantes affiches qui font les bons spectacles, mais la qualité du travail, l'équilibre de la distribution et le bon usage des ressources de chacun.

GÉRARD CONDÉ.

(1) *Xerxès* avait également été représenté en septembre 1979 à la Besnadière avec le concours de Radio-France.

★ Prochaine représentation le samedi 16 octobre à Dunkerque.

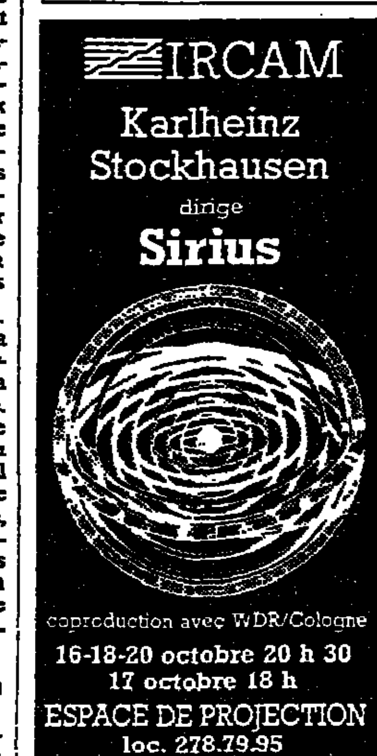
PETITES NOUVELLES

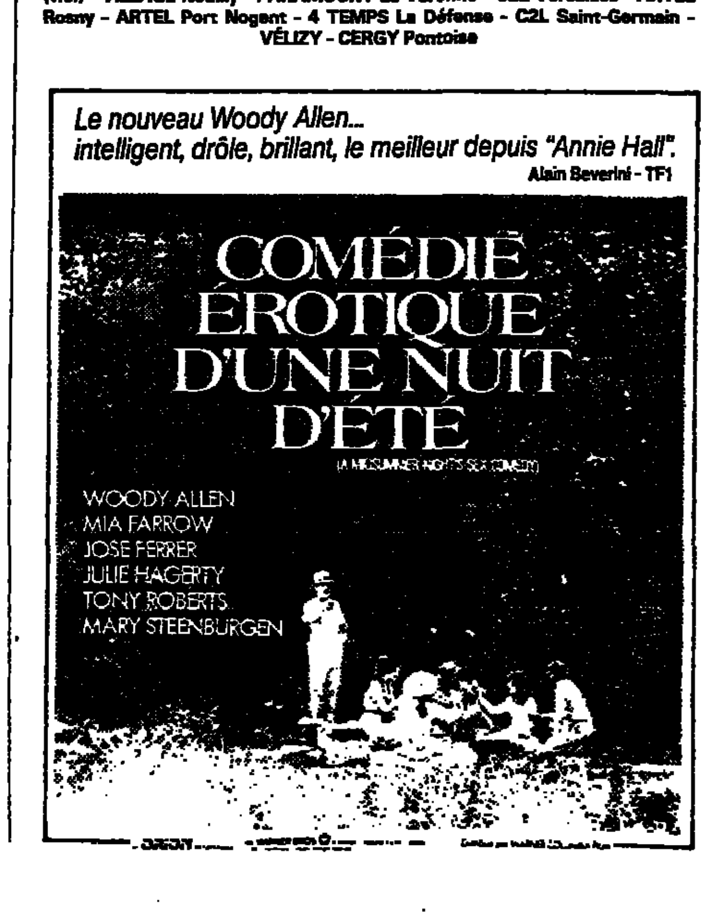
■ **M. Pierre-Jean Valentin vient d'être nommé directeur de la maison de la culture de Rennes, en remplacement de M. Cherif Khaznadar, appelé à diriger la maison des cultures du monde, au Théâtre de l'Alliance (*le Monde* du 4 août).**

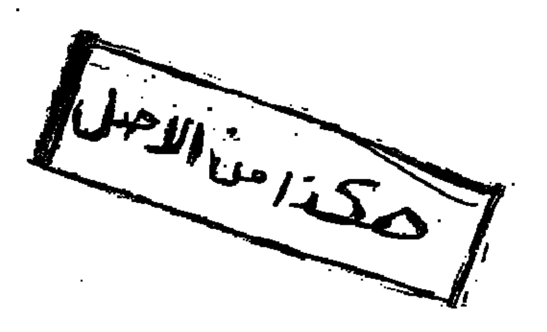
[Agé de trente-quatre ans, M. Pierre-Jean Valentin, metteur en scène d'opéra et de théâtre, ancien collaborateur de M. Jack Lang au temps où celui-ci dirigeait le Festival de Nancy, était en Allemagne, depuis 1977, un des responsables du Théâtre de Fribourg.]

■ **La rétrospective consacrée à Ghislain Cloquet se poursuit au Centre culturel de la communauté française de Belgique jusqu'au 23 octobre. Le 16, plusieurs cinéastes (Delvaux, Polanski, Resnais, Deville) viendront rendre hommage au directeur de la photographie (de 15 heures à 17 heures ; puis à partir de 20 heures ; entrée libre).**

■ **Le troisième Festival international du film ferroviaire, organisé par la S.N.C.F., a lieu jusqu'au 19 octobre à l'Empire, avenue de Wagram. Les projections (à 12 heures et 20 heures, sauf le 17 octobre), sont gratuites.**







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ICI ET LA (18 h 30), *ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE* (20 h 30). – *Comédie de Paris* (281-00-11).
LE CIRQUE. – La Huchette (326-38-99) 22 h 30.
LES JALOUX. – Plaisance (320-00-06) 20 h 30.
LE RADEAU D'ASPHALTE. – Tourtour (887-82-48) 22 h 30.
BETTINE. – Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) 21 h.
ON N'EST PAS DES PIGEONS. – Sentier des Halles (236-37-27) 20 h 15.
LE REGARD OBSERVE. – Egragay-sur-Oise, Théâtre de l'Usine 20 h 30.
LA CROISADE DES ENFANTS. – Gennevilliers, galerie Edouard-Manet (799-86-68) 20 h 30.
DOM JUAN. – Ecole des beaux-arts (260-34-57) 20 h 30.
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE. – Théâtre de Paris (274-22-77) 20 h 30.
LE RETOUR DU HÉROS. – Tristan-Bernard (522-08-40) 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : 19 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15), Foyer : 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi, ouvrier algérien.
ODÉON (325-70-32) : 20 h 30 : 14-18 (d'après « le Feu », d'Henri Barbusse).
LE PETIT ODÉON (325-70-32) : 18 h 30 : le Fauteuil à bascule.
TEP (797-96-06) : 20 h 30 : A la belle saison.
BEAUBOURG (277-12-33), cinéma-vidéo : 17 h : Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) ; 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films, B.P.I.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine ; Grande salle : 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Variete.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC-ATHEVAINS (271-51-00) 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27) 20 h 30 : Mademoiselle Else.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04) 20 h 30 : Le bruit de l'eau dit ce que je pense. – Théâtre du Soleil (374-24-08) ; 18 h 30 : la Nuit des rois.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Fin de partie.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 45 : Journal d'un fou.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gâte.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69) 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre, 20 h 30 : Trois cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30 : Appelez-moi Artur.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 19 h : Vinaver's ; 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (805-03-23), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
GALERIE 55 (326-65-51), 20 h 30 : A View From a Bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. – II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.

Vendredi 15 octobre

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Trahisons. – Petit Montparnasse 21 h : Lettre au père.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 h : Sado et Maso.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Rond comme un cube.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : « Je m'égalomane à moi-même ».
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charivari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; la Maison de poupée ; vend., 22 h : A. Allais.
TANGO (272-17-78), 20 h 30 : les Horreurs de la victoire.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 21 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (264-22-77), Petite Salle ; 20 h 30, : la Fuite en Chine.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 h : la Tentation de saint Antoine.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : les Zavatars des zéros zantiques.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), II : 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : la Marmite.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h. : Guerre aux asperges.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 + sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : les Bonniches ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I, 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Paris-Paris.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; 22 h 30 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
L'ÉCUME (542-71-16), 22 h : Chèque-up.
L'ENVOL (347-33-06), 19 h : R. Abecera ; 20 h 45 : Elles là-bas.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent ; 20 h 30 : Viens voir les artistes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
RESTO SHOW (508-00-31), 20 h 30 : Passe-moi l' sel.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Papy fait de la résistance.
LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Carte de visite, 22 h 30 : B. Rollin.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro-Goldwyn-Pinson.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos rondS... fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : Cuarteto Cedron.
ELDORADO (208-45-22), 20 h 30 : Fantasia do Brasil.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Aurenche.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : Hussein el Mari.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : E. Macias-Adamo.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Guillermo Galve.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), 20 h 30 : le Vagabond tzigane.
TH. DE MÉNILMONTANT (636-66-44), 20 h. 30 : Famille Fenouillard dare-dare.

Les concerts

CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 18 h 30 : H. Dreyfus, F. Langelle, C. Caumont, R. Veyron-Lacroix, J.-P. Brosse, Y. Legaillard, J. Pontet.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 20 h 45 : Orchestre symphonique des jeunes du Conservatoire de Cologne (Rossini, Beethoven, Ravel, Rimski-Korsakov).
FIAP, 20 h 30 : P. Thiberge, D. Bullier (Debussy, Ravel, Poulenc, Pinchard, Bullier).
GAVEAU, 20 h 30 : M. Debost, M. Nordmann (Bach, Dizi, Albeniz, Bartok).
HOTEL DE GALLIFFET, 20 h 30 : M. et P. Tortelier, J. Gotteland (Sammartini, Albinoni, Paganini).
PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Skrowaczewski (Trojahn, Schumann, Dvorak.
SALLE CORTOT, 20 h 30 : A. Belsi, F. Pennetier (Bach, Beethoven, Schumann, Roussel).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury (dernière).
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h 30 : Zaka Percussion ; 22 h 30 : Aghavia.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) ; 23 h : Salsa.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Los Salseros.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, Swett Mama.
GIBUS (700-78-88), 22 h : Baroque Bordello.
PALACE (246-10-87), 22 h : Pia Zadora.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : D. Sanchez et son orchestre.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Kessler, A. Cullaz, E. Dervieu.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter Sextet.

SPECTACLES

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h 30 : Intrigue et amour.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h : la Bonne-Ame de Se-Tchouan.
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h 45 : Faust/Foreman. Chapiteau, 20 h 30 : *Léonce et Léna*.
American Center (321-42-20), 21 h : Sister Suzy.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Route de la soie.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33) (Mar.), à partir de 18 h 30 : Forum de la danse.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Ennery, Église St-Aubin, à 20 h 45 : Solistes de la Chambre du Roy (Beethoven).

SEMAINES DE LA MARIONNETTE FRANÇAISE (348-91-87)

Chapiteau de la Tournelle, 20 h 30 : Histoire de Melampous.
Théâtre de la Plaine, 14 h 30 et 20 h 30 : les Jardins du magicien.
Théâtre Présent, 20 h 30 : la Tentation de saint Antoine.
Studio - Théâtre 14, 20 h 30 : le Vieil Homme marionnette.
Théâtre 13, 20 h 30 : la Nonne sanglante.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (633-16-16), : Purgatoire à Ingolstadt.
AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (831-11-45), 20 h 30 : Fin de parcours.
BOURG-LA-REINE, Salle des fêtes (663-76-96), 21 h : Sapho.
BUC, Salle des fêtes, 21 h : Ch. Lancry.
CLICHY, Th. Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : Délire à deux.
CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. P.-Neruda (089-00-72), 20 h 45 : M. Carta, P. Ibanez.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (836-11-44), 20 h 30 : Célimare le bien-aimé.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Mère Courage ; Salle des fêtes G.-Duhamel ; 21 h : Musique de la police nationale (Rossini, Béranger, Borodine...).
ENGHIEN, Église St-Joseph, 21 h : A. Trotte (Villa-Lobos, Chana, de Falla, Sor) ; Th. du Casino (412-90-00).
FIAP-EVRY, (077-97-20), 21 h : quartet, G. Lafitte ; Trio, n. Petrucciani.
FRANCONVILLE, C.S.C. (413-54-96), 21 h : la Nourrice des étoiles.
IVRY, Studio (672-37-43), 20 h 30 : le Voyage immobile.
MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), 21 h : Le mime Bizot ;
MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33) 20 h 30 : les Gros Chiens de Chaval ; Salle Berthelot : 20 h 30, la Poche Parmentier.
ROMAINVILLE, Palais des fêtes (845-19-83) : S. Reggiani.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22) 21 h : Solistes de l'Opéra de Paris.
SAINT-CLOUD, Trois Pierrots (771-10-91), 21 h : l'Éveil du printemps.
SAINT-CYR-L'ÉCOLE, C.C. E.-Triolet (058-45-75), 21 h : Histoires de bouffe.
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), 21 h : la Hobereaute.
SCEAUX, Gémeaux (660-05-64), 21 h : Art Ensemble of Chicago.
VILLE-D'AVRAY, Château, 21 h : Orchestre de chambre de Marseille dir : C. Zaffini (Mozart, Tchaikowski, Purcell).
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), 21 h : Ligue d'improvisation.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1915-1935) : The Great K and A Train Robbery, de Lewis Seiler ; 19 h : Festival de Biarritz : les Désirs conçus, de Ch. Sanchez ; 21 h : Troisième Forum des cinémas méditerranéens 1982 : les Cinq Gentlemen maudits, de J. Duvivier.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Le cheval qui pleure, de M. Donskoi ; 17 h : 30 ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : Expressions, de J.-P. Bertrand-1917 ; Main Lino, de M. Bulteau-1971 ; 8 500 tonnes de fer, de Pol Bury et Clovis Prévost-1971 ; Délicieuse Catastrophe, de P. Kamler-1971 ; La femme qui se poudre, de P. Bokanowski-1972 ; Tour de Tours, de Cl. Eizykman et G. Fihman-1972 ; Athanor, de Ph. Garrel-1972 ; 19 h : Hommage à Léopold Torre-Nilsson : la Chute.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e, (544-25-02). – V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, film américain de Woody Allen. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Bastille, 12e (347-79-17).
MEURTRES A DOMICILE, film franco-belge de Marc Lobet. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE PETIT JOSEPH, film français de Jean-Michel Barjol. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
VICTOR, VICTORIA, film américain de Blake Edwards. V.o. : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67). Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
MAMAN IXE (**), film français de Lionel Soukaz. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAMAN (QUE MAN) (**), film français de Lionel Soukaz. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), mer.
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA FEMME TATOUÉE (Jap., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62), mer. et j. ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount City, 6e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), mer. et j. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) : Murats, 16e (651-99-75). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) mer. et jeu. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
POLENTA (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) matinée.
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

FILM NOIR (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) : 18 heures : l'Invraisemblable Vérité ; 16 heures, 20 heures : Quand la ville dort ; 22 h : Mr. and Mrs. Smith.
BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86) : le Dernier Round.
LA COMEDIE MUSICALE : du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : That's Entertainment. ; Chantons sous la pluie : 22 h.
ROBERT MITCHUM (v.o.) : Action La Fayette 9e (878-80-50), les Combattants de la nuit.
FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), La mort n'était pas au rendez-vous.
LUIS BUNUEL/ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h : la Voie lactée ; 17 h : Cet obscur objet du désir ; 20 h : le Fantôme de la liberté.
PORTRAITS D'ACTEURS EN SEPT FILMS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), En route vers le sud.
TOUTE L'ŒUVRE DE FRANÇOIS TRUFFAUT (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42), la Sirène du Mississipi.
CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des Arts, 16e (527-77-55), 20 h 30 et 22 h.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), A armes égales.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

PRESSE

Le conflit des « Dépêches » à Dijon

JUGEMENT DES PRUD'HOMMES LE 19 NOVEMBRE

De notre correspondant.

Dijon. – Le conseil des prud'hommes de Dijon a examiné en audience publique, mercredi 13 octobre, la demande déposée par vingt et un journalistes de la rédaction des *Dépêches*, au titre de l'article 1761-7 du code du travail, plus connu sous l'appellation de « clause de conscience » (une disposition particulière aux journalistes qui leur permet, dans certaines conditions bien précises, de quitter volontairement leur journal en bénéficiant des indemnités de licenciement).

Cinq avocats des barreaux de Dijon, de Lyon et de Paris se sont succédé à la barre du conseil, présidé par Mme Brandella, durant une audience-fleuve qui a duré près de six heures et qui a été émaillée de plusieurs incidents. Les deux avocats des journalistes des *Dépêches*, Me Spector, de Paris, et Me Benar, de Dijon, ont démonté le mécanisme *« et les subterfuges employés par* le Progrès » pour acheter le titre *les Dépêches*, fermer l'imprimerie et conduire les journalistes à accepter de travailler dans une agence de presse *ad hoc* (AGIR), a dit la première.

Me Benar, ensuite, a estimé que ses clients *« avaient été loyaux avec M. Lignel jusqu'aux limites du possible. Mais lorsque ce dernier a imposé brutalement et sans concertation* le Progrès *en lieu et place des* Dépêches, *le 19 puis le 20 septembre 1982, la rupture devenait inévitable »*.

Les trois avocats du groupe Progrès ont, pour leur part, parlé d'un absent à l'audience, M. Jean-Charles Lignel. Me Bernardin, de Lyon, a contesté l'affirmation selon laquelle *le Progrès* n'aurait eu qu'un but en rachetant *les Dépêches* en février 1980 : les « couler ». *« Nous étions sur les débris d'une grande ambition.* Les Dépêches *avaient vu trop grand. Le centre d'impression de Dijon était surdimensionné par rapport aux besoins des seules* Dépêches. Le Progrès *a fait l'impossible pour employer à plein cette rotative, mais la Fédération française du Livre C.G.T. a mis des obstacles qui ont conduit à la situation récente et irréversible. »*

Enfin, Me Solar, du barreau de Paris, à qui revenait la charge de plaider sur le fond, a dénoncé la non-recevabilité de la demande des journalistes des *Dépêches*. *« Les journalistes se sont sabordés et ont voulu entraîner dans ce sabordage leur journal. » « Du jour au lendemain,* s'est-il exclamé, *vous partez de l'entreprise en demandant des capitaux conséquents : plus d'une dizaine de millions de francs. »* Toujours selon l'avocat parisien, il n'y a pas eu d'atteinte aux droits-moraux des journalistes.

Le conseil rendra son jugement le 19 novembre prochain. – R. C.

VERS UN DÉPOT DE BILAN A « L'UNION » DE REIMS ?

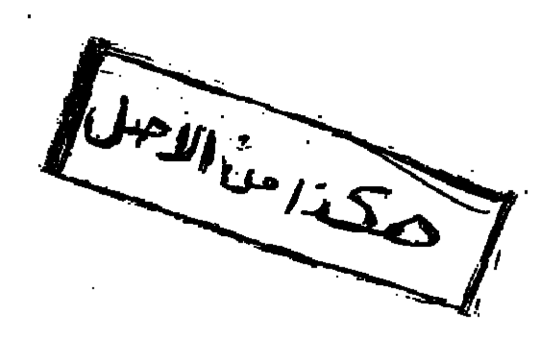
M. Bernard Montanier renonce à sa mission

Le quotidien de Reims *l'Union* est-il désormais acculé au dépôt de bilan ? M. Bernard Montanier, qui a présenté un « plan de sauvetage » pour le journal le 21 septembre, plan repoussé par les associés, vient en effet de leur adresser une lettre, datéedu 14 octobre, dans laquelle il se déclarant *« dans l'impossibilité de poursuivre sa mission »*.

Reçu mardi 12 octobre par le conseil d'administration de *l'Union* à l'issue de la réunion du comité d'entreprise, M. Montanier avait présenté à nouveau son plan. Onze associés sur les douze représentants des mouvements propriétaires de ce titre issu de la Résistance ont rejeté les propositions, émettant un avis défavorable à l'entrée du Mouvement des coopérateurs dans le capital au vu de son apport financier jugé, insuffisant. Cet apport, qui s'élevait à 1,2 million de francs sous forme d'augmentation de capital, permettrait en effet au Mouvement de détenir 50 % du capital de *l'Union*. S'y adjoignaient des participations du Crédit national et des collectivités locales et régionales, ces trois derniers bailleurs apportant l'autre partie des fonds nécessaires, sans toutefois « boucher le trou » total : 40 à 50 millions de francs.

L'Agence Havas, enfin, avec près de 10 millions de francs de crédit, aurait en contrepartie 50 % de la régie publicitaire. Ce financement devrait s'accompagner d'un plan social comprenant des départs en retraite anticipée, d'une baisse de 10 % de la masse salariale et un certain nombre de licenciements à négocier (l'entreprise compte 650 salariés).

« Ces mesures permettraient de garantir l'essentiel des emplois », affirme M. Montanier dans sa lettre de renoncement, avant d'ajouter : *« Je n'en reste pas moins persuadé que mon plan était de loin préférable à un dépôt de bilan prévisible et dont chacun connaît les conséquences. »*



RADIO-TÉLÉVISION

LA NOMINATION DES DÉPUTÉS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS DE L'AUDIOVISUEL

L'Assemblée nationale a désigné officiellement, jeudi 14 octobre, huit représentants dans les conseils d'administration des sociétés nationales de l'audiovisuel.

Après de difficiles négociations entre les députés socialistes et communistes et entre la majorité de l'Assemblée et celle du Sénat (voir *le Monde* des 1er et 9 octobre), la liste finalement arrêtée est la suivante : Antenne 2 : M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, président du groupe socialiste ; TF 1 : M. Hage (P.C., Nord) ; FR 3 : M. Schreiner (P.S., Yvelines) ; Radio-France : M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne) ; Radio-France Internationale : M. Bellon (P.S., Alpes-de-Haute-Provence) ; Société des programmes pour l'outre-mer : M. Bertile (P.S., la Réunion) ; Etablissement public de diffusion : M. Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) ; Institut national de la communication audiovisuelle (INCA) ; M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine).

Le Sénat, qui attendait la publication de la liste des représentants de l'Assemblée pour arrêter définitivement les noms de ses représentants, ne devrait pas faire connaître ceux-ci avant mercredi 20 octobre. On notera, toutefois, que devant la volonté de la majorité sénatoriale de n'accorder que deux sièges à la gauche et aucun au groupe communiste, le groupe socialiste de l'Assemblée s'est résolu à réduire de cinq à quatre le nombre de ses représentants dans les conseils d'administration, afin d'accorder un siège supplémentaire aux députés communistes.

M. VIVIEN (R.P.R.) : « Des conditions scandaleuses »

M. Robert-André Vivien, député R.P.R. du Val-de-Marne, a protesté, mercredi 13 octobre, à l'Assemblée nationale à l'occasion de la séance consacrée aux questions au gouvernement, contre les « *conditions scandaleuses* » dans lesquelles s'est effectuée la désignation des représentants de l'Assemblée nationale dans les conseils d'administration des sociétés nationales de l'audiovisuel. « *Le président de la commission des affaires culturelles* [M. Claude Evin (P.S.)], a-t-il indiqué, *a été dépossédé, au profit du président du groupe socialiste* [M. Joxe], *du privilège de désigner ces représentants, et M. Hage devra se rabattre sur TF 1 pour que M. Joxe puisse dialoguer avec M. Desgraupes !* » (P.-D.G.) à Antenne 2.)

● *Mme Michèle Cotta*, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a répondu à M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, qui l'avait interrogée à propos de l'intervention de M. Régis Debray contre l'émission « Apostrophes » (*le Monde* du 14 octobre). Mme Cotta écrit : « *La Haute Autorité n'a pas à juger les déclarations faites par les acteurs de la vie politique et encore moins à les contraindre à un silence prudent, étant cependant établi qu'elle est en toute occurrence garante et gardienne de l'indépendance du service public de radio et télévision. (...) Concernant M. Bernard Pivot, la Haute Autorité peut assurer que sa liberté de création et d'expression continuera d'être complète. Elle y veillerait s'il le fallait.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 15 OCTOBRE

– *M. Jacques Rigaud*, président du musée d'Orsay et de l'association ADMICALE, administrateur délégué de R.T.L., est interviewé à propos du mécénat sur R.T.L., à 22 h. 50.

SAMEDI 16 OCTOBRE

– *M. Laurent Fabius*, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget, est invité au « Journal inattendu » de R.T.L. à 13 h.

Vendredi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Formule 1 + 1 : Charles Aznavour.
De Maritie et Gilbert Carpentier.
Réalisation André Flederich.
Autour de Charles Aznavour, Mireille Mathieu, Julien Clerc, Erik Berchot, etc.

21 h 40 Série : L'Esprit de famille.
Réal. : Roland-Bernard, avec M. Biraud.

22 h 35 Documentaire : Sculptures sonores des frères Baschet.
Réalisation Jacques Barsac.
Bernard et François Baschet sont des inventeurs d'instruments de musique. Avec des fleurs ou des oiseaux sculptés dans des feuilles d'inox, ils créent des sons évoquant le bruit du vent, de l'eau, etc. Jacques Barsac a mis près de neuf mois, pour réaliser cette émission.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Papa poule.
Réalisation : R. Kahane, avec S. Rebbot, C. Hugnin, G. Ville...La dernière fiancée de Papa poule.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Culture et politique.
Avec M.-A. Burnier (*le Testament de Sartre*) ; C. Clement (*Rêver chacun pour l'autre*) ; J.-P. Lecat (*Quand flamboyait la Toison d'or*) ; J. Marcenac (*Je n'ai pas perdu mon temps*) ; P. de Plunkett (*La culture en veston rose*) ; F. Aubral (*Génie de la création*).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Billy Wilder) : Embrasse-moi idiot.
Film américain de B. Wilder (1964), avec D. Martin, K. Novak, R. Walston, F. Farr, C. Osmond (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Un chanteur à succès tombe en panne dans une bourgade du Névada. Un compositeur amateur le reçoit chez lui, pour lui soumettre ses œuvres. Il éloigne son épouse et la remplace par une affriolante serveuse de bar, pour appâter le chanteur.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : La Chine en V.O.
Émission de R. Pietri, reportage de P. Geny et R. Sainsauveur.
Une délégation du bureau de l'Assemblée nationale conduite par son président, M. Louis Mermaz, s'est rendue le 27 août dernier en voyage officiel en République populaire de Chine. Avec MM. Deng Xiao Ping, membre du comité permanent du bureau politique, Peng Chong, vice-président du comité permanent, Deng Ying Chao, membre du bureau politique, Zhao Zi Yang, premier ministre, Zhang Wen Yang, vice-ministre des affaires étrangères, et Hu Yao Bang, secrétaire général du parti et président, la veuve de Chou En Lai et le maréchal Ye Jian Ying.

21 h 35 Contes et légendes : Pierrot le Loup.
Réalisation Jean-Denis Bonan.
Pierrot le Loup, un drôle d'homme long et souple comme les bêtes qu'il traque dans un pays de légende, en Sologne.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Sonate en la majeur de C. Franck avec P. Barbizet, piano et J.-P. Rampal, flûte.

FRANCE-CULTURE

20 h, A l'écoute des autres : le colloque d'Avignon sur les relations entre les communautés culturelles d'Afrique, d'Europe et du monde arabe.
21 h 30, Black and Blue : Amours, délices et big bands.
22 h, Nuits magnétiques : les singes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (en direct des journées de musique de Donaueschingen) : « Kammermusiken », de Maiguashca, par l'orchestre symphonique de Sudwestfunk. Dir. : P. Eotvos. 21 h 15, journées de musique de Donaueschingen 1952/1962 : « *Concerto pour hautbois et orchestre* », de Zimmermann, « Spiel », de Stockhausen, « Combat T 3 N », de Koering, « Fluorescences », de Penderecki, par l'orchestre symphonique de Sudwestfunk. Dir. : H. Rosbaud.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : *Les mots de Françoise Xenakis* ; 23 h 5, Écrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 55 La séquence du spectateur.
11 h 20 Météorologie.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : *la Conquête de l'Ouest* ; 15 h 30 Série : *les Incorruptibles* ; 16 h 20 : *Etoiles et toiles* ; 17 h 15 : *Mégahertz*.
18 h Magazine auto-moto.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Vaches maigres et grandes bouffes.
21 h 50 Série : Dallas.
Enfin un coupable.
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Au sommaire, des enquêtes sur la présence soviétique en mer Baltique et en mer de Barents ; sur le jeu de la survie aux États-Unis. La télévision des autres sera celle d'Israël et le grand témoin de la semaine, Jean-Michel Jarre.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôle de dames.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
Aventures en Himalaya : Anapurna ; Sun kosi.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission de M. Drucker.
Spécial Serge Lama.
21 h 50 Série : Deuil en 24 heures.
De V. Pozner, réalisation F. Cassenti. Avec A. Cuny, R. Bohringer, P. Clementi, L. Szabo...
22 h 50 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
John Lewis et Stéphane Grappelli.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprise.
14 h 30 Entrée libre.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux de 20 heures.
20 h 35 On sort ce soir : Dialogues des Carmélites.
Opéra de F. Poulenc (coprod. ministère de la culture), par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, sous la direction de J. Perisson, chœurs dirigés par Z. Blanc, avec A.-M. Blanzat, R. Crespin, E. Brunner...
22 h 20 Journal. (entracte).
23 h 35 Prélude à la nuit.
Concert de musique française à Châteauroux, « Suite française », de F. Poulenc.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Les samedis de France-Culture : la conférence mondiale sur les politiques culturelles.
16 h 20, Le livre d'or : G. Weichert, piano (Schubert, Schumann, Liszt).
17 h 30, *La conférence mondiale sur les politiques culturelles.*
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada : La poésie néo-africaine des Amériques.
20 h, *Théâtre ouvert* : « Ecritures de femmes », enregistré au Jardin d'hiver en juin 1982 ; « la Dune », de A. Celerier, réal. : A. Dave.
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : le 30 juin 1944, de M. Lowry, lu par J. Négroni.
22 h, Ad lib.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, Atelier de musique : le clavecin, avec la « Fantaisie chromatique », de J.-S. Bach.
15 h 30, *Dossier disque* : Nicolaï, Donizetti.
16 h 30, Concert (donné le 16 décembre 1982 à la salle Cortot, à Paris). Hommage à Jolivet : œuvres de Le Flem, Jolivet, Varèse, avec D. Erlih. Violon : J.-Y. Thibaudet. Piano : A. Guilbert. Flûte : J. Barthe. Violoncelle et le quatuor Arcana.
18 h, Le disque de la tribune.
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Cimarosa, Sor, Giuliani.
19 h 35, *Les pêcheurs de perles* ; *G. Enesco, violon.*
20 h, Concert : (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Œdipe », de Enesco, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France. Dir. : Y. Prin. Chef des chœurs : J. Jouineau. Violon solo : J. Prat. Solistes : R. Constantin, F. Petri, Y. Bisson, H. Gui, C. Meghor, J. Bona, B. Antoine.
23 h, La nuit sur France-Musique : Entre guillemets. 0 h 5, Poissons d'or.

CARNET

Décès

Marcel WALINE

Mme Marcel Waline,
M. et Mme Michel Cornevin et leurs enfants,
M. et Mme Jean Waline,
M. Remi Waline,
M. et Mme Alain Thomazeau et leurs enfants,
M. et Mme Francis Waline et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Waline et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Waline,
Mme Pierre Waline,
M. l'abbé Paul Wonner,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Marcel WALINE,
membre de l'Institut,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu le 14 octobre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Passy, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Mozart, 75016 Paris.

[Né à Epernay en 1900, Marcel Waline, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, titulaire d'un double doctorat, a fait toute sa carrière dans l'enseignement du droit. Successivement professeur aux facultés de Poitiers, de Nancy et, de 1941 à 1972, de Paris, M. Waline a été en outre membre du Conseil supérieur de la magistrature (1959-1962), puis du Conseil constitutionnel (1962-1971), où il avait été nommé par le général de Gaulle.

Il dirigeait depuis 1947 la *Revue du droit public et de la science politique*. En 1970, l'Académie des sciences morales et politiques l'a élu comme membre titulaire. Il est l'auteur de nombreux articles dans les publications spécialisées et de plusieurs ouvrages sur la législation financière et le droit administratif.]

– Mme René Benoist-Lucy, son épouse,
Carole et Jean-Baptiste Fouché et Sébastien,
Yann Benoist-Lucy,
Flore Benoist-Lucy,
Ses enfants et son petit-fils Pascal,
Ses frères et sœurs,
ont la grande douleur de faire part du décès de

René BENOIST-LUCY,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 14 octobre 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 octobre, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

23, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Edith Bolty,
Mme Alvaro Mesquitella et ses enfants,
Mme Julio Hidalgo,
M. et Mme Alain Oulman et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Robert CALMANN-LÉVY,

survenu le 12 octobre 1982.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 15 octobre, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise (porte principale).

– Les gérants et le personnel des Editions Calmann-Lévy ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert CALMANN-LÉVY,

gérant des Editions Calmann-Lévy.
3, rue Auber, 75009 Paris.
(« *Le Monde* » *du 15 octobre.*)

– **Jean EFFEL**
(François Lejeune)
nous a quittés le 10 octobre, dans sa soixante-quinzième année ; il repose, comme il le souhaitait, à Vasouy, près d'Honfleur.

De la part de :
Mme Jean Effel,
M. et Mme Michel Lejeune et leur famille,
Mme Arlette Lejeune-Manier et sa famille,
Mme Gisèle Lejeune-Mac Donald et sa famille,
Mme Simone Andigé et sa famille,
Mme Jean Jouanne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Effel ne souhaite pas de visites.
1, rue Bonaparte, Paris-6e.
(« *Le Monde* » *du 13 octobre.*)

– Les amis de

Inna NEMILOVA,
conservateur
du département des peintures françaises au musée de l'Ermitage à Leningrad,
ont la douleur de faire part de son décès,

survenu le 7 octobre 1982, à la suite d'une grave maladie.

Son souvenir restera parmi nous.

– Le médecin-colonel des T.O.M. (R.),
Pierre Gallais, ancien professeur à l'Institut de médecine tropicale des armées, médecin en chef honoraire de la S.N.C.F.,
Le professeur et Mme,
Henri Serment,
Mme Jules Davin, son mari et leur fille,
Le professeur et Mme Hervé Gallais et leurs enfants,
M. Patrick Gallais, ingénieur au C.E.A.,
M. l'abbé Pierre Brun, aumônier de l'hôpital des Enfants à Bordeaux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre GALLAIS,
née Katy Brun,

survenu à Marseille le 6 octobre 1982.

Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont été célébrées à Ars-en-Ré le 9 octobre.

L'Oasis, 8 B, rue Bienvenu,
13008 Marseille.
194, cours de l'Argonne,
33000 Bordeaux.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre LALLEMENT,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur I.D.N.,
ancien directeur
des Sucreries du Soissonnais,
survenu, le 13 octobre 1982, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 16 octobre 1982, à 10 h. 30, en l'église de Marsainvilliers par Pithiviers (Loiret) où l'on se réunira.

De la part de :
Mme Pierre Lallement, son épouse,
M. et Mme André Martinaud,
Gauthier et Marie-Caroline,
M. et Mme Marcel Dimanche,
Marie-Aline,
M. et Mme Roland Boiteux,
Jérôme,
Ses enfants et petits-enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, rue Périer, 45200 Montargis.
Locmaria, 56520 Guidel.

– Mme Simon Lessault
ont la douleur de faire part du décès de son époux

M. Simon LESSAULT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 9 octobre 1982 en son domicile, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis MILCENT,
survenu à Cabris (Alpes-Maritimes), le 8 octobre 1982.

De la part de :
Mme Louis Milcent, son épouse,
Mme Milcent, sa mère,
De ses enfants et petits-enfants et de ses sœurs.

– Ernest, Simone, Christiane, Marie-Claude Haeusser,
Florence, Corinne, Jean-Marc L'Huilier,
Ses alliés et amis,
face au décès de

M. Eduardo DI PASQUA,
ont la tristesse d'en faire part à ceux qui l'on connu et estimé.

Né à Montevidéo, Uruguay, il est décédé, le 3 octobre 1982, à Neuilly-sur-Seine.

Nous n'aurons plus la joie de partager les printemps futurs.

Il sera incinéré, mercredi 20 octobre à 8 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.

23, rue de la République,
92170 Vanves.

– Mme Maurice Savaté,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SAVATÉ,
leur époux, père, grand-père et parent,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 8 octobre 1982 à Suresnes, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
93, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

Anniversaires

– Depuis le 16 octobre 1978, dans l'amour plus fort que la mort,
Marc AUTENZIO
nous invite à toujours plus de tendresse et de vérité.

– Le 16 octobre 1972,
A. Bernard LINDENBERG,
directeur scientifique
au C.N.R.S.,
nous quittait.
Sa femme et ses enfants rappellent son souvenir.

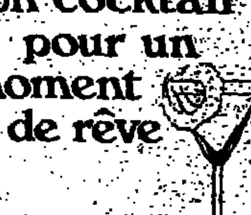
Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée à l'intention de

Marie-Ange MITHOUARD,

le mardi 19 octobre, à 18 heures, à l'église Saint-François-Xavier, crypte Saint-Denis.

Sa famille et ses amis se retrouveront pour penser à elle en ce dixième anniversaire de sa mort.



L'enjeu culturel des nouveaux médias

II. — La stratégie des réseaux

par JEAN-FRANÇOIS LACAN

La faiblesse des industries culturelles françaises a laissé le champ libre à la pénétration américaine. Le nouveau pouvoir veut relancer la dynamique de la création et permettre à ces industries de reconquérir le marché intérieur (*le Monde* du 15 octobre). Les nouvelles technologies audiovisuelles peuvent être le support de cette stratégie.

« Le canal qui va s'ouvrir est en fait le premier marché grand public des nouvelles industries de l'audiovisuel dont l'enjeu culturel, industriel et politique est désormais manifeste. La France, en disposant d'un nouveau support de diffusion grand public peut, par une politique financière et industrielle adaptée, permettre à la fois un accroissement de la production audiovisuelle, sans faire appel à un financement parafiscal, et le développement de services originaux de communication qui font aujourd'hui défaut. » Cette note préliminaire du rapport de M. Michel Dahan sur la quatrième chaîne résume assez bien la stratégie des pouvoirs publics pour sortir les industries culturelles de l'audiovisuel de la crise. Il s'agit de créer de toutes pièces un marché suffisamment attractif pour stimuler l'investissement privé. Encore faut-il choisir dans la panoplie des nouvelles technologies les supports qui serviront de base à cette relance.

On aurait pu se servir du magnétoscope. La vidéo est désormais l'ébauche d'un marché grand public puisque huit cent mille consommateurs paient déjà l'appareil et les cassettes. Mais, du côté des pouvoirs publics, on considère que le terrain n'est pas favorable. Comme pour l'industrie du disque, les catalogues et les réseaux de distribution vidéo sont déjà en grande partie contrôlés par des multinationales étrangères. De plus, le matériel est d'origine japonaise à 80 %, à 20 % néerlandaise. La redevance sur le magnétoscope montre bien l'attitude protectionniste des pouvoirs publics. Certes des contacts ont eu lieu entre Havas, la Sofirad et Régie Cassette Vidéo (R.C.V.), l'éditeur français le plus important, mais ce dernier s'est finalement tourné vers les Editions Mondiales qui lui ont permis de racheter le catalogue de la Metro Goldwyn Mayer. En attendant des jours meilleurs, l'Institut national de la communication audiovisuelle commence la commercialisation des archives de la télévision sur vidéocassettes, une opération qui permettrait de diversifier les catalogues avec des produits français.

La logique de la quatrième chaîne

Le gouvernement préfère miser sur des réseaux dont il maîtrise la technologie et capables de bouleverser les données du marché des programmes. C'est le cas de l'opération quatrième chaîne qui doit exploiter un réseau V.H.F. très performant et unique au monde. Si on n'entre pas dans le détail des problèmes techniques (*le Monde* du 30 septembre), la stratégie en direction des industries culturelles est relativement simple. Il s'agit d'imiter les télévisions locales à péage qui, aux Etats-Unis, fournissent plus de 30 % de marge bénéficiaire à leurs promoteurs. A cette différence près que la quatrième chaîne étend le système au niveau national. Ce changement de dimension bouleverse les rapports entre diffusion et création, télévision et cinéma. A partir de deux millions d'abonnés (un million et demi selon les études d'Havas), la société qui gère la chaîne aura tout intérêt à consacrer ses recettes à la coproduction de films. En effet les droits d'achat, indexés sur l'audience, deviendraient trop importants, induisant une inflation artificielle dans le secteur. Qu'on songe, à titre de comparaison, qu'un éditeur comme R.C.V. paye ses films environ 80 000 F pour un maximum de six mille copies.

Si elle ne veut pas intervenir en coproduction, la quatrième chaîne peut opter pour des achats de droits forfaitaires beaucoup plus élevés que ceux de la télévision. Les deux systèmes sont équivalents et constituent un financement radicalement nouveau pour le cinéma, propre à relancer la production française sur une large échelle. Les producteurs en sont conscients et sont prêts à ramener les délais des passages des films de deux ans à dix-huit mois et même moins, ce qui soulève une certaine inquiétude chez les exploitants de salles (*le Monde* du 8 octobre).

Mais si la quatrième chaîne bouleverse la logique des rapports cinéma-télévision, elle ouvre aussi de nouveaux créneaux de production. *« C'est le canal de la culture, du jeune adulte des années 80, de l'invention... Une nouvelle façon d'approcher les sujets, de nouvelles images »*, précise le rapport Dahan. Ces nouveaux programmes constitueront un « appel d'air » pour toutes les sociétés de production privées mais également pour de nouveaux types d'éditeurs. Le rapport Dahan envisage à terme la création d'un nouveau pôle de création audiovisuelle regroupant des institutions (éducation, santé), des groupes multimédias (Hachette, Havas) et des éditeurs de presse spécialisée. Enfin la quatrième chaîne, en dehors de ses programmations grand public, se tourne vers les entreprises et les institutions. Reprenant un rapport de M. Jean Frydman pour Antenne 2 en 1978, M. Michel Dahan recense un potentiel de cent trente-huit émissions susceptibles d'être financées par des organismes collectifs, quatre cent quatre-vingt-cinq émissions en provenance des départements ministériels et mille deux cents émissions d'intérêt privé financées par les entreprises. A tous ces partenaires, la quatrième chaîne louerait son antenne au prix de 200 000 F l'heure.

Le câble ou l'interactivité

La logique d'une programmation de services payants destinés à des publics particuliers trouve son prolongement dans la mise en place de réseaux câblés locaux. La dimension locale est sans doute plus propice au développement de ce type de communication, car elle permet de mieux cerner les attentes du public et d'adapter progressivement les services. Sans accéder complètement aux recommandations du ministère de la culture (*« 1 franc pour les tuyaux, 1 franc pour les programmes »*), les P.T.T., qui devraient consacrer 6 milliards de francs à la mise en place des réseaux, sont disposés à investir 1,5 milliard dans la création de programmes.

Mais l'enjeu spécifique du câble, c'est l'utilisation des fibres optiques, qui permettent d'envisager l'interactivité des programmes audiovisuels. *« Il ne s'agit plus de télématique, qui est une simple valeur ajoutée au téléphone,* explique M. François Ducastel, directeur adjoint du Centre national des études en télécommunications (CNET). *Il faut dépasser aussi le visiophone, expérimenté sur le réseau de Biarritz, qui reste une simple communication entre deux personnes. L'interactivité suppose un véritable dialogue entre l'utilisateur et l'image en exploitant toutes les possibilités de la synthèse d'image et de la simulation. Ces nouveaux programmes sont susceptibles de multiples applications tant dans le domaine de la fiction que dans ceux du jeu, de l'éducation ou des services. »*

Pour préparer cette mutation, une mission interministérielle, Recherche image, a déjà recensé les marchés potentiels — des programmes grand public aux applications industrielles — et les centres de recherche existants. Elle propose d'associer les ministères de la recherche et de l'industrie, de la communication, de la culture, des P.T.T. et de l'éducation dans le financement d'une politique volontariste de recherche et d'industrialisation.

Les réseaux câblés, c'est aussi la possibilité de relancer la dynamique de la communication locale. Pas question pour autant de renouer avec les mythes de la télévision communautaire contemporaine des balbutiements de la télédistribution, ni avec ceux de l'expérimentation sociale chère au précédent pouvoir. Les réseaux doivent faire l'objet d'une prise en charge réelle par tous les partenaires locaux : collectivités, associations, institutions, entreprises. Les P.T.T. proposent d'associer à chaque mise en place de réseaux une équipe de chercheurs qui explorera toutes les possibilités de production locale et contribuera à leur mise en place.

Que faire du satellite ?

Reste, dans ce panorama des stratégies de communication, la délicate question du satellite. Proposé par Télédiffusion de France (T.D.F.) comme un enjeu industriel prioritaire, le satellite de télévision directe, qui doit être lancé en 1986, souffre depuis le début d'un manque cruel de contenus. Pour l'ancien gouvernement, les deux premiers canaux du satellite devaient relayer les émissions de TF 1 et A 2 pour supprimer les zones d'ombre, la programmation du troisième restant en suspens. Elégante façon de faire monter les enchères, mais peu convaincante à terme : après trois canaux, c'est bientôt cinq puis dix programmes que les satellites pourront diffuser. Qui paiera alors les nécessaires investissements dans les programmes ?

Une autre solution est envisageable en suivant la logique économique du support. Le satellite est intéressant non parce qu'il couvre le territoire national mais bien parce qu'il déborde largement sur les pays voisins. Cette brèche dans les espaces audiovisuels limitrophes permet d'envisager des offensives publicitaires. Surtout si l'on songe que l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou le Benelux ne connaissent pas les limitations du marché publicitaire télévisé, cette dizaine de secteurs industriels interdits d'antenne en France (construction, tourisme, transports aériens, etc.), qui réprésente 30 % du marché « médias » en publicité. La dérégulation liée au satellite peut donc financer confortablement une chaîne de télévision privée.

Mais l'arme est à double tranchant. Qui empêchera les satellites d'autres pays de faire de même sur le marché français en déstabilisant ainsi le délicat équilibre des médias ? On peut certes défendre son espace audiovisuel en taxant lourdement les équipements de réception des émissions, ou en interposant entre le satellite et les récepteurs un réseau câblé. Mais qui empêchera nos voisins de faire de même ?

Plutôt que de prendre le risque d'une guerre commerciale sauvage, les Etats européens négocient actuellement une réglementation internationale. Peut-être aboutira-t-elle au projet d'une chaîne européenne, défendu par Jacques Thibau, directeur des relations culturelles au Quai d'Orsay. Certains jugent pourtant ce marché commun audiovisuel prématuré et préféreraient utiliser le satellite pour étendre la télévision à péage hors de nos frontières. D'autres suggèrent que l'on se serve du satellite pour connecter entre eux tous les réseaux câblés locaux, ce qui permettrait une circulation accrue de programmes.

Payer pour l'information

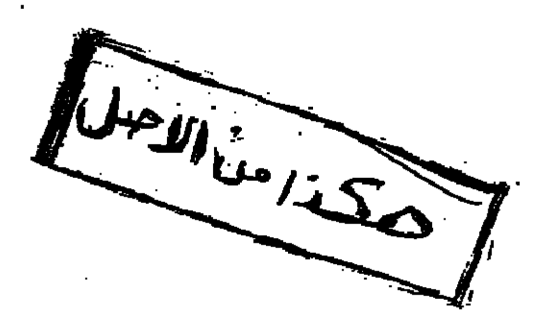
Il faut maintenant savoir comment le public recevra cette mutation soudaine de son environnement audiovisuel. Un récent sondage de l'hebdomadaire *Télé 7 jours* (*le Monde* du 6 octobre) ne se montrait guère optimiste. Les études du Centre de communication avancée d'Havas sont, elles, plus rassurantes. Elles montrent qu'il existe aujourd'hui un public prêt à payer pour obtenir des services, des programmes plus proches de ses attentes, un public qui s'est déjà tourné vers le magnétoscope et qu'Havas évalue à terme à 25 % de la population. Toute la stratégie des réseaux repose sur cette possibilité qui rompt avec l'organisation économique traditionnelle des industries de l'information. Le téléspectateur, le lecteur de journaux, ne payent pas le prix de leurs programmes ou de leur information. Seule la publicité permet aux grands supports de continuer à vivre. Mais en imposant la politique des taux d'audience, la publicité continue à niveler les programmes sur les attentes d'un public moyen. D'où une désaffection progressive de certaines couches du public pour les grands médias, désaffection qui devient très sensible depuis quelques années.

Les nouveaux médias sont, en fait, au croisement de deux grands phénomènes. L'un, socio-culturel, voit éclater les grands consensus idéologiques au profit d'une multiplicité de sensibilités spécifiques. L'autre, technologique, permet de segmenter la communication. Restait à inventer une logique économique qui rende viables les nouveaux médias. C'est ce que propose la stratégie des réseaux en remplaçant le financement supplémentaire et parafiscal par le principe de l'information ou du programme payants.

Si chacun est convaincu de l'importance de l'enjeu, les pronostics sur les réussites d'une telle mutation sont plus réservés. Il est vrai que le gouvernement a encore quelques obstacles à franchir. Le premier est d'ordre politique : pour beaucoup, la télévision payante est un épouvantail à peine moins scandaleux que la télévision commerciale. Venant d'un gouvernement de gauche, cette restructuration du service public surprendra. Mais tant mieux si ce débat descend sur la place publique : pour une fois que les grands desseins de la communication échapperaient aux seules conversations interministérielles...

Le second obstacle est d'ordre technique. Le gouvernement devra démêler l'écheveau compliqué de la lutte qui oppose deux administrations jumelles, la Direction générale des télécommunications et T.D.F, qui ont chacune leurs stratégies industrielles. Le récent rattachement de T.D.F. à la double tutelle des P.T.T. et de la communication ne va pas simplifier les choses. Enfin, il faudra apprendre aux ingénieurs à dialoguer avec les usagers. L'implantation des réseaux câblés ne se fera pas sans la participation active de tous les partenaires locaux. La commercialisation des nouveaux services ne restera qu'un beau projet si l'on ne séduit pas le consommateur.

FIN



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

NSM *Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet*
Membre du Groupe ABN

recherche
pour son Agence du 18e

EXPLOITANT(E)

pour

- *la DÉMARCHE d'une clientèle de Dépôts (Particuliers, Commerçants et Professions libérales);*
- *ainsi que l'entretien et le développement de cette clientèle.*

L'expérience du poste et le goût pour la démarche sont indispensables.

Une bonne formation, type B.P. de Banque est également nécessaire. La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédemment acquise.

Ce poste devrait déboucher à terme sur des fonctions plus larges au sein de la Banque.

Nous remercions les candidat(e)s intéressé(e)s d'adresser leur C.V., photo et prétentions à Banque N.S.M. — Section Recrutement, B.P. 466.08 - 75366 PARIS CEDEX 08.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **CHEF COMPTABLE** — Banlieue Ouest — réf VM 8700 A
- **JEUNE CADRE RELATIONS SOCIALES** — agences et magasins : 350 personnes — réf VM 4477 L
- **ASSISTANTS en ORGANISATION HF** — réf VM 2611 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature sous la référence choisie.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

media-system

egor — PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

HOTESSE STANDARDISTE
MODERNE. BILINGUE ANGLAIS
— Présentation très soignée.
— Educat. extrêmement impte.
Taille minimum 1,70 m.
Ecr. av. C.V., photo réc. (ret.) au GROUPE PIERRE BATON S.A., 21, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris.

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, EXPÉR. POUR ÉCOLE PRIVÉE PARIS-EST. Écrire nº 67.864. Publicité ZEMOR, 3, rue St-Fiacre. 75002 PARIS. qui tr.

GROUPE RÉGIES, PUBLICITÉ rech. pour l'une de ses revues de grande notoriété (Décoration, aménagement de la maison).

CHEF DE PUB.
CONFIRMÉ
- Première expérience de la vente d'espace réussie auprès des agences et annonceurs.
- Dynamique, goût de l'action commerciale.
- Apte à intervenir à tous niveaux de négociation.

Adresser C.V. détaillé + lettre man. + photo sous réf. 9.913 à Télex P.A. Jonction, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui tr.

EMBAUCHONS VENDEURS(EUSES)
PAR TÉLÉPHONE de
LIVRES DE LUXE
Travail mi-temps de 12 h à 16 h ou de 16 h à 20 h.
Contrat V.R.P. temps partiel.
Téléphonez pr rendez-vous au
634-16-16.





emplois régionaux

LABORATOIRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE RÉGION LYONNAISE
recherche
UN JEUNE MÉDECIN
pour le service d'essais cliniques de son centre de recherche.
Ecrire sous nº 246.407 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LABORATOIRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE RÉGION LYONNAISE
recrute
pour son centre de recherche
UN SCIENTIFIQUE,
ayant des connaissances en Biochimie et Biotechnologie *niveau minimum thèse 3e cycle ou équivalent.*
Ecrire sous nº 246.408 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Université sciences humaines Strasbourg, rech. LECTEUR DE RUSSE, spécialiste de civilisation. Candidatures reçues jusqu'au 15-10-82, adressées à M. L. JOST, Institut d'études slaves, 22, rue Descartes, 67084 STRASBOURG CEDEX.

S.E.T. METZ (57)
recherche
INGÉNIEUR
BÉTON ARMÉ (INSA ou CHEBAP)
Il devra établir les notes de calculs, vérifier les plans et superviser les dessinateurs sous l'autorité de l'ingénieur principal.
Poste intéressant si capable.
Envoyer C.V., photo et prét. sous le nº T 036.342 M RÉGIE-PRESSE 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ de CHALONS-SUR-MARNE, *recherche* *pour ses serv. techniques*
1 ING. D'ENTRETIEN GÉNIE CIVIL
Pour tous renseignements, s'adresser à
Monsieur le Directeur du Centre hospitalier spécialisé, 58, av. du Général-Sarrail, 51002 Châlons-sur-Marne Cedex ou Tél. (26) 68-12-51, p. 533, avant le 15 novembre 1982.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. CADRE responsable de la gestion administrative du personnel - 39 ans D.E.S. droit + I.A.E. stage gestion personnel - Anglais courant - 13 ans d'expérience administrative et financière, droit du travail, gestion de carrière prévisionnelle - Formation comptabilité trésorerie en P.M.E. et sociétés de plus de 1.000 personnes - Grande disponibilité - Sens du contact.
RECHERCHE : situation similaire - Paris - R.P. (section BCO/JCB 271).

SOUS-DIRECTEUR - 51 ans - Sup. Co. - I.C.G. - Anglais, allemand — Responsable plus de 10 ans secteur de fabrication — CA HT 27, 5 MF — Spécialité gestion production domaine du papier carton.
RECHERCHE : poste adjoint à resp. PMI toutes branches pour renforcement développement dans climat de coopération confiante. Paris — R.P. (Section BCO/JCB 272).

J.F. PSYCHOLOGUE — 27 ans — DESS en psychopathologie, spécialiste TEST de personnalité (TAT, ROSCHACH et QI) — 2 ans et demi expérience en instituts pédagogiques et recrutement (Stés service) + animation de cours de formation — Dynamique — Sens du contact et du travail en équipe.
RECHERCHE : situation dans entreprise désirant renforcer département recrutement ou formation — Bouches-du-Rhône. (Section BCO/JCB 273).

INGÉNIEUR principal en organisation, EOST ICG — Maîtrise de gestion — Très large expérience en économie, gestion, finances, entreprises de 50 à 1.200 personnes.
APPORTE méthodes spécifiques éprouvées à entreprise désireuse d'améliorer ses résultats commerciaux de production, administratifs, financiers avec chiffrages préalables des objectifs.
RECHERCHE : missions ou vacations France — Etranger. (Section BCO/JCB 274).

ANPE
ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Suite à une reconversion, homme 37 ans, sérieuses références, goût des contacts humains, anglais courant, cherche emploi. Téléph. : 325-71-23.

E.S.C.P. 47 ans, lic. droit Prélim. expert., S.P., anglais, espagnol, notions allem., vous apporte 25 ans d'expérience comm., direction indust., financ. et du personnel, commerce ext. douanes, relations à haut niv., C.A. 800 MF, 3.500 personnes, rech. direction générale ou secr. général. Ecrire P. Labranche, 10, parc de la Feuilleraie, 78380 BOUGIVAL.

RÉG. PARIS ou MONTPELLIER J.F. 25 a., D.E.A., Sc. Eco. sérieuses réf., rech. emploi. Ecr. s/nº 6.377 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

traduction demande

Deux traductrices indépend., diplômées et qualifiées, l'une franc. et l'autre angl., collaborent afin d'exécuter des traductions de qualité optimale. Rapidité et respect des délais assurés. Frappe IBM. Renseignements au 271-53-98 ou au 271-05-98.

travail à domicile

J. F. frappe THÈSE mémoires, manus. s/mach. électro. Trav. rap. soigné. Tél. 535-28-85.

Dactylo cherche frappe de textes, factures, etc. 869-06-66, répondeur si abs.

Recherche place chauffeur de direction, sérieuses références. Libre sous mois de préavis. Ecr. s/nº 6.386 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Maison de commerce scandinave cherche relations avec product. de poêles mobiles fonction. gaz en bouteilles. Nous avons l'expérience de la vente de produits semblables et aussi une grande clientèle. Écrire à Johannes Larsen-Lomas Del Sol — Benajarafe — Malaga — Spanien

cours et leçons

MATHS-PHYSIQUE
CHIMIE LANGUE FRANÇAISE
Cours particulier à DOMICILE par des élèves de l'École des Mines de Paris.
Téléphone : 325-28-03.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16), B.P. 402-09 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

RARE - JAMAIS HABITÉ
RUE DE RIVOLI
Plein soleil, imm. p. de taille, sup. appt 4 p. entièr. refait nf, avec: salon + séj. + 2 ch., s. de bns, cuis., w.-c., cave. A SAISIR D'URG., 825.000 F. Tél. 236-17-15. 664-95-33.

ILE SAINT-LOUIS
Dans bel immeuble. Pptaire vd 2 poes, entrée, cuis., s. de bns, w.-c. Téléphone 500-54-00.

MARAIS
Immeuble ravalé, surfaces à rénover à partir de 6.500 F le m². Téléphone : 272-33-25.

6e arrdt

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS viager occupé 1 tête 75 ans, appt 100 m², living + 2 chbres, immeuble pierre de taille. GARBI, téléphone 567-22-88.

12e arrdt

MÉTRO DAUMESNIL
Pierre de taille, sur rue, 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c. PRIX INTÉRESSANT 33, rue Taine. Samedi, dimanche 14 h à 17 h.

13e arrdt

MAISON INDÉPEND.
180 m² environ, clair, calme, dble living, 4 chbres, 3 salle de bns, gde terrasse, parfait état. S/pl. samedi 16 de 10 à 13 h. 47, rue du Moulin-de-la-Pointe.

PORTE-D'ITALIE part. à part., très grand studio neuf, balcon, parkg, soleil, calme, px intér. Tél.672-78-09 ou 672-48-94.

STUDIOS 2 PIÈCES tout confort, refait neuf, à partir 180.000 F, charges inexistantes. Idéal investissement. Tél. (1) 672-04-48, 17/22 h.

14e arrdt

EDGAR-QUINET
5 poes 114 m², 4e sans asc., sud, p. de taille, chauff. individuel. 990.000 F. 542-40-90.

DUPLEX 2e et 3e ét., 80 m² env. clair calme cft 760.000 F. Tél. 542-46-97 ap. 19 h.

15e arrdt

Pont-Mirabeau, 170 m² environ, chambre service, box. Téléph. 953-75-27.

MÉTRO PLAISANCE
Bon imm. récent, tt confort, 2/3 pièces, sur rue, entrée, cuisine, bains. Prix intéressant. 7, rue Franquet, 4e étage. Samedi, dim., lundi 14/17 h.

64, DUTOT. Samedi 13/17 h. 2 P. tt cft, asc. - 354-98-10. BALCON PLEIN CIEL.

16e arrdt

PRÈS PLACE MEXICO
PLEIN SOLEIL pptaire vend dans imm. pierre de taille APPT 5 P., 102 m², TT CFT, 4e ét., VUE DÉGAGÉE. S/PL. vend., sam., 14 h 30/17 h 30. 102, RUE DE LONGCHAMP.

SURESNES Part. vent appt 3-4 pièces, 72 m², cave, parkg, 540.000 F à débattre. Tél. : 772-19-10.

MÉTRO EXELMANS
sur rue Chardon-Lagache, Pierre de taille, chauffage centr. Living dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains. Prix intéressant. 186, avenue de Versailles. Sam., dim., lundi de 14/17 h.

MÉTRO VAUGIRARD
Imm. Pierre de taille, s/jardin, 2 pièces, entrée, cuisine, w.c. Cabinet toil. Prix intéressant. 11, rue Robert-Fleury. Samedi, dim., lundi 14/17 h.

17e arrdt

PLACE PEREIRE, INSOLITE DUPLEX, BALCON, 3/4 P. CFT. Très belles prestations bois, 5e étage ss asc., garage 30 m². Prix 945.000 F. 577-96-65.

19e arrdt

Mo Crimée - Buttes-Chaumont, appts 2 poes tt cft, refaits nf, 3e ét. 42 m², calme, 210.000 F. 1er ét. 35 m², soleil, 175.000 F. Voir 13 h/15 h, samedi, dim., 28, rue Ourcq. Tél. 520-13-57.

20e arrdt

Mo Télégraphe 2 P. R.-de-Ch. clair, tout équipé neuf, jard. Prix : 263.000 F - 590-86-06.

77 Seine-et-Marne

BRY-s/MARNE, Part. vend 5 poes, 96 m² tt cft, dans résidence privée. 5 mn RER, commerçants attenants, prix 400.000 F. Agence s'abstenir. Tél. : après 20 h 700-28-36, sauf week-end.

91 - Essonne

COUDRAY-MONTCEAUX Sur le golf, luxueux appart. 100 m² avec vaste terrasse et balcons, cadre exceptionnel. Px 585.000 F. AIPP, 457-05-00

91 HAUT DE CROSNES Part. vend dans résidence calme F 5 avec vue exception., vallée Yerres 20' gare de Lyon, prox. écoles, lycées, forêt. 365.000 F + 15.000 F C.F. 948-58-91

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro 2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE. Rez-de-ch. + 3 et 4 étages, du studio au 4 pièces et grands duplex de 4 et 6 pièces. Livraison prévue 1er trim. 1983. S.P.D.I., téléph. 350-14-80.

BOULOGNE, rue de Bellevue, stand., 4 pces, conft. Parking. Prix 840.000 F. 577-96-85.

VANVES RÉCENT
Pptaire vd F4, balcon, asc., parking. 490.000 F sur place : vendredi, samedi 14 h/19 h. 17, R. GABRIELLE-D'ESTRÉES.

NEUILLY, AVENUE DU ROULE RÉSIDENCE CLUB SERVICE 70 m² + loggia, parking. Prix : 1.800.000 F. GARBI, téléphone 567-22-88.

94 Val-de-Marne

VINCENNES 2 mn du Mo, part. vend TRÈS BEAU 2 PIÈCES 55 m², px intéressant à débatt. Tous les jeudis et vendredis de 10 h/18 h au 271-90-76.

appartements occupés

Bd SAINT-GERMAIN CARDINAL LEMOINE Bel imm. p. de t., asc., tapis escal., 5e ét., s/rue, beau 5 P., tt cft, 100 m². Px 770.000 F. Loi 48. Droit de reprise. Vis. jeudi de 14 h. 30 à 16 h. 30. 11, bd SAINT-GERMAIN.

locations non meublées offres

Région parisienne

ENGHIEN RÉSIDENT.
20' Paris par autoroute. Station thermale son casino son lac. Location de 15 appts.
CONST. NEUVE EXC.
3 P. 72 m² + balcon. 3.670 F.
4 pièces 88 m² + 52 terrasse, 5.100 F.
S/pl. sam. 16, de 10 h à 17 h, et dimanche de 15 h à 17 h.
24, BOULEV. DU LAC
Téléphone : 524-80-14.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue, Téléphonez au : 282-12-60.

PRORIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit. 770-25-90.

PROPRIÉTAIRES
LOUER AVEC LE MAXIMUM DE GARANTIES VOS APPARTEMENTS. Paris-Banlieue. Clients sélectionnés.
IMMO-SERVICE
561-17-39 et 563-89-27.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., tces banlieue. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Association AIGLON, recherche, logements pour étudiants. Téléphonez au : 260-98-96.

immeubles

Placement immeuble neuf, commercial. Rapport 11 %. Part. minimum 100.000 F. AGENCE DECOBERT, 4, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS. T. (1) 297-45-83.

A restaurer, TURENNE (19), bel. mais. de car. s/1.000 m², 190.000 F. - 883-96-26.

fonds de commerce

Ventes

A vendre affaire transports voyageurs avec garages et maison d'habitation. Ecr. s/nº 7.108, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Provence (VAR), vends fond commerce auberge rustique, 5 km Draguignan, 28 km mer, appart., dépendances, gde terrasse, parking, 8.000 m² terr., route grde circulation, cœur campagne provençale vignes forêts, peut convenir également commerces artisanaux ferronnerie-poterie, etc. Écrire : Les Candelles, 83510 LORGUES. Téléphone : (94) 68-84-43.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire au : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

Près Limoges, vends PAVILLON plain-pied, beau séjour, 3 chambres, tout confort, garage, jardin. PIERRE-BUFFIÈRE (87). Téléphonez au: (55) 00-61-56.

VAUCRESSON. Plateau, villa réc., 7 p., 4 s. de bns, garage, ss-sol total sur terr. 1.680 m². Px 1.800.000 F. S/pl., 5, av. des Clarisses, Vaucresson, sam. 16 octobre, de 10 h. à 12 h.

LA QUEUE-EN-BRIE (94) 20 km de Paris, 10 mn R.E.R. Part. vend pav. Bréguet type séquoia 270 m², 8 pièces plain-pied salon (cheminée), s. à manger, 6 chbres, 2 s. de bains, 2 salles d'eau, cuisine entièrem. équipée, gar. 2 voit. Sur terrain 800 m² paysagé, 50 m² terrasse entièrement clos. Prix : 1.250.000 F dont 240.000 F crédit foncier. Tél. pour R.-V. : 594-83-41.

villas

16 KM OUEST
Résidentiel, DEMEURE ILE-DE-FRANCE de QUALITÉ, récept. 70 m², 5 ch., 3 bains, salle de jeux, tout conft, beau jardin. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET (3) 976-05-90.

Part. achète villa avec jardin. SAINT-TROPEZ et environs. Prix approximatif : 1 million. Téléphone 16 (93) 20-28-41 à Cagnes-sur-Mer, de 18 à 22 h.

maisons de campagne

10 km de BLOIS (41), limite forêt, sur 7.400 m² terrain, 2 maisons anciennes (restauration à terminer) 55 m² et 45 m² + combles aménageables, séj., cheminée, cuisine, salle de bns, chauffage électr. 420.000 F. Tél. 654-36-44 ou au Cabinet Guilbaud au : (54) 78-17-03.

VAL-DE-LOIR SUD (72)
Belle MAISON DE PIERRE type 1900 (1 km SNCF) avec 4 pces tt cft, cour, jdin. Prix 350.000 F (poss. CRÉD. TOT.). Tél. (16-43) 24-79-16, h. bur. ou (16-43) 44-97-47, h. repas

NORMANDIE pr. HONFLEUR Chaumière, herbage, belle vue. T. 296-41-89 ou (31) 89-26-53

propriétés

GENTILHOMMIÈRE 18e, 10 KM AUTOROUTE SUD Parc 3 ha pelouse, pce d'eau, jolis communs, 1.200.000 F. Tél. au 764-94-58 h. repas.

BAZEMONT (78)
35 KM DU PONT ST-CLOUD pptaire vd belle maison tout confort, hall, séjour 33 m² + coin repas env. 14 m², 4 ch., 2 bains, nombr. dép., salle de jeux 64 m². Sous-sol avec gar. 16 m de long, buanderie, cave, ch. fuel. Constr. 1969 impecc. habitable imm. Jdin 3.200 m². Vue dégagée. Px 1.850.000 F. Tél. 574-40-69, de 8 h à 9 h 30.

SENLIS centre, secteur très résid., propriété réc. 8 P., gd confort, 2.500 m² de terrain paysagé bordé rivière. Prix 1.950.000 F. Micot, 344-43-67.

manoirs

Tour de défense du XIVe siècle au milieu du village de BORCE, vallée D'ASTE. Pour tous renseignements T. (59) 34-70-44.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00.
8, RUE DE LA BOÉTIE (8e). Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

BOIS DE VINCENNES
RER, imm. p.d.t., récent, gds stand., super 110 m² + 12 m² balcon, box 2 voitures, plein soleil, occupé 1 tête 74 ans, comptant 250.000 F, rente : 4.685 F. Valeur : 1.250.000 F. Renseignement : 772-68-55.

immobilier information

ANCIENS - NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. Appeler ou écrire au Centre d'information, FNAIM de Paris Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27-bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

sports

ALPINISME

Reinhold Messner défie l'hiver himalayen

Rome (A.F.P.). – « *Je suis comme Sisyphe poussant son rocher. Je suis condamné à toujours recommencer. Je ne me considère jamais arrivé et reprends toutes les choses à leur début* », dit Reinhold Messner, le plus grand alpiniste des temps modernes.

Cet Italien repartira à la fin du mois d'octobre pour tenter l'ascension hivernale du Cho Oyu (8 153 mètres), huitième sommet du monde situé dans l'Himalaya, à cheval sur le Tibet et le Népal, dans la chaîne du Mont-Everest.

Le nouvel exploit que Messner entend réaliser avec une équipe de huit alpinistes, tous originaires du Haut-Adige, devrait, selon ses propres termes, « *se dérouler par des vents soufflant à près de 200 kilomètres-heure et par des températures oscillant entre – 50 et – 60 degrés* ».

En cas de réussite, cette entreprise constituerait une première. Messner a prévu l'arrivée au sommet du Cho Oyu à la fin du mois de décembre. « *La partie basse est relativement difficile. Ensuite, il y a un haut plateau complètement enneigé. Ce sera la partie la plus dure, avec les bourrasques, les dangers d'avalanches* », a-t-il prévu.

Les exploits hivernaux ne sont retenus que s'ils ont lieu aux mois de décembre et janvier. L'année dernière, une expédition polonaise avait cru réaliser une telle « première » dans l'Everest, mais l'exploit ne fut pas homologué car, ayant pris du retard au cours de l'ascension, les Polonais n'atteignirent le « toit du monde » qu'au mois de février.

Pour sa part, Reinhold Messner utilisera sa technique particulière : équipement ultra-léger (son sac pèse 16/17 kilos), pas de masque, pas de bouteille à oxygène pour affronter l'air raréfié. Sa technique, qu'il a perfectionnée, lui a permis d'atteindre onze fois des sommets de plus de 8 000 mètres, dont deux fois l'Everest (8 848 mètres) et deux fois le Nanga Parbat (8 126 mètres), ainsi que le K2 (8 611 mètres), le Manaslu (8 157 mètres), le Shisha Pangma (8 013 mètres), le Hidden Peak (8 068 mètres.

Grand (1,85 mètre), très mince (67 kilos), barbe et longs cheveux blonds, Reinhold Messner s'est fait dans l'alpinisme une place de choix en privilégiant les qualités humaines et, en premier lieu, une volonté tenace de réussir, de préférence à la condition physique. Toutefois, ce dernier aspect n'est pas considéré chez lui comme quantité négligeable. « Sisyphe » s'entraîne en courant d'une vallée à l'autre. Il absorbe les dénivellations de 1 000 mètres en trente-cinq minutes quand il faut deux heures à un homme « normal » pour effectuer le même parcours. Il suit également un strict régime alimentaire à base d'hydrate de carbone.

Toutefois, lorsqu'il est en pleine escalade, Reinhold Messner ne cache pas que « *tout se passe dans la tête* ».

Agé de trente-huit ans depuis le 17 septembre dernier, Messner tranche dans un monde que l'on dit replié sur lui-même. Ancien enseignant de mathématiques et de sciences naturelles, il ne fait rien comme les autres, hormis de se promener à plus de 8 000 mètres sans réserve d'oxygène. Notamment, il n'a pas sa langue dans sa poche. Cela lui a valu de solides inimitiés, à commencer par celles de la plupart des habitants de son village, Villnoss (en italien Santa-Magdalena), en « Val di Funes », dans le Sud-Tyrol. Il refuse en effet de se solidariser avec les Ladins, les habitants des deux grandes vallées du Haut-Adige, et ne s'exprime qu'en allemand ou en italien. On l'a dit lié un moment à la Neue Linke, parti d'extrême gauche sud-tyrolien, mais il semble maintenant plus proche du parti communiste italien. Son rejet du particularisme local lui a déjà causé nombre de problèmes, dont l'explosion de sa voiture, détruite par une bombe, n'est pas la moindre.

Sa formation de mathématicien, lui sert au demeurant pour préparer ses expéditions himalayennes, car il est devenu comptable par obligation. Ses expéditions coûtent cher, très cher. C'est pourquoi il a été contraint d'accepter de se lier à de puissants commanditaires finançant son équipement, ses voyages, de signer des contrats d'exclusivité avec des télévisions privées de langue allemande, avec des fabricants d'appareils photographiques japonais.

Pourtant, Messner, que l'on définit souvent comme un « anti-héros », un « mystique », ne considère pas nécessaire de faire appel à de nombreux assistants pour ses courses himalayennes. Il est résolument opposé aux expéditions « à l'ancienne » avec quarante sherpas. Lorsqu'il se trouve dans l'obligation de faire appel à ce « personnel spécialisé », ceux-ci sont avant tout des grimpeurs et non des porteurs.

C'est dans cet esprit qu'il s'apprête pour la quatrième fois cette année – autre exploit – à repasser la barrière des « 8 000 » dans cet Himalaya où il a déjà vaincu mais aussi vécu un drame. Lors de sa première expédition au Nanga Parbat, une avalanche a tué son frère et tout emporté sur son passage : tente, équipement, vivres. « Sisyphe » s'est sauvé pieds nus. Il a dû courir sans s'arrêter pendant quarante-huit heures pour ne pas mourir. « *Ma mort, je l'ai déjà vécue tant de fois !* », dit Reinhold Messner, qui « *sait* » qu'il finira ses jours en montagne.

● *Louis Audoubert, un guide toulousain*, âgé de quarante-sept ans, a réalisé le 10 octobre l'ascension du Manaslu, neuvième plus haute montagne du monde (8 157 mètres), en compagnie du sherpa Nawang Tenzing, âgé de trente-trois ans. Une autre expédition française conduite par Jean-Paul Balmat, alpiniste chamoniard, âgé de trente-six ans, est en cours d'ascension.

Vaincu pour la première fois en 1956 par le Japonais Imanishi, le Manaslu avait été escaladé onze fois jusqu'alors, dont une fois par les Français Pierre Beghin et Bernard Müller en 1981.

AUTOMOBILISME

Le renforcement des règles de sécurité ouvre une nouvelle crise dans la formule 1

La formule 1 est entrée dans le vif d'un nouveau et grave conflit, dont les conséquences pourraient faire peser autant de dangers sur son existence que la « guerre » FISA – FOCA, il y a deux ans.

Le comité exécutif de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), réuni mercredi 13 octobre à Paris, a voté par quatorze voix contre six et une abstention d'importantes modifications à la réglementation technique concernant la sécurité (1). Cette décision n'est pas acceptée par les constructeurs – association des constructeurs de Bernie Ecclestone (FOCA) et grands constructeurs (Renault, Ferrari, Alfa Romeo, Osella et Toleman) – qui avaient soumis au même vote une proposition tendant à l'aménagement des dispositions actuellement en vigueur.

Dans la pratique, cette nouvelle réglementation, souhaitée dans ses grandes lignes par les pilotes et votée par la FISA, ne sera appliquée que si les constructeurs le veulent bien, car, aux termes des « accords de la Concorde » signés il y a deux ans entre la Fédération et les constructeurs, l'unanimité de la commission de F 1 est nécessaire pour modifier le règlement.

« *Balestre a encore déterré la hache de guerre, mais il est sans doute allé trop loin cette fois* », a déclaré Gérard Larrousse, le responsable de l'écurie Renault, qui a précisé, à l'issue de la réunion, que tous les constructeurs devaient se réunir très prochainement.

De son côté, le président de la FISA, M. Jean-Marie Balestre, a déclaré : « *Les constructeurs doivent faire un effort pour ce grave problème de la sécurité. Ils peuvent même demander le report d'application de ces mesures au premier grand prix européen (17 avril au Castellet), mais s'ils refusent, ils devront aller devant la cour de Lausanne. Nous ne céderons pas.* »

(1) Les modifications techniques des F 1 pour 1983 devraient être les suivantes : voitures à fond plat et suppression des jupes ; poids maximal : 540 kg ; nouvelle procédure de pesée sans vidange du reste d'essence dans le réservoir ; interdiction des voitures à quatre roues motrices et des voitures à six roues ; protection des pieds de 50 cm (au lieu de 30 cm cette année) ; nouvelles dimensions de l'aileron arrière (porte-à-faux 60 cm ; hauteur : 100 cm, largeur : 100 cm) ; capacité du réservoir d'essence maintenue à 250 litres, et ravitaillement en course autorisé. En 1984, deux restrictions supplémentaires devraient être apportées : la limitation des réservoirs à 220 litres et l'interdiction de ravitaillement en course.

ATHLÉTISME

865 KILOMÈTRES AUX SIX JOURS DE COURSE A PIED DE LA ROCHELLE

On n'achève pas Zabalo

La Rochelle. – Ramon Zabalo, trente-cinq ans, C.R.S. à Montauban, a gagné, le 13 octobre, les six jours de course à pied organisés pour la première fois en France à La Rochelle. Parti jeudi 7 octobre à 21 heures, l'ex-recordman du monde des quarante-huit heures (368,348 kilomètres), a couvert la distance de 864,731 kilomètres. Le record mondial établi en 1888 au Madison Square Garden de New-York par un Anglais, George Littlewood, tient donc toujours : 1 003,830 kilomètres. Quatorze concurrents (six Français, quatre Britanniques, deux Américains, un Néo-Zélandais et un Australien) s'étaient lancés dans cette quête un peu folle. Un seul abandon a été enregistré au cours de la ronde, qui avait pour cadre un tourniquet en ciment de 200 mètres tracés dans un des halls du Parc des expositions. Le vainqueur a effectué 4 323 tours de piste à la moyenne horaire de 6 kilomètres.

De notre envoyé spécial

Ramon Zabalo se réinstalle dans la noria des trotte-menu une heure avant l'arrivée. Une bouille virile. A la Charlton Heston. Un athlète, un vrai. Et fier de le montrer. « Zabalo, t'es le plus beau », insiste lourdement le speaker au cours d'un dernier tour d'horloge frénétique. Ramon sait depuis le milieu de l'après-midi qu'il a course gagnée. Il se devait de soigner la fin de la chevauchée. La foule, réunie autour de l'anneau, apprécie sa surprenante foulée. Les bienfaits de trois heures de détente et d'un bon casse-croûte ont rendu Zabalo aussi léger et euphorique que le jogger de la publicité d'une banque qui jette depuis six jours, du haut de son affiche, comme un brin d'ironie sur le spectacle.

On attendait une version moderne du célèbre *On achève bien les chevaux*. On a eu droit à un *happy end* rassurant pour les organisateurs, qui craignaient énormément qu'on assassine leur idée saugrenue. Leur chef de file, Thierry Bruant, avait pris mille précautions en mettant en place une organisation médicale hyper-sophistiquée et en évitant d'engager des femmes après avoir assisté à des séries de crises de nerfs, il y a un mois, dans un défi du même genre, à Nottingham.

Mais qui sont-ils au juste ces croisés du grand fond pour se lancer dans ces aventures aux limites de l'acte de foi ? Car ils ont souffert les bienheureux avant de recevoir les chaleureuses récompenses du public. Souffert des pieds, des jambes et de la tête. Sous le regard d'Alain Mimoun : « *Je vous dis que ce sont des géants ces types ! Ça n'est pas du cinéma. Ah ! si j'avais trente ans !* » Jean Gil Boussiquet, classé quatrième, aurait bien de la peine à offrir un tour de valse à Andrée, épouse attentionnée, qui est à ses côtés depuis le début. Cet ouvrier charentais de trente-huit ans traîne trois tendinites depuis plusieurs jours. Mais il retient, au-delà de la douleur, son record du monde des quarante-huit heures (379,856 km) qu'il vient d'améliorer à La Rochelle. Il retournera à l'usine plus fort pour affronter les trois-huit, l'objet d'une angoisse qu'il a du mal visiblement à laver. Boussiquet a découvert la course à pied il y a seulement quatre ans. Il aurait aimé gagner sur le tourniquet de son pays. Mais voilà... Il a démarré trop vite la ronde, présumé de ses forces : 210 kilomètres au cours des premières vingt-quatre heures courus d'affilée. Sur les nerfs : « *Je voulais ensuite dormir trois heures. Je n'ai jamais pu fermer les yeux.* »

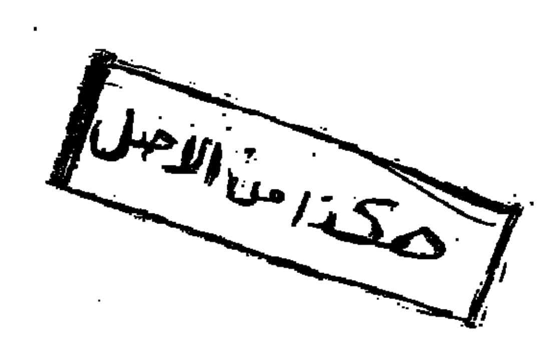
Roger Mirande, policier en retraite de Saintes, qui le suit partout pour l'assister, en est presque à le vénérer. Boussiquet réfléchit devant lui : « *Il faudra courir plus intelligemment l'année prochaine.* » Il a investi dans l'affaire une semaine de congé et la solde de trois journées : « *Cela vaut quand même la peine qu'on s'intéresse un peu plus à nous, non ?* », dit ce « Père courage ». En retour de ses sacrifices, Boussiquet va toucher une des primes échelonnées entre 1 000 et 10 000 francs. Des sommes finalement dérisoires en regard des 25 000 francs versés aux perchistes français en visite dans le hall, au milieu de la semaine.

Malcolm Campbell regorge ausi de courage. Célibataire, employé de bureau, anglais, et âgé de quarante-neuf ans. Avec lui on dépasse le simple cadre du sport pour entrer dans celui de la thérapie. Malcolm raconte qu'il prenait d'épouvantables cuites au whisky. Après une cure de désintoxication, il y a huit ans, il a prolongé les soins par le grand fond. Et si le pudique Gérard Stenger, cinquante-deux ans, informaticien originaire de Villepinte est là, c'est pour avoir décidé de guérir de l'asthme par l'endurance.

Ils s'aiment les héros du tourniquet. Ils prennent par les épaules le copain à la dérive. « *Nous sommes tous frères* », leur tient lieu de discours dans le dernier quart d'heure sous les vivats de la foule. Zabalo, implacable vainqueur, roule à l'impériale au-dessus de tout ça, et sprinte comme un fou dans la ligne droite d'arrivée. Le public l'adore. A 21 heures et 2 minutes, il s'arrête près des 865 kilomètres. Il lève le drapeau bleu blanc rouge qu'on vient de lui tendre.

Une des serveuses de la taverne bavaroise installée au cœur de l'anneau va, elle aussi, finir ses six jours. Elle fait la synthèse : « *C'est complètement dingue, mais il faut le faire !* ».

LLIBERT TARAGO.



LA VIDEO. DEJA AUSSI INDISPENSABLE QUE L'INFORMATIQUE?



Studio vidéo France Glaces Findus. — Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de Cavalerie de Saumur. — Centre de Formation E.D.F./G.D.F. des Mureaux. — Musée National des Sciences et de l'Industrie de la Villette.

Quelle entreprise, quelle collectivité n'utilise pas l'informatique sous une forme ou sous une autre? Les particuliers, eux-mêmes, y viennent avec la génération des ordinateurs de poche...
De nouveaux langages se créent. (Pas toujours compatibles, du reste). Quoiqu'il en soit, aucune entreprise ne "parle" comme il y a 10 ou 20 ans. Sous peine de mort.

Par extraordinaire, l'exploitation de la vidéo semble encore mal perçue des décisionnaires. Alors que...
La mise à la disposition aux entreprises et aux collectivités de matériels vidéo très perfectionnés, fiables, faciles à manipuler, peu encombrants, à usages multiples, bon marché, rend caduque aujourd'hui tout système de communication au sein des groupes et des professions qui les ignorent.

La vidéo, c'est en effet le moyen de faire "éclater" la communication. Prenons un exemple. L'œil collé à son microscope, un chercheur voit un évènement se dérouler sous ses yeux. Il le voit seul et, quelles que soient ses qualités, il peut passer à côté de la découverte, de l'évènement. Branché sur une installation vidéo, il aurait fait partager son observation à tout un groupe, à ses élèves, à ses collègues... En direct. En images sonores et animées, visualisées sur écran. En images enregistrées aussi, qu'ils auraient pu voir, revoir et revoir encore afin de mieux les analyser. Dont ils auraient pu faire des copies. Et faire ainsi participer à leur réflexion, comme s'ils eussent été présents lors de l'expérimentation, d'autres groupes de chercheurs à l'autre bout du monde.

Grâce à la vidéo, ils parlent le même langage: celui des sons et des images de l'observation. Le langage de la nature, en somme. Mis en boîte (en cassettes) pour un partage universel des connaissances. Des plus élémentaires aux plus ésotériques.

JVC, un des industriels mondiaux les plus importants en recherche électronique, image et son, JVC, inventeur du procédé vidéo VHS, (+ de 80% des magnétoscopes vendus en France sont des VHS) JVC, s'adresse à vous en professionnel. A travers le monde - en France notamment - JVC conseille et équipe depuis des années des installateurs-conseils, des réalisateurs-producteurs, des duplicateurs-éditeurs, pour vous aider à vous installer en vidéo. Combinant au mieux de vos intérêts les procédés 3/4 de pouce U Standard et VHS 1/2 pouce, ils vous apprendront aussi à exploiter puis à maîtriser la vidéo en général et votre installation en particulier. En vrai pro à votre tour.

Quelques exemples d'applications de vidéo JVC professionnelle.

La vidéo JVC et la Formation.

La Société France Glaces Findus réalise, au sein de son service formation, différents programmes audiovisuels en vidéo, de manière à optimiser la qualification de son personnel qui peut ainsi améliorer de façon constante la qualité, l'hygiène et la sécurité dans tous les secteurs de la vie de l'entreprise.

Chaque programme retrace le déroulement de tout le processus de fabrication et des règles de travail à respecter, ce qui permet une diffusion au personnel dans différentes salles de l'usine équipées de lecteurs U Standard CP 5060 JVC.

La vidéo JVC au service des Armées.

Les écoles et les régiments de l'Armée de Terre sont équipés de 120 ensembles portables (caméra KY 2000 et magnétoscope CR 4400) leur permettant de produire des programmes de formation qui sont diffusés sur les 740 magnétoscopes JVC 3/4 de pouce U Standard et T.V., mis en place dans toutes les unités ayant des missions d'instruction.

Ceci permet à l'Armée de Terre d'améliorer la formation de ses 200.000 appelés du contingent, chaque année, en leur dispensant une instruction moderne et efficace.

La vidéo JVC au service d'E.D.F./G.D.F.

Le centre de formation E.D.F./G.D.F. des Mureaux, dans les Yvelines, assure le perfectionnement et la formation des agents de maîtrise, des cadres techniques et administratifs, à travers un enseignement spécialisé et de culture générale de haut niveau.

Le studio de production JVC permet la réalisation de programmes pédagogiques complémentaires à cet enseignement.

La vidéo JVC et la Culture.

Le service audiovisuel du Musée National des Sciences et de l'Industrie de la Villette réalise des maquettes en vidéo 3/4 de pouce pour les produits audiovisuels destinés au Musée, dont l'ouverture au public est prévue vers 1985.

Pour ce faire, il s'est équipé d'une large gamme de matériel vidéo JVC: ensemble de prise de vue portable et de studio, télécinéma, régie, banc de montage et moniteurs.

La vidéo JVC et le Sport.

Tous les matches du Paris-St-Germain au stade du Parc des Princes sont enregistrés en vidéo. Le grand club de football de la capitale compte pour cela sur le concours de la Société Top Vidéo International et de son animateur, Alexandre Kohn, qui manie avec compétence le matériel JVC.

Après chaque match, la cassette est confiée à l'entraîneur qui, au cours d'un débat critique avec ses joueurs, analyse les comportements individuels et collectifs de l'équipe, mais observe aussi attentivement la tactique des adversaires pour une meilleure préparation des matches retour.

Parallèlement, les cassettes sont à la disposition des animateurs des différents points de rencontre du Club, ce qui permet à ses supporters de revoir les meilleurs moments de leur équipe.

La vidéo JVC et l'Enseignement.

Le Centre d'Education Permanente de l'Université de Paris I (Panthéon, Sorbonne), au travers de son département audiovisuel, assume un ensemble de formation portant sur les techniques audiovisuelles.

En accord avec les industries du spectacle, et par l'intermédiaire de l'A.F.D.A.S., le département dispense des formations traitant des techniques vidéo (tournage, montage, réalisation, etc...).

L'emploi d'un matériel vidéo JVC approprié permet aux stagiaires, dès la fin de "leur parcours", de pouvoir affronter le monde du travail.

Dans le 3e cycle de formation (D.E.S.U.P.) portant sur la création de programmes multi-medias, une très grande part est consacrée aux techniques vidéo, tant du point de vue pratique que théorique, d'où la nécessité de pouvoir disposer d'un matériel sûr et fiable.

Caméra couleur JVC KY 2700 tri-tubes.



Je désire tout savoir sur ce que peut apporter JVC à mon Entreprise en matière de vidéo.

Bon à retourner à JVC VIDEO FRANCE, 6 avenue du 18 juin 1940, 92500 Rueil-Malmaison. Tél. 708.92.12. Télex 203 627 F.

Entreprise:
Secteur activité:
Nom:
Adresse:
Tél.

1M 2

Le Monde

économie

SOCIAL

A SON INTERCONGRÈS DE VERSAILLES

La C.G.C. propose une voie médiane entre « un libéralisme archaïque » et le marxisme

A moins de deux mois des élections prudhomales, la Confédération française de l'encadrement C.G.C. cherche à améliorer son image. A l'occasion de son intercongrès, qui réunit, les 15 et 16 octobre, huit cents délégués à Versailles, elle entend démontrer que, tout en se voulant porteuse des inquiétudes des cadres, elle ne s'enferme pas dans une attitude négative consistant à critiquer quasi systématiquement les orientations gouvernementales sans proposer de solutions de rechange.

Les congressistes de Versailles vont donc avoir à adopter une « *Charte pour l'avenir* » présentée comme un prolongement de la plate-forme minimale des « *états généraux de l'encadrement* », le 7 novembre 1980 à Vincennes, à une époque où la C.G.C. menaçait de présenter un candidat à l'élection présidentielle si ses aspirations essentielles n'étaient pas prises en compte.

Depuis le contexte a changé, la gauche est au pouvoir, mais la C.G.C. redoute une évolution « *à la britannique* », les cadres étant matraqués, d'après elle, par « *les attaques incessantes* » des pouvoirs publics. Face à « *l'incapacité* » des « *magiciens de tous bords, ceux de droite et ceux de gauche* », la centrale entend définir non un projet de société mais « *des propositions constructives et adaptées aux évolutions de notre temps* ». Pour l'essentiel, il s'agit donc d'un toilettage doctrinal.

Dans le premier chapitre, sur l'économie, M. Cambus, délégué général de l'U.N.C.M.-C.G.C., plaide pour une généralisation de la « *régulation contractuelle* » à l'ensemble des rapports économiques et sociaux en se référant à l'esprit des premiers contrats salariaux du secteur public, qui « *partageaient la croissance, mais d'une manière modulée, en fonction de la santé économique, c'est-à-dire selon le niveau d'inflation* ». M. Alain Heilbrunn (chimie), dans le deuxième chapitre, préconise une stratégie industrielle qui « *doit être définie avec lucidité et clairvoyance comme une priorité nationale* ». « *Il n'y a pas d'activités condamnées, il n'y a que des technologies dépassées et des hommes insuffisamment motivés* », souligne-t-il, en recommandant notamment un développement de la recherche pour soutenir des secteurs de pointe (novotique, nucléaire, etc.), et des « redéploiements » dans des secteurs exposés comme la sidérurgie ou le textile.

Pour M. Menin, secrétaire général, il faudrait songer à un découpage de l'existence en trois phases — la formation, le travail et le temps libre — qui ne seraient pas successives mais alternantes de façon que chaque individu puisse « *décider de la façon dont il entend répartir ces phases au cours de son existence* ». M. Menin veut « *enrayer la progression vers un système d'assistance généralisée qui remplacerait la responsabilité individuelle par l'irresponsabilité collective* ». Pour cela, il faut « *développer la gestion paritaire des régimes de protection sociale* » et non s'en remettre à l'Etat. Dans le chapitre sur l'entreprise de demain, M. Jean-Pierre Chaffin (métallurgie) reprend les craintes de la C.G.C. sur « *les dangers de soviétisation* » contenus en germe dans les projets Auroux, tout en estimant que « *les réformes actuelles peuvent être une chance pour notre pays dans la course à la compétitivité pour peu que tous les partenaires finissent par admettre les réalités économiques et sociologiques* ». Il souhaite, à l'occasion des négociations sur l'expression, la « *mise en place tous azimuts de dispositifs de concertation* ».

Mais c'est le cinquième chapitre, présenté par M. de Santis, président des V.R.P., sur syndicalisme et politique, qui retiendra le plus l'attention, les récentes positions de la C.G.C. l'ayant souvent placée à l'extrême lisière de la politique. Jugeant dépassée la notion d'apolitisme, reconnaissant que le syndicalisme est devenu « *incontestablement un agent de transformation de la société* », M. de Santis affirme que « *se mettre à la remorque d'un parti politique constituerait une démarche suicidaire* ». Pour autant, la C.G.C. ne s'interdit pas de sortir d'une certaine neutralité politique. Rejetant à la fois « *un libéralisme archaïque* » et « *les tenants du marxisme* », elle propose une voie médiane d'un « *syndicalisme réformiste et évolutionnaire* » dont la chartre pour l'avenir constituerait l'ossature. A partir de cette doctrine, la centrale, si elle suit M. de Santis, n'hésitera pas, à l'occasion d'élections politiques, à désigner ses « *adversaires objectifs* » et ses « *alliés objectifs* » parmi les partis; les cadres étant invités à s'engager davantage dans le combat politique. Jusqu'où ?

MICHEL NOBLECOURT.

Les syndicats dénoncent les menaces du C.N.P.F. de quitter l'UNEDIC

C'est dans une atmosphère de crise que M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a terminé, jeudi 14 octobre, ses entretiens sur l'avenir de l'assurance-chômage (UNEDIC), en recevant la C.F.T.C. puis la C.G.P.M.E.

Le matin, la menace lancée par M. Gattaz, président du C.N.P.F., de quitter l'UNEDIC, en dénonçant la convention de ce régime paritaire d'assurance-chômage avant le 31 octobre, si une solution exluant une majoration de cotisation n'était pas trouvée, a provoqué de vives inquiétudes et protestations... d'autant plus grandes que le soir, M. Bernasconi, président de la C.G.P.M.E. mais aussi de l'UNEDIC, rappelait que, dès cette année, cette institution est en déficit et en état de « *dépôt de bilan* ».

M. Bérégovoy, sauf imprévu, devrait attendre le conseil des ministres du 20 octobre avant de fixer sa politique et de la faire connaître aux partenaires sociaux, au cours d'une réunion tripartite.

Les syndicats ont dénoncé le comportement du patronat. S'inquiétant de la « *grave décision envisagée* » par le C.N.P.F., M. Bergeron a estimé à nouveau que « *techniquement un accord est possible sans bouleverser le fond des choses* ». Même attitude de la C.G.C. : elle estime que le C.N.P.F., s'il confirmait sa décision « *prendrait la lourde responsabilité d'assassiner la politique contractuelle* » mais espère qu'il s'agit d'une ultime pression pour aboutir à un compromis.

La C.G.T. et la C.F.D.T., qui, elles aussi, dénoncent le comportement patronal, ont décidé de lancer, séparément, un appel à une manifestation, le même jour à la même heure, — le mardi 19 octobre à 17 heures — devant le siège du C.N.P.F. Le Syndicat des chômeurs a décidé de s'associer à cette manifestation en proposant à ses adhérents de se réunir à 17 heures devant l'église Saint-Augustin,

● **Nouvelles suppressions d'emplois chez Boussac-Saint Frères (B.S.F.).** — Environ cinq cents emplois seront prochainement supprimés dans les usines de B.S.F., a-t-on appris le jeudi 14 octobre après la réunion d'un comité central d'entreprise. Selon la direction, seuls devraient être concernés les salariés de plus de cinquante-cinq ans qui seraient mis en pré-retraite. Déjà, en juin, mille trois cents emplois avaient été supprimés. D'autre part, les directeurs de branche de l'entreprise devraient présenter le 10 décembre « *leurs objectifs pour le budget de l'an prochain* ».

AGRICULTURE

En visite à Moscou

Mme ÉDITH CRESSON NÉGOCIE LA VENTE D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE CÉRÉALES A L'U.R.S.S.

Moscou (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — Mme Cresson, ministre français de l'agriculture, négocie avec le vice-ministre du commerce extérieur les termes d'un accord-cadre portant sur la vente de produits agricoles et plus particulièrement de céréales françaises à l'U.R.S.S. Le contrat porterait sur 2 millions de tonnes de céréales, écrit l'A.F.P., sur 3 millions de tonnes, précise l'agence Reuter. Selon cette dernière source, l'U.R.S.S. ne désirerait acquérir que 1,6 million de tonnes. Pourtant, selon le ministre soviétique de l'agriculture, la dernière récolte de céréales a été particulièrement mauvaise.

Mme Cresson se trouve dans la capitale soviétique à l'occasion de l'inauguration d'une exposition — AGRO-PROM — de matériels français pour les industries agro-alimentaires. Cette manifestation illustre la volonté de Paris de parvenir à rééquilibrer sa balance commerciale avec l'Union soviétique

● **La Commission européenne ne devrait pas s'opposer à la dévaluation du franc vert.** — Elle avait en effet proposé en septembre une suppression des montants compensatoires monétaires négatifs (— 5,3 %) français qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation. La demande française d'une baisse de 3 % seulement de ces M.C.M. (*le Monde* du 14 octobre) — qui se traduiront, il est vrai, par une hausse des prix agricoles français — étalée sur plusieurs mois ne devrait donc pas rencontrer d'opposition lors du prochain conseil des ministres de l'agriculture les 18 et 19 octobre.

MONNAIES

FERMETÉ DU DOLLAR : 7,14 F

La remontée du dollar s'est poursuivie vendredi 15 octobre sur les marchés des changes, sans raisons apparentes, si ce n'est une légère tension des taux aux États-Unis et les effets négatifs des événements de Pologne sur la tenue du mark.

La monnaie américaine, en fin de matinée, valait, à Paris, 7,14 F environ contre 7,11 F la veille, et, à Francfort, 2,5225 DM contre 2,5050 DM.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. —	Rep. +ou	Dép. —	Rep. +ou	Dép. —
$ E.-U.	7,1500	7,1540	+ 190	+ 230	+ 375	+ 425	+ 950	+1080
$ can.	5,8085	5,8135	+ 15	+ 65	+ 75	+ 135	+ 340	+ 475
Yen (100)	2,6560	2,6595	+ 135	+ 165	+ 280	+ 315	+ 825	+ 890
DM	2,8285	2,8315	+ 140	+ 165	+ 300	+ 330	+ 860	+ 930
Florin	2,5915	2,5935	+ 130	+ 150	+ 265	+ 290	+ 770	+ 825
F.B. (100)	14,5640	14,5800	+ 20	+ 165	+ 130	+ 340	+ 200	+ 630
F.S.	3,3100	3,3145	+ 275	+ 305	+ 575	+ 610	+1495	+1585
L (1 000)	4,9580	4,9630	— 335	— 275	— 625	— 550	—1625	—1465
£	12,1690	12,1800	+ 340	+ 445	+ 780	+ 900	+2270	+2540

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	10	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 5/16	10 1/4	10 5/8
DM	7 3/16	7 9/16	7	7 3/8	6 15/16	7 5/16	6 15/16	7 5/16
Florin	7 1/4	7 1/2	6 15/16	7 5/16	6 15/16	7 5/16	7 1/16	7 7/16
F.B. (100)	13	13 1/2	12 1/4	13 1/4	12 1/8	13 1/8	12 1/2	13 1/4
F.S.	2 1/4	3	2 3/4	3 3/8	2 3/4	3 3/8	3 3/4	4 1/4
L (1 000)	18	21	20 1/4	21 1/2	20 1/4	21 1/2	19 7/8	20 3/4
£	9 7/8	10 5/8	9 9/16	10 3/16	9 3/8	10	9 3/16	9 15/16
F. français	14 1/2	15	16 1/4	16 3/4	16 1/2	17	18 5/8	19 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

La politique charbonnière de la France

(Suite de la première page.)

Les propositions du budget 1983 (6,5 milliards de francs de subventions contre 5,1 en 1982) sont insuffisantes et ne permettront pas d'inverser de nouveau la tendance, affirment donc, pour une fois d'accord, M. Valbon et son directeur général M. Hug. Si l'on ne veut pas accroître l'endettement de l'entreprise — déjà élevé au regard du chiffre d'affaires (1), — il faudra réduire l'activité des puits les moins rentables. La production ne dépasserait pas alors 18 millions de tonnes en 1983.

En fait, le gouvernement doit répondre à une triple interrogation sur le niveau de la consommation, sur celui de la production nationale et sur la maîtrise des importations.

15 millions de tonnes en 1990

La commission énergie du IXe Plan est en train de réviser les hypothèses de consommation énergétique dans les années à venir. La politique adoptée par l'Assemblée nationale en octobre 1981 était fondée sur une hypothèse de croissance économique de 5 % par an de 1981 à 1990.

La crise actuelle (2) et le ralentissement de la demande d'énergie qui en résulte rendent indispensable une révision en baisse des objectifs de consommation. Pour le charbon, à ce phénomène général s'ajoute le fait que le premier acheteur français — Electricité de France — va réduire sa demande du fait d'un recours accru à l'énergie nucléaire. La consommation de charbon, qui était de 52 millions de tonnes en 1980, ne dépassera pas 45 millions en 1982, et ne serait plus que de 37,5 millions de tonnes en 1985. Le bas de la fourchette des objectifs actuels pour 1990 (53 millions de tonnes) apparaît donc déjà comme excessivement ambitieux. L'avenir des charbonnages passe pourtant par une relance de la consommation, notamment dans l'industrie où, en dehors des cimenteries, l'échec est presque total jusqu'à présent. Et parce que la filière charbon reporte sur l'utilisateur au moins 40 % des investissements de la chaîne énergétique complète (contre seulement 15 % à 18 % pour les hydrocarbures et 5 % pour l'électricité), C.d F. propose de vendre de la « thermie-charbon », c'est-à-dire de prendre initialement à sa charge l'investissement chez l'utilisateur.

Le niveau de production nationale est largement dépendant de la consommation. Il est évident que plus personne au pouvoir ne croit à l'objectif timidement annoncé en 1981 de 30 millions de tonnes en 1990. Les réunions interministérielles de ces dernières semaines ont travaillé sur un tableau qui situe le niveau d'extraction à cette échéance à un coût raisonnable pour la collectivité à 15 millions de tonnes par an, soit 5 millions de tonnes de plus que dans le plan Giraud. Un objectif un peu plus difficile à défendre pour les responsables politiques. C'est en tout cas à ce niveau que correspondent les 2,5 centimes par thermie qui seront — le principe en est admis — actualisés. Cet objectif est la simple reconnaissance qu'avant aide de l'Etat, 5 millions de tonnes sont actuellement rentables (les mines découvertes du Centre-Midi, le siège de la Houve et la Provence) ; viennent ensuite 10 millions de tonnes dont l'extraction entraîne une perte égale ou inférieure à l'aide de l'Etat (Lorraine et quelques sièges du Nord) ; les 5 autres millions de tonnes sont produits à perte après aide et « mangent » plus de 50 % de la subvention pour préférence nationale.

Le troisième volet est celui de la maîtrise des importations. Jusqu'à présent, celle-ci est le fait de l'Association technique de l'importation charbonnière, régie par la loi de 1901, devenue le premier acheteur mondial de charbon et qui, comme tel, obtient des prix jugés particulièrement intéressants par ses mandants (E.D.F., la sidérurgie et les autres acheteurs français). L'idée semble arrêtée de rapprocher les Charbonnages de l'ATIC — sous une forme qui reste à définir mais qui pourrait n'être qu'un plus grand nombre de sièges des premiers au conseil d'administration de la seconde, — mais il n'est pas question d'ouvrir la voie à une péréquation. Il faut, dit-on au ministère de la recherche et de l'industrie, laisser le marché ouvert. Sous peine, il est vrai, de voir les industriels et les grosses chaufferies collectives bouder définitivement le charbon.

Coût et productivité

Une autre politique est-elle possible que celle qui consiste à donner la priorité à la relance de la consommation et à rendre quelque ambition à Charbonnages en lui confiant un rôle d'opérateur sur un marché international, dont la croissance est certaine ? M. Valbon vient de réclamer 30 milliards de francs d'investissements en dix ans, ce qui porterait le soutien de la collectivité au charbon national à près de 100 milliards de francs dans la décennie. On pourrait certes les financer partiellement par une taxe sur les consommations d'énergie, comme cela a été envisagé, voire par une taxe sur les importations de charbon non communautaire. Mais, à en croire certains experts des Charbonnages, la création par investissement nouveau d'un emploi de mineurs, si l'on veut que la mine soit rentable (3), coûte de cinq à dix fois plus cher que la création d'un emploi dans l'industrie. En outre, une production de 25 ou 30 millions de tonnes entraînera inévitablement — même si les syndicats semblent prêts à engager une négociation sur le travail le samedi, — une baisse de la productivité moyenne puisqu'il faudra maintenir en activité des sièges difficilement mécanisables.

Le choix difficile, les experts du gouvernement paraissent l'avoir fait. Il faut maintenant, aux politiques, le courage de l'annoncer pour lever cette ambiguïté qui fait que les uns préparent des fermetures quand d'autres continuent de promettre une production prochaine de 15 millions de tonnes dans la seule Lorraine. Le pouvoir a cela de désagréable qu'il oblige souvent à délaisser la part du rêve et du cœur au profit de la raison et de la logique économique.

BRUNO DETHOMAS.

(1) L'endettement devrait être de 13 milliards de francs à la fin de 1982. Le chiffre d'affaires charbon est de 12 milliards, celui du groupe de 23 milliards de francs.

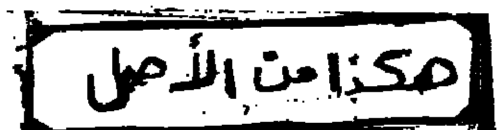
(2) La croissance a été de 0,2 % en 1981, devrait être inférieure à 1,5 % en 1982 et de l'ordre de 2 % en 1983.

(3) A la Houve, le rendement est de l'ordre de 7 000 tonnes par homme-poste, critère retenu ici.

2 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LE DROIT DE FORER EN ALASKA

Vingt-trois compagnies pétrolières — au premier rang desquelles BP et sa filiale Sohio — ont offert, le 13 octobre à Anchorage (Alaska), 2,07 milliards de dollars au total pour obtenir des droits de forage au large de l'Alaska. Le gisement dit de Diapir, proche du gisement géant de Prudhoe Bay, contiendrait il est vrai 2,36 milliards de barils de pétrole et pourrait rapporter entre 75 et 80 milliards de dollars. Les enchères portaient sur plus de 800 000 hectares divisés en 338 lots. Sohio — qui participe déjà à l'exploitation de Prudhoe Bay en mer de Beaufort — et BP Alaska ont offert près de 1 milliard de dollars. La filiale américaine d'Elf Aquitaine en participation a obtenu 17 lots (15 % sur seize lots et 20 % sur le dix-septième).

● **Le bureau politique de l'U.D.F.,** réuni jeudi 14 octobre sous la présidence de M. Jean Lecanuet, a dénoncé « *l'intention prêtée au gouvernement d'amputer le programme d'indépendance énergétique que la France a su mettre en œuvre. Cela constitue à la fois un aveu d'impuissance et fait peser un lourd danger pour la survie économique de notre pays* », a estimé l'U.D.F. qui a jugé qu'il « *est également dangereux et malfaisant de répandre ainsi l'esprit de défaitisme et d'abandon de volonté d'expansion, alors qu'en cas de reprise économique la France ne pourrait résister à de futurs chocs pétroliers* ».



AFFAIRES

La conquête des nouveaux marchés de la communication

(Suite de la première page.)

Tous les magnétoscopes vendus en France, et la plupart de ceux qui le sont aux Etats-Unis et en Europe, ont une source unique : le Japon. Sur les 13 millions d'exemplaires vendus cette année, l'industrie nippone en aura produit 12,2 millions, et exporté plus de 10 millions, le magnétoscope faisant entrer ainsi à lui seul en 1982 environ 4 milliards de dollars dans les caisses du Japon.

Quasi monopolisé par ce pays, ce marché voit cependant s'affronter deux standards... japonais : le V.H.S. mis au point par Victor Japan, qui tient 65 % du marché mondial et le Betamax de Sony, avec 30 %. Quant au troisième larron, le tandem germano-néerlandais Grundig-Philips, la percée de son Vidéo 2000 reste encore limitée à l'Europe. Certes, la partie n'est pas jouée. Mais force est de constater que l'industrie japonaise aborde cette société de la vidéo-communication, qui naît sous nos yeux, dans une singulière position de force.

PUBLICIS SE DIVERSIFIE EN CRÉANT AVEC GAUMONT UNE CHAINE DE MAGASINS VIDÉO

Le groupe Publicis, au premier rang français des agences de publicité, mais aussi présent dans la régie de médias (Régie-Presse) et la distribution-restauration (les drugstores), continue sa diversification dans la vidéo. Il crée avec Gaumont une filiale commune (50/50) sous l'enseigne Vidéostore Gaumont-Publicis. Le mois prochain, huit magasins déjà existant prendront cette enseigne et, en septembre 1983, un lancement publicitaire accompagnera l'ouverture de nouveaux magasins (deux cent cinquante en franchise en deux ans).

Ce second projet suit de près le lancement, par une filiale commune avec Hachette, du magazine *Vidéo-Vidéo* et de sa version en cassettes, ce but étant, à terme, d'offrir aux magazines de toutes sortes la possibilité d'une version vidéo de leurs numéros. C'est la première fois que Publicis, avec *Vidéo-Vidéo,* se lance dans l'édition de journaux.

Comment expliquer un tel succès ? L'histoire de J.V.C. est à cet égard exemplaire. On y trouve tous les ingrédients qui ont fait la réussite des firmes japonaises dans d'autres secteurs, comme l'automobile, la moto, la photo ou les calculettes de poche.

Une stratégie à long terme

Créée voilà cinquante-cinq ans, cette ancienne filiale du groupe américain R.C.A., « nipponisée » en 1953, produisait à l'origine des radios, électrophones et disques sous licence américaine. Peu à peu, elle allait développer sa propre technologie dans la stéréo et acquérir une position non négligeable au Japon. J.V.C. sera, en fait, le fer de lance du groupe Matsushita, dont elle devient dans les années 1950 une filiale – « *autonome* » aiment à préciser ses dirigeants – à 51 %. D'abord pour les matériels audio. Puis pour la vidéo. Certes, les téléviseurs et les tubes, pièce maîtresse des postes, sont surtout du ressort de Matsushita. Mais J.V.C. mise à plus long terme.

Les premières études sur les magnétoscopes commencent en 1955 ! Circonscrites à des usages professionnels, les recherches vont basculer au début des années 70 vers le développement d'un magnétoscope grand public. Déjà, la société comme ses autres concurrents nippons, Sony en tête, se projette dans l'avenir. Le taux d'équipement des ménages en T.V. aux Etats-Unis et au Japon atteint un pourcentage important, il faut trouver de nouveaux produits pour prendre le relais, développer la production, exporter. C'est la même analyse qui est faite en audio avec les chaînes hi-fi, les magnétophones puis, plus récemment, les « *walk-man* », qui ont permis à Sony de se faire une petite fortune.

Alors que Sony développe son Betamax, J.V.C. travaille sur son propre système : le V.H.S. Sans doute est-il technologiquement moins audacieux ; sans doute séduit-il moins les professionnels. Mais, « *nous avons délibérément misé sur un produit d'usage facile qui puisse être fabriqué en grande série à un coût réduit* », expliquent ses dirigeants. L'usine de Yokohama est reconvertie de l'audio vers la vidéo, celle de Mito se met à la production de vidéo-cassettes. L'automatisation y est très poussée, notamment pour la fabrication des têtes de lecture, la pièce maîtresse du magnétoscope. Il s'agit plus, dans ce cas, de maîtriser les techniques de mécanique de haute précision que de micro-électronique.

Le premier magnétoscope V.H.S. va sortir en 1976. Plutôt que de conserver jalousement la licence, J.V.C choisit au contraire de la distribuer à tout vent. A sa maison mère d'abord, qui se réservera la meilleure part du marché américain (sous la marque National !), à Akaï, Hitachi. Mais aussi à Fischer et... R.C.A. aux Etats-Unis. Le géant américain, pionnier de la T.V. couleur, devient le licencié de son ancienne petite filiale. R.C.A. apporte en outre l'ouverture indispensable sur les programmes, les films, qui font cruellement défaut aux Japonais.

Le V.H.S. va ainsi devenir le principal standard mondial. L'industrie japonaise – J.V.C. en tête – dispose alors d'un outil de production prêt à produire et à exporter massivement. Le marché japonais sert de test et de rampe de lancement. Chouchoutés depuis des années, habitués aux matériels hi-fi, aux téléviseurs japonais, les importateurs, les revendeurs qui voient là une nouvelle source de profit, vont, tout naturellement, faire la promotion du magnétoscope. Au contact de la clientèle, ils répercutent sur le fabricant japonais ses désirs. Des études de marché, de motivation, sont systématiquemennt entreprises, la qualité, le dessign améliorés. Bref, la machine japonaise tourne à plein et les usines fleurissent.

Contre-attaque

Les Américains, les Européens, eux, n'ont pas vu venir le coup. Aussi vont-ils tenter une contre-attaque en 1978-1979 avec un autre produit : le vidéodisque (2). Celui-ci a un inconvénient par rapport au magnétoscope : il n'enregistre pas. Mais il présente en théorie plusieurs avantages. Son usage est plus facile. Avec le système à lecture optique par laser, le disque sur lequel sont gravées les images est inutilisable, à la différence de la bande magnétique des vidéo-cassettes. De plus, son prix devrait être nettement inférieur.

I.B.M., R.C.A., Philips, Thomson, en France, ont déjà des prototypes. Mais chacun va se battre pour imposer son standard et les négociations traînent en longueur avec les sociétés de films pour constituer les catalogues de programmes, encore plus indispensables que pour le magnétoscope, puisque le vidéodisque n'a pas la fonction d'enregistrement. Des firmes comme Thomson hésitent et préfèrent se cantonner aux usages professionnels.

R.C.A. se lance à l'eau aux Etats-Unis en 1980 avec son Selectavision. Malheureusement, dépassé techniquement, il ne connaît pas le succès attendu, et R.C.A. a déjà englouti des dizaines de millions de dollars dans l'opération. I.B.M. se retire du jeu. Thomson aussi, abandonnam même son vidéodisque professionnel. Seul Philips persévère, mais tente dans le même temps un *come back* sur le magnétoscope en s'alliant à Grundig.

Parfaitement informées – elles – des intentions de la concurrence, les sociétés japonaises vont organiser les contre-feux. Dans plusieurs directions. Il s'agit d'abord d'éviter que le public ne diffère son intention d'achat de magnétoscopes pour attendre le vidéodisque. On va donc expliquer que ce type d'appareil est pour « *plus tard* », qu'il ne saurait se substistuer au magnétoscope, qu'il ne marche pas, etc. Dans le même temps, le développement de la location de vidéocassettes pré-enregistrées permet de toucher un public plus vaste, jusqu'alors réticent à payer jusqu'à 100 dollars par film.

L'offensive se développe également en Europe. J.V.C. y cherche des points d'appui, des partenaires locaux disposant d'un label et d'un vaste réseau commercial : ce seront Thorn-EMI en Grande-Bretagne, Telefunken en R.F.A. et Thomson en France. J.V.C. va même aller plus loin. Pour consolider son implantation européenne, consciente de surcroît de la montée des sentiments antijaponais, elle va proposer fin 1980 un accord de « coopération technologique ». Une sorte de répartition des tâches à l'échelle européenne, où ses trois « licenciés » développeraient peu à peu une production locale. A Thomson les caméras pour magnétoscopes, à Telefunken l'assemblage de magnétoscopes dans une usine de Berlin, à Thorn-EMI...les vidéodisques.

Car J.V.C. a senti le danger. Au moment où les industriels japonais affirmaient ne pas croire à ce nouveau produit, les laboratoires de J.V.C commençaient les recherches sur un vidéodisque qui feraient la synthèse entre le Selectavision de R.C.A. et le Laservision de Philips. Un appareil qui intégrerait éventuellement un lecteur de disque audio-digital. Une parade à l'arrivée du nouveau matériel mis au point par Philips (dont Sony a la licence) destiné à remplacer peu à peu l'électrophone et les disques audio classiques.

Un certain désenchantement

Pendant que les laboratoires travaillent sur ces nouveaux produits, J.V.C., Matsushita et les autres augmentent leurs capacités de production de magnétoscopes. Plus ils gagneront d'argent ainsi, plus ils pourront investir dans les nouveaux produits. Plus ils en vendront, mieux ils tiendront les réseaux de revendeurs pour l'avenir.

7 000 F à Tokyo 3 000 F au port du Havre

Un magnétoscope V.H.S. importé du Japon arrive, en moyenne, au port du Havre au prix (C.I.F.) de 3 000 F.

La taxe de douane (8 %) et les frais de transport et de manutention représentent environ 400 F. Les filiales françaises de J.V.C. prennent ensuite pour leurs frais et la mise en place des produits environ 680 F (soit 20 %). La marge des détaillants serait d'un peu plus de 800 F. Le prix de vente hors T.V.A. ressortirait donc à près de 5 000 F. Avec la T.V.A. à 33 %, on arrive à 6 500 F. Prix qui peut être supérieur selon les modèles et les points de vente.

Ceux qui connaissent le marché et les habitudes japonaises ne seront pas surpris d'apprendre qu'un magnétoscope J.V.C. du milieu de gamme (équipé aux normes européennes) se vend à Tokyo 268 000 yens, soit un peu moins de 7 000 F, avec des taxes nettement moins élevées qu'en France. De là à penser que l'industrie japonaise vend plus cher sur son marché intérieur qu'à l'exportation...

J.V.C., maître du V.H.S., va connaître une croissance spectaculaire. En cinq ans (de l'exercice clos le 20 mars 1978 à mars 1982), son chiffre d'affaires va passer de 672 millions à 2,34 milliards de dollars (dont 1,53 milliard à l'exportation) la vidéo assurant les deux tiers des ventes. Les bénéfices suivent, progressant de 12,4 millions de dollars à 106,5 millions. Rien qu'en France, J.V.C. aura vendu en 1982 directement, au travers de ses deux filiales, pour 900 millions de francs (500 millions pour les magnétoscopes, 400 millions pour les matériels audio). A cela il faut ajouter près de 1 milliard de francs représentant les achats par Thomson, de magnétoscopes, à l'usine de Yokohama. Les magnéto-scopes représenteraient un tiers des ventes de l'ensemble du groupe Matsushita en 1982 (14 milliards de dollars).

Pourtant, en cette fin d'année, un certain désenchantement apparaît. En fait, malgré les 13 millions de matériels vendus à travers le monde, l'exercice 1982 ne sera pas tout à fait à la hauteur des espérances des firmes japonaises qui escomptaient, grâce à la Coupe du monde de football, une progression plus importante. Les stocks ont gonflé (près de un million actuellement au Japon). Les usines ne tournent pas à pleine capacité.

Même si les chiffres précis sont difficiles à obtenir, il est certain que l'industrie japonaise a des capacités de production (18 millions de magnétoscopes par an) qui excèdent la demande. Ainsi, à l'usine de Yokohama, quatre des vingt chaînes de production sont arrêtées depuis plusieurs semaines, et le président de J.V.C., M. Shingi, admet « *avoir peut-être fait une mauvaise prévision* ». La récession mondiale explique pour une large part cet infléchissement – relatif – de la courbe des ventes de magnétoscopes.

Mais l'existence de trois standards et des débats sur l'introduction prochaine du vidéoscope, n'y sont pas, non plus étrangers.

J.-M. QUATREPOINT.

(2) Dans le vidéodisque, les images sont imprimées sur un disque plat. Branché sur un téléviseur, le lecteur reproduit alors les images gravées sur le vidéodisque.

Prochain article : INNOVER OU SUBIR

AFFAIRES

ACCORD DÉFINITIF ENTRE I.T.T. ET LA FRANCE

L'État rachète pour 215 millions de francs les sociétés C.G.C.T. et L.C.T.

L'accord définitif entre le groupe américain International Telephone and Telegraph (I.T.T.) et le gouvernement français, a été conclu, jeudi 14 octobre. M. Chevènement, invité jeudi soir, de « L'heure de vérité », l'émission télévisée d'Antenne 2, a indiqué que la totalité des actions détenues par I.T.T. dans la C.G.C.T. et L.C.T. seront acquises par l'État pour la somme de 215 millions de francs. L'intégralité de cette somme sera versée la semaine prochaine. « *Je pense que l'affaire a été bien menée* », a commenté M. Chevènement.

Le 29 juillet, après de dures négociations, un premier accord de principe avait été conclu aux termes duquel I.T.T. cédait ses principales filiales françaises dans les télécommunications (sept mille cinq cents employés) pour la somme de 350 millions de francs (50 millions de dollars), payables en deux fois, le 30 septembre 1982 et le 31 mars 1983. Ce montant était cependant susceptible d'être révisé en baisse en fonction de l'expertise comptable des entreprises. Les négociateurs des deux parties, après examen des divers postes du bilan se sont donc finalement mis d'accord sur la somme globale de 215 millions de francs.

Reste à définir ce que sera l'avenir de la C.G.C.T. et de ses sept mille cinq cents salariés. M. Chevènement a indiqué qu'un plan de commandes était prêt pour assurer l'activité des usines de la C.G.C.T. Ce plan comporterait en fait plusieurs volets. D'une part, les P.T.T. avanceraient à 1982 les commandes initialement prévues pour 1983 de centraux téléphoniques Metaconta, et des postes d'abonnés Digitel. D'autre part, la C.G.C.T. se verrait confier un programme spécial de 1,5 milliard de francs pour le développement de matériels (appelés URA-2-G) permettant la facturation détaillée dans les zones encore desservies par les anciens centraux.

Ce programme devrait apporter un ballon d'oxygène à la C.G.C.T., le temps de mettre au point une solution industrielle définitive. A ce sujet, la solution consistant à rassembler au sein d'une seule société la division téléphone de Thomson-C.S.F. et la C.G.C.T. fait son chemin (*le Monde* du 31 août). Thomson-C.S.F. en serait l'actionnaire majoritaire, mais C.I.I.-Honeywell Bull pourrait y apporter son concours. Cela permettrait la constitution d'un second pôle dans la téléphonie, à côté de C.I.T.-Alcatel. — J.-M. Q.

Matra et le groupe américain G.C.A. vont construire à Nantes une usine de production de circuits intégrés

La filiale commune que le groupe Matra et la société américaine G.C.A. ont constituée récemment va construire, dans la région de Nantes, une usine spécialisée dans la fabrication de matériels d'équipements pour la production de circuits intégrés. M. Pierre Mauroy a, en quelque sorte, officialisé la nouvelle, jeudi 14 octobre, à l'occasion des Journées de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) qui se tiennent à Nantes.

Le marché des matériels d'équipements pour la fabrication des circuits intégrés se développe rapidement. Hautement stratégiques, car ils conditionnent le processus de production des circuits, ces matériels sont vendus plusieurs millions de francs pièce. L'américain G.C.A. en est l'un des principaux fabricants.

L'usine emploiera cent cinquante personnes à la fin 1983 et près de mille en 1987. Cette filiale commune Matra-G.C.A. (51 %-49 %) aura l'exclusivité de la distribution des matériels du groupe américain en Europe. Elle commercialisera ensuite les « photo-répéteurs », produits par l'usine de Nantes, avec l'appui technique de G.C.A.

Familier de ces accords franco-américains (il y a déjà Matra-Harris, Matra-Intel, Matra-L.C.I.), le groupe Matra, retenu par le gouvernement comme un des deux pôles du plan composants avec Thomson, concentre ainsi dans la région nantaise ses forces pour la production de circuits intégrés. L'investissement pour cette nouvelle usine est important : plusieurs centaines de millions de francs. Outre les aides habituelles de la DATAR, Matra pense obtenir des crédits du gouvernement pour cette usine.

Fâcheuse coïncidence, ou relation de cause à effet ? Le jour même où la construction de l'usine Matra-G.C.A. est annoncée, le groupe Thomson décide de supprimer purement et simplement le département de microlithographie de sa filiale Cameca. Ce département, qui emploie une cinquantaine de personnes, a développé depuis trois ans des prototypes de masqueurs électroniques et de « photo-répéteurs ». Plus de 50 millions de francs de crédits — dont la moitié publics — ont été investis. Un plan avait été préparé pour développer la production en série de ces prototypes. L'investissement de plusieurs centaines de millions de francs aurait mobilisé des crédits publics avec une possibilité de financement complémentaire par les Communautés européennes.

Quels que soient les avantages que présente pour Matra son accord avec G.C.A., l'État, actionnaire des deux firmes, dispensateur de crédits publics, initiateur du plan composants, a là, indiscutablement, un problème de cohérence de politique industrielle. — J.-M. Q.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Contrats pour Siemens et C.G.E. en Indonésie.** — Le gouvernement indonésien a finalement choisi le groupe allemand Siemens pour équiper son réseau téléphonique. La valeur totale du contrat est de 170 millions de dollars. Il prévoit la construction d'une usine de fabrication de centraux électroniques et les liaisons du futur aéroport international de Djakarta.

Submarcom, filiale du groupe français C.G.E., a obtenu, de son côté, le contrat pour la réalisation de la liaison téléphonique sous-marine entre Medan, en Indonésie, et Singapour (soit 640 km de câbles). Le montant du contrat est de 220 millions de francs.

● **Wang va construire une usine en Ecosse.** — La filiale britannique de Wang Laboratories, un des leaders américains de la bureautique et de l'informatique, vient d'annoncer sa décision de construire une usine en Grande-Bretagne. Cette seconde usine de Wang en Europe — la firme a déjà un établissement en Irlande — sera située près de l'université de Sterling, dans le centre de l'Ecosse. Sept cents emplois directs seront créés sur une période de cinq ans. L'investissement total est de 38 millions de livres sterling (près de 500 millions de francs).

● **Un nouveau plan de réorganisation pour International Harvester (I.H.).** — I.H., un des principaux fabricants de matériels agricoles des États-Unis, a annoncé mercredi 13 octobre qu'il avait obtenu de ses créanciers des délais de paiement de ses dettes (4,12 milliards de dollars, soit environ 29 milliards de francs). De plus, et afin de pouvoir continuer ses activités, I.H. négocie avec ses fournisseurs l'octroi de « concessions » (réductions de prix et facilités de paiement). Le groupe américain est au bord de la faillite, et ses créanciers se sont montrés « coopératifs » pour ne pas accroître davantage les incertitudes de remboursement de leurs créances. — *(A.F.P.)*

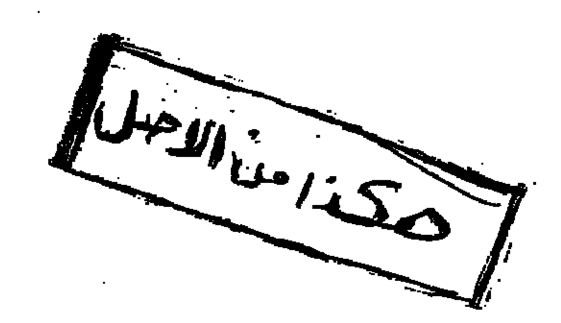
Energie

● **Elf-Aquitaine signe un nouveau contrat d'achat de gaz norvégien.** — Le groupe Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) a signé le 14 octobre un accord avec la société Saga Petroleum portant sur l'achat, à compter de 1986, de 90 % du gaz du gisement de Statfjord revenant à Saga, annonce un communiqué d'Elf-Aquitaine.

Cet accord, signé entre le vice-président de la S.N.E.A., M. Gilbert Rutman, et M. A. Larsen, directeur général de Saga Petroleum, accroît les fournitures de gaz norvégien à la société nationale française.

Saga fournit déjà du gaz à la S.N.E.A. : « une part substantielle » du gaz dont elle dispose sur le gisement de Gullfaks et la totalité de sa part dans celui d'Heimdall, dont Elf est opérateur.

● **Mise en garde des pays du Golfe au Mexique et à la Grande-Bretagne.** — Les ministres du pétrole du Conseil de coopération du Golfe (C.C.G.) — qui comprend l'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis Qatar, Bahrein et Oman — ont adressé, le 14 octobre, une mise en garde aux pays exportateurs de pétrole qui baissent leurs prix pour accroître leurs parts de marché. Cet avertissement s'adresse aux autres pays membres de l'OPEP, mais aussi au Mexique et à la Grande-Bretagne, qui font « *pression à la baisse* » sur les prix. Les pays du Golfe, dont les exportations représentent plus de 50 % des ventes de l'OPEP, affirment qu'ils ne « *protégeront plus ces pays des conséquences de leurs pratiques erronées* ». — *(A.F.P.)*



ÉTRANGER

En Argentine

La mission du F.M.I. est bien accueillie par toutes les formations politiques

Correspondance

Buenos-Aires. – Rarement une mission du F.M.I. aura été aussi bien accueillie ici. La présence des fonctionnaires du F.M.I., arrivés quelques jours après la normalisation des relations financières entre la Grande-Bretagne et l'Argentine, a rassuré les milieux d'affaires.

Le plus étonnant est que les formations traditionnelles hostiles aux « missionnaires » de Washington, comme le mouvement péroniste et l'Union civique radicale, reconnaissent que l'aide du Fonds (près de 2 milliards de dollars) peut faciliter les négociations avec les banques commerciales (en premier lieu l'octroi d'une « avance » de 1 milliard de dollars par une dizaine de créanciers de l'Argentine, ce qui servira à payer une partie des intérêts échus en attendant le prêt du F.M.I.) et être bénéfique pour l'économie.

Les discussions sont pourtant ardues, et la mission pourrait repartir sans avoir en mains le programme qu'elle est venue chercher. La solution de la crise financière extérieure peut paraître à première vue relativement aisée et d'un coût social acceptable. Celle-ci ne se produit pas en effet après une période de surchauffe, mais accompagne un processus de profonde récession (le P.I.B. a reculé de 6 % en 1981 et de 7 % durant le premier semestre de cette année).

En fait, la plupart des mesures de stabilisation avaient été mises en œuvre par M. Alemann, ministre de l'économie du général Galtieri, qui était parvenu à diminuer le taux d'inflation et à réduire très sensiblement le déficit budgétaire.

La situation s'était dégradée à la suite de la guerre des Malouines et de la politique inflationniste de l'ancien président de la Banque centrale, M. Cavallo (1). Les prix de gros augmentent depuis juillet au rythme de 20 % par mois. Mais, de l'avis des experts, il est possible de relancer une économie travaillant à 60 % de sa capacité, tout en dégageant un excédent commercial permettant au moins de payer les intérêts de la dette extérieure. L'excédent de la balance commerciale s'est élevé pour les huit premiers mois de l'année à 2,2 milliards de dollars.

Pourquoi alors les Argentins et, F.M.I. éprouvent-ils autant de difficultés à se mettre d'accord ? Cela tient d'abord aux incertitudes politiques. Malgré les affirmations des militaires, selon lesquelles le pays sera « *institutionnalisé* » en mars 1984, il n'est pas exclu en effet que des élections aient lieu au début de 1983... ou qu'un coup d'État réduise en fumée les projets de démocratisation. Il est donc difficile pour le gouvernement Bignone de mettre sur pied un programme couvrant la période de « *transition* ». D'autant que les membres de l'équipe économique ont des avis souvent opposés.

Au coup par coup

La politique du ministre de l'économie, M. Wehbe, vise surtout à calmer par des mesures au coup par coup et souvent contradictoires les revendications des différents secteurs de l'économie. Les exemples abondent : d'un côté M. Wehbe met en place un contrôle des prix d'une efficacité douteuse qui lui attire les foudres du patronat (l'Union industrielle argentine vient de se déclarer en « *état d'alerte* ») ; « *la planche à billets* ».

Les importations sont certes sévèrement contrôlées ; mais les taxes qui frappent les ventes de produits agricoles sont maintenues, ce qui n'incite guère les exportateurs à céder leurs devises. En outre, il n'existe pas de plan visant à développer la production et l'exportation de gaz naturel.

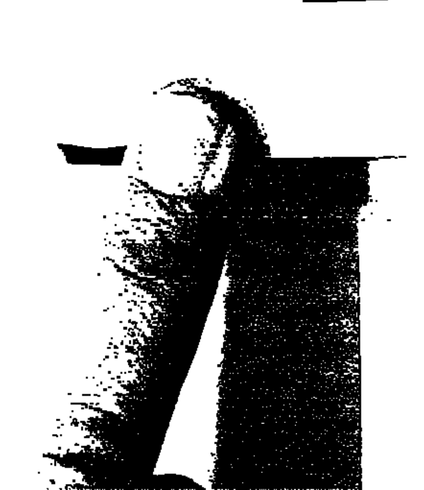
Seul résultat positif : le calme du marché des changes. Le dollar qui sert aux opérations commerciales se rapproche progressivement du dollar « *financier* », tandis que le dollar « *parallèle* » se maintient autour de 49 000 pesos. Cette tranquillité tient cependant de l'avis général beaucoup plus à la présence de M. Brachet (chef de la mission du F.M.I.) qu'au retour de la confiance et ressemble fort au calme qui précède la tempête.

JACQUES DESPRES.

(1) M. Cavallo avait misé sur l'inflation et des taux d'intérêt négatifs pour assainir la situation financière des entreprises et éviter du même coup l'effondrement du système bancaire.

Le coût de la vie a baissé au mois de septembre en Grande-Bretagne

L'indice du coût de la vie a baissé de 0,1 % en Grande-Bretagne au mois de septembre. Il était resté inchangé les deux mois précédents. C'est la première baisse des prix mensuelle depuis douze ans. Le taux annuel d'inflation est désormais de 7,6 %. – (A.F.P.)



ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

LA SITUATION DE LA S.N.C.F.

Les dettes du Rail

Les liaisons transversales, qui représentent 16 % du trafic de la S.N.C.F., constituent l'une de ses préoccupations prioritaires. M. André Chadeau, président de la Société nationale, l'a rappelé, jeudi 14 octobre, devant l'Association des journalistes ferroviaires. Bien avant que la décentralisation vienne à l'ordre du jour, de gros efforts ont été consentis sur les lignes qui évitent la capitale : Ouest-Méditerranée, Nord-Méditerranée, Lyon-Nantes, Lyon-Strasbourg, Lyon-Bordeaux, Alpes-Méditerranée.

Avec 6 milliards de francs en dix ans, les investissements sur le réseau transversal ont représenté 25 % du budget des installations fixes du réseau principal de la S.N.C.F. 350 kilomètres de lignes ont été électrifiés et les vitesses relevées un peu partout (une demi-heure gagnée sur Lyon-Nantes, Lyon-Bordeaux, Lyon-Strasbourg). De 242 en 1971, le nombre de trains rapides est passé à 478 cette année sur ces transversales ; les fréquences ont, dans bien des cas, été doublées, et même quintuplées sur Lyon-Nantes. L'offre a donc été améliorée quantitativement (capacités accrues de 11 % en cinq ans contre 7 % sur l'ensemble du réseau) et qualitativement (voitures Corail, turbotrains).

Six autres milliards seront dépensés dans les prochaines années pour améliorer l'infrastructure, notamment par de nouvelles électrifications (Nantes-Tours et Rouen-Amiens en 1983, Lyon-Grenoble en 1985, Tours-Lyon en 1990). Le programme de renforcement des dessertes sera poursuivi : 17 trains ont été créés au service d'été 1982, et 6 au service d'hiver 1982-1983 ; 5 autres le seront en été 1983.

Sur son réseau radial, la S.N.C.F. va prochainement se trouver confrontée à un gros point noir : la saturation des sorties ouest et sud-ouest de Paris, comme l'a expliqué M. Chadeau. Y remédier par les moyens classiques supposerait des investissements lourds – 2 milliards de francs d'ici à 1990, 800 millions dans la décennie suivante – sans apporter d'avantage décisif à la qualité d'écoulement du trafic. D'où l'intérêt du projet de T.G.V. Atlantique dont la rentabilité apparaît très bonne aux experts de la Société nationale, en dépit de son coût : 7,5 milliards de francs pour les infrastructures et 4,5 milliards pour le matériel roulant 95 rames). Il générerait un trafic de 21,5 millions de voyageurs en 1990, dont 810 000 « repris » à l'avion et 3,4 millions à la route.

En cas de décision du lancement du projet avant la fin de l'année, la mise en service pourrait intervenir en 1988 ou 1989. Mais M. Chadeau oppose un préalable : que soit trouvé un mode de financement qui ne lèse pas la S.N.C.F. *« Je ne puis admettre le même système que pour le T.G.V. Sud-Est »*, a-t-il dit, – c'est-à-dire par un appel au marché financier sans la moindre aide des pouvoirs publics. Pour le T.G.V. Atlantique, il demande un différé de remboursement des emprunts qui couvrirait la période des travaux et les deux ou trois premières années d'exploitation.

M. Chadeau se montre très soucieux de l'avenir financier d'une entreprise gravement malade. A la fin de l'année, ses dettes atteindront 49 milliards de francs et ses déficits d'exploitation cumulés 13 milliards. Réduite à l'emprunt pour financer les unes et les autres, elle voit ses charges financières s'alourdir d'année en année (6,1 milliards en 1982)... si bien qu'elle doit à présent emprunter pour rembourser ses emprunts !

M. Chadeau souhaite donc un apurement de ses comptes – trop malsains – et une clarification de ses rapports financiers avec l'Etat : *« la S.N.C.F. n'est pas une vache à lait que l'on peut traire impunément, en s'étonnant en fin d'année qu'elle coûte si cher »*, a-t-il conclu.

JAMES SARAZIN.

Reprise de la polémique sur l'A-86

Un collectif de vingt-quatre associations de défense de l'environnement a rendu publique, à Viroflay, dans les Yvelines, une motion demandant au président de la République et au gouvernement de tenir compte de son hostilité au projet de bouclage de l'autoroute A-86 à l'ouest de Paris.

L'A-86, super-périphérique dont les travaux sont achevés au nord, à l'est et au sud, doit ceinturer la capitale pour écarter de l'agglomération parisienne le trafic qui n'a aucune raison de passer par Paris. Sa construction soulève depuis près de dix ans une vive polémique dans l'ouest parisien.

« Nous contestons ce bouclage entre la zone industrielle de Nanterre, dans les Hauts-de-Seine, et le pont de Colbert à Versailles, dans les Yvelines, soit 15 kilomètres concernant trois cent mille habitants, sur les 77 prévus par le projet », a indiqué M. Lucien Gendre, président de l'Union des associations de sauvegarde. *« Le bouclage de l'autoroute A-86 à l'ouest de Paris est, en outre, une menace pour les sites inscrits tels que les forêts de Malmaison, Fausses-Reposes, Meudon et Versailles, où, malgré l'avis défavorables de l'Office national des forêts, il est prévu de saccager 300 hectares de bois »*, a-t-il continué en soulignant le caractère *« dévastateur et coûteux »* (300 millions de francs au kilomètre), selon lui, du projet.

« L'itinéraire de l'A-86 doit être repoussé au-delà de la ceinture verte de Paris », a ajouté M. Gendre, en rappelant que M. François Mitterrand avait émis le vœu d'abandonner ce projet lors des deux dernières campagnes présidentielles et qu'une pétition hostile au bouclage avait déjà recueilli près de cent mille signatures dès 1975.

Faits et projets

La C.F.D.T. et les comités économiques et sociaux

Après la publication du décret (*le Monde* daté 10-11 octobre) relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux des régions (C.E.S.), la C.F.D.T. estime, dans un communiqué, qu'il était temps que ce texte paraisse au *Journal officiel « afin de donner à la décentralisation et à la régionalisation la dimension qui leur manquait »*.

La C.F.D.T. regrette, toutefois, que ce décret *« ne précise pas suffisamment les moyens à mettre à la disposition des membres des C.E.S. pour exercer leur mandats dans de bonnes conditions. C'est indiscutablement un frein, en particulier à l'expression des représentants des travailleurs, même si leur représentation globale dans les C.E.S. a été sensiblement augmentée »*.

A propos de la répartition des sièges dans les c.e.s., la C.F.D.T. estime qu'elle a été « défavorisée ». *« La moralité politique consiste aussi, en la matière, à respecter la représentativité des organisations syndicales en prenant mieux en compte les résultats des élections professionnelles qui constituent la base de cette représentativité. »*

Une critique de la politique américaine de l'environnement

Dix groupes américains de protection de l'environnement ont publié un rapport qui accuse le gouvernement Reagan de mettre en danger la santé des Américains, d'altérer les paysages du pays et d'augmenter les problèmes de pollution de l'air et de l'eau.

Le rapport critique les sévères réductions de l'aide fédérale aux programmes de protection de l'environnement des Etats. Il évoque également différents problèmes régionaux, notamment la pollution des Grands Lacs, négligée, selon lui, par l'Agence fédérale de protection de l'environnement (EPA), qui a réduit les crédits affectés à ce secteur de 30 millions à 3 millions de dollars.

Les auteurs du rapport parlent aussi des pluies acides, retombées des émissions de soufre des usines, qui contaminent les lacs et les rivières de la région des Grands Lacs et du Canada. Ils dénoncent la politique de « développement à tout prix » des sources d'énergie du secrétaire à l'intérieur, M. James Watt.

En réponse à la publication du rapport, le principal conseiller du président Reagan pour les problèmes d'environnement, M. Alan Hill, a déclaré : *« C'est de la politique pure et simple »*. Les groupes qui nous attaquent *« sont ceux-là mêmes qui soutenaient Jimmy Carter en 1980 »*. – (A.F.P.)

● *Il y a trente ans, « Le Corbusier ».* – On a fêté le 14 octobre à Marseille le trentième anniversaire de la construction de l'unité d'habitation « Le Corbusier », que M. Claudius-Petit, il était alors ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, avait inauguré le 14 octobre 1952. Celui-ci a rendu un hommage à l'architecte, décédé en 1965, dont la réalisation, à laquelle il avait appliqué le « Modulor » (cette unité de mesure calculée d'après la taille humaine) avait suscité, à l'époque, de nombreuses critiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MULTIRENDEMENT

Le conseil d'administration, dans sa séance du 13 octobre 1982, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août 1982.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 23 novembre 1982, la mise en paiement d'un dividende de F. 12,46 par action assorti d'un crédit d'impôt de F. 0,74 contre F. 10,50 assorti d'un crédit d'impôt de F. 0,87 pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 11 mois.

Au 31 août 1982, la répartition de l'actif était la suivante :

– obligations françaises	75 %
– obligations étrangères	10 %
– actions françaises	3 %
– actions étrangères	9 %
– liquidités	3 %

COMPAGNIE DU MIDI

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 octobre 1982, a arrêté les comptes du 130e exercice social, clos le 31 août.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 151 640 765,39 F contre 132 921 581,43 F pour l'exercice précédent.

Au compte de pertes et profits, le bénéfice courant atteint 139 574 864,25 F auquel s'ajoute le solde net d'impôt des plus-values de cessions et reprises de provisions de 38 880 426,90 F au lieu de 133 138 603,50 F et 41 088 650,99 F pour l'exercice précédent.

Le conseil propose de fixer le dividende pour les 2 880 000 actions à 27,00 F net au lieu de 24,00 F l'an passé.

Ce dividende, qui serait mis en paiement le 4 mars 1983 représente pour les 2 880 000 actions une distribution globale de 77 760 000 F, compte non tenu du crédit d'impôt prévu par la nouvelle législation fiscale.

La progression satisfaisante des revenus courants comme l'importance des réserves de la COMPAGNIE DU MIDI conduisent le conseil à proposer une distribution d'actions gratuites de :

- 1 action COMPAGNIE DU MIDI, créée jouissance 1.09.82 pour :
- 20 actions anciennes possédées.

Il serait ainsi créé 144 000 actions correspondant à l'incorporation au capital d'une somme de 28 800 000 F prélevée sur la réserve des plus-values à long terme et le capital serait alors porté de 576 000 000 F à 604 800 000 F.

Le détachement du droit d'attribution s'effectuerait à dater du 3 janvier 1983.

Le conseil proposera à l'assemblée pour occuper le poste rendu disponible par l'arrivée à échéance définitive du mandat de Monsieur Jean PICARD, la nomination, comme administrateur, de Monsieur Raymond Maurice DOUMENC, Ingénieur au Corps des Mines, Président des Ciments Français.

Le conseil, lors de sa réunion, a pris connaissance des comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 1981.

La situation nette comptable du Groupe atteint à cette date 3,694 milliards auxquels s'ajoutent 2,135 milliards au titre des intérêts hors groupe.

L'actif net comptable, par action, représente 1 549,20 F se décomposant comme suit :

● capital et réserves de la maison mère	513,90
● part du Groupe dans les réserves des filiales	894,79
● part du Groupe dans les bénéfices courants	93,73
● part du Groupe dans les opérations en capital	46,78

Au 31 décembre 1980, l'actif net comptable par action s'était établi à 1 457,60 F après prise en compte de résultats qui pour cette période avaient atteint 109,97 F et 89,40 F pour la part du Groupe dans les bénéfices courants d'une part, les opérations en capital d'autre part.

Sur la base du cours de bourse de l'action COMPAGNIE DU MIDI, au 12 octobre 1982 (600 F) la capitalisation boursière du MIDI représente 1 728 000 000 F.

SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS

La Société Bancaire de Paris, banque commune des groupes Paluel Marmont et Espirito Santo, ouvrira le 20 octobre prochain un bureau de représentation à Porto (Portugal).

Elle pourra ainsi apporter son aide dans les meilleures conditions au commerce franco-portugais à la veille de l'entrée du Portugal dans la C.E.E. et aux ressortissants portugais installés en France.

Le groupe Espirito Santo qui fut pendant longtemps le plus important groupe bancaire privé portugais confère à la Société Bancaire de Paris une compétence particulière dans les relations entre les deux pays. Elle sera la première banque étrangère, non installée au Portugal, à disposer d'un bureau de représentation à Porto, au centre de la région économique la plus active du pays.

Société Bancaire de Paris : 24, rue Murillo, 75008 PARIS, tél. : 267-01-00.

Rua Julio-Dinis : 803 – 1o Dto - 4000 Porto (Portugal) - Tél. 69-18-64.

CESSATION DE GARANTIE

Le crédit Lyonnais agence AE/430, 7, place Victor-Hugo, 75116 PARIS informe le public que par suite de cessation d'activité, la garantie qu'il avait accordée à :

l'Expansion foncière
SARL au capital de 20 000 F
145, avenue de Malakoff
75116 PARIS

à compter du 11/12/1975, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit Lyonnais. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

sanofi

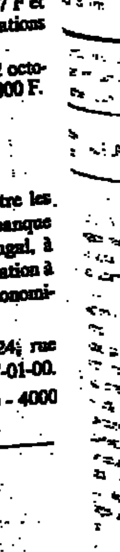
RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1982

Pour le premier semestre de l'exercice en cours, le bénéfice net consolidé (part de SANOFI) après impôt, amortissements et provisions, s'est élevé à 124 millions de francs contre 113 millions de francs au titre du 1er semestre 1981 (chiffre retraité conformément au changement de méthode de consolidation intervenu à la fin de l'exercice 1981 et prenant en compte une quote-part de l'amortissement de survaleur pratiqué au titre de cet exercice).

La marge brute d'autofinancement a atteint 257 millions de francs, contre 226 millions de francs (chiffre également retraité).

Les mesures d'ordre général prises par les pouvoirs publics (blocage des prix) ainsi que celles concernant plus spécifiquement l'industrie pharmaceutique (taxe sur les frais de promotion et baisse du prix de certaines spécialités) devraient avoir un effet défavorable sur les résultats du 2e semestre qui pourraient être inférieurs à ceux du semestre correspondant de l'année précédente.

Le bénéfice net de la société mère SANOFI pour le premier semestre 1982 a été de 152 millions de francs contre 151 millions de francs.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 OCTOBRE

Prises de bénéfices

Encore surprise par son audace de la veille lorsque le marché avait bondi de 2,2 %, la cote a rapidement fait machine arrière vendredi pour marquer le pas, à l'instar de New-York où le Dow Jones a reculé de plus de 18 points.

A Paris, l'indicateur de séance perdait 1 % à l'approche du son de cloche final comme si la corbeille voulait faire la nique aux caméras de télévision qui s'étaient déplacées un jour trop tard.

L'atmosphère est apparue beaucoup plus calme autour des tableaux de rotation où plus de 141 millions de francs ont été traités jeudi sur les valeursds françaises (117 millions sur les étrangères), un chiffre que les professionnels n'avaient pas enregistré depuis plusieurs mois au palais Brongniart.

Parmi les plus vifs replis de cette séance figurent Sacilor (– 11,8 %), Raffinage (– 7 %), Fives Lille (– 5,9 %), Elf Aquitaine (– 4,3 %) et Thomson C.S.F. (– 3,7 %) qui vient d'annoncer une perte de 550 millions de francs pour le premier semestre 1982.

A l'inverse, Saunier Duval, Primagaz et CEM gagnent 5 % à 7 %.

Le lingot qui inscrivait hier un record historique (99 950 F), est retombé à 98 000 F (– 1 950 F), tandis que le napoléon a gagné 7 F, à 660 F, le métal fin régressant à 437,25 dollars l'once (448 la veille). Le dollar-titre ne varie guère, à 8,40/45 F.

Un élément nouveau est intervenu à propos du dossier Jacques Borel avec la publication, par la Sodexho, des modalités officielles de son OPA sur J.B.I. (180 F par action payable pour 1/3 en espèces, 1/3 en obligations convertibles et 1/3 en actions Sodexho.

NEW-YORK

Très vif repli

Reparti à la hausse mercredi 13 octobre, avec une hausse de 11,40 points de l'indice Dow Jones, Wall Street a chuté assez lourdement jeudi 14 octobre, l'indice perdant 18,21 points, son plus vif repli depuis le 1er février dernier, et retombant au-dessous du niveau de 1 000.

Une vague de ventes bénéficiaires a balayé le marché, affectant surtout les valeurs vedettes, essentiellement les « Blue Chips » (A.T.T., I.B.M., General Electric, Eastman Kodak). Un tel phénomène est considéré comme normal par les opérateurs, qui le qualifient de « réaction technique » après sept séances de hausse, ou presque, avec une progression de plus de 100 points pour l'indice Dow Jones.

Ajoutons que, traditionnellement, le franchissement de la barre des 1 000 s'effectue toujours avec beaucoup d'hésitations. D'autres considérations sont entrées en ligne, telles que la baisse des résultats de certaines sociétés pour le troisième trimestre, et une hausse sur les taux d'intérêt, dont la diminution a déjà été largement anticipée. Très significativement, le volume des transactions s'est contracté, avec 107,5 millions de titres échangés contre 139,8 la veille (il est vrai que le chiffre était le second, en importance, de l'histoire de Wall Street, ce qui signifie que les grands investisseurs ont ralenti leurs achats.

VALEURS	Cours du 13 oct.	Cours du 14 oct.
Alcoa	29 3/4	29 1/8
A.T.T.	60 1/2	59 1/2
Boeing	23 3/8	23 7/8
Chase Manhattan Bank	47 3/4	48 7/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	39 5/8
Eastman Kodak	92 3/8	89
Exxon	31 1/2	31 3/8
Ford	30 1/4	28 3/8
General Electric	83 1/4	81 1/8
General Foods	44 7/8	44 1/4
General Motors	53 3/8	52 1/8
Goodyear	27 1/2	27
I.B.M.	82	80 1/8
I.T.T.	30 1/8	29 1/2
Mobil Oil	27 7/8	27 1/2
Pfizer	77 1/4	76 7/8
Schlumberger	45 1/4	43 1/4
Texaco	33 3/4	33 7/8
U.A.L. Inc.	24 5/8	23 3/4
Union Carbide	54 1/4	54 1/2
U.S. Steel	20 3/8	20 7/8
Westinghouse	35 3/4	35 1/2
Xerox Corp.	35 3/4	36 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SANOFI. — La filiale hygiène-santé du groupe Elf-Aquitaine a réalisé un bénéfice net (part de Sanofi) de 124 millions de francs (après impôts, amortissements et provisions) pour le premier semestre 1982 contre 122 millions pour la période comparative du précédent exercice. Dans le même temps, la marge brute d'autofinancement est passée de 226 millions à 257 millions de francs. Enfin, le bénéfice net de la société-mère est ressorti à 152 millions de francs pour les six premiers mois de l'exercice en cours, pratiquement inchangé sur 1981 (151 millions). Sanofi tient à préciser que « *les mesures d'ordre général prises par les pouvoirs publics (blocage des prix) et celle concernant plus spécifiquement l'industrie pharmaceutique (taxe sur les frais de promotion et baisse du prix de certaines spécialités), devraient avoir un effet défavorable sur les résultats du deuxième trimestre, qui pourraient être inférieurs à ceux du semestre correspondant de l'année précédente* ».

MARTELL. — Ce producteur de cognac a enregistré une forte progression de ses résultats d'exploitation pour l'exercice au 30 juin dernier, qui ont atteint 173 millions de francs contre 130 millions, au titre de 1980-1981, le bénéfice après impôts s'élevant à 70,8 millions de francs contre 54,8 millions pour l'exercice précédent. Les résultats consolidés du groupe sont en cours d'établissement, précise Martell, ajoutant que la progression des bénéfices en Extrême-Orient (62,2 millions de francs contre 36,7 millions l'année précédente) permettra de compenser largement la perte enregistrée au Mexique et qui s'élève finalement à 102 millions de pesos, soit pour la part du groupe l'équivalent de 5 millions de francs.

Pour l'exercice en cours, la société prévoit un maintien du volume de ses ventes, lesquelles ont atteint 922 millions de francs en 1981-1982, soit une progression de 15 % sur le précédent exercice.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises	104,6	
Valeurs étrangères	125,4	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 oct.	14 oct.
Indice général	100	102,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 octobre .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 oct.	15 oct.
1 dollar (en yens)	265,70	269,50



BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 20	0 123
5 %	....	3 521
3 % amort. 45-54	71	0 625
4 1/4 % 1963	102	0 196
Emp. N. Eq. 6 % 67	111	2 252
Emp. 7 % 1973	8360	..
Emp. 8,80 % 77	100 80	3 520
8,80 % 78/93	81 20	2 678
8,80 % 78/86	82 20	7 426
10,80 % 79/94	83 50	1 243
13,25 % 80/90	93 80	4 801
13,80 % 80/87	96 10	13 800
13,80 % 81/99	98 30	10 369
16,75 % 81/87	106 05	1 652
16,20 % 82/90	101 50	12 250
16 % juin 82	101 50	5 656
E.D.F. 7,8 % 61	131	11 211
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 30	5 005
Ch. France 3 %	203	..
CNB Bques janv. 82	99	4 650
CNB Paribas	99 10	4 650
CNB Suez	99 20	4 650
CNI janv. 82	98 90	4 650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	171 10	177 d
Aciers Peugeot	62	64 50
Actibail	150	150
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360 50	360 50
A.G.P. Vie	2950	2955
Agr. Inc. Madag.	48 20	48
Air-Industrie	13	....
Alfred Herlicq	50	49 90
Allobroge	391	390
André Roudière	73 10	75
Applic. Hydraul.	247	247
Arbel	48 55	49 65
Artois	282 50	285
At. Ch. Loire	33	33
Ausssedat-Rey	16 65	17
Bain C. Monaco	92 40	91 80
Banania	365	380
Banque Hypoth. Eur.	240	240
B.N.P. Intercontin.	79 80	....
Bénédictine	705	735
Bon-Marché	68	67
Borie	261	262
Bras. Glac. Int.	442	451
Bretagne (Fin.)	74 20	74 20
Cambodge	128	128
C.A.M.E.	98	97 50
Campenon Bern.	226	223
Caout. Padang	196	193
Carbone-Lorraine	37 50	40 10
Carnaud S.A.	43	43
Caves Roquefort	535	526
C.E.G.Frig.	109	109
Centen. Blanzy	699	679
Centrest (Ny)	97 10	108
Cerabati	104	101
C.F.F. Ferrailles	113	112 70
C.F.S.	647	645
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 65	9 90 o
C.G.V.	90 10	90 10
Chambon (M.)	280	....
Chambourcy (M.)	942	....
Champex (Ny)	118 50	118 50
Chim. Gde Paroisse	54 10	55
C.I. Maritime	260	270
Ciments Vicat	180	180
CIPEL	59	....
Cizam (B)	154	....
Clause	270	280 80
Cl. MA (Fr.-Bail)	295	302
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20
Cochery	67 10	....
Cofradel (Ly)	445	450
Cogifi	150 50	150
Comindus	350	380
Comiphos	138 20	138
Comp. Lyon-Alem.	131	134
Concorde (La)	242 60	240 50
C.M.P.	9 80	8 65
Conte S.A. (Li)	21	20 o
Crédit (C.F.B.)	180	177
Créd. Gén. Ind.	213	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	313	316 90
Créditel	100	104
C. Sabl. Seine	113	....
Darblay S.A.	83	82 10
De Dietrich	330	....
Degremont	90	90
Delalande S.A.	107 50	109 10
Delmas-Vieljeux	483	497
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 50	116 60
Didot-Bottin	282	280
Dist. Indochine	300	296
Drag. Trav. Pub.	170	165 20
Duc-Lamothe	216	215
Dunlop	4 85	5 90
Eaux Bass. Vichy	1049	....
Eaux Vittel	551	561
Ecco	960	980
Economats Centre	482	485
Electro-Banque	151	167
Electro-Financ.	350	360
Elf-Antargaz	178	178
E.L.M. Leblanc	301	296
Entrepôts Paris	144	143 30
Epargne (B)	1200	1205
Epargne de France	254	254
Epeda-BF	709	709
Escaut-Meuse	239 20	235
Europ. Accumul.	34	34
Eternit	235	235
Félix Potin	831	938
Ferm. Vichy (Ly)	140	127
Files-Fourmies	3 30	....
Finalens	75	74
FIPP	134 90	....
Frac	260	262
Focep (Chât. eau)	1500	1500
Foncière (Cie)	147	147
Fonc. Agache-W.	43 20	41 50 o
Fonc. Lyonnaise	1050	1040
Foncina	97	97 20
Forges Gueugnon	12 80	13 20
Forges Strasbourg	131 80	131 60
Fougerolle	135	135
France I.A.R.D.	83 20	....
France (La)	450	450
Frankel	156	....
Fromageries Bel	239	240 10
From. P.-Renard	245	204 o
GAN	682	660
Gaumont	401	408
Gaz et Eaux	700	705
Gerveais	159 10	....
Gér. Arm. Hold.	31	32
Gerland (Ly)	355	360
Gévelot	39	....
Gr. Fin. Constr.	127	127
Gds Moul. Corbeil	109 20	107
Gds Moul. Paris	265	265
Goulet S.A.	300	305
Groupe Victoire	365 50	365
G. Transp. Ind.	103	102
Huard-U.C.F.	50	46 50 o
Hutchinson	14 80	14 50
Hydro-Energie	41 70	41 70
Hydroc. St-Denis	67 70	65
Immindo S.A.	133 80	128 50
Imminvest	90	90
Immobail	193 70	195
Immobanque	297	302
Immob. Marseille	1099	1063
Immofice	250	260
Imp. G.-Lang	4 15	3 90
Industrielle Cie	480	476
Interbail	235	235
Jaeger	91 60	92
Jaz S.A.	43	48 40 d
Kinta S.A.	460	470
Lafitte-Bail	191 60	195
Lambert Frères	42 40	42 30
Lampes	170	155 10 o
La Brosse-Dupont	61 25	....
Lebon Cie	348 50	345
Lille-Bonnières	234 50	225 50
Locabail Immob.	330	330
Loca-Expansion	116	118 80
Locafinancière	160	162
Locatel	345	358 80
Lordex (Ny)	103	104 d
Louvre	216	215 10
Luchaire S.A.	83 20	83 50
Magasins Uniprix	68 50	67
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	94 50	85 60
Marocaine Cie	21 20	23 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	285	295
Mic	226	....
Mors	200	205
Nadella S.A.	6	5 80 o
Naval Worms	125	125
Navig. (Nat. de)	57 60	55 30 o
Nicolas	331	339
Nodet-Gougis	92 50	92 50
Occident. Part.	27 90	....
OPB Paribas	99	100
Optorg	75 20	75 10
Origny-Desvroise	137 90	134 10
Palais Nouveauté	302	304
Paris-Orléans	93 60	97 30
Part. Fin. Gest. Im.	137 10	....
Pathé-Cinéma	108	....
Pathé-Marconi	52	52 50
Piles Wonder	73 10	70 20
Piper-Heidsieck	266 70	264 30
Porcher	164 50	164 50
Profils Tubes Est	9	9
Prouvost ex-Lain.R.	33	33
Providence S.A.	300	310
Publicis	454	450
Raff. Souf. R.	176 10	180
Ressorts Indust.	100	100 50
Ricqlès-Zan	120 80	130 50
Ripolin	49 80	50
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	94 70	88 30
Rochette-Cenpa	20 10	20 75
Rosario (Fin.)	115	110
Rougier et Fils	66	68
Rousselot S.A.	290	292
Sacer	32	33
SAFAA	29 90	29 80
Safic-Alcan	160	165
SAFT	193	191
Sainrapt et Brice	135	135 10
Saint-Raphaël	79 70	78
Salins du Midi	220	222
Santa-Fé	131 50	130
Satam	67 60	64 90
Savoisienne (M)	73 25	....
SCAC	180	180
Sellier-Leblanc	196	200
Semelle Maubeuge	125	127
S.E.P. (M)	80	....
Serv. Equip. Véh.	23	23
Sicli	68	68 60
Sicotel	150	148 20
Sintra-Alcatel	500	497
Sinvim	106	105 10
Siph (Plant. Hévéas)	147	145
Siminco	306	314 80
SMAC Aciéroïd	155 20	160
Sofal financière	325	323
Soffo	163 10	158
Soficomi	280	265
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	480	490
Sogepal	268	....
Soudure Autog.	114 50	109 90
S.P.E.G.	107	105
Spechim	187	189
S.P.I.	149 50	150
Spie Batignolles	161	160
Stemi	242 60	242 50
Synthelabo	113	112
Taittinger	400 10	403
Testut-Aequitas	77 20	74 20
Thann et Mulh.	45 90	44 90
Tissmétal	38	35 50 o
Tour Eiffel	236	236
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	80 50	....
Ufiner S.M.D.	77	77
Ugimo	130 10	128 20
Unibail	310	310 10
Unidel	88 50	88
U.A.P.	652	655
Union Brasseries	36 80	36 50
Union Habit.	182 80	182 50
Un. Imm. France	163 70	161 50
Un. Ind. Crédit	225	220
Union Ind. Ouest	306 70	308
Unipol	106	119 20 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	42	41 80
Waterman S.A.	185	....
Brass. du Maroc	142	....
Brass. Ouest-Afr.	20 50	20 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	102	100
Akzo	77 10	84 50
Alcan Alum	205 50	....
Algemeine Bank	780	775
Am. Petrofina	485	....
Arbed	173	....
Asturienne Mines	50	49 50
Bco Pop Espanol	85	85
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37000	36800
Barlow Rand	52 50	54
Bell Canada	140	130 c
Blyvoor	114	113
Bowater	26 90	26 60
British Petroleum	45	45 50
Br. Lambert	224 10	223 50
Caland Holdings	76	77 60
Canadien-Pacific	227	225 10
Cockerill-Ougre	19	18 70
Cominco	320 10	322
Commerzbank	416	....
Courtaulds	11 30	11
Dart. and Kraft	541	....
De Beers (port.)	38	....
Dow Chemical	229	228 50
Dresdner Bank	421	450
Femmes d'Auj.	61 10	....
Finoutremer	181	....
Finsider	0 40	....
Foseco	24 90	19 20
Gén. Belgique	212	211
Gevaert	280	280
Glaxo	138	....
Goodyear	230	....
Grace and Co	321	318
Grand Metropolitan	42	40 50
Gulf Oil Canada	110	110
Hartebeest	500	500
Honeywell Inc.	710	....
Hoogovens	43 50	....
I. C. Industries	294	280
Int. Min. Chem	283	285
Johannesburg	531	....
Kubota	10 90	10 80
Latonia	218 50	218 50
Mannesmann	479	....
Marks-Spencer	30 10	30 20
Midland Bank Ltd	44	42
Mineral-Ressourc.	66	67
Nat. Nederlanden	334	343 80
Noranda	119	122 90
Olivetti	9 50	9 55
Pakhoed Holding	110 10	113
Petrofina Canada	950	900
Pfizer Inc.	643	634
Phoenix Assuranc.	38	....
Pirelli	6 90	6 70
Procter Gamble	959	905
Ricoh Cy Ltd	22 70	21 90
Rolinco	691	679
Robeco	719	730
Shell fr. (port.)	60	....
S.K.F. Aktiebolag	116	120
Sperry Rand	220	....
Steel Cy of Can.	138	135
Stilfontein	120 50	118
Sud. Allumettes	151	....
Tenneco	278 50	277
Thorn EMI	52	....
Thyssen c. 1 000	255	....
Vieille Montagne	530	530
Wagons-Lits	290	290
West Rand	30	30

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	720
Entrepose	160	....
Far East Hotels	1 55	....
Métallurg. Minière	162	150
Novotel S.I.E.H.	960	960
Sarakreek N.V.	219	....
Sicomur	160	160
Sofibus	220	....
Rodamco	375	....

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	152	152
Cellulose du Pin	20	....
Coparex	475	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iens Industries	13	....
La Mure	61 20	....
M.M.B.	198	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	125	118 o
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	532	537
Sabl. Morillon Corv.	120	120

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	207	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

14/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	162 10	154 75
Actions-Investiss.	198 10	189 12
Actions sélectives	228 82	218 44
Aedificandi	263 72	251 76
A.G.F. 5000	193 82	185 03
Agfimo	276 41	263 88
Altefi	193 97	185 17
A.L.T.O.	175 31	167 36
Amérique Gestion	371 77	354 91
Bourse-Investiss.	215 74	205 96
Capital Plus	1056 02	1056 02
C.I.P.	636 47	607 61
Convertimmo	213 26	203 59
Cortexa	725 39	692 50
Credinter	268 60	256 42
Croiss. Immobil.	262 91	250 99
Déméter	54054 43	53892 75 ◆
Drouot-France	210 67	201 12
Drouot-Investiss.	476 40	454 80
Energie	198 93	189 91
Epargne-Croiss.	975 30	931 07
Epargne-Industr.	348 86	333 04
Epargne-Inter	481 69	459 85
Epargne-Oblig.	154 75	147 73
Epargne-Unie	623 87	595 58
Epargne-Valeur	266 18	254 11
Euro-Croissance	287 54	274 50
Financière Privée	645 52	616 25
Foncier Investiss.	471 65	450 26
France-Garantie	252 42	247 47
France-Investiss.	295 61	282 21
Fr.-Obl. (nouv.)	355 71	339 58
Francic	184 36	176
Fructidor	185 28	176 88
Fructifrance	332 83	317 74
Gestion Mobilière	423 12	403 93
Gest. Rendement	421 82	402 69
Gest. Sél. France	280 10	267 40
I.M.S.I.	266 60	254 51
Indo-Suez Valeurs	483 71	461 78
Ind. française	10409 06	10409 06
Interoblig.	7729 33	7378 84
Intersélect France	206 84	197 46
Intervaleurs Indust.	305 31	292 42
Invest. Obligataire	10180 24	10159 92
Invest. St-Honoré	477 53	455 98
Laffitte-Expansion	482 26	460 39
Laffitte-France	148 13	141 40
Laffitte-Oblig.	129 93	124 04
Laffitte-Rend.	175 71	167 74
Laffitte-Tokyo	539 79	515 31
Livret portefeuille	349 47	333 62
Mondial Investiss.	243 68	232 63
Multi-Obligations	387 25	369 69
Multirendement	129 79	123 90
Natio.-Epargne	11354 86	11242 44
Natio.-Inter.	706 36	674 33
Natio.-Placements	103897 77	103897 77
Natio.-Valeurs	407 55	389 07
Oblisem	141 89	135 46
Pacifique St-Honoré	297 79	284 29
Paribas Gestion	392 83	375 02
Pierre Investiss.	319 57	305 08
Province Investiss.	221 48	211 44
Renderm. St-Honoré	10482 05	10429 90
Sécur. Mobilière	365 03	348 48
Sél.court terme	11313 85	11229 63
Sélec. Mobil. Div.	253	241 53
S.P.I. Privinter	186 72	178 25
Sélection-Rendem.	151 54	144 67
Sélect. Val. Franç.	160 34	153 07
S.F.I. fr. et étr.	324 01	309 32
Sicavimmo	352 58	336 59
Sicav 5000	158 55	151 36
S.I. Est	703 29	671 40
Silvafrance	252 31	240 87
Silvam	227 89	217 56
Silvarente	169 69	161 99
Silvinter	254 79	243 24
S.I.G.	568 45	542 05
S.N.I.	802 98	766 57
Sofinvest	333 64	318 51
Sogepargne	270 21	257 96 c
Sogevar	609 71	582 06
Sogister	773 26	738 20
Soleil Investiss.	355 59	339 47
U.A.P. Investiss.	250 84	239 47
Unifrance	195 14	186 29
Unifoncier	499 14	476 51
Unigestion	438 21	418 34
Uni-Japon	620 64	592 50
Unirente	1493 30	1444 20
Univer	11424 68	11424 68
Valorem	280 33	267 62
Valrel	111817 83	111706 12
Worms Investiss.	512 52	489 28

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1843	1834	1828	1816
3105	C.N.E. 3 %	3112	3112	3110 10	3110
310	Agence Havas	326	326	326	322
450	Air Liquide	469 80	459	459	459
330	Als. Superm.	348	350	350	350
72	A.L.S.P.I.	72 50	70 50	70 50	69 10
142	Alsthom-Atl.	148	147 90	147 90	....
840	Amrep	866	850	850	833
141	Applic. gaz	136	135	135	135
102	Arjom. Prioux	118	118 20	116	116
890	Aux. Entrepr.	952	945	945	931
490	Av. Dass.-Br.	501	495	496	495 10
168	Bail-Equipem.	191 90	188	188	184 40
365	Bail-Investiss.	369	371	371	368
190	Cie Bancaire	223	217 50	217 50	220
107	Bazar H.-V.	109 70	109	109	109
91	B.C.T. Midi B.	105	103	103	101
200	Béghin-Say	201 50	196	195	195 20
440	Bic	425	415	415	415
154	B.I.S.	158	156	156 50	153
380	Biscuit (Génér.)	401	399	397	395
1070	Bongrain S.A.	1058	1050	1050	1050
735	Bouygues	771	761	761	786
1450	B.S.N.-G.D.	1506	1488	1480	1461
1430	— (obl.)	1482	1480	1480	1460
1480	Carrefour	1383	1361	1360	1360
290	— (obl.)	285 50	285 50	285 50	285 10
1210	Casino	1141	1150	1150	1140
605	Cedis	601	601	600	606
29	CEM	30	31 50	31 50	31 50
187	Cerabati	220	217	217	212 80
580	C.F.A.O.	554	548	548	540
52	C.F.D.E.	47 90	47 50	47	46 60
183	Charg. Réunis	204	194	199	....
12	Chiers-Châtill.	11 90	11 60	11 70	11 80
130	Ciments franç.	136	132 50	132 60	132 50
775	C.I.T. Alcatel	765	761	761	769
515	Club Méditer.	500	496	496	500
98	Codetel	99 50	103	102 50	101
119	Cofimeg	123 50	122	122	122
225	Colas	237	237	237	233
88	Compt. Entrepr.	90 90	89	90	90
345	Compt. Mod.	324	325	335	318 50
375	Créd. Foncier	395	391	391	391
186	Crédit F. Imm.	200 50	198	199	194 30
296	Crédit Nat.	315	301	305	301
74	Creusot-Loire	69	69	68 80	67 70
147	Crouzet	148	150 80	152	153 80
250	C.S. Saupiquet	244	245	245	245
980	Damart-Serv.	812	810	810	818
870	Darty	853	842	839	850
785	Docks France	636	641	641	650
29	D.M.C.	31 80	31	31	31 05
1170	Dumez	1190	1194	1199	1200
315	Eaux (Gén.)	324	327 50	325	322 50
104	Elf-Aquitaine	117 90	113 20	113 20	113 20
103	— (certific.)	115 50	110 50	110 50	110 50
720	Essilor	765	751	751	735
173	Esso S.A.F.	171 50	166	167	169
365	Eurafrance	363	364 90	364 90	364 90
1040	Euromarché	935	935	935	935
500	Europe n° 1	562	552	550	550

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
580	Facom	824	825	824	825
850	Fichet-Bauche	776	799	799	799
170	Finextel	170 50	169	169	166 10
138	Fives-Lille	151	142	143	140 10
48	Fonderie (Gén.)	44 50	44 90	44 90	45 80
76	Fraissinet	78	78	78	78
385	Francarep	369	372	372	375
153	Gal. Lafayette	147	142	143	144
260	Gén. d'Entrep.	280	280	280 50	280
1250	Gén. Géophys.	1127	1130	1120	1149
395	G.T. Mars	388	375	377	380
380	Guyenne-Gasc.	370	373	372 50	373
520	Hachette	574	577	577	580
345	Hénin (La)	351 20	351 70	351 70	350
50	Imétal	48 90	48 60	48 30	49
197	Imm. Plaine-M.	201	200	200	198
158	Ind. et Particip.	168 20	169	169	166
750	Inst. Mérieux	713	712	712	724
1180	Intertechnique	1115	1075	1075	1095
164 30	J. Borel Inc.	164 30	....	....	....
182	J. Lefebvre	185	185	188	181 60
134	Jeumont Ind.	126	124	124	124 10
265	Lab. Bellon	256	256	256	261
212	Lafarge-Coppée	216	215 50	213	211 30
280	— (obl.)	284 20	284 30	284 30	280 60
1580	Legrand	1634	1635	1634	1615
785	Lesieur	825	800	801	800
185	Locafrance	191 80	190 50	190 50	191
405	Locindus	433	435	435	432 20
410	Lyonn. Eaux	408	401	402	367
28	Machines Bull	27 25	26 60	26 90	25 60
290	Mais. Phénix	358	355	353	350
1250	Majorette (Ly)	1175	1175	1175	1176
320	Manurhin	309	309	309	....
47	Mar. Wendel	51 80	51 80	51 80	52
740	Martell	802	778	778	766
725	— (obl.)	790	760	760	780
535	Merlin-Gerin	631	624	624	612
1730	Matra	1675	1663	1631	1663
8 80	Mét. Nav. D.-N.	9 50	9 30	9 30	8 50
845	Michelin	725	715	717	708
560	— (obl.)	584	584	584	584
630	Midi (Cie)	635	632	630	644
87	Mines Kali (Sté)	88	88 20	88 20	88
48	M.M. Penarroya	48	47	47	46 05
785	Moët-Hennessy	748	731	731	745
930	— (obl.)	900	880	880	880
365	Mot. Leroy-S.	405	395	390	387 60
58	Moulinex	58 10	59 90	60 20	58 70
345	Mumm	350	350	350	353
152	Navig. Mixtes	149 90	148 50	148 50	145
14	Nobel-Bozel	12 60	13 05	13	13 25
42	Nord-Est	42 80	42 60	42 60	41 80
210	Nordon (Ny)	219	220	220	220
85	Nouvelles Gal.	79 80	78 50	78 60	79 80
405	Occident. (Gén.)	401	394	397	398
163	Olida-Caby	152 80	151	152	154
730	Omn. F. Paris	730	724	724	724
125	Opfi-Paribas	128 80	126 90	128 40	128 50
980	Oréal (L')	1020	988	588	988
52	Papet. Gascogne	52 05	52	52	51
115	Paris-France	123 80	127	128 50	124 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
280	Paris-Réescomp	284	290	290	284 50
100	Pechelbronn	99 50	98	98	97 10
335	Penhoët	326	330	330	330
395	Pernod-Ricard	373	370	369 50	369
103	Pétroles (Fse)	109 90	107 30	106 50	108 10
175	— (obl.)	175	175 20	175 20	175 20
26	— (certific.)	27	26 60	26 80	26 10
38	Pétroles B.P.	41 90	41	40 90	41 75
125	Peugeot S.A.	142 80	140 50	140 70	141 90
310	— (obl.)	326	325 20	325 20	320 10
86	P.L.M.	85	....	....	....
82	Poclain	82	82	82	83 60
300	Poliet	295	291	291	291
95	Pompey	94 80	95 20	95 20	93 50
215	P.M. Labinal	220	209	216	204 90
750	Presses Cité	792	792	792	890
550	Prétabail Sic.	592	580	581	574
265	Primagaz	250	263	263	255
135	Printemps	132	131 90	131 90	131 90
1300	Promodès	1145	1140	1140	1121
300	Radiotechn.	316 50	316	316	310 10
82	Raffin. (Fse)	85 50	80	79 50	78 50
960	Redoute (La)	924	915	915	915
550	Révillon	550	....	....	....
220	Roussel-Uclaf	217	213	214	210
840	Rue Impériale	795	795	795	790
34	Sacilor	33 45	29 50	29 50	29
138	Sade	137	137	137	137
1040	Sagem	1130	1120	1120	1110
150	St-Louis B.	163	164	164	164
265	Sanofi	244 70	244	244	244
345	— (obl.)	345	345	345	345
255	S.A.T.	283	280	279	280
24	Saulnes	24	23 75	23 75	23 75
48	Saunier-Duval	44	47	47	47
89	Schneider	102 50	102	100 70	99
29	S.C.O.A.	27	26 55	26 55	26 50
100	S.C.R.E.G.	104	103	103	101
133	— (obl.)	133	131	131	131
210	Sab	240	242	242	237 20
148	Sefimeg	153	153 80	153 80	152 10
845	S.F.I.M.	713	715	715	....
410	Sign. Ent. El.	444	440	440	438 50
285	Silic	291	290	290	284 30
174	Simco	185 20	186	187 50	185
93	Sinnor	94 50	94	94	94
520	Skis Rossignol	555	540	549	549
270	Sogerap	305	299	299	299
128	Sommer-Allib.	144	144	144	141 50
176	Source Perrier	179 50	181 50	181	180
285	Talcs Luzenac	300	300	300	294 20
780	Tél. Electr.	816	800	800	810
129	— (obl.)	129	129	129	129
129	Thomson-C.S.F.	146 50	141	139 90	141
195	— (obl.)	196 50	198	198	194 30
1130	T.R.T.	1263	1259	1259	1248
123	U.F.B.	122 50	119 50	122	121 80
335	U.I.S.	382 20	385	365	385
108	U.C.B.	116	111	115	113
2 30	Usinor	2 14	2 05	2 09	2 09
174	U.T.A.	182 80	180	180	176 40
180	Valéo	215 50	214 50	214 50	215

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
118	Vallourec	121	119 50	119 50	119 10
1260	V. Clicquot-P.	1145	1136	1135	1122
870	Viniprix	855	850	850	850
191	Amax Inc.	222	214	212	214
420	Amer. Express	484	475 50	475 50	470
485	Amer. Teleph.	509	506	504	505
100	Anglo Amer. C.	106 20	105 90	106	105 30
630	Amgold	719	720	717	719
700	B. Ottomane	690	686	685	698
400	BASF (Akt)	378	379	381	379 50
395	Bayer	363	360 50	360 50	358 50
305	Buffelsfont.	367	365 50	364	364 10
27	Charter	28 60	27 95	27 95	27 95
325	Chase Manh.	392 80	404	404	....
205	Cie Pétr. Imp.	218 50	211	211 50	209
43	De Beers	44 80	46 20	46 20	46
860	Deutsche Bank	878	878	878	884
84	Dome Mines	83 50	80 50	80 50	80
196	Driefontein Ctd	221	220	218 90	219
315	Du Pont-Nem.	336	334 50	334 50	334 50
940	Elf-Gabon	1007	999	999	1000
720	Eastman Kodak	779	759	759	751
114	East Rand	141	141	140	138 20
335	Ericsson	323 50	323	323 50	320
235	Exxon Corp.	284	260 10	260 10	258
225	Ford Motors	252 10	243	243	245
285	Free State	334 50	333	330	331
138	Gencor	149	147	147 c	146 c
216	Gén. Belgique	212	211 50	211 50	211
650	Gén. Electr.	706	698	696	698
410	Gen. Motors	454	446	445	449 50
63	Goldfields	67 40	65	66 50	64 80
118	Harmony	131 50	129 60	129 70	127 10
20	Hitachi	23	23 30	23 15	23 15
375	Hoechst Akt.	384	360 10	360 10	354

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	43 75	43 70	43 70	43 70
92	Inco. Limited	93 20	92	92	91
640	IBM	680	676	673	666
30	Ito-Yokado	31 90	31 30	31 30	31 30
230	ITT	248 50	245 20	245	244 20
38	Matsushita	42 75	42 90	42 90	42 10
670	Merck	708	703	703	697
565	Minnesota M.	620	607	607	618
215	Mobil Corp.	232	227 30	227 30	225 30
13350	Nestlé	13960	13930	13900	13950
340	Norsk Hydro	394	365 80	365	365
840	Petrofina	829	824	824	823
485	Philip Morris	501	500	497	493 10
79	Philips	85 70	85 30	85 30	84
280	Pres. Brand	332	328 80	327	323
260	Président Steyn	321	320	320	319
1050	Quilmès	1015	1010	1010	990
580	Randfontein	683	692	693	685
265	Royal Dutch	320	292	290	287 20
60	Rio Tinto Zinc	66 10	65 80	65 70	64 90
260	St Helena Co	293	289	299	295
320	Schlumberger	378	355 50	357 c	352 c
57	Shell transp.	62 10	62 40	62 40	62
830	Siemens A.G.	820	816	816	824
107	Sony	125	122	122	120 80
130	T.D.K.	142	147 80	147 80	146
515	Unilever	572	568	566	....
405	Unit. Techn.	438	435 80	435 80	433
580	Vaal Reefs	655	651	661	651
275	West Deep	342	340 50	339	335
330	West Hold.	376	376	373 50	373 50
270	Xerox Corp.	305 50	305	304	309 90
2 02	Zambia Corp.	2 13	2 13	2 12	2 10

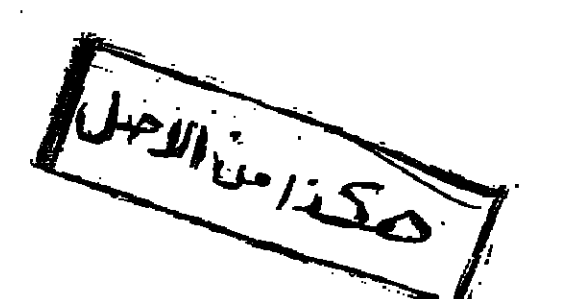
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/10	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 108	7 125	6 850	7 200
Allemagne (100 DM)	282 940	282 950	275	289
Belgique (100 F)	14 575	14 576	13 200	14 300
Pays Bas (100 fl.)	259 260	259 500	252	264
Danemark (100 krd)	79 540	79 420	76	82
Norvège (100 k)	98 350	98 130	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 152	12 145	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 967	9 970	8	11
Italie (1 000 lires)	4 969	4 960	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	331 580	331 130	321	339
Suède (100 krs)	97 150	97 050	93	99
Autriche (100 sch)	40 250	40 280	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 235	6 209	0 585	6 400
Portugal (100 esc.)	7 975	7 960	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 790	5 791	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 683	2 647	0 255	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	101000	99000
Or fin (en lingot)	99950	98000
Pièce française (20 fr)	653	660
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	597	591
Pièce latine (20 fr)	577	578
Souverain	720	720
Pièce de 20 dollars	3105	3180
Pièce de 10 dollars	1580	1530
Pièce de 5 dollars	801 25	.....
Pièce de 50 pesos	3700	3710
Pièce de 10 florins	610	610



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1982 a été tiré à 523 327 exemplaires.

Les traitements dans la fonction publique

• 4,5 % d'ici à la fin de 1982
• Coup de pouce possible pour les bas salaires

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté vendredi 15 octobre au matin, de nouvelles propositions aux fédérations de fonctionnaires. S'il a confirmé l'augmentation des traitements de 3 % au 1er novembre — ce qui n'est pas négociable, — il y a ajouté un relèvement de 1,5 % au 31 décembre ce qui, selon le ministère, permettrait de boucler l'année 1982 à 7,6 % en niveau. Pour 1983, année pour laquelle le champ de la discussion est un peu moins fermé, l'augmentation sera de 8 % en niveau et de 8,63 % en masse. M. Le Pors a proposé quatre relèvements de 2 % au 1er avril, 1er juillet, 1er octobre et 31 décembre. Sans qu'une clause de sauvegarde soit instituée en bonne et due forme, un rendez-vous pourrait avoir lieu en janvier 1984 pour examiner comment le pouvoir d'achat pourra être maintenu en niveau en 1983.

Pour les bas salaires, M. Le Pors a suggéré l'attribution de points dégressifs indiciaires (la valeur du point mensuel est de 17,40 F) : 5 points de 311 (coefficient qui correspond au traitement de base) à 218 — soit environ 2 % ; 4 points de 219 à 225 ; 3 points de 226 à 232 ; 2 points de 233 à 238 ; 1 point de 239 à 246 (soit 500 F par mois). Cette mesure pourrait s'appliquer au 1er janvier 1983, mais le ministre n'exclut pas qu'elle soit prise en 1982.

Dans un objectif de remise en ordre de la hiérarchie, un certain nombre de points indiciaires pourraient être accordés aux catégories C et D. M. Le Pors s'est déclaré ouvert à toute autre technique d'augmentation des bas salaires. Au 1er novembre 1982, un point de l'indemnité de résidence sera intégré dans le traitement. A partir du 1er janvier 1983, la partie des traitements supérieure à 250 000 F par an (primes et indemnités comprises) sera gelée, ce qui pourrait toucher de cinq mille à quinze mille cinq cents fonctionnaires. Après cette négociation, F.O. a décidé de déposer un préavis de grève dans la fonction publique, vraisemblablement pour le 22 octobre. Toutes les organisations syndicales ont considéré les propositions de M. Delors comme « insuffisantes, voire inacceptables ».

L'historien Charles Samaran est mort

L'historien Charles Samaran, directeur honoraire des Archives de France, membre de l'Institut, est décédé le jeudi 14 octobre, à l'hôpital de Nogaro, dans le Gers. Il allait avoir cent trois ans.

La vitalité de ce petit homme sec, à barbiche grise, au regard pétillant derrière ses lunettes, qui récemment encore traversait les océans pour se rendre à des congrès, surprenait plus encore que sa longévité inhabituelle. Il avait allégrement dépassé son centenaire, salué par un recueil de souvenirs savoureux, *Enfance et Jeunesse d'un centenaire* (Belles Lettres 1979), et l'an dernier il s'entretenait avec un journaliste du « Monde dimanche » (5 avril 1981).

Né le 28 octobre 1879, à Cravencères, dans le Gers, d'un famille de viticulteurs, c'était un Gascon de Paris, où il était monté dès 1897. Ecole des chartes, Ecole française, de Rome, puis ensuite une brillante carrière d'archiviste, de professeur et d'historien. D'abord fonctionnaire des Archives nationales, il devait en devenir le directeur de 1941 à 1948, après avoir été directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études (1927) et professeur à l'Ecole des chartes (1933).

Ces activités de haut fonctionnaire s'accompagnent d'une production d'ouvrages étourdissante. En 1955, sa bibliographie comptait déjà cinq cents titres d'articles et livres. On en dénombre aujourd'hui près de sept cents. La plupart révèlent en lui la passion des textes anciens qu'il inventoria et exhuma, explorant les archives vaticanes d'où il avait tiré sa thèse sur la fiscalité pontificale, les vieilles chroniques, les registres provinciaux, les cartulaires des abbayes, etc.

Il s'est d'abord attaché à l'époque médiévale, ressuscitant notamment Thomas Basin, chroniqueur de Charles VII. Il ne s'y limita pas. Dès 1912, il se tourne vers *d'Artagnan, capitaine des mousquetaires du roi,* puis vers *Casanova*, dont il étudie minutieusement la vie et les Mémoires jusqu'à devenir un pape du casanovisme.

Elu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1941, comme médiéviste, grand prix littéraire de la Ville de Paris en 1970, directeur du *Journal des savants*, il avait gardé des liens avec sa terre gasconne, animant la société d'archéologie du Gers, l'association des Gascons de Paris, et publiant de vieux textes en gascon.

En cet homme se mariaient d'une façon exemplaire l'érudition, l'éclectisme et la science. On lui doit dès 1925 l'application des rayons ultraviolets au déchiffrement des grimoires. Il a scruté non seulement la France sur l'ensemble de son territoire, mais l'a parcourue des Mérovingiens à Gérard de Nerval. Quand on l'interrogeait sur le secret de sa longévité, de son activité, il répondait : « Faire comme si l'on ne devait jamais mourir. »

Charles Samaran était grand officier de la Légion d'honneur. — J. P.

DES PROFESSEURS DE MÉDECINE NUCLÉAIRE S'INQUIÈTENT DU SORT D'INFORMATEK

« La médecine nucléaire est-elle menacée de régression ? Pour la deuxième fois en quelques mois, l'existence de la société Informatek, spécialisée dans le traitement de l'information en médecine nucléaire, est sérieusement menacée. Il nous paraît nécessaire d'attirer l'attention du ministre de la recherche et de l'industrie sur la situation dramatique dans laquelle nos centres de médecine nucléaire se verraient plongés si cette société, et par voie de conséquence les services qu'elle nous assurent, devaient disparaître. »

Tel est l'appel que viennent de signer trente-quatre professeurs de biophysique et chefs de service de médecine nucléaire (1).

La situation d'Informatek, principale société française d'informatique médicale, avait déjà été évoquée il y a moins de trois mois (*le Monde* du 30 juillet). Aucune suite n'ayant été donnée aux promesses d'intervention du ministre de la recherche et de l'industrie, de nombreux médecins s'inquiètent d'une situation qui, affirment-ils, menace l'existence de la médecine nucléaire française.

Menace qui s'étend à l'étranger, font-ils remarquer, car « *la suppression de la maintenance de deux cent vingt systèmes répartis dans le monde, porterait sans aucun doute un coup sérieux à la crédibilité du matériel français* ».

(1) Parmi les signataires, on note les noms des professeurs C. Kellershohn (biophysique, Necker-Enfants malades, Paris) ; M. Tubiana (Institut Gustave-Roussy) ; R. Itti (biophysique, C.H.U. de Tours) ; P. Calles (biophysique, C.H.U. de Créteil).

REÇUS A L'ÉLYSÉE

Les représentants de l'épiscopat français apprécient la « fermeté du gouvernement » à propos de la Pologne

Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale de France, Mgr Albert Decourtray, vice-président et archevêque de Lyon et le Père Gérard Defois, secrétaire général de la conférence, ont été reçus, jeudi 14 octobre, à l'Elysée par M. François Mitterrand. La dernière rencontre datait du 1er octobre 1981, avec le cardinal Etchegaray, du temps où il était encore président de la conférence. Mais c'est la première fois que le président de la République s'entretenait avec la nouvelle équipe de direction épiscopale.

La rencontre a duré une heure environ. Elle a permis un tour d'horizon des problèmes d'actualité. La Pologne a retenu longuement l'attention. En l'absence de tout communiqué — qui n'est pas dans les habitudes, — ce sont les propos tenus à la sortie de la réunion par Mgr Vilnet qui permettent de se faire une idée des entretiens et de percevoir un large accord entre l'attitude du gouvernement et celle de l'épiscopat : « *Nous apprécions*, a-t-il dit, *la fermeté du gouvernement français à dénoncer la violation des libertés en Pologne. Nous condamnons aussi le système en Pologne, et nous sommes solidaires de l'analyse des évêques polonais.* »

Le souci des évêques français, a ajouté Mgr Vilnet, est « *d'apporter un soutien moral et matériel au peuple polonais, en l'aidant à ne pas courber l'échine, en étant ferme...* ». « *La Pologne est emmurée définitivement au niveau des libertés* », a-t-il constaté.

Devant la gravité d'une situation qui risque de durer, l'épiscopat français insiste sur « *la nécessité de ne pas reculer au niveau des principes et de concéder cependant qu'il y a des impossibilités et que la Pologne ne saurait entrer dans une révolution sanglante* ». « *Un jour viendra,* a-t-il ajouté, *où les libertés fondamentales renaîtront. Mais il est des moments d'impasse durant lesquels il faut continuer de respirer, d'espérer, sans cependant pouvoir abattre tous les murs qui, peu à peu, ont enfermé la Pologne, comme d'autres pays de l'Europe de l'Est, dans des situations presque inextricables.* »

Les évêques français attachent une particulière importance à une aide internationale à la Pologne, notamment à la petite agriculture et aux artisans qui sont le plus souvent démunis de l'outillage élémentaire. Sur le plan religieux, les catholiques de France s'efforcent d'approvisionner les paroisses en ouvrages confessionnels (cinq cent mille exemplaires en 1981).

Mgr Vilnet a indiqué que le président Mitterrand avait « *paru satisfait* » du contenu de la déclaration publiée fin septembre par les évêques français sur la conjoncture économique et sociale, intitulée « Pour de nouveaux modes de vie ». Cette note, a-t-il dit, « *a provoqué un débat contradictoire qui nous paraît atteindre une partie du but que nous nous proposions* ».

Aux reproches adressés par certains aux évêques de faire du socialisme, l'évêque de Saint-Dié a répondu : « *Nous n'apportons notre caution directe à qui que ce soit, et nous n'avons pas eu l'impression, aujourd'hui, d'être solidaires et encore moins otages d'une politique déterminée.* » « *Le bien général de la France,* a-t-il souligné, *au sein des préoccupations mondiales, rassemble les hommes de bonne volonté, et, lorsqu'à un titre ou à un autre on assume des responsabilités importantes, il est assez normal qu'on se rencontre et dans l'analyse et dans des propositions de comportement nouveau.* »

Y a-t-il actuellement un contentieux entre l'Eglise de France et le gouvernement ? Sans doute Mgr Vilnet a-t-il précisé que le remboursement éventuel de l'I.V.G. (interruption volontaire de grossesse) avait été à nouveau désapprouvé et que l'essentiel était de promouvoir une politique familiale équilibrée. D'autre part, le point de la situation actuelle de la question scolaire a été évoqué.

Le conflit de l'acier

LES ALLEMANDS REMETTENT EN CAUSE L'ACCORD PRÉVU ENTRE LA C.E.E. ET LES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Rebondissement dans l'affaire des exportations communautaires d'acier vers les Etats-Unis : les Allemands ont refusé, jeudi 14 octobre, de donner leur aval à la dernière version de l'accord d'autolimitation négocié entre la Commission européenne et l'administration américaine (*le Monde* du 13 octobre). Le représentant allemand a émis une réserve générale, expliquant que le cabinet fédéral ne serait pas en mesure de se prononcer avant le 20 octobre.

Les aménagements apportés à l'accord du 6 août entre la Commission et l'administration Reagan afin de persuader les sidérurgistes américains d'accepter l'opération — qu'ils avaient dans un premier temps récusée — et, par conséquent, de retirer les plaintes déposées devant leur juridiction compétente sont d'une portée pratique relativement limitée.

On considère à Bruxelles que l'aménagement sur les tubes d'acier en cours de négociation, à la demande des Etats-Unis, ne devrait pas être de nature à gêner les Européens.

Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi les Allemands, qui, à quelques nuances près, avaient accepté voici quelques semaines, lors des discussions à dix, l'accord d'autolimitation conclu en août ainsi que la répartition entre les pays membres producteurs des sacrifices qu'il implique, le refusent aujourd'hui.

Le changement de gouvernement à Bonn, dans une affaire de gestion de cette sorte, est d'autant plus considéré comme une mauvaise raison que les deux ministres les plus directement concernés, à savoir les libéraux M. Lambsdorf et M. Genscher, sont restés en place. — Ph. L.

Des chercheurs américains obtiennent une transformation héréditaire chez des insectes

Le prochain numéro du magazine américain Science (1) publiera deux articles consacrés aux travaux de manipulation génétiques de deux chercheurs de l'Institution Carnegie de Washington. Les docteurs Allan Spradling et Gerald Rubin annoncent être parvenus, pour la première fois, à incorporer des gènes clonés dans des drosophiles, genre particulier de mouches depuis longtemps étudiées en génétique. Les chercheurs américains ont utilisé une technique déjà connue, permettant d'« injecter » des fragments de matériel héréditaire étranger dans des cellules vivantes.

Ils ont choisi pour cible des embryons de drosophiles qui, naturellement, auraient dû être porteurs d'yeux de couleur marron. Le gène ainsi introduit a, dans un certain nombre de cas, modifié cette caractéristique ; un petit nombre de drosophiles sont nées avec des yeux de couleur rouge. Cette mutation expérimentale est, chez ces insectes, devenue héréditaire.

Des résultats d'autres travaux — qui ne sont pas encore publiés — concernent aussi la drosophile. Il s'agit dans ce cas de l'intégration dans des embryons d'un gène qui dirige la synthèse d'une enzyme particulière (alcool-déshydrogénase) dans certaines lignées de mouches. Dans tous les cas, la modification obtenue ne concerne que l'insecte à naître et ses descendants.

Pour le professeur Karl Illmensee (Laboratoire de différenciation cellulaire - Université de Genève) qui, avec le docteur T. Maniatis (Université Harvard, Etats-Unis) est parvenu à ces derniers résultats, « *l'ensemble de ces travaux permet d'envisager à terme la mise au point d'une nouvelle thérapeutique dite « génétique »*. La possibilité de modifier la structure du patrimoine héréditaire des espèces vivantes — des résultats similaires ont déjà été obtenus chez la souris (*le Monde* du 6 janvier 1981) — ouvrent en effet *de nouvelles perspectives en physiologie et peut-être en médecine.*

De tels résultats illustrent aussi la rapidité avec laquelle les techniques des manipulations génétiques sont, dans de nombreux laboratoires, appliquées au premier stade de la vie. Les chercheurs américains expliquent notamment qu'ils étudient actuellement la possibilité d'utiliser leurs techniques dans d'autres espèces.

JEAN-YVES NAU.

(1) Numéro daté du 22 octobre 1982

● *Plusieurs centaines de personnes*, dont notamment, les grands rabbins Sirat et Goldman, des représentants des églises catholique et réformée, et M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, ont participé, jeudi soir 14 octobre, à un rassemblement devant l'ambassade d'U.R.S.S à Paris. Elles entendaient exprimer leur solidarité avec le mathématicien qui, condamné à treize ans de détention pour « *trahison et espionnage* », a entamé, le 27 *septembre*, une *grève de la faim illimitée pour protester contre ses conditions d'internement*. De *même*, du 13 au 17 octobre, des journées de jeûne, organisées par la commission Juifs d'U.R.S.S. du CRIF avec la participation de différentes organisations se tiennent au Mémorial du martyr juif (17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e).









